LETTRES DE LA FONTAINE

A SA FEMME

ou

RELATION D' UN VOYAGE DE PARIS EN LIMOUSIN

Texte établi avec introduction, notes et variantes .

ABREVIATIONS

Les références aux oeuvres de La Fontaine, sauf aux lettres sur le voyage en Limousin (citées d'après la présente édition) sont empruntées aux 11 volumes d 'H. Régnier : Oeuvres de J. de la Fontaine , nouvelle édition revue sur les plus anciennes impressions et les autographes ... Paris, Hachette, 1883-92, in-8. En abrégé : G.E.F.

Nous utilisons les sigles suivants : F = fables ; C = contes ; O.D. = oeuvres diverses.

Pour les fables et les contes, le premier chiffre (romain) indique le livre de La Fontaine, le deuxième (arabe) le numéro de la pièce, le troisième (arabe, précédé de V.) le vers, le quatrième (romain, précédé de T.) et le cinquième (arabe, précédé de p.) le tome et la page de l'éd. Régnier. Ainsi : F. III, 8. v. 6. T. I , pp. 225-26 se lit : Fables, livre III, fable 8, vers 6, Tome I, pages 225-226.

Pour les autres oeuvres nous indiquons, s'il y a lieu, le titre, le numéro d'ordre d'après Régnier (chiffres arabes), le tome, le vers cité et la page.

Autres abréviations :

R.C.C. Revue (hebdomadaire) des Cours et Conférences.

R.H. Revue hebdomadaire.

R.H.L.F. Revue d'Histoire littéraire de la France.

INTRODUCTION

CHAPITRE Ier

POURQUOI LA FONTAINE EST-IL PARTI POUR LIMOGES?

Le 23 Août 1663, Jean de La Fontaine et son oncle par alliance Jannart (ou Jeannart, comme l'écrit parfois notre poète) quittaient Paris pour le Limousin, où le roi faisait souvent reléguer les personnes tombées en disgrâce.

Jacques Jannart, conseiller de Sa Majesté et substitut de Foucquet dans la charge de Procureur général au Parlement, avait demandé et obtenu la permission d'assister la femme du Surintendant, après l'emprisonnement de celui-ci, le 5 septembre 1661 (1). Il avait même, croit-on communément, poussé l'audace jusqu'à conseiller à la Surintendante de porter plainte contre "la manière odieuse dont on (avait) usé pour dresser l'inventaire des papiers saisis chez son mari ... (et contre) la violation flagrante de toutes les formes régulières de la procédure, les mandataires du pouvoir étant allés jusqu'à faire disparaître les pièces qui eussent pu être gênantes pour l'accusation" (2). Louis XIV n'ayant pas daigné recevoir cette requête, Mme Fouquet en présenta une autre , en Juillet 1662, "protestation véhémente contre l'abus de droit qui a été commis lorsqu'on a créé pour juger Foucquet une "chambre de justice", composée de commissaires arbitrairement choisis parmi les magistrats présumés hostiles à l'accusé ... Plus encore que pour le premier placet, il fallait là , nécessairement, les lumières et la main d'un juriste" , sans doute celles de Jannart. Enfin, un peu plus tard, Mme Foucquet écrivait une troisième lettre au Monarque. Colbert y était "nommément désigné comme

---

(1) Recueil des défenses de Foucquet. S.l. 1665-68, 13 vol. in-12. T.XII, p.91.

(2) Pour la suppression de certaines pièces, v. Rapport du conseiller d'Etat de la Fosse au chancelier Séguier, en date du 23 septembre 1661 : H. Maze. "Le procès du surintendant Foucquet". Revue des cours littéraires de la France et de l'étranger. Paris, Genner Baillière, in-8, avril 1868, pp. 322 et 23 , note 1.

le fauteur de toutes les machinations dirigées contre Fouquet et violemment pris à partie. Dans cette page pleine de feu faut-il voir à nouveau la main de Jannart ? Pourquoi non ? Mais que Colbert l'en ait seulement soupçonné, et l'on aperçoit aussitôt le désir de vengeance qui, dans l'esprit du ministre attaqué, a pu naître à ce moment contre lui (1).

Foucquet, à son tour, avait sollicité l'autorisation d'être secondé , pendant son procès, par deux avocats, - ce qui lui avait été accordé, - ainsi que par Jannart et deux experts financiers, - ceci lui avait été refusé. Cette seconde partie de la demande prouvait clairement que le Surintendant avait grande confiance dans les connaissances juridiques de son substitut et ne put qu'attirer contre ce trop fidèle ami les foudres du tout-puissant Colbert. Jannart , en effet, outre les conseils qu'il dut donner à Mme Foucquet, s'était certainement mis à l'oeuvre dans les coulisses. Il "composa", dit Monmerqué dans ses Opuscules inédits de Jean de la Fontaine, "plusieurs des écrits qui parurent pour la défense de Fouquet" et, en note, le littérateur ajoute : "Les héritiers de M. Jannart ont mis sous les yeux de l' éditeur (manifestement c'est lui-même) les travaux qui ont servi à composer ces factum (sic) ; ils sont pour la plus grande partie de la main de M. Jannart" (2).

L'examen des papiers trouvés à Vaux avait fait naître un nouveau motif de châtier l'oncle de La Fontaine. Dans le fameux "plan de défense" où Foucquet, en 1657, "avait tracé d'une main fébrile, et pour soi-même, une sorte de memento de ce qu' auraient à faire tous ses proches pour essayer de le sauver au cas où la défaveur de Mazarin s'abattrait sur lui ... , parmi la petite phalange d'amis à toute épreuve, passionnément dévoués à sa personne ... , et qui eussent dû recevoir mission de travailler le Parlement pour l'amener à prendre sa cause en mains, figure en bonne place ... Jannart" (3).

Enfin, par deux fois, sur une page de l'acte d'accusation, "on relève le nom de Jannart parmi les créatures du Surintendant qui, pour son compte, et sous des noms interposés, ont acquis certains des biens immobiliers qui ont été trouvés en sa possession ... " Ce rôle de prête-nom ne constituait-il pas "une sorte de complicité morale ayant permis à l'inculpé d'arrondir d'une façon irrégulière son patrimoine"? (4).

---

(1) L. Petit. "Autour du procès de Fouquet. La Fontaine et son oncle Jannart sous la griffe de Colbert". R.H.L.F. Janv.-mars 1947, pp. 199-200. La première lettre serait de mars, la deuxième de juillet et la troisième d'août 1662. Ravaisson n' a publié que les lettres suivantes : 5 mars 1662, Mme Foucquet la mère ; 30 juillet 1662, 2 février,(?) novembre et 15-20 décembre 1663, la Surintendante. J. Lair,dans son Nicolas Foucquet ... (Paris, Plon, 1890, 2 vol. gr.in-8) donne des extraits des lettres du 24 mars (T.II ,pp. 133-135), du 30 Juillet 1662 (p.165) et du 2 février 1663 (p. 230).

(2) Monmerqué. O.c. Paris, Blaise, 1820, in-8, p.7.

(3) R.H.L.F. 1947,p.201. Ce "plan a été publié pour la 1ère fois par P. Clément,introduction du T.II des Lettres, instructions et mémoires de Colbert,Paris, impr.impériale, 1861-67, 4 T . in 6 vol. in-8.
(4) Ibid. p. 202.

Colbert, très décidé à se venger terriblement de Foucquet et de tous ceux qui l'avaient servi et le défendaient, avait bien des prétextes pour ordonner par lettre de cachet au défenseur de Foucquet de s'exiler à Limoges.

La Fontaine a-t-il accompagné son oncle de plein gré ou parce qu'il était, lui aussi, englobé dans l'ordre du roi ? Que pouvait-on lui reprocher ? En premier lieu, d'avoir été l'un des poètes attitrés du grand financier. Mais comment se fait-il que les autres ne furent guère inquiétés ? La Fontaine, il est vrai, avait un rang spécial chez Foucquet, puisque c'est lui qui avait été choisi pour célébrer les merveilles de Vaux et que, dans ses poésies, il se montrait au mieux avec le Surintendant. Colbert n'eût sans doute pas tenu compte de ce léger grief - ainsi Maucroix, chargé de mission par Foucquet, ne fut pas exilé - si La Fontaine avait fait comme ses commensaux, c'est-à-dire, s'il eût voulu se taire dès que son Mécène fut disgrâcié. Or, par deux fois, il éleva la voix pour défendre le malheureux "Oronte : en 1662, avec son "Elégie aux Nymphes de Vaux", imprimée probablement sur une presse janséniste clandestine, et en 1663, par son "Ode au Roi, pour M. Foucquet". Cette dernière pièce, qu'il avait fait parvenir au prisonnier, avait même été suivie d'une lettre, par laquelle il répondait aux critiques que lui avait adressées Foucquet à propos de cette Ode. Colbert faisait surveiller de près la correspondance de son ennemi (1) , il n'ignorait donc pas ces manifestations de sympathie et ces appels à la clémence, qui, si l'on en croit La Fontaine, eurent un grand retentissement :

"Mille voix contre lui (Foucquet) dans l'abord concoururent ;
Malgré tout ce torrent je lui donnai des pleurs :
J'accoutumai chacun à plaindre ses malheurs" (2).

Le "vir marmoreus" aurait-il eu peur d'un poète ? Pourquoi alors, si les vers de La Fontaine lui valaient une lettre de cachet, Le Favory de Mme de Villedieu (alias, Melle des Jardins), appel peu déguisé à la clémence en faveur de Foucquet et où il est fait clairement allusion à sa disgrâce et à l'une de ses causes, la jalousie du monarque amoureux, pourquoi le Favory, que Molière allait jouer une vingtaine de fois en 1665, n'entraîna-t-il pas une peine semblable pour son auteur et au moins quelques blâmes pour ceux qui l'interprétaient ? Il n'en fut rien, on le sait. Bien plus, le roi fit représenter la pièce à Versailles et, peu après, il donnait à la troupe de Molière, le nom de troupe royale (3).

---

(1) C.A. Walckenaër. Nouvelles oeuvres diverses de La Fontaine, Paris, Nepveu, 1820, in-8, p. 164.

(2) O.D. Le Songe de Vaux, 2º Partie, T. VIII, p. 250.

(3) G.E.F. - Molière, p.p. E. Despois et P. Mesnard, Paris, Hachette, 1875-89, 10 vol. in-8. T.X. p. 327 et pp. 486-87. Cf.U.V. Chatelain, Le Surintendant Nicolas Foucquet ... Paris , Perrin, 1905, in-8 pp. 523-27.

Colbert voulut-il cependant unir dans une disgrâce égale l'oncle et le neveu , parce que tous les deux défendaient, suivant leurs moyens propres, le malheureux Surintendant. Ce n'est pas impossible, puisque tous ceux qui témoignèrent publiquement de la sympathie à Foucquet, ressentirent plus ou moins les effets de la colère du ministre. Mais les poésies de La Fontaine méritaient-elles une aussi grave sanction que les écrits de Jannart ? Les arguments du coeur auraient-ils eu pour Colbert la même importance que les arguments d'ordre juridique ? Certainement pas, et ce n'est d'ailleurs que devant l'iniquité flagrante du procès, qu'ils produisirent une impression profonde sur les amis comme sur les ennemis du Surintendant.

Et pourtant, des historiens et critiques sérieux, en se fondant sur certains passages des épîtres de La Fontaine à sa femme, ont pensé que le poète était compris dans la lettre de cachet qui exilait Jannart.

Chéruel, Lair et Faguet ont noté quelques phrases de notre auteur qui feraient croire que, lui aussi, il avait reçu commandement de s'exiler (1). Quand il raconte le départ de Jannart et le sien au milieu des "condoléances" et des larmes de leurs amis, il écrit : "M. le lieutenant criminel en usa généreusement, libéralement, royalement ; il ouvrit sa bourse, et nous dit que nous n'avions qu'à puiser"(2).Par la suite, il emploie encore fréquemment le "nous", même quand il fait mention expresse des ordres royaux : "Là (à Bourg-la-Reine) se doit trouver un valet de pied du roi, qui a ordre de nous accompagner jusqu'à Limoges" (3). Il remet "la description du château (de Richelieu) à une autre fois, afin d'avoir plus souvent occasion de ... demander (à Melle de La Fontaine) de (ses) nouvelles , et pour ménager un amusement qui (lui) doit faire passer (leur) exil avec moins d'ennui" (4).Huit jours après, il légitime l'intérêt qu'il a pris à visiter ce château, en écrivant : " Il faut bien que j'emploie à quelque chose le loisir que le roi nous donne" (5).Enfin, dans la dernière lettre que nous possédions sur ce voyage en Limousin, il explique que Jannart et lui ont négligé Poitiers, parce que "nous jugeâmes qu'il valait mieux obéir ponctuellement aux ordres du roi" (6).

Il a même laissé entendre qu'il avait reçu une lettre de cachet personnelle , quand il a justifié son départ par les mots : "La fantaisie de voyager m'était entrée quelque temps auparavant dans l'esprit, comme si j'eusse eu des pressentiments de l'ordre du roi" (7).

---

(1) Récemment M. Adam écrivait encore : "certains mots feraient croire qu'il (La Fontaine) n'avait pas eu le choix et que ce "voyage" lui avait été ordonné".Histoire de la littérature française au XVIIº siècle. Paris, Domat, 1954, in-8. T. IV, p. 15. L. Petit penchait aussi pour le "voyage forcé", o.c. p. 206.

(2) Lettre I p. 41.

(3) Ibid. p. 43.

(4) IV. p. 58.

(5) V. p. 60.

(6) VI. p. 69.

(7) I. p. 41.

Faguet a été encore plus loin. Il a suggéré que La Fontaine semble avoir été surveillé par le valet de pied plus que son oncle. Il en tire la preuve d'un passage de la quatrième lettre. Lorsque le carrosse arriva "au Port-de-Pilles" la "compagnie commença de se séparer", raconte La Fontaine. "Pour moi, ajoute-t-il, comme Richelieu n'était qu'à cinq lieues, je n'avais garde de manquer de l'aller voir : les Allemands se détournent bien pour cela de plusieurs journées" (1). Or, fait remarquer le critique, l'exempt, M. de Châteauneuf, accompagne le poète, tandis qu'il laisse Jannart entièrement libre ... En réalité, l'étude des lignes en question montre que le valet de pied a accompagné La Fontaine par simple gentillesse, et non parce qu'il l'estimait plus dangereux : "M. de Châteauneuf, qui connaissait le pays, s'offrit de m'accompagner : je le pris au mot" (2).Gustave Michaut, en pressant davantage ce texte, y trouve, au contraire, l'indication que l'oncle paraît le seul exilé : "Si Jannart n'est pas allé à Richelieu, déclare-t-il, c'est peut-être qu'il n'était pas curieux ; c'est peut-être aussi que le valet de pied du roi peut bien lui permettre de prendre son temps en route, mais n'ose pas l'autoriser à s'écarter du chemin direct et à transformer son exil en partie de plaisir. Mais il n'a aucune inquiétude à le laisser filer jusqu'à Châtellerault, tandis que lui-même , pour son agrément et par complaisance, accompagnera dans son excursion le voyageur libre, La Fontaine" (3).

Il n'est d'ailleurs pas trop difficile de répondre aux arguments précédemment cités. Si La Fontaine parle des "ordres du roi", s'il emploie le "nous" lorsqu'il décrit les péripéties de ce voyage, ce n'est pas nécessairement parce que la lettre de cachet le vise comme son parent. Puisqu'il a décidé d'accompagner celui-ci à Limoges, les "ordres du roi" sont une des causes de son voyage, ce sont eux qui expliquent le "nous" : le neveu subissant avec l'oncle la présence de l'exempt et les circonstances de ce départ en exil.

De plus, certains passages des lettres nous invitent à penser que La Fontaine n'avait vraiment pas été obligé de quitter Paris. Quand il visite le château de Richelieu, il remarque "les Jocondes, les Belle-Agnès, et ces conquérantes illustres sans qui Henri IV aurait été un prince invincible", et il continue : "Je les regardai d'aussi bon coeur que je voudrais voir votre oncle à cent lieues d'ici" (4). S'il avait été compris dans la condamnation, n'était-ce pas le moment d'employer encore le "nous" ?

---

(1) Lettre IV, p. 56.

(2) E. Faguet. Histoire de la poésie française, T. IV. J. de La Fontaine, Paris, Boivin, 1930, in-8, pp. 42-43. L'auteur reprend dans son livre les idées et souvent même les mots de ses conférences parues, en 1897, dans la R.C.C. (Nos 11 à 34) et, en 1913, dans la R.H. (Nº 5 à 12). Ces deux derniers documents ne seront utilisés que comme compléments de l'ouvrage définitif. Cit. Lettre IV, p. 56.

(3) "Travaux récents sur La Fontaine". R.H.L.F. Janv.Juin 1916, p. 95.

(4) Lettre V, p. 63.

Après cette excursion, La Fontaine et M. de Châteauneuf regagnent rapidement Châtellerault. "Nous y trouvâmes, écrit le poète, votre oncle en maison d'ami ... et son ami le pria de ne point partir qu'il n'en fût pressé par le valet de pied qui l'accompagnait..." Pourquoi La Fontaine a-t-il omis le "nous" ? Ne serait-ce point justement parce que lui, il n'est pas exilé ?

Enfin, un dernier argument, en faveur du "voyage libre" de La Fontaine, se trouve dans la durée du séjour à Limoges de l'oncle et du neveu. La Fontaine est probablement rentré à Paris en janvier 1664, car le 14 de ce mois il prend un privilège pour ses Nouvelles en vers tirées de Boccace et de l'Arioste , ou du moins vers la fin de la première moitié de l'année, puisque le 8 juillet il entre au service de la Duchesse Douairière d'Orléans. Jannart, en revanche, resta près d'un an et demi en exil, et même peut-être plus de trois années si l'on admet qu'en décembre 1666 . il servit à Limoges d'arbitre et de médiateur (conjointement avec Mgr Louis Guron de Rechigne-Voisin, évêque de Tulle) dans le règlement d'un grave litige survenu entre l'évêque du lieu et le chapitre cathédral. (1) . On ne sait s'il y demeura longtemps après 1666. Son séjour à Limoges fut suffisant en tout cas pour être considéré comme relégation, tandis que celui de La Fontaine ne mérite guère ce nom. Il est vrai que "l'exil, sous l'ancien régime, était souvent une punition momentanée, qui ne correspondait même pas à une disgrâce réelle : simple avertissement, par un éloignement d'autant moins prolongé qu'on s'y résignait avec une soumission plus visible" (2) . Mais, nulle part il n'est fait mention d'un acte de repentir de La Fontaine.

Pourquoi alors le neveu a-t-il suivi l'oncle ? Il est impossible de trancher la question. Jusqu'à présent, on n'a pas trouvé de document authentique justifiant l'une ou l'autre hypothèse. Pas une seule fois les Défenses de Foucquet ne font mention du poète. On peut croire pourtant que l'ordre d'exil signifié à Jannart dut faire craindre le pire à La Fontaine. Et, comme beaucoup des anciens amis de Foucquet trouvaient plus prudent de disparaître pour un certain temps de la capitale, le poète estima sage de faire de même . De plus, en accompagnant son oncle, il donnait une preuve d'affection à cet homme , qui passe pour avoir été très bon pour lui (3) et à qui il devait d'avoir connu le Surintendant. N'était-il pas heureux aussi d'avoir une occasion de se séparer de sa femme, Marie Héricart, et de partir à l'aventure ? Nous

---

(1) J. Aulagne. Un siècle de vie ecclésiastique en province. La réforme catholique du XVIIe siècle dans le diocèse de Limoges. Paris, H. Champion, 1906, in-8 p. 583, (appendice II) : "On rapporte ... qu'à cette même époque (30 déc. 1666), le conflit fut apaisé pour quelques années, par la médiation de Louis Guron de Rechigne-Voisin, évêque de Tulle, et Jacques Jannart, conseiller du roi et substitut du procureur général, près le parlement de Paris". Cf. Recueil des défenses ... T. XII, p. 91.

(2) A. Bailly. La Fontaine, Paris, A. Fayard , 1937, in-8, p. 140.

(3) G. Saintville se demande si Jannart ne fut pas "tout autre que le bon génie de la tradition". Mélanges d'histoire littéraire ... offerts à J. Bonnerot, Paris, Nizet, 1954, in-4 , p. 155, note 3.

savons, par des témoignages contemporains, qu'il s'éloignait le plus souvent possible de sa femme, et, par ses lettres elles-mêmes, que l'un de ses premiers soucis du départ fut de s'enquérir des "belles" qu'il pourrait rencontrer en cours de route et à Limoges. Enfin, dans cette dernière ville, il allait retrouver Mme Foucquet, qu'il avait si souvent chantée sous les noms d'Iris et de Sylvie. Toutes ces circonstances, sans parler de lettre de cachet, peuvent expliquer, dans une certaine mesure, la décision qu'il aurait prise de quitter le cercle des beaux-esprits de Paris et de Château-Thierry, pour accompagner son oncle Jannart jusqu'à sa résidence forcée, au fond d'une province perdue.

o

o o

CHAPITRE II

LES LETTRES DE LA FONTAINE SONT - ELLES DES LETTRES INTIMES OU DES LETTRES DESTINEES A L'IMPRESSION ?

Forcé, ou non, d'aller en Limousin avec son oncle Jannart, La Fontaine a raconté son voyage dans une série de lettres à sa femme. Mais ici un nouveau problème se pose : ces longues épîtres, faites d'un mélange calculé de prose et de vers, remplies de descriptions, de projets d'aventures sentimentales et d'allusions personnelles ou intimes, doivent-elles être considérées comme de véritables lettres ou comme une oeuvre littéraire , analogue au Voyage de Chapelle et de Bachaumont ? Les deux opinions ont des tenants, et des tenants de valeur tels que Faguet et Michaut, qui s'appuient sur des témoignages sérieux.

Faguet a clairement énoncé sa thèse : "Le premier caractère intéressant de ces lettres ... c'est que ce sont bien réellement "des lettres", des lettres familiales, des lettres domestiques, des lettres amicales d'un mari à sa femme, et que ces lettres ont très peu le caractère d'un livre destiné à l'impression et destiné au public". Il ajoutait toutefois un correctif important : "Il est très probable, continuait-il, que La Fontaine a écrit ces lettres pour donner à sa femme, à qui il l'avait promis, des relations de son voyage," puis "aussi ... avec une arrière-pensée certaine, c'est que sa femme ferait lire ses lettres à la petite société de Château-Thierry, à son Académie où elle était une sorte de présidente ... ; avec une arrière-pensée probable, probable seulement, celle, précisément, de donner ces lettres au public" (1).

Le savant biographe de La Fontaine, Gustave Michaut, qui passe pour le principal défenseur de la thèse contraire, après avoir longuement et point par point réfuté Faguet, terminait son article par ces mots : "Plus je relis la vive discussion de M. Faguet, plus il me semble qu'en réalité et pour le fond des choses, nous arrivons à nous mettre d'accord. Il soutient que ce sont des lettres d'un mari à sa femme. Mais il a accordé premièrement que cette femme est, sinon un bas-bleu , au moins un bel-esprit, "une sorte de présidente" à l'Académie de Château-Thierry : donc puisque ce mari veut plaire à cette femme, il lui enverra une relation de son voyage la plus littéraire possible. Et M. Faguet accorde deuxièmement que ce mari a "l'arrière-pensée certaine" que "sa femme ferait lire ses lettres à la petite société de Château-Thierry" : donc puisque ce mari sait cela, il adaptera sa relation,

---

(1) E. Faguet, R.H. nº 9 , 1er mars 1913, pp.14-15.

non seulement au goût de sa femme, mais au goût de la petite coterie ; il s'adressera à sa femme, mais il s'adressera aussi et en quelque sorte par-dessus elle à ces autres lecteurs ; il supprimera toutes les confidences qu'il peut bien faire à sa femme, mais qu'il ne veut ni peut faire à des tiers. Et M. Faguet accorde troisièmement que ce mari a "l'arrière-pensée probable" de "donner un jour ces lettres au public", que parfois "c'est un peu du Chapelle et Bachaumont" , donc ce mari y écrira dès maintenant sinon toutes les pages, au moins un bon nombre de pages pour le grand public. C'est seulement quand,ces prémisses posées, M. Faguet conclut: " c'est un voyage de La Fontaine ayant le caractère domestique et familial au plus haut degré", que je ne peux plus du tout le suivre" (1).

Michaut,en suggérant que Faguet et lui sont d'accord "en réalité et pour le fond des choses" , paraît bien nous avoir procuré le moyen de résoudre cette question.

La Fontaine, quand il entreprend d'écrire à sa femme, se donne comme but principal de raconter les péripéties de son voyage : "Vous n'avez jamais voulu lire d' autres voyages, lui disait-il dans sa première lettre, que ceux des chevaliers de la Table Ronde ; mais le nôtre mérite bien que vous le lisiez ... Il pourra même arriver, si vous goûtez ce récit, que vous en goûterez après de plus sérieux" (2). Cette entrée en matière nous rappelle qu'en cette année 1663 Chapelain signalait à son correspondant Carrel de Sainte-Garde : "Nostre nation a changé de goust pour les lectures et au lieu des romans qui sont tombés avec la Calprenède, les voyages sont venus en crédit et tiennent le haut bout dans la cour et dans la ville" (3). Aussi les relations de voyages allaient-elles se multiplier dans la seconde moitié du siècle (4) et La Fontaine, quand il se décidait à raconter, sous forme de lettres à sa femme, ce qui lui arriverait sur le chemin de l'exil, ne faisait que se conformer , d'une façon personnelle il est vrai, à la mode du temps.

Précisément, après cette introduction, notre auteur continue à la manière d' un récit de voyage : "Nous partîmes donc de Paris le 23 du courant " ... (5) , et les deux paragraphes suivants rapportent des indications du même ordre : "La fantaisie de voyager m'était entrée quelque temps auparavant dans l'esprit ... Il y avait plus de quinze jours que je ne parlais d'autre chose que d'aller tantôt à Saint-Cloud , tantôt à Charonne, et j'étais honteux d'avoir tant vécu sans rien voir". "Quoi qu'il en soit, j'ai tout à fait bonne opinion de notre voyage ... En vérité, c'est un plaisir que de voyager ; on rencontre toujours quelque chose de remarquable"(6). Enfin,

(1) R.H.L.F. 1916, p.102.
(2) Lettre I, p. 41.
(3) J. Chapelain , Lettres ... p.p. Ph. Tamizey de Larroque. Paris, impr. nationale, 1880-83, 2 vol. in-4. T.II, pp.340-41. Même idée dans la Relation divertissante d'un voyage fait en Provence ... (par un "petit père de la maison proche la place des Victoires"). Paris, Ch. de Sercy, 1667, in-8, p.3.
(4) Cf. G. Atkinson. Les relations de voyage au XVIIº siècle ... Paris, Champion 1927, in-16, p. 5.
(5) Lettre I, p. 41.
(6) Ibid.

cette première lettre se termine par ces mots bien clairs : "Je vous écrirai ce qui nous arrivera en chemin, et ce qui me semblera digne d'être observé" (1). Chapelle et Bachaumont eux aussi n'avaient-ils pas dit au commencement de leur écrit, qui n'a jamais passé pour autre chose qu'un récit de voyage : "nous ne laissons pas ... de vous envoïer (aux frères Broussin) le récit de tout ce qui s'est passé dans notre Voïage, si particulier, que vous en serés assurément satisfaits" (2).

Dans ces conjonctures, peu importe le titre qui a été donné parfois à ce petit ouvrage de La Fontaine. Qu'on l'intitule tout simplement "Lettres à sa femme" , ou "Lettres à sa femme sur son voyage de Paris en Limousin", il n'en reste pas moins , dans la pensée de celui qui l'a rédigé, la relation de son voyage et non une série de lettres intimes. D'ailleurs, il faudrait savoir quelle dénomination aurait choisie La Fontaine, s'il s'était décidé à publier lui-même son oeuvre.

Or, il ne l'a jamais éditée, bien que, plus d'une fois, il ait donné l' impression qu'il"vidait ses tiroirs", pour grossir telle ou telle de ses publications . Doit-on en conclure que c'est précisément parce qu'il la considérait comme trop personnelle, trop familiale et donc sans intérêt pour le public ? Faguet le pensait, tout en admettant que La Fontaine avait pu ne pas vouloir imprimer son travail,parce qu'il ne formait pas vraiment un tout. "Ce "Voyage en Limousin" qui s'arrête avant qu'il soit dit un mot du Limousin", aurait paru à celui qui l'avait rédigé "n'être qu'une ébauche , interrompue probablement" par un retour précipité à Paris . Mais, quelle que soit la force que l'on veuille bien attribuer à cet argument , il laisse subsister une grande partie de l'objection : La Fontaine n'a pas édité ses lettres, pour la seule raison que ce sont avant tout des lettres et qu'une publication aurait exigé la suppression de "certaines pages trop intimes" (3).

Faguet et tous ceux qui partagent l'opinion de l'éminent critique n'ont pas de peine à montrer que ces "pages trop intimes" sont nombreuses dans les six lettres . La critique des goûts de sa femme, placée au début de cette correspondance : " Vous ne jouez, ni ne travaillez, ni ne vous souciez du ménage ; et, hors le temps que vos bonnes amies vous donnent par charité, il n'y a que les romans qui vous divertissent ... Ce n'est pas une bonne qualité pour une femme d'être savante ; et c'en est une très mauvaise d'affecter de paraître telle ..." (4), cette "semonce" serait-elle de mise dans une oeuvre destinée à l'impression ? D'autant que La Fontaine ne la fait pas une seule fois, en passant : il y revient à plusieurs reprises et sans la moindre précaution pour dérouter ses lecteurs. Ainsi, dans sa deuxième lettre, il annonce qu'il a évité de "particulariser en dedans" la ville d'Orléans , car cela ennuierait Mademoiselle de La Fontaine : "c'en est déjà trop" pour elle ,

---

(1) Ibid. p. 43.
(2) Oeuvres de Chapelle et de Bachaumont (p. p. Saint-Marc). La Haie et Paris,Quillau, 1755, in-8. Voïage , p. 5.

(3) Faguet , art. c. p. 15.

(4) Lettre I, p. 41.

écrit-il, que ce qu'il vient d'en dire (1). Même allusion pour Amboise : " Nous arrivâmes à Amboise d'assez bonne heure, mais par un fort mauvais temps : je ne laissai pas d'employer le reste du jour à voir le château. De vous en faire le plan, c'est à quoi je ne m'amuserai point, et pour cause" (2). Il ne raconte de l'histoire de Richelieu que "quelques singularités", dit-il plus tard, "ce ne sont peut-être pas les plus remarquables ; mais que vous importe ? De l'humeur dont je vous connais , une galanterie sur ces matières vous plaira plus que tant d'observations savantes et curieuses" (3). Enfin, dans sa sixième lettre il revient sur ses premiers griefs :Marie Héricart aime trop les romans : " Je ne vous ... saurais apprendre autre chose (d'une de leurs parentes de Châtellerault), sinon qu'elle aime fort les romans ; c'est à vous, qui les aimez fort aussi, de juger quelle conséquence on en peut tirer" (4). A propos de cette répétition Faguet déclare : "La Fontaine a déjà fait ce reproche à sa femme dans sa première lettre. Dans des lettres écrites en vue du public cette répétition serait une faute : elle serait contre l'art. Dans de véritables lettres, cette répétition de la taquinerie n'a rien que de très naturel (5).

Faguet et ses partisans ne manquent pas non plus de signaler dans l'ouvrage de La Fontaine plusieurs phrases dont la signification ou les allusions ne paraissent convenir qu'à Mademoiselle de La Fontaine.

La première lettre se termine par une "recommandation" adressée à la mère de son fils : "faites bien mes recommandations à notre marmot, et dites lui que peut- être j'amènerai de ce pays-là (le Limousin) quelque beau petit chaperon (une servante) pour le faire jouer et pour lui tenir compagnie" (6) . C'est une des rares fois où La Fontaine parle de son fils : cette mention n'est-elle pas plus à sa place dans une lettre personnelle que dans une oeuvre destinée au public ?

Nos critiques ont encore beau jeu quand ils signalent un rapprochement fait par La Fontaine dans la lettre cinquième : "De dedans la cour (du château de Richelieu), et sur le fronton de la même entrée, on voit trois petits Hercules, autant poupins et autant mignons que le peuvent être de petits Hercules ; chacun d'eux garni de sa peau de lion et de sa massue . (Cela ne vous fait-il point souvenir de ce saint-Michel garni de son diable ?)" (7) . Il est évident que cette comparaison ne devait être pleinement saisie que par Marie Héricart et ceux qui avaient vu le saint-Michel en question, et non par n'importe quel lecteur. Ce sont ces mêmes personnes, spécialement

(1) Lettre II, p. 48.
(2) IV, p. 54.
(3) V, p. 59.
(4) VI, pp.70-71
(5) Art. c. p.16.
(6) Lettre I, p. 43.
(7) V, p. 60.

Melle de La Fontaine , qui comprenaient aussi l'allusion de la dernière lettre : les Limousins "ont de l'esprit ... et les femmes de la blancheur ; mais leurs coutumes , façon de vivre, occupations, compliments surtout, ne me plaisent point. C'est dommage que +++ n'y ait été mariée"(1). Nous ne savons qui était cette femme que La Fontaine aurait voulu voir se marier à Limoges. Seuls, Melle de la Fontaine et ses amis devaient être au courant de l'affaire.

Bien plus, c'est uniquement la femme de Jean qui pourra s'intéresser à la rencontre que son mari a faite à Châtellerault. "Je trouvai à Châtellerault un Pidoux dont notre hôte avait épousé la belle-soeur. Tous les Pidoux ont du nez et abondamment ..." (2) . Et, durant toute une page, La Fontaine décrit son parent et sa vie conjugale .

Enfin, comment expliquer la désinvolture de La Fontaine racontant ses désirs de conquêtes féminines, sinon en affirmant que sa correspondance était essentiellement d'ordre privé ? Il s'était d'ailleurs aperçu qu'il allait un peu loin, et,dans sa cinquième lettre, après avoir composé des vers sur les "deux captifs" de Michel-Ange, il ajoutait : "Pardonnez-moi cette petite digression ; il m'est impossible de tomber sur ce mot d'esclave sans m'arrêter : que voulez-vous ? chacun aime à parler de son métier, ceci soit dit toutefois sans vous faire tort " (3). La Fontaine, sans doute, n'aurait pas été si libre dans ses propos, s'il avait eu l'idée d'en faire part au public. Aussi Faguet croyait-il pouvoir conclure : "Avant tout, et c'en est un des charmes, le Voyage en Limousin est un recueil de lettres authentiques, véritablement adressées à sa femme par La Fontaine, et non adressées à elle par fiction . Ce n'est pas un "voyage de Chapelle et de Bachaumont", c'est un voyage de La Fontaine ayant le caractère domestique et familial au plus haut point". (4).

Ces derniers mots du critique indiquent avec précision le point essentiel de notre débat : les lettres de La Fontaine sur son voyage en Limousin ne pourront pas être considérées comme une oeuvre littéraire, si vraiment elles contiennent tant de pages "domestiques et familiales", et, pour faire admettre la thèse opposée, il nous faudra prouver que ces passages ne sont pas si "intimes" qu'on l'a prétendu.

Au XVIIe siècle, l'usage d'écrire des lettres personnelles, des lettres qui ne fussent pas "ostensibles", comme il l'était dit couramment, n'était pas encore généralisé. La plupart du temps, elles circulaient entre amis, surtout quand leurs auteurs étaient des littérateurs. Ainsi, le jeune Racine, recevant dans son exil d'Uzès une lettre de La Fontaine, s'empresse de la communiquer à M. Vitart : "J'envoie sa

---

(1) Lettre VI, p. 73.
(2) Ibid. p. 69.
(3) V, p. 61.
(4) Art. c. p.19.

lettre (celle de La Fontaine) décachetée à M. Vitart, dit-il à Le Vasseur. S'il en fait retirer copie, ayez soin, je vous prie, que la lettre ne soit point souillonnée, et qu'on ne la retienne pas longtemps" (1). Et, quand il écrit lui-même à La Fontaine, il est bien persuadé que son correspondant communiquera sa prose et ses vers aux amis de Château-Thierry : "Je vous prie de me renvoyer cette bagatelle des "Bains de Vénus" ; ayez la bonté de me mander ce qu'il vous en semble ... Je fais la même prière à votre Académie de Château-Thierry, surtout à Melle de La Fontaine" (2). On connait la lettre de Madame de Coulanges à Madame de Sévigné : "Je ne veux pas oublier ce qui m'est arrivé ce matin, raconte-t-elle. On m'a dit : "Madame, voilà un laquais de Mme de Thianges ... qui vous prie de lui envoyer la lettre du Cheval de Mme de Sévigné, et celle de la prairie. J'ai dit au laquais que je les porterois à sa maîtresse, et je m'en suis défaite. Vos lettres font tout le bruit qu'elles méritent, comme vous voyez. Il est certain qu'elles sont délicieuses, et vous êtes comme vos lettres" (3). La Marquise, de son côté, loue sa fille des "pensées" et des "tirades incomparables" que celle-ci place dans les épîtres qu'elle adresse à sa mère. Puis elle déclare qu'elle en lit certains endroits choisis aux gens qui le méritent : "Quelquefois j'en donne aussi une petite part à Mme de Villars, mais elle s'attache aux tendresses, et les larmes lui viennent aux yeux" (4).

D'ailleurs, même si l'habitude de rédiger des lettres personnelles eût déjà existé, La Fontaine l'aurait-il adoptée ? Les relations entre les deux époux, séparés de biens depuis 1658-1659, demeuraient fort lâches et il ne paraît pas que ni l'un ni l'autre aient eu alors , ni jamais, l'intention de les renouer. Marie Héricart allait jouer seulement le rôle d'intermédiaire entre son mari et des lecteurs éventuels. Une phrase de la lettre V laisse nettement entendre que La Fontaine s'adresse à d'autres qu'à la destinataire apparente ou officielle : " ceux qui chercheront, écrivait-il ... (des) observations savantes dans les lettres que je vous écris se tromperont fort" (5). "Il n'a pas écrit "chercheraient", remarque Michaut ; il a bien écrit "chercheront". Il sait donc que la lettre circulera : elle n'a donc rien de confidentiel" (6).

Quels devaient être ces lecteurs ? Avant tout les amis de la petite Académie

---

(1) G.E.F. - Racine, p.p. Mesnard. Paris, Hachette, 1865-73, 9 vol. in-8. T.VI pp. 496-97.
(2) Ibid. pp. 505-506.
(3) G.E.F. - Sévigné, p.p. Monmerqué, n. éd. Paris, Hachette, 1862-66, 14 vol. in-8 T. III, pp. 198-99 (10 avril 1673).
(4) Ibid. T. I. pp. 540 et 544 (23 et 30 mars 1672). Cf. T. IV, p. 506 (1er Juillet 1676) ; T.V. p. 246 (3 juil.1677) ; T.VI. p. 178 (5 Janv. 1680) etc. De même , les lettres du chevalier de Méré étaient lues en compagnie. Ed. 1689, 2 vol. in 12, T.I, p.155, II, pp. 433-34. En 1689, La Fontaine demandera au Prince de Conti d'empêcher que la lettre qu'il lui adresse "ne passe entre d'autres mains". O.D. T. IX, p. 431.
(5) Lettre V, p. 59.
(6) Art. c. p. 100.

de Château Thierry, dont Melle de La Fontaine était un membre actif, si ce n'est la présidente. C'est même l'existence de cette "coterie" qui permet de trouver l' explication la plus satisfaisante des passages des lettres que Faguet déclarait " intimes et familiaux". Ainsi, quand La Fontaine annonce qu'il se gardera bien de décrire en détail la ville d'Orléans, de faire le plan du Château d' Amboise ou de collectionner les "observations savantes" et curieuses sur Richelieu, parce que sa femme préfère une "galanterie" à de minutieuses descriptions (1), il n'entreprend pas de révéler ni de critiquer des goûts que les "académiciens" ont certainement remarqués et peut-être partagés. S'il écrit que les trois "petits Hercules" du château de Richelieu devraient rappeler à Melle de La Fontaine un "saint-Michel garni de son diable" (2) pourquoi cette comparaison, claire pour Melle, ne le serait-elle pas aussi pour ceux qui ont vu cette statue dans quelque salon ou quelque église de la ville ? De même, les dernières lignes de la lettre VI : "les hommes ont de l'esprit en ce pays-là (le Limousin), et les femmes de la blancheur ; mais leurs coutumes, façon de vivre, occupations, compliments surtout, ne me plaisent point. C'est dommage que +++ n'y ait été mariée ... " (3) , ces lignes, obscures pour nous actuellement, ne l'étaient pas pour ceux qui faisaient partie du groupe de Marie Héricart. Depuis longtemps, sans doute, ils avaient "noté et raillé les ridicules de leurs concitoyens et concitoyennes. Qu'y a-t-il de si confidentiel dans cette allusion, aussi claire pour eux que pour la destinataire" ? (4).

Il est pourtant deux passages où La Fontaine paraît s'adresser uniquement à sa femme. Dans l'un, il raille le "nez abondant" des Pidoux, ses ancêtres maternels,et parle avec humour des membres éloignés de sa famille (5). Ces plaisanteries sont-elles réellement d'ordre privé ? Les amis de Jean n'avaient pas été sans remarquer la longueur de son nez. Quant à l'histoire des Pidoux de Chatelleraült, " je ne vois pas pourquoi,dit avec raison Michaut, Mme de La Fontaine s'intéresserait tellement en parente à des cousins éloignés qu'elle n'a jamais vus et ne verra jamais. Et je ne vois pas pourquoi les camarades du mari et les amies de la femme ne s'intéresseraient pas, comme nous à la vive silhouette de ce vieillard de quatre-vingts ans, à la vive peinture de cette jeune femme qui "cajole" l'octogénaire comme s'il était son galant, à la séduisante description de ces "heureuses vieillesses, à qui les plaisirs , l'amour et les grâces tiennent compagnie jusqu'au bout" (6).

Le second texte, qui passe pour essentiellement personnel, se trouve à la fin de la première lettre. La Fontaine y fait mention de son fils, Charles , qui allait avoir 10 ans : "cependant faites bien mes recommandations à notre marmot, et dites lui que peut-être j'amènerai de ce pays-là (Limoges) quelque beau chaperon pour le faire jouer et lui tenir compagnie" (7).

---

(1) Cf. supra p. 13.
(2) Lettre V, p.60. Cf. supra p.13.
(3) VI, p.73, Cf. supra p.14.
(4) Michaut, art. c. p.102.
(5) Lettre VI, p.69. Cf. sup. p.14.
(6) Michaut, art. c. p.101, Citat. Lettre VI, p.70.
(7) Lettre I. p. 43. Cf. sup. p.13.

Avec Michaut, on peut noter d'abord qu'il est assez curieux qu'un mari, qui entreprend de "jouer le rôle" de bon mari, n'ait "pas su trouver dans une correspondance vraiment familiale des occasions plus nombreuses de parler de son petit garçon" (1). En outre, la seule fois qu'il s'en souvient, c'est pour faire une allusion malicieuse au "beau petit chaperon", comme s'il voulait que ses lecteurs se demandent si cette jolie suivante ne tiendra pas aussi compagnie au papa. Le ton général de ces lignes est bien celui "d'un mari aimable, un peu taquin aussi, écrivant à sa femme pour la faire sourire, pour la faire gronder un peu et qu'elle lise la chose à ses amis en riant et en disant : "Quel impertinent ! Mais il a de l'esprit !" Faguet et Michaut avaient l'un et l'autre fait cette même constatation, mais ils en déduisaient des conclusions différentes. Pour le premier, c'était la preuve que les lettres étaient de vraies lettres, des lettres confidentielles. Le second , qui nous paraît avoir touché juste , en concluait, au contraire, que ces lettres étaient "faites pour être lues ou communiquées à des tiers" (2).

Il reste maintenant à expliquer les pages de personnalités à l'adresse de Marie Héricart, ce que le critique moderne appelle la "gronderie si rude, si brutale même" du commencement des lettres : "Vous n'avez jamais voulu lire d'autres voyages ...". (3). Pour Michaut, qui semble ici s'accorder avec Faguet, "il est inadmissible que La Fontaine prenne un public, même restreint, à témoin des scènes qu'il croit devoir faire à sa femme ; inadmissible qu'il la charge elle-même de révéler la semonce qu'elle a reçue à cette petite coterie railleuse (l'Académie de Château-Thierry); inadmissible enfin que, se donnant par ailleurs l'attitude et "jouant le rôle" de mari aimable, gracieux, cajoleur, ce soit dès le début de l'absence et dès le début de la relation, qu'il renonce à cette attitude et oublie ce rôle" (4). Aussi croit-il que ce paragraphe ne fait pas partie de la "chronique du voyage". "Cela me paraît établi, dit-il, d'abord par ce fait, - non douteux, proclamé par La Fontaine, et d'ailleurs reconnu par tous - que la relation devait être communiquée à des tiers. Et cela me paraît établi ensuite par ce fait que, dans les lettres, La Fontaine, quand il reprend les idées de l'introduction, les reprend sur un ton absolument autre"(5). Michaut cite comme exemple l'amour des romans chez Melle de La Fontaine, et réfute par là-même l'objection formulée par Faguet : de telles répétitions sont une faute dans des lettres écrites pour le public. "Cette répétition, répond Michaut (à supposer qu'il y ait vraiment répétition, c'est-à-dire que la semonce du début ait été taquinerie publique) serait toute naturelle dans des lettres écrites en vue du public, mais présentées comme destinées à la femme de l'auteur : la faute d'art serait ici voulue, la négligence étant une des lois du genre pseudo-épistolaire et , pour ainsi dire, une des règles du jeu. De plus, M. Faguet parle de "la répétition

(1) Art. c. p.101.
(2) Art. c. p.101.
(3) Lettre I, p. 41.
(4) Art. c. p. 98.
(5) Ibid. p. 99.

de la taquinerie" ; taquinerie dans le second texte sans doute, mais dans le premier? ... Ainsi, de ce rapprochement, je tirerais une conclusion tout opposée à celle qu'en tire M. Faguet : Voilà bien la preuve que la relation était faite pour être montrée à des tiers, puisqu'on y retrouve, transformé en indulgentes railleries, ce qui était reproches maussades dans la missive destinée à la seule destinataire" (1).

Si la seconde partie de l'argumentation du biographe moderne est fort convaincante, la première n'a pas réussi à nous faire admettre que la page dite de gronderies aurait plus tard été séparée du reste de l'oeuvre. La Fontaine cherche un moyen pour inviter sa femme à lire et à faire lire son récit, ou mieux, pour se justifier de lui adresser ses lettres. Rien de plus simple que de lui redire ce que tous ses amis de Ch^teau-Thierry savent parfaitement : "Vous ne jouez, ni ne travaillez, ni ne vous souciez du ménage ..." , vous ne savez donc que faire de votre temps. Il y a bien la lecture, et vous aimez vous y adonner seule ou parmi vos amis de l'Académie, mais les romans sont "un fonds bientôt épuisé" et il ne vous convient pas de paraître savante , lisez et faites lire mes lettres et vous vous désennuyerez. Y a-t-il là reproches , gronderie brutale ? Il ne nous semble pas, ou bien alors il faudrait reconnaître que La Fontaine reproche aussi à sa femme de ne pas jouer (2). Cette prétendue "scène de ménage" est plutôt une introduction, une entrée en matière, plaisante et ironique , comme il convient pour un récit de voyage à la mode d'alors et dans lequel l' auteur doit faire de l'esprit et ironiser. Michaut admet qu'il n'y a que "taquinerie, indulgente raillerie", quand La Fontaine fait une nouvelle allusion à la passion de sa femme pour les romans. Il se montre, en effet, moins sévère dans cette sixième lettre, mais l'idée est la même que précédemment. La seule différence est qu'ici la "pointe " n'a pour objet que de suggérer ce que peuvent être les sentiments de cette cousine qui aime les romans comme Marie Héricart. Dans l'un et l'autre cas, cette prétendue critique a seulement un but utilitaire et n'est qu'un procédé de style, analogue à ceux qu'utilisaient les rédacteurs de "voyage" au XVIIº siècle. Si le Voïage de Chapelle et de Bachaumont, connu vers 1656, obtint très vite un réel succès, c'est principalement parce que ses auteurs en "parisiens sceptiques et railleurs" n'avaient vu dans leur ouvrage que "l'occasion de se moquer des gens". Ils y relataient "non point des impressions véritables de touristes, mais plutôt des observations d'humanistes" . (3).

Si nous reconnaissons que "l'arrière-pensée de donner ses lettres au public" n'était pas , chez La Fontaine, seulement une "arrière-pensée probable", comme le croyait

---

(1) Ibid. pp. 99-100.

(2) Le mot "jouer" est d'ailleurs bien vague : La Fontaine a-t-il voulu dire que sa femme ne savait pas jouer d'un instrument de musique ou prendre part aux jeux à la mode ?

(3) Faguet R.C.C. 1897 (nº 33) pp. 721-22. Sainte-Beuve avait déjà noté que le succès de ce Voïage venait surtout de la "charmante satire littéraire" qu'il contenait . Causeries du lundi. Paris, Garnier, 1857-72, 15 vol. in-12. T. XI (3º éd.).p.45 .

Faguet, mais pour ainsi dire une décision arrêtée, une difficulté semble encore subsister : celle qui provient des passages obscurs actuellement, tels celui de "St-Michel" ou de la femme +++ que La Fontaine aurait voulu voir mariée à Limoges. On peut répondre à cette objection, en disant que La Fontaine n'eût édité ses lettres qu' après leur avoir fait subir quelques retouches. Il aurait, par exemple, précisé le nom de l'auteur des "quatre éléments", puisqu'il avait effacé celui de Poussin sans le remplacer par un autre (1) ; il aurait peut-être aussi indiqué le moyen qu'il avait imaginé pour voir la Landru (2) et surtout fait la description de Limoges (3). N' avait-il pas déjà la coutume , manifestée clairement par la suite, de lire ses oeuvres à des petits groupes d'amis , pour faire son profit de leurs remarques ? N'est-ce pas dans cette intention qu'il avait envoyé ses lettres à sa femme et par son intermédiaire à l'Académie de Château-Thierry ainsi qu'aux anciens fidèles de la cour de Vaux ? La Fontaine, poussé par son propre génie ou par les conseils de ses premiers lecteurs, aurait vraisemblablement supprimé certains passages trop intimes ou familiaux et,sans aucun doute, ceux qui n'auraient pas été compris de tous. Il eût gardé à sa relation le ton badin et enjoué qui fait de ce voyage pour l'exil une sorte de voyage d'agrément et sa chronique plaisante, fantaisiste, ingénieusement descriptive et divertissante lui eût acquis dans la République des lettres le renom qu'elle lui a obtenu à sa parution.

o

o o

(1) Lettre V, p. 64 et Notes p.141.
(2) VI, p. 71
(3) Ibid. p. 73.

CHAPITRE III

LES EDITIONS DU VOYAGE DE LA FONTAINE

Les lettres de La Fontaine à sa femme sur son voyage de Paris en Limousin ne furent pas publiées du vivant de leur auteur, peut-être, avons-nous dit avec Faguet (1), parce qu'elles formaient un récit incomplet : ce voyage en Limousin devait normalement comporter la description de Limoges. La Fontaine lui-même l'avait laissée entendre, lorsqu'il écrivait à la fin de sa sixième lettre : "il ne me reste à vous apprendre que ce qui concerne le lieu de notre retraite : cela mérite une lettre entière" (2). Cette septième lettre fut-elle rédigée ? Dans ce cas, elle aurait été perdue, puisqu'on ne l'a jamais trouvée. Il est vrai que La Fontaine a pu rentrer à Paris plus tôt qu'il n'avait songé d'abord, et qu'il n'aura jamais écrit cette lettre, ni, en conséquence, jamais décidé de faire éditer ce "Voyage".

Ces lettres, suivant l'usage ordinaire au XVIIº siècle, avaient été précieusement conservées dans la famille de La Fontaine. Mais fallait-il les publier, surtout si c'étaient des lettres intimes ? Pour nous, les pages des grands écrivains, qui ne sont pas des textes informes ou des notes bâclées en langage indéchiffrable, ne doivent pas être dédaignées. Les héritiers de La Fontaine et de Marie Héricart pensèrent de même, et, en 1729, (vingt ans après la mort de Melle de La Fontaine), les quatre premières lettres furent imprimées par François Didot, au tome II des <u>Oeuvres diverses de M. de la Fontaine de l'Académie françoise</u>, Paris, 3 vol. in-8, pages 26 à 56. Le privilège, en date du 4 mars 1728, avait été étendu par Didot à quelques autres libraires : Nyon, Barbou, Huart, Vve Pissot et Robustel(3). Ensemble, ils rédigèrent un "Avis des libraires", par lequel ils déclaraient publier tout ce qu'ils avaient pu réunir des oeuvres du poète "tant vers que prose, à l'exception de ses Fables et de ses Contes". En plus des pièces déjà connues mais disséminées dans divers recueils, ils ont eu, écrivaient-ils, "le bonheur d'en acquérir quantité d'autres, qui se gardoient dans la famille de l'illustre Auteur. La Veuve de son fils (leur) a livré ses propres originaux" (4). L'approbation, signée de Danchet, et datée du 28 février 1728, contient cette remarque : " Je crois que le Public doit sçavoir gré à ceux qui ont pris soin de rassembler ces restes précieux d'un Poëte qui a fait tant d'honneur à son siecle, et qui mérite de passer à la dernière postérité" (5). Pour Voltaire et Walckenaër, l'éditeur n'était

---

(1) Cf. supra p.12.
(2) Lettre VI, p. 73.
(3) Cf. Bibliographie, p. 188.
(4) Oeuvres diverses... T.I. Avis des libraires, p.3.
(5) Ibid. T.II. Approbation n.p. (au début).

que l'abbé d'Olivet. Il semble pourtant que l'académicien fût seulement consulté sur l'arrangement des différentes pièces de l'ouvrage et même que ses conseils ne furent guère écoutés. Le véritable éditeur serait, croit-on à la suite de d'Olivet, Antoine Lancelot qui, en 1726, avait déjà fait paraître une édition des Oeuvres de La Fontaine en 3 vol. gr. in-4.(1) Les quatre lettres de La Fontaine furent ensuite réimprimées par A. David, en 1744, au tome II des Oeuvres diverses, pp. 25-58, et par E. David, Huart, la Vve Pissot et Chaubert. Cette réduction de l'édition Didot fut reprise, en 1758, par Despilly (T. II, pp. 25-57), Nyon, Leclerc, Prault, Savoye, Damonneville, et à Copenhague et Londres.

A partir de 1788, on les publie dans plusieurs recueils de Voyages et presque toujours parmi les oeuvres diverses du poète (2).

Les deux dernières lettres (12 et 19 septembre 1663) ne furent éditées pour la première fois qu'en 1820, par M. de Monmerqué, à la suite des Mémoires de M. de Coulanges (Paris, J.J. Blaise, 1820, in-12 et in-8, avec fac-simile, pp. 508-608) et, la même année, elles reparurent dans un tirage à part, avec l'épître au duc de Bouillon et trois lettres à Jannart, sous le titre de : Opuscules inédits de Jean de La Fontaine, chez le même libraire (in-8 pp.15-48).

Monmerqué avait eu entre les mains les papiers de la famille Héricart de Thury,, qui les tenait de Louis Héricart, beau-frère de la Fontaine ; aussi avait-il joint à son texte un fac-simile, dont nous allons voir bientôt l'utilité.

Depuis lors, les éditeurs de La Fontaine ont publié à maintes reprises les six lettres ensemble. Le premier qui le fit fut C.A. Walckenaër, en donnant à Paris, chez A. Nepveu, en 1820, in-8, les Nouvelles oeuvres diverses de Jean de La Fontaine et poésies de François de Maucroix, accompagnées d'une vie de François de Maucroix, de notes et d'éclaircissements. A sa suite, à part quelques rares éditions, les Voyages des grands écrivains continrent le récit de La Fontaine au complet. De même, depuis la publication des Oeuvres complètes de J. de la Fontaine, par Walckenaër (Paris, A. Nepveu, de l'impr. de Didot aîné, 1820-21, 18 vol. gr. in-8) tous les éditeurs des Oeuvres intégrales ont donné à leur tour la correspondance entière du poète sur son voyage à Limoges (3).

---

(1) Histoire de l'Académie française par Pellisson et d'Olivet, p.p. Ch. Livet. Paris Didier, 2 vol. 1858, in-8. Extraits de lettres inédites de d'Olivet au président Bouhier : 5 mai et 29 juin 1728, T. II, pp. 418-19.
(2) Cf. Bibliographie, p. 188.
(3) Cf. Bibliographie, p. 190. sqq. En 1826, Igonette (Oeuvres complètes de La Fontaine ... Paris, gr. in-8), en 1830, Lecointe (Oeuvres diverses ... 2 vol. in-12), et, en 1892, Gautier (Bibliothèque populaire, nº 290, in-16) ne publient que les 4 lettres et encore le dernier éditeur avec des coupes et des erreurs regrettables.

Ces dernières années, plusieurs maisons d'éditions ont publié ce Voyage ou des commentaires littéraires et historiques à son propos.

En 1906, Edmond Pilon imprimait ses Portraits français des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, à Paris, chez Sansot (in-12). Au tome II, il raconte le voyage de La Fontaine, à sa façon, y introduisant la série de légendes qui encombrent les biographies du fabuliste. L'année 1920 vit paraître les Lettres de Jean de la Fontaine à sa femme sur un voyage de Paris en Limousin ... , chez Helleu et Sergent, de la collection Adolphe Bordes, in-8. Ce volume avait été illustré par J.L. Perrichon de "paysages et portraits gravés sur bois". Les quatre premières lettres ont été reproduites sans notes, d'après l'édition officielle des Grands Ecrivains de France, mais l'éditeur a cru bon de les transcrire avec une orthographe et une ponctuation calquées sur celles des deux dernières lettres, telles qu'elles se trouvent dans le Recueil Conrart, à la Bibliothèque de l'Arsenal (1). Une reconstitution de l'orthographe et de la ponctuation pour les quatre premières lettres paraît cependant sujette à caution, puisqu'elles étaient loin d'être nettement fixées, et que, d'un jour à l'autre, certains détails pouvaient varier chez un même auteur.

L'édition de "La Renaissance", parue en 1927, sous le titre : Voyageurs de jadis et de naguère. Jean de La Fontaine ; Le Voyage en Limousin avec une notice, des notes, un autographe , et des images du temps (in-8) reproduit aussi le texte modernisé des Grands Ecrivains et n'est qu'une édition de vulgarisation avec une courte notice et des notes très brèves. Henri d'Alméras dans son ouvrage : A pied, à cheval, en carrosse. Voyages et moyens de transport du bon vieux temps (Paris, Albin Michel, 1929, in-8) a consacré le chapitre VIII de son livre au voyage de La Fontaine et eu le mérite de tracer clairement l'itinéraire du parcours suivi . Mais son ouvrage ne veut être qu'un commentaire des lettres de La Fontaine. Si le volume de Louis Perceau, Voyage en Limousin ... et Correspondance (Paris, G. Briffaut, 1933, in-8) donne bien le texte authentique de La Fontaine, les gravures sur bois par P. Gandon et la rareté des notes en font un livre de bibliophiles. En 1944, la librairie Plon a publié, à tirage réduit (960 exemplaires) , dans son édition d'Histoire et d'art les Lettres de La Fontaine à sa femme sur un voyage de Paris en Limousin (in-8). Quelques belles reproductions de gravures anciennes, une imitation de l'orthographe du XVIIe siècle, voilà ce qui constitue la nouveauté de cette édition, sans en faire non plus une édition critique. Il en est de même, à plus forte raison, pour les Lettres de La Fontaine à sa femme sur un voyage de Paris en Limousin. (Paris, Kundig, 1945, in-16), présentées sans notes ni commentaire.

Dans ces conjonctures, nous avons pensé qu'une édition critique des Lettres de La Fontaine sur son voyage en Limousin ne serait peut-être pas inutile. Pour la composer , il nous fallait remonter aux originaux ou aux meilleures copies des originaux. Les originaux existent pour les lettres V et VI, si nous en croyons Walckenaër. Il écrivait en effet : "On a publié un fac simile de cette écriture de La

(1) Cf. infra, p. 23.

Fontaine à la suite des Mémoires de Coulanges ... pour aider à reconnaître les manuscrits de notre poëte dans les premiers temps de sa carrière littéraire, il peut nous servir aussi à suppléer à une omission de l'estimable éditeur (Monmerqué). En imprimant ces deux dernières lettres et l'épître au duc de Bouillon, il a cru devoir les faire précéder d'un avertissement spécial ; mais ni dans cet avertissement ni dans celui des Mémoires, il n'a fait mention de la source d'où il a tiré ces morceaux de La Fontaine ... quoiqu'il ... se montre soigneux jusqu'au scrupule d'instruire ses lecteurs de quelle manière il s'est procuré les moindres fragments qu'il met au jour (1). D'après la comparaison du fac simile qui accompagne ce volume des Mémoires de Coulanges, et aussi d'après les fautes de langue et d'orthographe échappées à La Fontaine que l'éditeur a cru devoir reproduire fidèlement, nous pouvons affirmer que c'est dans le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, intitulé "Recueil de pièces" , et numéroté 151, formant deux volumes petit in-4, qu'on a pris les trois pièces .... dont nous avons parlé ..." (2) Ce sont donc ces originaux que nous reproduisons à notre tour. Le manuscrit qui les renferme porte désormais le nom de Recueil Conrart et fait partie de la "grande réserve" de l'Arsenal . La lettre V actuelle se trouve sous la cote 5132 , pages 123 à 139 et la lettre VI sous le numéro 5131, pages 875 à 881. Nous avons noté soigneusement, en fin de volume (Variantes , pp.164-174.) les passages raturés que nous avons pu déchiffrer. Toutefois, nous modernisons l'orthographe (3) , hormis les cas où il y a un intérêt évident à la maintenir (rime, accord, forme particulière des noms propres, etc ...) Nous suivons les règles grammaticales d'accord en usage de nos jours et nous adoptons la tradition qui exige qu'après les points on mette des majuscules et que l'on aère le texte par des alinéas. Comme l'avait dit Mathieu Marais, nous avons pu constater que La Fontaine "écrivoit d'une manière fort lisible et marquoit bien toutes les plus petites divisions du discours, les points, les virgules, les interjections, enfin toutes ces commodités de l'impression moderne, si utiles à ceux qui savent bien lire ; talent plus rare que l'on ne pense" (4) . Aussi notre travail s'est-il trouvé bien simplifié.

Pour les quatre premières lettres, il nous aurait fallu consulter les authentiques. Nul ne sait ce qu'ils sont devenus. Il paraît bien qu'ils avaient été confiés à l'éditeur de 1729, qui ne les aura pas rendus à leurs propriétaires. A leur défaut, il ne nous restait qu'à prendre le texte de 1729, et à signaler en notes les

---

(1) Monmerqué disait seulement : "Ces opuscules sont copiés sur les originaux , écrits en entier de la main de La Fontaine" ... Opuscules ... p. 5.

(2) Walckenaër. Nouvelles oeuvres diverses ... p. VIII.

(3) A titre documentaire, nous avons groupé sous une rubrique spéciale (infra pp . 175-183.) toutes les particularités graphiques des lettres V et VI.

(4) M. Marais. Histoire de la vie et des ouvrages de M. de La Fontaine. p.p. Parison et Chardon de la Rochette. Paris, Renouard, 1811, in-12, p. 58.

variantes des éditeurs suivants, qui avaient pu avoir aussi connaissance des originaux.

Quant à la septième lettre qui aurait probablement relaté le moyen que La Fontaine avait trouvé pour voir la Landru et donné quelques détails sur Limoges et le séjour que son oncle et lui y firent, nous ne l'avons pas trouvée. La fin de la sixième lettre annonçait bien une suite : "je l'aurais vue (la Landru) si nous eussions continué notre route ; j'en avais déjà trouvé un moyen que je vous dirai" (1), et un peu plus loin : "reste à vous apprendre ce qui concerne le lieu de notre retraite : cela mérite une lettre entière" (2). Cette indication de La Fontaine avait attiré l'attention des curieux avec d'autant plus d'intérêt que Charles-Louis de La Fontaine, petit-fils du fabuliste, avait signalé à Fréron, directeur de l'Année littéraire l'existence de nombreuses lettres inédites de son grand-père. Il lui avait écrit vers 1762 : " ... Croiriez-vous que j'eusse trouvé au pied des Pyrénées des lettres de mon grand-père ? J'en ai sur ma table quelques-unes en vers et en prose. Outre cela, j'ai environ cinq cents de Racine, quarante de Madame de La Sablière, comparables à celles de Madame de Sévigné, et plus intéressantes pour le coeur ; enfin des lettres de tous les illustres du règne de Louis XIV depuis 1676 jusqu' en 1716 ... Je projette une nouvelle édition des oeuvres de mon grand-père et j'y joindrai une vie aussi simple que lui-même ..." (3). Il n'est pas étonnant, en effet, que Charles-Louis ait trouvé à Bonnac, "au pied des Pyrénées", de nombreuses lettres de Racine, car le fils aîné de Jean Racine, Jean-Baptiste, fut attaché à l' ambassade de la Haye, dont le marquis Jean-Louis d'Usson, seigneur de Bonnac, était le titulaire. La correspondance de Jean Racine actuellement connue, contient plusieurs lettres que le poète avait écrites au marquis au sujet de son fils. M. de Bonnac avait gardé ces documents avec tout ce qu'il put recueillir des amis des grands écrivains du temps et en avait fait un dépôt dans son château du pays de Foix.

Rathery, membre du Comité des Travaux historiques, eut l'idée de faire rechercher ces lettres pour les publier. Il s'adressa à l'abbé Santerre, vicaire général de Pamiers, qui s'occupait d'archéologie et était correspondant du ministère de l' Instruction Publique. Le résultat fut médiocre : six lettres de Louis Racine à Charles-Louis de La Fontaine, deux autres au même du Chevalier de Bauffremont, et une de Voltaire. Copie de ces lettres fut adressée au Ministère avec une liste d'un certain nombre d'autres, écrites au même par divers personnages marquants du XVIIIº siècle. Qu'étaient devenues les lettres de La Fontaine, de Jean Racine et de Mme de La Sablière ? On ne l'a jamais su (4).

---

(1) Lettre VI, p. 71.
(2) Ibid. p. 73.
(3) E.C. Fréron. L'Année littéraire ...Amsterdam et Paris, Lambert, 1754-75, in-12, Année 1758, T.II, p.19.Cf. Annales ... de Ch. Thierry, 1887, p.162. Le texte que cite le chanoine Barbier dans le Bulletin périodique de la Société Ariégeoise ... 6º vol. nº 6 , 1898, p. 406, indique "200 lettres de Racine", au lieu de 500.
(4) Mesnard, de Boislile, Menjot d'Elbenne, ont, à leur tour, entrepris des recherches, mais sans plus de succès. "Sur un trésor de lettres perdues de Racine et de La Fontaine", art. de L. Petit . R.H.L.F. 1955, pp.1-14.

Cette annonce de lettres inédites renforça la croyance que le Voyage à Limoges devait comprendre d'autres lettres que celles que nous possédons. Dans une curieuse notice de Fréron, qui se trouve en tête des contes de La Fontaine, édition de 1743, il était écrit : l'auteur "nous a laissé la relation de ce voyage (à Limoges) en douze lettres à sa femme". Les six lettres que nous possédons ne parlent que du voyage pour aller, les six autres devaient parler du séjour et du retour ... (1). Tout est possible dans le domaine de l'hypothèse. C'est ainsi que le bibliophile Jacob a signalé et adopté comme authentique une lettre qu'un J.F. de Bastide, de Marseille, avait publiée dans l'Esprit des Journaux, en décembre 1774, d'après un original qui lui aurait été communiqué par une petite fille de La Fontaine. Les idées qui y sont exprimées et la façon dont elles le sont démontrent bien nettement la supercherie.

Par contre, en 1910, M. de Terrebasse éditait, à Lyon, au nom de la Société des Bibliophiles de cette ville, une lettre de La Fontaine à Maucroix, datée du 26 octobre (1693, sans doute), dont on ne connaissait que des extraits (2). L'original était tombé en la possession de cet éditeur, avec plusieurs autres manuscrits qui avaient appartenu à Claude Brossette. Ce dernier détenait déjà un certain nombre des papiers du chanoine rémois. On avait là un indice suffisant d'authenticité ; d'ailleurs, le contenu de la lettre ne laisse subsister aucune incertitude. Une telle découverte permet de croire que, peut-être, un jour, quelque chercheur sera plus heureux que ses prédécesseurs et achèvera le récit de La Fontaine sur son Voyage en Limousin. Notre auteur serait-il resté à Limoges de la mi-septembre à la fin de l'année sans continuer sa correspondance ? Ce n'est guère probable.

Cette nouvelle édition du Voyage de La Fontaine ne comprendra donc que les six lettres. Nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile de joindre au texte une petite carte qui permette au lecteur de mieux suivre les étapes de ce voyage, et de voir que les exilés ne prirent pas toujours la ligne droite. Et surtout, nous avons cherché par des notes (indiquées par des chiffres placés après certains mots) à faire comprendre toutes les allusions de La Fontaine et à éclaircir les passages relatifs aux moeurs et aux coutumes de son temps. C'est l'auteur des Lettres lui-

---

(1) De même, La Nouvelle bigarure ... La Haye, Gosse, 16 T. en 8 vol. in-12. T. X (1753), p. 21. Les erreurs manifestes de ce recueil diminuent fortement la valeur de ce témoignage. Cf. aussi Contes et nouvelles en vers par M. de La Fontaine. Londres, 1754, 2 vol.in-12. Vie de La fontaine p. vij.

(2) O.D. Lettres à divers. XXXVI. T. IX. p. 474. Cf. Maucroix. Oeuvres posthumes. Paris. J. Etienne, 1710, in-12 p. 348, note.

même qui nous invitait à le faire, puisque, dans sa cinquième lettre, il renvoyait sa femme aux descriptions de J. Desmarets de Saint-Sorlin : " ... vous aurez recours , lui disait-il, à ce que M. Desmarets a dit de cette maison (Richelieu) : c'est un grand maître en fait de descriptions .... " (1) . Comme cet ouvrage est plus mystique que descriptif, nous l'avons complété par d'autres, parus du temps de La Fontaine, et par les mieux renseignés d'entre les modernes. Pour les lieux que La Fontaine voulut visiter, nous avons tâché de trouver, partout où c'était possible , mais spécialement parmi les voyageurs contemporains, les documents qui nous feraient mieux comprendre ses observations et ses réactions. Enfin, pour les faits de langue, l'Académie, Furetière, Richelet, Vaugelas, Bouhours .... , puis Littré, Haase, Cayrou et M. Brunot ont été nos guides et maîtres.

o

o o

---

(1) Lettre V, p. 59.

CHAPITRE IV

INTERET DE CES LETTRES

Le 8 juillet 1742, le président Hénault (1685-1770) écrivait à la célèbre Mme du Deffand : "Ce qui m'a diverti, c'est la Relation d'un voyage à Limoges, écrite par Saint-Aulaire, en forme de lettres, en 1663, c'est-à-dire , il y a 79 ans. Je vous assure qu'il y a de jolies choses. Ces lettres sont adressées à Melle de la Force" (1). Il est clair que le président parle , sans le savoir, de l'ouvrage de La Fontaine. La date est la même, la forme aussi et Saint-Aulaire, ami de notre poète, n'a jamais rien écrit sur un voyage en Limousin. Quant à la destinataire, elle avait dû être indiquée par des initiales : M.D.L.F. qui désignaient Melle de La Fontaine et non Melle de La Force. Le plaisir qu'avait éprouvé Hénault, Sainte-Beuve l'avait trouvé aussi dans le Voyage de Chapelle et de Bachaumont et, en annonçant sa réédition , dans les Oeuvres complètes de ces deux auteurs par Tenant de Latour, il disait aux lecteurs de ses Causeries du Lundi : "Il ne faut point faire fi de ces choses agréables qui ont été universellement goûtées en leur temps et dans le siècle où elles sont nées, dussent-elles avoir perdu de leur sel pour nous aujourd'hui : c'est un léger effort et un bon travail pour un esprit cultivé que de se remettre au point de vue convenable pour en bien juger" (2) . Ce qui était vrai pour le

"Voyage tant vanté du poli Bachaumont" (3)

l'est certainement, et même davantage, pour celui de La Fontaine, précieux à plus d'un titre.

Nous n'y chercherons pas une relation de voyage au sens actuel du mot : ce genre de littérature n'existait guère au XVIIº siècle, parce que, en règle générale , nos écrivains classiques étaient "stables" . "Quand Boileau prenait les eaux de Bourbon, il pensait être au bout du monde, Auteuil lui suffisait. Paris suffisait à Racine ; et tous deux, Racine et Boileau, furent bien gênés, lorsqu'ils durent suivre le Roi

---

(1) M. de Vichy-Chamrond, marq. du Deffand. Correspondance complète, p. p. M. de Lescure. Paris, Plon, 1683, 2 vol. in-8. T.I. p. 35.
(2) Sainte-Beuve. Causeries. T. XI, p. 37.
(3) Oeuvres diverses du comte A. Hamilton . S.l. 1772, in-12 (Vers de Dangeau) p.43.

dans ses expéditions. Bossuet n'alla jamais à Rome ; ni Fénelon. Molière n'alla jamais revoir la boutique du barbier de Pézenas" (1). La Fontaine lui-même ne se disait-il pas "honteux d'avoir tant vécu sans rien voir" ? (2) D'ailleurs, eût-il vu beaucoup, qu'avant 1663 il n'aurait probablement pas songé à nous faire part de ses impressions, puisque la nature extérieure n'était pas encore une matière littéraire. Voici, par exemple, comment est décrit le château de Fontainebleau dans Les Voyageurs inconnus, ouvrage qui raconte un voyage fait au commencement de 1652 :"Le château semblait hausser son comble par dessus les arbres du Parcq, seulement pour nous voir passer. Nous en dîcernâmes presque toutes les faces ; et il n'y eût pas un de nous qui ne se sentit touché d'une secrete veneration pour ce lieu de plaisance de nos Roys" (3). Et aussitôt nos touristes s'en vont, préoccupés surtout de faire bonne chère. La Fontaine, pourtant , prétend raconter tout ce qui lui " arrivera en chemin, et ce qui (lui) semblera digne d'être observé" (4). Qu'allons- nous donc trouver dans ces six lettres à sa femme ?

En premier lieu, ce que l'on pourrait appeler la "physionomie" des voyages d'autrefois. La Fontaine employa une quinzaine de jours, du 23 août au 8 ou 10 septembre, pour se rendre de Paris à Limoges. Les moyens de transport du temps : cheval, carrosse ou coche, auraient permis une arrivée plus rapide. Mais à quoi bon se presser ? Les lettres de cachet, qui transmettaient les ordres du roi, n'exigeaient pas une telle promptitude. "A Paris, écrit Funck-Brentano, la coutume laissait quarante jours à la personne frappée d'un exil, pour se préparer au départ ; souvent , néanmoins, l'ordre devait être exécuté sur-le-champ. L'exil était notifié à l' intéressé par un inspecteur de police, ou par le prévôt de l'Isle de France, ou même par un simple exempt de la prévôté ; on lui présentait la lettre de cachet au bas de laquelle il signait une soumission d'obéir à l'ordre du roi" (5) . Les grands seigneurs se rendaient seuls à leur lieu d'exil ; quant aux bourgeois, Mercier nous décrit l'officier de police courbé devant aux, s'approchant de leur oreille " et l'oeil baissé,d'une voix flûtée", leur disant, en ployant les épaules : " Je suis au désespoir, Monsieur ; mais j'ai un ordre, Monsieur, qui vous arrête, Monsieur, de par le Roi, Monsieur". Cet "homme poli, révérencieux, honnête, qui s'incline, qui a

---

(1) P. Hazard. La crise de la conscience européenne (1680-1715). Paris, Boivin,1935, in-8 p. 5.
(2) Lettre I, p. 41.
(3) Les Voyageurs inconnus et autres oeuvres curieuses ... Paris, Ch. de Sercy,1665, in-12, p.10. A.P. Faugère a publié le Journal d'un voyage de Paris en 1657-58 (Paris, B. Duprat, 1862, in-8) qu'il appelle "le premier exemple d'un ouvrage de ce genre en ce qui concerne la France ... " p. XII. En réalité , les auteurs de ces"Mémoires" s'intéressent plus à l'histoire des lieux et des personnes qu' à leur description. De même L. Godefroy, dans ses Voyages en Gascogne, Bigorre, et Béarn (1664), p.p. L. Batcave, Paris, impr. Vignancour, 1890, in-8, semble préoccupé de l'agriculture plutôt que de l'archéologie ou de l'histoire.
(4) Lettre I, p. 43.
(5) F. Funck-Brentano. Les lettres de cachet à Paris ... Paris, impr.nationale,1903, in-4, p. XXXIX.

la parole douce, les manières civiles" (1) les invite alors à monter dans un carrosse où il aura l'honneur de prendre place à leur côté. Telle fut vraisemblablement la conduite du lieutenant criminel à l'égard de Jannart et de La Fontaine. Aussi ceux-ci profitèrent-ils de ses bonnes dispositions, en commençant par passer deux ou trois jours chez des amis à Clamart, et ce n'est que le 26 qu'ils rejoignirent à Bourg-la-Reine, le coche et M. de Châteauneuf, le valet de pied, qui les accompagnerait sur les routes du Limousin.

"Le coche, écrivait Savinien d'Alquié, auteur d'une description des provinces et villes de France, est la plus agréable voiture, quand on veut avoir l'entretien des femmes, rire, jouer et se divertir en compagnie ... (2). Une fois installé, La Fontaine commence par observer quelque peu les autres voyageurs, puisque, tout le long de la route, ils seront ses uniques compagnons. "Point de moines", dit-il, ce qui lui semble étrange, car les moines avaient la réputation d'être volontiers gyrovagues ; "mais en récompense trois femmes ... (dont) une Poitevine qui se qualifiait comtesse; ... un marchand qui ne disait mot, et un notaire qui chantait toujours et qui chantait très mal" (3). Au total huit personnes qui resteront ensemble jusqu'au Port-de-Pilles, c'est-à-dire plus de la moitié du trajet. La Fontaine n'entreprend pas leur portrait : manifestement "il ne tient guère à étudier les hommes, à savoir ce qu'ils sont et ce qu'ils pensent" (4). Il n'y a d'exception à faire dans tout son récit que pour son cousin Pidoux et pour les femmes, celles-ci l'intéressent toujours. Les lettres nous feront donc voir un La Fontaine moraliste, plutôt qu'observateur à la façon de La Bruyère. Par contre, au début de son voyage il paraît très attentif aux sites que le coche parcourt, et c'est son oncle Jannart qui lui donne des renseignements. Puis, sans doute, les voyageurs lient connaissance et, à la travers de la Beauce, pays sans forêts ni vallées, donc "pays ennuyeux", pour ne pas céder au sommeil, on met une "question de controverse sur le tapis". Le valet de pied défend le catholicisme romain, la comtesse, - elle est "de la religion", comme l'on disait alors, c'est-à-dire protestante -, soutient la religion réformée. Sans force pour supporter une dispute sur des matières si sérieuses et bercés par les secousses de la voiture et les chansons du notaire, oncle et neveu s'endorment (5). Les propos ne sont pas toujours aussi relevés, et alors, il n'y a pas de danger que le futur auteur des contes ne soit tout yeux et tout oreilles.

Pour ne pas subir un second sermon, l'après-midi de ce jour de discussions théologiques, La Fontaine interroge la Comtesse sur "les belles personnes" de Poitiers(6).

---

(1) Tableau de Paris. N. éd. Amsterdam, 1782-88. 12 T en 6 vol. in-8. T.VII, pp.150-51
(2) Les délices de la France ... Paris, G. de Luyne, 1670, 2 vol.in-8.T.II,p. 307.
(3) Lettre II, p. 44.
(4) C. Jouhanneaud. Bulletin de la Sté ... du Limousin, 1913, p.6.
(5) Lettre II, p. 46.
(6) Ibid.

Du coup, chacun est attentif et l'on atteint Orléans sans presque s'en rendre compte.

Parfois, dans les passages difficiles, les hommes doivent descendre du coche "afin de soulager les chevaux" (1) . Ils n'en sont pas tellement fâchés : ils peuvent se dégourdir les membres et la conversation n'est plus gênée par le bruit du carrosse, mais ils arrivent tardivement à la couchée. Et toutes les hôtelleries n'offrent pas le même accueil. Celle de Saint-Dié est "mal meublée" et les lits garnis de puces. Les voyageurs en sont fort mécontents, car ils ne peuvent dormir ; c'est pourquoi le cocher fait partir tout le monde de grand matin (2). A Châtellerault on est reçu dans une "maison d'ami". Aussi quelle "franchise, honnêteté, bonne chère et politesse !" On mange de belles carpes et d'excellents melons. On y demeure plus longtemps, mais il ne faut pas oublier les "ordres du roi" (3).

Il est d'autres incidents de voyage : les chevaux que vous louez dans certains relais, sont

"…. mal ferrés, et plus mal embouchés,
Et très mal enharnachés" (4).

Vous vous informez tant des chemins que vous réussissez à prendre "les plus longs et les plus mauvais" (5) , ou, si vous êtes vraiment pressés, les portes de la ville se trouvent fermées et il faut prétendre que vous portez "le paquet du roi", pour que le sénéchal accepte de quitter son lit et de donner l'ordre qu'on vous laisse partir (6).

Que dire des rencontres faites en cours de route ! Voici "deux ou trois gueux et quelques pélerins de St-Jacques"(7), dont La Fontaine se soucie peu ; voici une troupe de "héros guzmanesques", qui viennent sans doute de donner une représentation théâtrale et dont il raille la tenue, et plus loin des "Philis d'Egypte" qui le font frémir d'horreur. Un M. de Fourcade conduit ces bohémiennes hors du royaume. La Fontaine ne leur témoigne d'abord aucune pitié, mais quand il aperçoit dans le groupe " deux femmes fort blanches ..., au teint délicat, à la taille bien faite...", il les salue "avec beaucoup de respect, tant à cause d'elles que de leurs jupes ..." (8) "Union de la malice et de la galanterie française : La Fontaine y est passé maître" (9).

C'est justement sa présence qui donne un plus grand intérêt à son récit. Les fables, les poésies diverses et les contes permettent de saisir certains traits du

(1) Lettre II, p. 45.
(2) III , pp. 49-50.
(3) VI, p. 69.
(4) IV, p. 56.
(5) VI, p. 73.
(6) Ibid. p. 69.
(7) III, p. 49.
(8) IV, p. 55.
(9) J. Pinatel. Art. dans l'Ecole, revue pédagogique. Paris, rue de Sèvres.13 oct.1953 p.34.

tempérament et de l'âme de La Fontaine. Mais ce sont les lettres qui nous le font voir tout entier et avec le moins d'artifice.

Sainte-Beuve avait fait remarquer que les voyages des "beaux esprits" du XVII^{e}siècle , qui s'aventuraient "hors de leur cercle", étaient "moins des découvertes que des travestissements et des parodies de la nature... C'est depuis la barrière de Paris et le premier village un parti pris de plaisanterie et d'agrément. Ce sont tous gens qui se mettent en chemin non pour regarder et voir les choses comme elles sont, mais pour y porter leur esprit, leur manière de dire, et en égayer leur coterie de la ville. Seulement La Fontaine y est naturel, même dans le parti pris" (1). Comme les voyageurs de 1652, comme Chapelle et Bachaumont qui, à peine sortis de Paris, songent à leur appétit, La Fontaine commence par vanter le beurre, les vaches, l'herbage et les eaux de Clamart. Aussi bien il n'est pas de ces "esprits doux ... qui, disait Mme de Rambouillet, ne trouvent jamais leur compte à la campagne" (2). Mais, dès Clamart, il affirme un goût particulier : il préfère les "endroits .... champêtres" du jardin de son hôtesse aux jardins réguliers, à dessins géométriques avec des arbres taillés et façonnés en pièces d'échecs ; il se déclare contre le parc de Vaux pour les bois sauvages , comme celui "qui paraît en l'enfoncement, avec la noirceur d'une forêt âgée de dix siècles" : occasion unique pour composer quelques vers à la louange des "beautés simples et divines" offertes par la nature :

" Vive la magnificence
Qui ne coûte qu'à planter ! " (3)

Les sages chrétiens, disait Nicole, "se plaisent .... davantage dans un bois sauvage et épais que dans les lieux les plus ornés " ; ce n'est pas parce qu'ils admirent cette sauvagerie pour elle-même, c'est "parce qu'ils n'y voyent rien qui les fasse souvenir des hommes, et rien qui ne les fasse souvenir de Dieu" (4). La Fontaine se rangerait-il dans ce groupe de "sages" ? Du moins, pour lui comme pour Madame de Sévigné , le cadre extérieur de l'existence conserve son importance propre. L'itinéraire parcouru par Chapelle et Bachaumont reste assez imprécis et vague, celui de Madeleine de Scudéry l'est encore davantage. La "dixième Muse" nous renseigne abondamment sur son équipage et la compagnie qui l'entoure, mais son récit n'eût sans doute pas été différent, si le voyage avait eu pour terme les Pyrénées ou Limoges, au lieu de Rouen. La Fontaine , au contraire, sait regarder autour de lui et décrire rapidement ce qu'il a vu : ses lettres sont "un véritable reportage littéraire" (5). Il a bien considéré la vallée de Torfou et celle de Caucatrix ou les rochers de Lellac (6). Il retrace en quel-

(1) Sainte-Beuve , o.c. pp. 47-48 . Cf. A. Babeau. Les voyageurs en France, Paris , Didot , 1885, in-12, p. 139.
(2) Cf. St-Evremond. "A M. le Maréchal de Créqui ... De la poésie". Oeuvres ... p. p . Des Maizeaux. Amsterdam, Covens et Mortier, 1726, 5 vol. in-12. T. III, p. 100.
(3) Lettre I, p. 43. Cf. Huetiana ... Paris, J. Estienne, 1722, in-12, pp. 119-121 et 169-171.
(4) Nicole. Essais de morale ... Paris, G. Desprez, 1714-15, 13 vol. in-12. T. VI. n°32, p. 221.
(5) V. Lugli. Cahiers ... des Etudes françaises. Paris, Belles Lettres, 1954, in-8, p. 34.
(6) Lettre II, p. 45. ; VI pp. 71-72.

ques mots un coucher de soleil sur la Loire, et consacre de nombreux vers à la gloire de ce fleuve et de ses bords (1). Amoureux de la nature, il sait la peindre dans sa grandeur, à condition cependant que cette grandeur ne soit ni trop violente ni trop hérissée (2), comme dans ses plus petits détails. D'ailleurs, à la façon de ses prédécesseurs , Chapelle et Bachaumont, quand ils décrivent le bosquet du parc de Graulhez (3), La Fontaine n'oublie pas de faire remarquer que les "allées profondes, couvertes, agréables" de Richelieu seraient d'un grand attrait pour quelque "aventure amoureuse" (4).

L'amateur des beautés créées par la main des hommes se fait voir aussi , et à maintes reprises, au cours de ce voyage. Durant la première traite, et tout le long des rives de la Loire, il a aperçu "force châteaux" dont il ne veut rien dire, car " ce serait une oeuvre infinie" (5), ou bien parce qu'il se prétend ignorant " en matière d'architecture"(6). Et pourtant le voici qui s'arrête à Cléry : "J'allai aussitôt visiter l'église", et qui étudie de près le tombeau de Louis XI (7) ; il parcourt, au passage, Blois et Amboise et remarque que les différentes parties du château de Monsieur "ne font, Dieu merci, nulle symétrie, et n'ont rapport ni convenance l'une avec l'autre ; l'architecte a évité cela autant qu'il a pu ... Il y a force petites galeries, petites fenêtres, petits balcons, petits ornements, sans régularité et sans ordre ; cela fait quelque chose de grand qui plaît assez " (8). A l'occasion même, son amour de l'art lui fera faire un crochet. Au lieu de continuer sur Châtellerault avec l'oncle Jannart, il obliquera à Port-de-Pilles du côté de Richelieu, qu'il examinera de l'extérieur et de l'intérieur, ce qui l'obligera à employer une longue lettre pour décrire les merveilles du château. Il faut voir la façon dont il parle des bustes et des statues dont regorgeaient les salles de Richelieu. A propos des deux captifs de Michel-Ange, il nous confie ses impressions originales, qui peuvent être rapprochées de celles que lui inspiraient tout à l'heure les bâtiments . Il vantait le défaut de symétrie de ces derniers, le voici qui loue "l'inachevé" des marbres de Michel-Ange , (9), faisant preuve , a-t-on dit , d'une "véritable perspicacité divinatoire", qui semble "pressentir et pour quel avenir lointain, les interprétations de nos artistes modernes dans les gestes de l'architecture et de la statuaire" (10). Il serait

(1) Lettre II, p. 47. ; III pp. 52-53.
(2) III, p. 52 ; cf. Taine. La Fontaine et ses fables. Paris, Hachette, 1861, in-8 , pp. 13, 163-64.
(3) O.c. p. 40.
(4) Lettre V, p. 66.
(5) II, p. 45.
(6) V, p. 59.
(7) III, p. 49.
(8) Ibid. p. 51.
(9) Lettre V, p. 61.
(10) L. Guillet. Divers visages de La Fontaine. Paris, éd. Jouve, 1948, in-8, p. 115.

puéril pourtant, comme le remarquait justement Hallays, de bâtir là-dessus toute une esthétique et de l'attribuer à notre auteur, puisque, vers la même époque , La Rochefoucauld et Méré, par exemple, de dix ans plus âgés que lui, allaient faire des réflexions identiques (1), mais chez un être aussi spontané que La Fontaine,le goût et le tempérament ne font qu'un. Il ne peut être choqué d'une architecture irrégulière, lui qui a confondu dans ses ouvrages tous les genres, tous les styles, mêlé dans ses vers tous les mètres et tous les rythmes. Et comment ne jouirait-il pas du charme de "l'inachevé", lui qui s'est permis tant de négligences dont on ne devine pas toujours si elles sont l'effet d'un art consommé ou d'une naturelle indolence (2) . Aussi ses lettres nous offrent-elles, dans le domaine des beaux-arts, des impressions parfois originales ou partagées par certains de ses contemporains, parfois communes à tout le siècle.

Plus fréquemment, ce récit de voyage nous découvrira quelques aspects du vrai La Fontaine. "Le voyage est une pierre de touche ; c'est là que chacun se livre et se révèle : on ne connaîtra jamais son meilleur ami, si l'on n'a fait route avec lui " (3). Feuilletons les six lettres et nous verrons peu à peu s'esquisser la physionomie de notre auteur. A Bourg-la-Reine, le coche se fait attendre plus de trois heures. "Pour nous désennuyer, ou pour nous ennuyer encore davantage, écrit-il, (je ne sais pas bien lequel je dois dire), nous ouîmes une messe paroissiale, La procession , l'eau bénite, le prône, rien n'y manquait. De bonne fortune pour nous, le curé était ignorant, et ne prêcha point" (4). Voilà un propos digne du conteur et qui reviendra à plusieurs reprises dans son oeuvre : La Fontaine se moque de son curé, tout en se pliant à ses ordres. De même, il plaisante sur le portrait de la Madeleine du Titien, quitte à s'en excuser tout aussitôt (5).

S'il écrit qu'il passe son temps à dormir (6), s'il se proclame "enfant du sommeil et de la paresse" (7) , s'il proteste contre la nécessité de se lever " devant que l'Aurore (soit) éveillée" (8), nul ne s'en étonnera : n'est-ce pas ainsi que le présente la légende et n'a-t-il pas fait tout ce qu'il a pu pour laisser de lui cette image ? Mais, nous n'oublions pas, comme le faisait remarquer naguère F. Mauriac, qu'une lettre écrite même "sans arrière-pensée de publication posthume, est toujours

(1) La Rochefoucauld. Pensées supprimées par l'auteur . Ed. 1665, nº 262 ; Méré.Cf.G. Lanson, Choix de Lettres du XVIIº siècle. Paris, Hachette, n.d. in-16,p. 146.
(2) A. Hallays. Essai sur le XVIIº siècle. Jean de La Fontaine. Paris, Perrin, 1910, in-16, pp. 110-111.
(3) Ibid. p. 100.
(4) Lettre II, p. 44.
(5) Lettre V, p. 64.
(6) II, p. 44.
(7) III, p. 53.
(8) VI, p. 69.

à l'usage de celui à qui nous l'adresserons ; il s'agit non de l'éclairer, mais de lui plaire, de lui fournir une image de nous-même conforme à ce qu'il souhaite"(1) et nous corrigerons telle affirmation de notre épistolier, en faisant remarquer que ce prétendu paresseux rédige de longues lettres à sa femme, en prose et en vers, alors que ses compagnons de route se sont mis "au lit incontinent" : "Voyez l' obligation que vous m'avez ; il ne s'en faut pas un quart d'heure qu'il ne soit minuit, et nous devrons nous lever demain avant le Soleil, bien qu'il ait promis en se couchant qu'il se lèverait de fort grand matin. J'emploie cependant les heures qui me sont les plus précieuses à vous faire des relations ... " (2)

Il a voulu aussi se faire considérer comme un distrait, et a raconté, dans la troisième lettre, comment il prit une autre hôtellerie pour la sienne : "Il s'en fallut peu que je n'y commandasse à dîner, et, m'étant allé promener dans le jardin, je m'attachai tellement à la lecture de Tite-Live, qu'il se passa plus d'une bonne heure sans que je fisse réflexion sur mon appétit". Un valet l'avertit de sa méprise et il court au lieu de la rencontre et arrive "assez à temps pour compter " parmi les convives (3).

Cependant , ce distrait ne cède aux charmes de la rêverie que lorsque bon lui semble. Si, des terrasses du château d'Amboise, il s'attarde à contempler un paysage "grand, majestueux, d'une étendue immense", ou une agréable prairie arrosée par la Loire, la seule pensée que "le pauvre M. Foucquet ne put jamais, pendant son séjour, jouir un petit moment" de cette vue, suffit pour le ramener aussitôt à une douloureuse méditation devant la porte du cachot. "Je demandai de la voir (la chambre du prisonnier) : triste plaisir, je vous le confesse, mais enfin je le demandai. Le soldat qui nous conduisait n'avait pas la clef : au défaut, je fus longtemps à considérer la porte, et me fis conter la manière dont le prisonnier était gardé ... Sans la nuit, on n'eût jamais pu m'arracher de cet endroit" (4). Ce n'est pas là un hommage banal, adressé à un malheureux qui fut autrefois un bienfaiteur et un ami, et ces mots ne sont pas indignes de celui qui écrivit les vers immortels de l'Elégie aux Nymphes de Vaux. La Fontaine parlera vraiment d'expérience quand, vers la fin de 1679, il attribuera le premier rang au coeur, principe de l' amitié :

" A qui donner le prix ? Au coeur , si l'on m'en croit" (5).

Si grand qu'il soit, l'intérêt que présente la découverte de ces caractéristiques morales de notre auteur est surpassé par celui que nous offre son attitude à

---

(1) F. Mauriac. La vie de Jean Racine, Paris, Plon , 1928, in-8, pp. 3-4.
(2) Lettres II, p. 48. et III , p. 53.
(3) III, p. 49.
(4) IV, pp. 54-55.
(5) F. XII, 15, v. 134, T. III, p. 284.

l'égard de sa femme, Marie Héricart. Sous ce rapport, les six lettres du voyage en Limousin constituent "un document unique", à condition de ne pas oublier que parfois La Fontaine "joue son personnage", comme l'exigeait ce genre d'ouvrage. Le mariage remonte au 10 novembre 1647, mais il y a longtemps déjà que Jean délaisse sa femme pour chercher ailleurs son plaisir. La naissance d'un enfant en octobre 1653, il y a dix ans, n'avait guère amélioré les relations, d'autant plus que depuis cinq ans les époux étaient séparés de biens. On se retrouvait pourtant à Château-Thierry et à Paris, chez les Jannart et peut-être , comme le poète allait le dire dans Psyché, restait-il encore "un levain d'amour entre ces (deux) personnes qui (avaient) été unies si étroitement " (1). En tout cas, puisque le sort avait permis qu'on accompagne l'oncle de Mademoiselle, on allait s'écrire. Mais de quel ton ! Peu de tendresse, encore moins de bonté, une courtoisie mondaine, beaucoup d'ironie, et surtout , à chaque instant, d'étranges confidences, sans que vienne à son esprit qu'il pourrait inquiéter la jalousie de sa femme.

Si, dans la première lettre, La Fontaine annonce à sa correspondante qu'il lui mandera ce qui "semblera digne d'être observé" (2) - "qu'on me parle après cela , lui écrit-il quelques jours plus tard, des maris qui se sont sacrifiés pour leur femme : je prétends les surpasser tous .... " (3) , il ne le fait qu'après la fameuse page, dite des reproches, par laquelle il dévoilait en public les défauts de Marie Héricart : "Vous ne jouez, ni ne travaillez, ni ne vous souciez du ménage.." (4), en somme, vous ne savez comment employer votre temps, lisez donc mon Voyage : d'ailleurs, il ne sera pas trop sérieux, car j'y saurai mettre des passages plaisants et même "des matières peu convenables à votre goût " (5) . Ces paroles laissent clairement entendre que La Fontaine réalisera par avance son conte des "Aveux indiscrets" et ne craindra pas "de faire aux égards banqueroute", alors que " se confesser" ainsi n'est pas une simple imprudence mais une grande "folie" (6).

Les épisodes galants, dont Melle devra lire le récit, ne manquent pas dans les lettres. Avant de quitter Paris, le voyageur a recueilli de nombreux renseignements sur les Limousines. Il a appris que beaucoup d'entre celles "de la première bourgeoisie portent des chaperons de drap rose-sèche sur des cales de velours noir. Si je trouve quelqu'un de ces chaperons qui couvre une jolie tête, ajoute-t-il ,je pourrai m'y amuser en passant , et par curiosité seulement " (7). Ces derniers mots "en passant, et par curiosité seulement" ne font que renforcer la malice de l'allusion.

---

(1) O.D. Psyché, T. VIII, p.101.
(2) Lettre I, p. 43.
(3) III, p. 53.
(4) I, p. 41.
(5) Ibid.
(6) C. V[e] partie, V , v. 114[b] ,105 et 106[a] . T. VI, pp. 61-62.
(7) Lettre I , p. 41.

Dans la deuxième lettre, la présentation de la comtesse poitevine amène une nouvelle taquinerie : "j'y eusse trouvé matière de cajolerie, si la beauté s'y fut rencontrée ; mais sans elle rien ne me touche ; c'est à mon avis le principal point : je vous défie de me faire trouver un grain de sel dans une personne à qui elle manque" (1).

Voici maintenant l'histoire de La Barigny , une des "beautés" célèbres du temps. C'est La Fontaine qui a demandé à la comtesse "s'il y avait de belles personnes à Poitiers " (2) . Après avoir raconté à sa femme tout ce qu'il en a appris, il conclut par ces mots qui révèlent bien sa pensée : "Que dites-vous de ces mariages de conscience " ? Ce que Marie Héricart peut en dire ! Elle a parfaitement saisi les " avantages" qu'on vient de lui exposer : "On est fille et femme tout à la fois : le mari se comporte en galant ; tant que l'affaire demeure en cet état, il n'y a pas lieu de s'y opposer ; les parents ne font point les diables ; toute chose vient en son temps ; et, s'il arrive qu'on se lasse les uns des autres, il ne faut aller ni au juge ni à l'évêque " (3). Ainsi Melle de La Fontaine ne peut plus avoir de doute : son mari regrette de s'être marié : une union révocable , "à la Gaulmine", aurait mieux fait son affaire.

Arrivé à Blois, La Fontaine se renseigne une fois de plus sur les "jolies femmes" du lieu : "Je ne me suis pas informé des moeurs anciennes. Quant à présent, la façon de vivre y est fort polie, soit que cela ait été ainsi de tout temps ... soit que le séjour de Monsieur ait amené cette politesse, ou le nombre de jolies femmes. Je m'en fis nommer quelques-unes à mon ordinaire" (4) . Un peu plus tard, il se range parmi les "esclaves" des dames : "il m'est impossible de tomber sur ce mot d'esclave sans m'arrêter : que voulez-vous ? Chacun aime à parler de son métier, ceci soit dit toutefois sans vous faire tort" (5). De tels propos n'indiquent-ils pas que La Fontaine désire taquiner et peut-être piquer une femme qui n'a pas su lui plaire ?

A Châtellerault, il fait connaissance avec la fille d'un de ses parents : " De vous dire quelle est la famille de ce parent (les Pidoux) , et quel nombre d'enfants il a, c'est ce que je n'ai pas remarqué, mon humeur n'étant nullement de m' arrêter à ce petit peuple". Ce qui l'intéresse davantage, c'est sa jeune cousine. Il se renseigne sur les mérites de cette "grande fille" et ajoute : "Du reste ne m'en demandez rien de particulier ; car , pour parler franchement, je l'entretins peu, et de choses indifférentes ; bien résolu, si nous eussions fait un plus long séjour à Châtellerault, de la tourner de tant de côtés que j'aurais découvert ce qu'elle a dans l'âme, et si elle est capable d'une passion secrète". Cela est assez clair, et voici le dernier trait : "Je ne vous en saurais apprendre autre chose, sinon qu'elle aime fort les romans ; c'est à vous , qui les aimez fort aussi, de juger quelle conséquence on en peut tirer" (6) La Fontaine plaisante sans doute mais de telles plaisanteries ne montrent-elles pas les dispositions qu'il avait portées dans son ménage ?

(1) Lettre II, p. 44
(2) Ibid. p. 46.
(3) Ibid. p. 47.
(4) Lettre III, p. 50.
(5) V, p. 61.
(6) VI, pp. 70-71.

Dans la ville de Poitiers, "il y a ... nombre de belles, et l'on y fait l'amour aussi volontiers qu'en lieu de la terre .... (1) La Fontaine est désolé de n' y point passer, car il aurait bien voulu voir "la Landru", poitevine à la mode, peut-être La Barigny dont il avait parlé précédemment. Enfin, rien ne lui plaît à Bellac, ou plutôt, rien ne lui "aurait plu sans la fille du logis, jeune personne et assez jolie ... Tout méchant qu'était notre gîte, je ne laissai pas d'y avoir une nuit fort douce. Mon sommeil , continue-t-il, ne fut nullement bigarré de songes comme il a coutume de l'être : si pourtant Morphée m'eût amené la fille de l'hôte, je pense bien que je ne l'aurais pas renvoyée ; il ne le fit point, et je m'en passai" (2) . Tallemant ne devait donc pas exagérer quand il écrivait dans ses Historiettes que La Fontaine ne ressentait qu'indifférence à l'égard de sa femme, alors qu'il était "amoureux" partout où il le pouvait (3).

Les lettres font une fois allusion au "père" et nous le montrent dans les mêmes dispositions que l'époux. A la fin de la première lettre, La Fontaine parle de son fils, mais c'est sans doute, comme on l'a dit plus haut, avec des images de galanterie dans l'esprit : " Cependant faites bien mes recommandations à notre marmot,et dites- lui que peut-être j'amènerai de ce pays-là quelque beau petit chaperon (une belle petite servante) pour le faire jouer et pour lui tenir compagnie" (4).

Cette absence d'hypocrisie de La Fontaine empêche de lui jeter la pierre (5) . Pourtant un tel usage de la badinerie fatiguerait à la longue , si l'on oubliait le genre de l'ouvrage que La Fontaine avait décidé d'écrire. Mêlé plus ou moins au procès de Foucquet, entraîné sur les chemins de l'exil en même temps que son oncle, il avait reçu avec celui-ci "les condoléances de quantité de personnes de condition et (d') amis " (6) , aussi dut-il songer, - peut-être même l'y invita-t-on expressément - à raconter à sa femme et, par elle, à tous ceux qui leur avaient témoigné de la sympathie et s'intéressaient au sort du Surintendant et de ses amis, les différentes péripéties du voyage. Ces lettres empêcheraient tout au moins qu'on oublie les exilés et contribueraient à faire connaître leur rédacteur. En 1663, en effet , La Fontaine n'est pas encore un écrivain réputé. Auteur de l'Eunuque, qui n'eut pas de succès, de quelques pièces de circonstances, connues surtout chez Foucquet, des Rieurs du Beau-Richard, ballet bien accueilli à Château-Thierry, il devra attendre 1665 pour devenir célèbre. Mais, puisque les circonstances lui font prendre la plume, il tâchera de se classer à la suite de Maître Vincent, près de Chapelle ou de

---

(1) Lettre VI, p. 71.
(2) Ibid. p. 77.
(3) Tallemant des Réaux. Les Historiettes ... p.p. Monmerqué, 2º éd. Paris, Garnier, 1861, 10 T. en 5 vol. T. III , vol. 2, p. 139.
(4) Lettre I, p. 43.
(5) Cf. Faguet. J. de La Fontaine p. 32 ; F. Hémon. Cours de littérature... Paris , Delagrave, 1889-1906, 31 vol. in-8, T.V. , La Fontaine, Iº Partie, p. 32. A Gide, qui trouvait "odieux d'avoir à (se) cacher (de sa femme)", lui a fait des révélations pires que celles de La Fontaine. Cf. Et nunc manet in te. Neuchatel et Paris, Ides et calendes, 1947, in-16, pp. 39-40, 78, etc ...
(6) Lettre I, p. 41.

d'Assoucy.

Dans ces conditions, La Fontaine écrit ses lettres pour qu'elles soient lues par sa femme au milieu de la coterie de Château-Thierry et autres amis, aussi ne devrait on pas y chercher de sentiments réellement intimes. Leur auteur raconte ce qui lui semble digne d'intérêt ou ce qui amusera ses lecteurs. Ne les prenons donc pas trop au sérieux.

Le caractère conventionnel de cette correspondance se prouve encore par le décalage entre les événements que La Fontaine rapporte et la date à laquelle il le fait. Les lettres ne sont pas composées au jour le jour, mais seulement quand une halte prolongée permet à leur auteur d'y travailler tranquillement. S'il se sent "forcé par une puissance secrète de commencer quelques vers à la gloire du grand Armand"(Richelieu), il les achève plus tard "sur les mémoires que (lui) donnèrent les Nymphes de Richelieu" , c'est-à-dire , après y avoir "médité" à loisir (1). C'est ainsi que la cinquième lettre, qui décrit longuement les merveilles du château du Cardinal,annoncée le 5 septembre, soit deux jours après la visite, ne fut rédigée à Limoges que le 12. Celle du 19 relate des faits qui se passèrent le 7. Ces lettres sont bien des morceaux de littérature et c'est une des raisons pour lesquelles elles présentent de nos jours encore un grand intérêt.

La Fontaine dira bientôt que la prose lui coûte autant que les vers (2). L'étude de son manuscrit nous aurait, croit-on parfois, révélé comment il s'employait pour donner à son style cette allure si naturelle et si simple qui en fait le charme. Les ratures des deux dernières lettres que nous avons pu déchiffrer prouvent seulement que La Fontaine voulait surtout éviter l'amphibologie et les répétitions des mêmes mots. Les corrections faites sur les originaux perdus auraient-elles manifesté d'autres soucis littéraires chez notre auteur ? Nous ne le pensons pas, car, à vrai dire, il n'y a pas de règles du style épistolaire, ou plutôt il n'y en a qu'une :"C'est d'être soi, quel qu'on soit, de se montrer dans ses lettres comme on est dans le monde, et de laisser guider sa plume par les mêmes forces auxquelles le corps et la langue obéissent dans l'ordinaire de la vie" (3) . La Fontaine a parfaitement observé cet unique précepte, si bien que partout dans ses lettres règne ce ton aimable et familier qui était sa marque propre. M. Léon-Paul Fargue veut même y trouver "la plus robuste prose française et la mieux vêtue, la plus digne de nous représenter devant quelque tribunal suprême " (4).

(1) Lettre V, p. 67.
(2) O.D. Psyché. Préface, T.VIII, p.19.
(3) G. Lanson, o.c. Introd. p. IV.
(4) La Fontaine, Fables ... Paris, éd. nat. (Les classiques verts), 1945, in-8, p.7.

Les vers que, suivant l'usage du temps, notre poète a introduits en si grand nombre dans sa correspondance, ne conservent pas partout la valeur de sa prose. Les strophes de structure classique, par exemple, renferment souvent bien des vers prosaïques. Par contre, il en est beaucoup d'autres qui annoncent déjà un maître dans l'emploi du vers libre. M. Clarac a fait remarquer avec justesse que, dès la sixième lettre , La Fontaine utilise la strophe chère à la Pléiade, celle des fables et des contes, celle que Victor Hugo, Sainte-Beuve et Gautier ressusciteront plus tard (1). Ainsi, comme La Fontaine allait l'écrire dans l'Avertissement à la première partie des Contes, il cherchait sa voie "sans être encore certain laquelle est la bonne" (2). Sachant à quelle perfection il parviendra , étudier d'où il partit n'est pas sans intérêt.

Cette relation de La Fontaine est pour nous fort riche de renseignements. A une époque où, plus que jamais, "la distance et le temps sont vaincus" , en un temps où "la sience trace autour de la terre un chemin triste et droit" (3), elle nous permet de reconstituer un de ces voyages d'autrefois, pendant lesquels on entendait " piaffer sur une route le pied vif du cheval sur les pavés en feu ..." Un de ces "voyages lents" qui entraînaient à leur suite tant de sensations inattendues :

" Le rire du passant , les retards de l'essieu,
Les détours imprévus des pentes variées,
Un ami rencontré, les heures oubliées,
L'espoir d'arriver tard dans un sauvage lieu ..." (4)

Ce récit devra plaire aussi à ceux qui sont curieux des moindres détails concernant le siècle de Louis XIV et ses grands hommes. Il leur donne des indications sur les goûts du roi et de la société en matière de jardins, de paysages, de bâtiments et de tableaux. Il les aide à mieux connaître le caractère de La Fontaine et celui de sa femme. Enfin, il laisse pressentir ce que devait devenir La Fontaine : on y trouve déjà plusieurs impressions vives et fraîches qui reparaîtront dans les Fables et on y voit poindre son grand génie littéraire . Aussi peut-on lui appliquer ce que Levasseur disait du récit d'un voyage de Paris à Lyon, écrit en 1656 : "c'est le bouquet le plus diversifié qui soit jamais sorty de la main de ces Nymfes (les Muses) ; et... s'il n'est pas composé des plus belles fleurs de leur Montagne, toûjours y en voit-on de toutes les especes qui y naissent : c'est un assemblage de toutes leurs curiozitez, et une peinture qui est faite de toutes leurs couleurs. On n'y trouve pas seulement de la prose meslée avecque des vers de toutes les fasons et de toutes les mezures , mais encore sur toutes sortes de sujets ; et cette variété y fait une nuance si douce et si naturelle, qu'il faut estre de mauvaise humeur pour n'y prendre pas au moins quelque plaisir.

---

(1) P. Clarac, La Fontaine , l'homme et l'oeuvre .Paris, Boivin, 1947, in-16, p.87.
(2) C. Iº Partie, T. IV, p. 5.
(3) A. de Vigny, Poésies complètes, 6º éd. Paris, Charpentier, 1854, in-12, p. 221.
(4) Ibid. pp. 220-21.

"Le stile mémes y change aussi ; tantôt il est sérieux, tantôt il est enjoüé, et bien souvent il tient de tous les deux ensemble . Cette diversité sied bien en ce genre d'ouvrage, et je pourrais dire qu'elle est un de ses principaux ornemens ;parce que de même qu'un Voyageur qui marcheroit long-temps dans un païs plat qui ne luy fourniroit toujours qu'une même veüe, ne manqueroit pas à la fin de s'en lasser ;ainsi il ne faut point doûter qu'on ne s'ennuyât de lire un Voyage dont le discours n'auroit par tout aussi qu un même stile" (1).

Si Levasseur estimait que le Voyage de 1656 méritait bien d'être lu, qui ne trouverait plaisir et profit à parcourir celui de La Fontaine, premier monument de la littérature touristique ?

o

o o

(1) Nouveau Recueil de diverses poësies françoises composées par plusieurs autheurs (p.p. Levasseur). Paris, Ch. de Sercy, 1656, in-8. Préface, pp.ij-iij.

LETTRE I[1]

Vous (2) n'avez jamais voulu+ lire d'autres voyages que ceux des chevaliers de la Table Ronde (3) ; mais le nôtre mérite bien que vous le lisiez. Il s'y rencontrera pourtant des matières (4) peu convenables à votre goût : c'est à moi de les assaisonner (5), si je puis, en telle sorte qu'elles vous plaisent ; et c'est à vous de louer (6) en cela mon intention, quand elle ne serait (7) pas suivie du succès. Il pourra même arriver, si vous goûtez ce récit+ , que vous en goûterez après de plus sérieux. Vous ne jouez , ni ne travaillez, ni ne vous souciez du ménage (8) ; et, hors le temps (9) que vos bonnes amies vous donnent par charité, il n'y a que les romans (10) qui vous divertissent. C'est un fonds bientôt+ épuisé. Vous avez lu (11) tant de fois les vieux que vous les savez ; il s'en fait peu de nouveaux et , parmi ce peu, tous ne sont pas bons ; ainsi vous demeurez+ souvent à sec. Considérez, je vous prie, l'utilité que ce vous serait, si, en badinant, je vous avais accoutumée (12) à l'histoire, soit des lieux, soit des personnes : vous auriez de quoi vous désennuyer toute votre vie, pourvu que ce soit sans intention de rien retenir, moins encore de rien citer. Ce n'est pas une bonne+ qualité pour une femme d'être savante ; et c'en est une très mauvaise d'affecter de paraître telle .(13).

Nous partîmes donc de Paris le 23 du courant (14), après que M. Jannart (15)eut reçu les condoléances de quantité+ de personnes de condition et de ses amis. M. le lieutenant criminel (16) en usa généreusement, libéralement, royalement ; il ouvrit sa bourse, et nous dit que nous n'avions qu'à puiser. Le reste du voisinage fit des merveilles. Quand il eût été question de transférer le Quai des Orfèvres (17) , la Cour du Palais, et le Palais même, à Limoges, la chose ne se serait pas autrement passée. Enfin ce n'était chez nous que processions de gens abattus et tombés (18) des nues. Avec tout cela, je ne pleurai point ; ce qui me fait croire que j'acquerrai une grande réputation de constance dans cette affaire.

La fantaisie de voyager m'était entrée quelque temps auparavant dans l'esprit , comme si j'eusse eu des pressentiments de l'ordre du roi (19). Il y avait plus de quinze jours que je ne parlais d'autre chose que d'aller tantôt à Saint-Cloud, tantôt à Charonne (20), et j'étais honteux d'avoir tant vécu sans rien voir. Cela ne me sera plus reproché, grâces à Dieu. On nous a dit, entre autres (21) merveilles, que beaucoup de Limousines de la première bourgeoisie portent des chaperons de drap rose-sèche sur des cales (22) de velours noir. Si je trouve quelqu'un de ces chaperons qui couvre une jolie tête, je pourrai m'y amuser en passant, et par curiosité seulement.

Quoi qu'il en soit, j'ai tout à fait bonne opinion de notre voyage : nous avons déjà fzit trois lieues sans aucun mauvais accident, sinon que l'épée de M. Jannart s'est rompue ; mais, comme nous sommes gens à profiter de tous+ nos malheurs, nous

N.B. Les chiffres placés après les mots renvoient aux pages 74 et sqq
les croix aux pages 164 sqq

avons trouvé qu'aussi bien elle était trop longue, et l'embarrassait. Présentement nous sommes à Clamart au-dessous de cette fameuse montagne où est situé Meudon (23), là nous devons nous rafraîchir (24) deux ou trois jours. En vérité, c'est un plaisir que de voyager ; on rencontre toujours quelque chose de remarquable. Vous ne sauriez croire combien est excellent le beurre que nous mangeons ; je me suis souhaité vingt fois de pareilles vaches, un pareil herbage, des eaux pareilles, et ce qui s'ensuit, hormis la batteuse (25), qui est un peu vieille.

Le jardin de M.C.+ (26) mérite aussi d'avoir place dans cette histoire ; il a beaucoup d'endroits fort champêtres, et c'est+ ce que j'aime sur toutes choses. Ou vous l'avez vu, ou vous ne l'avez pas vu ; si vous l'avez vu, souvenez-vous de ces deux terrasses que le parterre a en face et à la main gauche , et des rangs de chênes et de châtaigniers (27) qui les bordent : je me trompe bien + si cela n'est beau. Souvenez-vous aussi de ce bois qui paraît en l'enfoncement, avec la noirceur d'une forêt âgée de dix siècles : les arbres n'en sont pas si vieux, à la vérité ; mais toujours peuvent-ils passer pour les plus anciens du village , et je ne crois (28) pas qu'il y en ait de plus vénérables sur la terre. Les deux allées qui sont à droite et à gauche me plaisent encore : elles ont cela de particulier que ce qui les borne est ce qui les fait paraître plus belles. Celle de la droite a tout à fait la mine d'un jeu de paume ; elle est à présent bordée d'un amphithéâtre de gazons, et a le fond (29) relevé de huit ou dix marches : il y a de l'apparence que c'est l'endroit où les divinités du lieu reçoivent l'hommage qui leur est dû.

Si le dieu Pan, ou le Faune (30),
Prince des bois, ce dit-on (31),
Se fait jamais faire un trône,
C'en sera là le patron.

Deux châtaigniers, dont l'ombrage
Est majestueux et frais,
Le couvrent de leur feuillage,
Ainsi que d'un riche dais.

Je ne vois rien qui l'égale,
Ni qui me charme à mon gré
Comme un gazon qui s'étale
Le long de chaque degré.

J'aime cent fois mieux cette herbe
Que les précieux tapis
Sur qui l'Orient superbe
Voit ses empereurs assis.

Beautés simples et divines,
Vous contentiez nos ayeux(32)
Avant qu'on tirât des mines (33)
Ce qui nous frappe les yeux.

De (34) quoi sert tant de dépense ?
Les grands ont beau s'en vanter :
Vive la magnificence
Qui ne coûte qu'à planter !

Nonobstant ces moralités, j'ai conseillé à M.C. de faire bâtir une maison proportionnée en quelque manière à la beauté de son jardin, et de se ruiner pour cela. Nous partirons de chez elle (26) , et nous irons prendre au Bourg-la-Reine (35) la commodité (36) du carrosse de Poitiers, qui y passe tous les dimanches. Là se doit trouver un valet de pied du roi (37), qui a ordre de nous accompagner jusqu'à (38) Limoges. Je vous écrirai ce qui nous arrivera en chemin , et ce qui me semblera digne d'être observé. Cependant faites bien mes + recommandations à notre marmot (39) et dites-lui que peut-être j'amènerai de ce pays-là quelque beau petit chaperon(40) pour le faire jouer et pour lui tenir compagnie.

A Clamart, ce 25 Août 1663.

Ω

Ω Ω

LETTRE II

Les occupations que nous eûmes à Clamart (1), votre oncle et moi, furent différentes. Il ne fit aucune chose digne de mémoire : il s'amusa (2) à des expéditions, (3), à des procès (4), à d'autres affaires. Il n'en fut pas ainsi de moi : je me promenai (5) , je dormis, je passai le temps avec les dames qui nous vinrent voir.

Le dimanche étant arrivé, nous partîmes de grand matin. Madame C. et notre tante (6) nous accompagnèrent jusqu'au Bourg-la-Reine (7). Nous y attendîmes près de trois heures ; et, pour nous désennuyer, ou pour nous ennuyer encore davantage (je ne sais pas bien lequel je dois dire) , nous ouîmes une messe paroissiale (8) . La procession, l'eau bénite + , le prône (9), rien n'y manquait. De bonne fortune pour nous, le curé était ignorant, et ne prêcha point. Dieu voulut enfin que le carrosse passât : le valet de pied (10) y était ; point de moines (11), mais en récompense , (12) trois femmes, un marchand qui ne disait mot, et un notaire qui chantait toujours, et qui chantait très mal : il reportait en son pays quatre volumes de chansons. Parmi les trois femmes, il y avait une Poitevine qui se qualifiait comtesse , (13) ; elle paraissait assez jeune et de taille raisonnable , témoignait avoir de l' esprit , déguisait son nom, et venait de plaider en séparation contre son mari: toutes qualités (14) de bon augure, et j'y eusse trouvé matière de cajolerie (15), si la beauté s'y fut rencontrée ; mais sans elle rien ne me touche ; c'est à mon avis le principal point : je vous défie de me faire trouver un grain de sel (16) , dans une personne à qui elle manque. Telle était donc la compagnie que nous avons eue (17) jusqu'au Port-de-Pilles (18).

Il fallut à la fin que l'oncle et la tante se séparassent ; les derniers adieux furent tendres, et l'eussent été beaucoup davantage si le cocher nous eût donné le loisir de les achever. Comme il voulait regagner le temps qu'il avait perdu, il nous mena d'abord avec diligence. On laisse, en sortant du Bourg-la-Reine, Sceaux à droite, et à quelque lieues de là Chilly (19) à la gauche , puis Montléry du même côté. Est-ce Montléry qu'il faut dire, ou Montlehéry ? C'est Montlehéry quand le vers est trop court, et Montléry quand il est trop long (20). Montléry donc ou Montlehéry, comme vous voudrez, était jadis une forteresse que les Anglais, lorsqu'ils étaient maîtres de la France, avaient fait bâtir sur une colline assez élevée (21) . Au pied de cette colline est un bourg qui en a gardé le nom. Pour la forteresse, elle est démolie, non point par les ans ; ce qui en reste, qui est une tour fort haute , ne se dément point (22), bien qu'on en ait ruiné un côté : il y a encore un escalier qui subsiste, et deux chambres où l'on voit des peintures anglaises, ce qui fait foi de l'antiquité et de l'originalité du lieu (23). Voilà ce que j'en ai appris de votre oncle, qui dit avoir entré dans les chambres ; pour moi, je n'en ai rien vu : le cocher ne voulait arrêter qu'à Châtres (24), petite ville qui appartient à M.de Condé, l'un de nos grands maîtres (25).

Nous y dinâmes (26). Après le dîner, nous vîmes à droite et à gauche force châteaux, je n'en dirai mot, ce serait une oeuvre infinie. Seulement nous passâmes auprès du Plessis-Pâté (27), et traversâmes ensuite la vallée de Caucatrix (28),après avoir monté celle de Tréfou (29) ; car, sans avoir étudié en philosophie, vous pouvez vous imaginer qu'il n'y a point de vallée sans montagne + . Je ne songe point à cette vallée de Tréfou, que je ne frémisse.

C'est un passage dangereux,
Un lieu pour les voleurs,d'embûche et de retraite :
A gauche un bois, une montagne à drète (30);(droite)
Entre les deux
Un chemin creux.
La montagne est toute pleine
De rochers faits comme ceux
De notre petit domaine (31).

Tout ce que nous étions d'hommes dans le carrosse, nous descendîmes, afin de + soulager les chevaux (32). Tant que le chemin dura, je ne parlai d'autre chose que des commodités de la guerre : en effet, si elle produit des voleurs, elle les occupe ; ce qui est un grand bien pour tout le monde, et particulièrement pour moi, qui crains naturellement de les rencontrer (33). On dit que ce bois que nous côtoyâmes en fourmille : cela n'est pas bien ; il mériterait + qu'on le brûlât.

République de loups, asile de brigans,
Faut-il que tu sois dans le monde ?
Tu favorises les méchans (34)
Par ton ombre épaisse et profonde.
Ils égorgent celui que Thémis (35) , ou le gain,
Ou le désir de voir, fait sortir de sa terre !
En combien de façons, hélas ! le genre humain
Se fait à soi-même la guerre !
Puisse le feu du ciel désoler ton enceinte (36)!
Jamais celui d'amour ne s'y fasse sentir ,
Ni ne s'y laisse amortir!(37)
Qu'au lieu d'Amaryllis, de Diane et d'Aminte,
On ne trouve chez toi que vilains bûcherons, (38)
Charbonniers noirs comme démons,
Qui t'accommodent de manière
Que tu sois à tous les larrons
Ce qu'on appelle un cimetière!(39)

Notre première traite s'acheva plus tard que les autres ; il nous resta toutefois assez de jour pour remarquer, en entrant dans Etampes (40), quelques monuments (41) de nos guerres. Ce n'est + pas les plus riches que j'aie vus ; j'y trouvai beaucoup de gothique (42) ; aussi (43) est-ce l'ouvrage de Mars, méchant maçon s'il en fut jamais.

Il nous laisse ces monuments
Pour marque de nos mouvements (44)
Quand Turenne assiégea Tavanne (45) ,
Turenne fit ce que la Cour lui dit ;
Tavanne non : car il se défendit ,
Et joua de la sarbacane (46).

Beaucoup de sang français fut alors répandu :
On perd des deux côtés dans la guerre civile ;
Notre prince eût toujours perdu,
Quand même il eût gagné la ville.

Enfin nous regardâmes avec pitié les faubourgs (47) d'Etampes. Imaginez-vous une suite de maisons sans toits , sans fenêtres, percées de tous les côtés : il n'y a rien de plus laid et de plus hideux (48). Cela me remet en mémoire les ruines de Troie la grande (49). En vérité, la fortune (50) se moque bien du travail des hommes. J'en entretins le soir notre compagnie, et le lendemain nous traversâmes la Beauce , (51), pays ennuyeux , et qui, outre l'inclination que j'ai à dormir, nous en fournissait un très beau sujet. Pour s'en empêcher, on mit une question de controverse , (52) sur le tapis ; notre comtesse en fut cause : elle est de la religion (53) + et nous montra un livre de du Moulin (54). M. de Châteauneuf (c'est le nom du valet de pied) l'entreprit, et lui dit que sa religion ne valait rien, pour bien des raisons. Premièrement, Luther (55) a eu je ne sais (56) combien de bâtards ; les Huguenots(57) ne vont jamais à la messe ; enfin il lui conseillait de se convertir, si elle ne voulait aller en enfer ; car le purgatoire n'était pas fait pour des gens comme elle. La Poitevine se mit aussitôt sur l'Ecriture, et demanda un passage où il fut parlé du purgatoire ; pendant cela, le notaire chantait toujours ; M. Jannart et moi nous endormîmes (58) +.

L'après-dîner (59), de crainte que M. de Châteauneuf ne nous remît sur la controverse, je demandai à notre comtesse inconnue s'il y avait de belles personnes à Poitiers ; elle nous en nomma quelques-unes, entre autres une fille appelée (60) Barigny (61), de condition médiocre, car son père n'était que tailleur ; mais , au reste (62), on ne pouvait dire assez de choses de la beauté de cette personne. C'était une claire brune, de belle taille, la gorge admirable, de l'embonpoint ce qu'il en fallait, tous les traits du visage bien faits, les yeux beaux ; si bien qu'à tout prendre il y avait peu de choses à souhaiter , car rien, c'est trop dire. Enfin non seulement les astres (63) de la province, mais ceux de la Cour, lui devaient céder , jusque-là que dans un bal où était le roi, dès que la Barigny fut entrée, elle effaça ce qu'il y avait de brillant : les plus grands soleils (64) ne parurent auprès que de simples étoiles .+ Outre cela elle savait les romans (65) et ne manquait pas d'esprit. Quant à sa conduite, on la tenait dans Poitiers pour honnête fille (66) , tant qu'un mariage de conscience (67) se peut étendre (68). Autrefois, un gentilhomme appelé Miravaux en avait été passionnément amoureux, et voulait l'épouser à toute force ; les parents du gentilhomme s'y opposèrent ; ils n'y eussent pourtant rien gagné, si Clothon (69) + ne se fut mise de la partie : l'amant mourut à l'armée, où

il commandait un régiment. Les dernières actions de sa vie et ses derniers soupirs ne furent que pour sa maîtresse+. Il lui laissa douze mille écus par son testament, outre quantité de meubles et de nippes (70) de conséquence (71), qu'il lui avait donnés dès auparavant. A la nouvelle de cette mort, Mademoiselle (72) Barigny dit les choses du monde les plus pitoyables (73), protesta qu'elle se laisserait mourir tôt ou tard, et en attendant recueillit le legs que son amant lui avait fait +. Procès pour cela au présidial (74) de Poitiers ; appel à la Cour. Mais qui ne préfèrerait une belle à des héritiers ? Les juges firent ce que j'aurais fait. Le coeur de la dame fut contesté avec plus de chaleur encore : ce fut un nommé Cartignon qui en hérita. Ce dernier amant s'est trouvé plus heureux que l'autre : la belle eut soin qu'il ne mourût point sans être payé de ses peines. Il y a dit-on, sacrement (75) entre eux ; mais la chose est tenue secrète. Que dites-vous de ces mariages de conscience ? Ceux qui en ont amené l'usage n'étaient pas niais. On est fille et femme tout à la fois : le mari se comporte en galant (76) ; tant que l'affaire demeure en cet état, il n'y a pas lieu de s'y opposer ; les parents ne font point les diables (77) ; toute chose vient en son temps ; et, s'il arrive qu'on se lasse les uns des autres, il ne faut aller ni au juge ni à l'évêque (78). Voilà l'histoire de la Barigny.

Ces aventures (79) nous divertirent de telle sorte que nous entrâmes dans Orléans (80) sans nous en être presque aperçus : il semblait même que le Soleil se fût amusé à les entendre aussi bien que nous, car, quoique nous eussions fait vingt lieues, il n'était pas encore au bout de sa traite. Bien davantage (81), soit que la Barigny fût cette soirée à la promenade, soit qu'il dût se coucher au sein de quelque rivière charmante comme la Loire, il s'était tellement paré (82) que M. de Châteauneuf + et moi nous l'allâmes regarder de dessus le pont. Par même moyen, je vis la Pucelle (83), mais, ma foi, ce fut sans plaisir : je ne lui trouvai ni l'air, ni la taille, ni le visage d'une Amazone (84) ; l'infante Gradafillée (85) en vaut dix comme elle ; et, si ce n'était que M. Chapelain est son chroniqueur (86), je ne sais si j'en ferais mention. Je la regardai, pour l'amour de lui, plus longtemps que je n'aurais fait. Elle est à genoux devant une croix, et le roi Charles en même posture vis à vis d'elle, le tout fort chétif et de petite apparence. C'est un monument qui se sent de la pauvreté de son siècle (87).

Le pont d'Orléans (88) ne me parut pas non plus d'une largeur ni d'une majesté proportionnée à la noblesse de son emploi et à la place qu'il occupe dans l'Univers.

Ce n'est pas petite gloire
Que d'être pont sur la Loire.
On voit à ses pieds rouler
La plus belle des rivières
Que de ses vastes carrières (89)
Phébus regarde couler.

Elle est près de trois fois aussi large à Orléans que la Seine l'est à Paris.

L'horizon (90), très beau de tous les côtés, et borné comme il le doit être. Si bien que cette rivière étant basse à proportion, ses eaux fort + claires, son cours sans replis, on dirait que c'est un canal. De chaque côté du pont on voit continuellement des barques qui vont à voiles : les unes montent, les autres descendent ; et comme le bord n'est pas si grand qu'à Paris, rien n'empêche qu'on ne les distingue toutes: on les compte (91), on remarque (92) quelle distance elles sont les unes des autres; c'est ce qui fait une de ses beautés : en effet, ce serait dommage qu'une eau si pure fût entièrement couverte par des bateaux (93). Les voiles de ceux-ci sont fort amples : cela leur donne une majesté de navires (94), et je m'imaginai + voir le port de Constantinople en petit (95). D'ailleurs Orléans, à le regarder de la Sologne + , est d'un bel aspect. Comme la ville va en montant, on la découvre quasi tout entière (96). Le mail (97) et les autres arbres qu'on a plantés en beaucoup d'endroits le long du rempart font qu'elle paraît à demi fermée de murailles vertes ; et, à mon avis, cela lui sied bien. De la particulariser (98) en dedans, je vous ennuierais : (99) ; c'en est déjà trop pour vous de cette matière. Vous saurez pourtant+ que le quartier par où nous descendîmes au pont est fort laid, le reste assez beau : des rues spacieuses (100), nettes, agréables, et qui sentent leur bonne ville. Je n' eus pas assez de temps pour voir le rempart (101), mais je m'en suis laissé dire beaucoup de bien, ainsi que de l'église Sainte-Croix (102)+.

Enfin notre compagnie, qui s'était dispersée de tous les côtés, revint satisfaite. L'un parla d'une chose, l'autre d'une autre. L'heure du souper venue, chevaliers et dames (103) se furent seoir (104) à leurs tables assez mal servies, puis se mirent au lit incontinent, comme on peut penser. Et sur ce, le chroniqueur fait fin au présent chapitre.

A Amboise, ce 30 Août 1663.

♀

♀ ♀

LETTRE III

Autant que (1) la Beauce (2) m'avait semblé ennuyeuse, autant le pays qui est depuis Orléans jusqu'à Amboise me parut agréable et divertissant (3). Nous eûmes au commencement la Sologne (4), province moins fertile que le Vendômois (5), lequel (6) est de l'autre côté de la rivière. Aussi a-t-on un niais du pays (7) pour très peu de chose ; car ceux-là ne sont pas fous comme ceux de Champagne ou de Picardie (8). Je crois que les niaises coûtent davantage.

Le premier lieu où nous arrêtames, ce fut Cléry (9). J'allai aussitôt visiter l'église (10). C'est une collégiale (11) assez bien rentée pour un bourg ; non que les chanoines en demeurent d'accord, ou que je leur aie ouï (12) dire. Louis XI y est enterré ; on le voit à genoux sur son tombeau, quatre enfants (13) aux coins : ce seraient + quatre anges, et ce pourraient + être quatre Amours, si on ne leur avait point + arraché les ailes (14). Le bon apôtre (15) de roi fait là le saint homme(16), et est bien mieux pris (17) que quand le Bourguignon le mena à Liège (18).

Je lui trouvai la mine d'un matois ;
Aussi l'était ce prince, dont la vie
Doit rarement servir d'exemple aux rois,
Et pourrait être en quelques points suivie (19).

A ses genoux sont ses Heures (20) et son chapelet , et autres menus ustensiles (21), sa main de justice (22), son sceptre, son chapeau et sa Notre-Dame (23) ; le tout est de marbre blanc + et m'a semblé d'assez bonne main.

Au sortir de cette église, je pris une autre hôtellerie pour la nôtre ; il s'en fallut peu que je n'y commandasse à dîner, et, m'étant allé promener dans le jardin, je m'attachai tellement à la lecture de Tite-Live, qu'il se passa plus d'une bonne heure sans que je fisse réflexion sur mon appétit : un valet de ce logis m'ayant averti de cette méprise, je courus au lieu où nous étions descendus, et j'arrivai assez à temps pour compter (25).

De Cléry à Saint-Dié, qui est le gîte ordinaire, il n'y a que quatre lieues, chemin agréable et bordé de haies (27) : ce qui me fit faire une partie de la traite(28) à pied. Il ne m'y arriva + aucune aventure (29) digne d'être écrite, sinon que je rencontrai, ce me semble, deux ou trois gueux et quelques pélerins de Saint-Jacques (30). Comme Saint-Dié n'est qu'un bourg, et que les hôtelleries y sont mal meublées, notre comtesse n'étant pas satisfaite de sa chambre, M. de Châteauneuf voulant toujours que votre oncle fût le mieux logé, nous pensâmes tomber dans le différent de Potrot et de la dame de Nouaillé (31). Les gens de Potrot et ceux de la dame de Nouaillé ayant mis, pendant la foire de Niort, les hardes de leur maître et de leur maîtresse en même hôtellerie (32)+, et sur même lit, cela fit contestation. Potrot dit :

"Je coucherai dans ce lit-là. - Je ne dis pas que vous n'y couchiez, repartit la dame de Nouaillé, mais j'y coucherai aussi". Par point d'honneur, et pour ne pas céder, ils y couchèrent tous deux (33). La chose se passa d'une autre manière ; la comtesse se plaignit fort, le lendemain, des puces + . Je ne sais (34) si ce fut cela qui éveilla le cocher ; je veux dire les puces du cocher, et non celles de la comtesse : tant y a qu'il (35) nous fit partir de si grand matin qu'il n'était quasi que huit heures quand nous nous trouvâmes vis-à-vis de Blois, rien que la Loire entre deux.

Blois (36) est en pente comme Orléans (37), mais plus petit et plus ramassé ; les toits des maisons y sont disposés (38), en beaucoup d'endroits, de telle manière qu'ils ressemblent aux degrés d'un amphithéâtre (39). Cela me parut très beau, et je crois (40) que difficilement on pourrait trouver un aspect plus riant et plus agréable. Le château est à un bout de la ville (41), à l'autre bout Saint-Solenne (42). Cette église paraît fort grande, et n'est cachée d'aucunes (43) maisons ; enfin elle répond tout à fait bien au logis du prince. Chacun de ces bâtiments est situé sur une éminence dont la pente se vient joindre vers le milieu de la ville, de sorte qu'il s'en faut peu que Blois ne fasse un croissant dont Saint Solenne et le château font les cornes. Je ne me suis pas informé des moeurs anciennes. Quant à présent, la façon de vivre y est fort polie (44), soit que cela ait été ainsi de tout temps, et que le climat et la beauté du pays y contribuèrent, soit que le séjour de Monsieur (45) ait amené cette politesse, ou le nombre de jolies femmes. Je m'en fis nommer quelques-unes à mon ordinaire. On me voulut outre cela montrer des bossus, chose assez commune dans Blois, à ce qu'on me dit + ; encore plus commune dans Orléans (46). Je crus que le Ciel, ami de ces peuples, leur envoyait de l'esprit par cette voie-là : car on dit que bossu n'en manqua jamais ; et cependant il y a de vieilles traditions (48) qui en donnent une autre raison . La voici telle qu'on me l'a apprise. Elle regarde aussi la constitution de la Beauce et du Limousin.

La Beauce avait jadis des monts en abondance
Comme le reste de la France :
De quoi la ville d'Orléans,
Pleine de gens heureux, délicats, fainéants (49),
Qui voulaient marcher à leur aise,
Se plaignit , et fit la mauvaise (50) ;
Et messieurs les Orléanois,
Dirent au Sort (51) , tous d'une voix +,
Une fois , deux fois et trois fois,
Qu'il eût à leur ôter la peine
De monter, de descendre, et remonter encor.
"Quoi ! toujours mont et jamais plaine (52) !
Faites-nous avoir triple haleine,
Jambes de fer, naturel fort,
Ou nous donnez une campagne
Qui n'ait plus ni mont ni montagne.
-Oh ! oh ! leur repartit le Sort,

Vous faites les mutins, et dans toutes les Gaules
Je ne vois que vous seuls qui des monts vous plaigniez.
Puisqu'ils vous nuisent à vos pieds,
Vous les aurez sur vos épaules".
Lors la Beauce de s'aplanir (53),
De s'ègaler (54), de devenir
Un terrain uni comme glace ;
Et bossus de naître en la place,
Et monts de déloger des champs.
Tout ne put tenir sur les gens ;
Si bien que la troupe céleste,
Ne sachant que faire du reste,
S'en allait les placer dans le terroir voisin,
Lorsque Jupiter dit : "Epargnons la Touraine
Et le Blésois ; car ce domaine
Doit être un jour à mon cousin (55) ;
Mettons-les dans le Limousin".

Ceux de Blois, comme voisins et bons amis de ceux d'Orléans, les ont soulagés d'une partie de leurs + charges. Les uns et les autres doivent encore avoir une génération de bossus, et puis c'en est fait.

Vous aurez pour cette tradition telle croyance qu'il vous plaira. Ce que je vous assure être fort vrai + est que M. de Châteauneuf et moi nous déjeunâmes très bien (56) et allâmes voir ensuite le logis du prince (57). Il a été bâti à plusieurs reprises, une partie sous François Ier, l'autre sous quelqu'un de ses devanciers. Il y a en face un corps de logis à la moderne, que feu Monsieur a fait commencer (58) : toutes ces trois pièces ne font, Dieu merci , nulle symétrie, et n'ont rapport ni convenance l'une avec l'autre ; l'architecte a évité cela autant qu'il a pu (59). Ce qu'a fait faire François Ier à le regarder du dehors, me contenta plus que tout le reste : il y a force petites galeries, petites fenêtres, petits balcons, petits ornements (60) , sans régularité et sans ordre ; cela fait quelque chose de grand qui plaît assez. Nous n'eûmes pas le loisir de voir le dedans (61) ; je n'en regrettai que la chambre où Monsieur est mort, car je la considérais + comme une relique : en effet, il n'y a personne qui ne doive avoir une extrême vénération pour la mémoire de ce prince (62). Les peuples de ces contrées le pleurent encore avec raison:jamais règne ne fut plus doux, plus tranquille, ni plus heureux, que l'a été le sien (63) ; et, en vérité, de semblables princes devraient naître un peu plus souvent,ou ne point mourir. J'eusse aussi fort souhaité de voir son jardin de plantes (64), lequel on tenait, pendant sa vie (65), pour le plus parfait qui fût au monde : il ne plut à notre cocher, qui ne se soucia que de déjeuner largement, puis nous fit partir +.

Tant que la journée dura, nous eûmes beau temps, beau chemin, beau pays :surtout la levée ne nous quitta point, ou nous ne quittâmes point la levée ; l'un vaut l'autre. C'est une chaussée qui suit les bords de la Loire, et retient cette rivière dans son lit : ouvrage qui a coûté bien du temps à faire, et qui en coûte encore beaucoup

à entretenir. Quant au pays, je ne vous en saurais dire assez de merveilles. Point de ces montagnes pelées qui choquent tant notre cher M. de Maucroix (66) ; mais, de part et d'autre, côteaux les plus agréablement vêtus qui soient dans le monde. Vous m' en entendrez parler plus d'une fois ; mais, en attendant,

Que dirons-nous que fut la Loire (67)
Avant que d'être ce qu'elle est ?
Car vous savez qu'en son histoire (68)
Notre bon Ovide s'en tait.
Fut-ce quelque aimable personne ,
Quelque reine, quelque Amazone (69),
Quelque Nymphe (70) au coeur de rocher,
Qu'aucun amant ne sut toucher ?
Ces origines sont communes ;
C'est pourquoi n'allons point chercher
Les Jupiters et les Neptunes ,
Ou les dieux Pans qui poursuivaient
Toutes les belles (71) qu'ils trouvaient.
Laissons là ces métamorphoses,
Et disons ici, s'il vous plaît,
Que la Loire était ce qu'elle est
Dès le commencement des choses.

La Loire est donc une rivière
Arrosant un pays favorisé des Cieux,
Douce quand il lui plaît, quand il lui plaît si fière
Qu'à peine arrête-ton son cours impérieux.
Elle ravagerait mille moissons fertiles,
Engloutirait des bourgs , ferait flotter des villes,
Détruirait tout en une nuit ;
Il ne faudrait qu'une journée
Pour lui voir entraîner le fruit
De tout le labeur d'une année,
Si le long de ses bords n'était une levée
Qu'on entretient soigneusement :
Dès lors qu'un endroit se dément (72)
On le rétablit tout à l'heure (73) ;
La moindre brèche n'y demeure
Sans qu'on n'y touche incessament ;
Et pour cet entretènement (74),
Unique obstacle à tes ravages,
Chacun a son département (75),
Communautés, bourgs et villages.

Vous croyez bien qu'étant sur ses rivages,
Nos gens et moi nous ne manquâmes pas

De promener à l'entour notre vue (76).
J'y rencontrai de si charmants appas (77)
Que j'en ai l'âme encore tout émue + .
Côteaux riants y sont des deux côtés :
Côteaux non pas si voisins de la nue
Qu'en Limousin, mais côteaux enchantés (78),
Belles maisons, beaux parcs, et bien plantés,
Prés verdoyants dont ce pays abonde,
Vignes et bois, tant de diversités
Qu'on croit d'abord être en un autre monde.

Mais le plus bel objet, c'est la Loire sans doute :
On la voit rarement s'écarter de sa route ;
Elle a peu de replis dans son cours mesuré ;
Ce n'est pas un ruisseau qui serpente en un pré,
C'est la fille d'Amphitrite (79),
C'est elle dont le mérite,
Le nom, la gloire et les bords,
Sont dignes de ces provinces
Qu'entre tous leurs plus grands trésors
Ont toujours placé (80) nos princes.
Elle répand son cristal (81)
Avec magnificence+ ;
Et le jardin de la France
Méritait un tel canal (82) .

Je lui veux du mal en une chose : c'est que, l'ayant vue, je m'imaginai qu'il n'y avait plus rien à voir ; il ne me resta ni curiosité ni désir. Richelieu m'a bien fait changer de sentiment (83).

C'est un admirable objet que ce Richelieu : j'en ai daté (84) ma troisième lettre parce que je l'y ai achevée. Voyez l'obligation que vous m'avez ; il ne s'en faut pas un quart d'heure qu'il ne soit minuit, et nous devons nous lever demain avant le Soleil, bien qu'il ait promis en se couchant qu'il se lèverait de fort grand matin. J'emploie cependant + les heures qui me sont les plus précieuses à vous faire des relations (85), moi qui suis enfant du sommeil et de la paresse. Qu'on me parle après cela des maris + qui se sont sacrifiés pour leurs femmes : je prétends les surpasser tous, et que vous ne sauriez vous acquitter envers moi, si vous ne me souhaitez d'aussi bonnes nuits que j'en aurai de mauvaises avant que notre voyage soit achevé (86) .

A Richelieu, ce 3 Septembre 1663.

LETTRE IV

Nous arrivâmes à Amboise (1) d'assez bonne heure, mais par un fort mauvais temps: je ne laissai pas d'employer le reste du jour à voir le château; De vous en faire le plan, c'est à quoi je ne m'amuserai point, et pour cause (2). Vous saurez, sans plus, que devers (3) la ville il est situé sur un roc, et paraît extrêmement haut (4). Vers la campagne + le terrain d'alentour est plus élevé. Dans l'enceinte il y a trois ou quatre choses fort remarquables. La première est ce bois de cerf dont on parle tant, et dont on ne parle pas assez selon mon avis : car, soit qu'on le veuille faire passer pour naturel ou pour artificiel, j'y trouve un sujet d'étonnement presque égal. Ceux qui le trouvent artificiel tombent d'accord que c'est bois de cerf, mais de plusieurs pièces : or le moyen de les avoir jointes sans qu'il y paraisse de liaison ? De dire aussi qu'il soit naturel, et que l'Univers ait jamais produit un animal assez grand pour le porter, cela m'est guère croyable. (5)

Il en sera toujours douté,
Quand bien (6) ce cerf aurait été
Plus ancien qu'un patriarche
Tel animal , en vérité,
N'eût jamais su (7) tenir dans l'Arche.

Ce que je remarquai encore de singulier, ce furent deux tours bâties en terre comme des puits (8) : on a fait dedans des escaliers en forme de rampes par où l'on descend jusqu'au pied du château ; si bien qu'elles touchent, ainsi que les chênes dont parle Virgile (9),

D'un bout au ciel, d'autre bout (10) aux enfers.

Je les trouvai bien bâties, et leur structure me plut autant que le reste du château nous parut indigne de nous y arrêter. Il a toutefois été un temps qu'on le faisait servir de berceau à nos jeunes rois (11) ; et, véritablement, c'était un berceau d'une matière assez solide, et qui n'était pas pour se renverser si facilement. Ce qu'il y a de beau, c'est la vue (12) ; elle est grande, majestueuse, d'une étendue immense ; l'oeil ne trouve rien qui l'arrête ; point d'objet qui ne l'occupe le plus agréablement du monde. On s'imagine découvrir Tours, bien qu'il + soit à quinze ou vingt lieues (13) ; du reste, on a en aspect (14) la côte la plus riante et la mieux diversifiée que j'aie encore vue, et au pied d'une prairie + (15) qu'arrose la Loire, car cette rivière passe à Amboise.

De tout cela le pauvre M. Foucquet (16) ne put jamais, pendant son séjour, jouir (17) un petit moment: on avait bouché toutes les fenêtres de sa chambre et on n'y avait laissé qu'un trou par le haut(18). Je demandai de la voir (19)+ :triste plaisir, je

vous le confesse, mais enfin je le demandai. Le soldat qui nous conduisait n'avait pas la clef : au défaut, je fus longtemps à considérer la porte, et me fis conter la manière dont le prisonnier était gardé. Je vous en ferais volontiers la description ; mais ce souvenir est trop affligeant.

Qu'est-il besoin que je retrace
Une garde au soin non pareil (20),
Chambre murée (21), étroite place,
Quelque peu d'air pour toute grâce,
Jours sans soleil,
Nuits sans sommeil,
Trois + portes en six pieds d'espace ?
Vous peindre un tel appartement,
Ce serait attirer vos larmes ;
Je l'ai fait insensiblement :
Cette plainte a pour moi des charmes (22).

Sans la nuit, on n'eût jamais pu m'arracher de cet endroit (23). Il fallut enfin retourner à l'hôtellerie ; et le lendemain nous nous écartâmes de la Loire, et la laissâmes à la droite. J'en suis très fâché. Non pas que les rivières nous aient (24) manqué dans notre voyage :

Depuis ce lieu jusques au Limousin,
Nous en avons passé quatre en chemin,
De fort bon compte, au moins qu'il m'en souvienne :
L'Indre, le Cher, la Creuse et la Vienne (25)+ .
Ce ne sont pas simples ruisseaux + :
Non, non ; la carte nous les nomme.
Ceux qui sont péris (26) sous leurs eaux
Ne l'ont pas été dire à Rome.

La première que nous rencontrâmes, ce fut l'Indre (27). Après l'avoir passée , nous trouvâmes au bord trois hommes d'assez bonne mine, mais mal vêtus et fort délabrés (28). L'un de ces héros guzmanesques (29) avait fait une tresse de ses cheveux, laquelle lui pendait en derrière (30) comme une queue de cheval. Non loin de là nous aperçûmes (31) quelques Philis, je veux dire Philis d'Egypte (32) , qui venaient vers nous dansant, folâtrant (33) montrant leurs épaules, et traînant après elles des douégnas (34) détestables (35) à proportion (36), et qui nous regardaient avec autant de mépris que si elles eussent été belles et jeunes. Je frémis d'horreur à ce spectacle, et j'en ai été plus de deux jours sans pouvoir manger (37). Deux femmes fort blanches marchaient ensuite; elles avaient le teint délicat, la taille bien faite, de la beauté médiocrement (38) et n'étaient anges, à bien parler, qu'en tant que les autres étaient de véritables démons. Nous saluâmes ces deux avec beaucoup de respect, tant à cause d'elles que de leurs jupes , qui véritablement étaient plus riches que ne semblait le promettre un tel équipage (39). Le reste de leur habit consistait en une cape (40) d'étoffe blanche, et sur la tête

un petit chapeau à l'anglaise (41), de taffetas de couleur, avec un galon d'argent. Elles ne nous rendirent notre salut qu'en faisant une légère inclination de la tête, marchant toujours avec une gravité de déesses (42), et ne daignant presque jeter les yeux sur nous, comme simples mortels que nous étions (43). D'autres douégnas les suivaient, non moins laides que les précédentes ; et la caravane était fermée par un cordelier (44). Le bagage marchait en queue, partie sur chariots, partie sur bêtes de somme ; puis quatre carrosses vides (45) et quelques valets à l'entour,

Non sans écureuils et turquets (46) +.
Ni, je pense, sans perroquets.

Le tout escorté par M. de la Fourcade, garde du corps (47). Je vous laisse à deviner quelles gens c'étaient (48). Comme ils suivaient notre route, et qu'ils débarquèrent à la même hôtellerie où notre cocher nous avait fait descendre, le scrupule nous prit à tous + de coucher en mêmes lits qu'eux, et de boire en mêmes verres (49). Il n'y en avait point qui s'en tourmentât plus que la comtesse.

Nous allâmes le jour suivant coucher à Montels (50), et dîner le lendemain au Port-de-Pilles (51), où notre compagnie commença de se séparer. La comtesse envoya un laquais, non chez son mari, mais chez un de ses parents (52), porter les nouvelles de son arrivée, et donner ordre qu'on lui amenât un carrosse avec quelque escorte . Pour moi, comme Richelieu n'était qu'à cinq lieues, je n'avais garde de manquer de l'aller voir : Les Allemands (53) se détournent bien pour cela de plusieurs journées. M. de Châteauneuf, qui connaissait le pays, s'offrit de m'accompagner + : je le pris au mot ; et ainsi votre oncle demeura seul, et alla coucher à Châtellerault (54), où nous promîmes de nous rendre le lendemain de grand matin.

Le Port-de-Pilles est un lieu passant, et où l'on trouve toutes sortes de commodités, même incommodes (55) : il s'y rencontre de méchants chevaux,

Encore mal ferrés, et plus mal embouchés (56),
Et très mal enharnachés.

Mais quoi ! nous n'avions pas à choisir : tels qu'ils étaient, je les fais + mettre en état,

Laisse le pire, et sur le meilleur monte (57).

Pour plus d'assurance nous prîmes un guide, qu'il nous fallut mener en trousse (58) l'un après l'autre, afin de gagner du temps. Avec cela nous n'en eûmes que ce qu'il fallut pour voir les choses les plus remarquables. J'avais promis de sacrifier aux vents du midi une brebis noire, aux Zéphyrs une brebis blanche, et à Jupiter le plus gras boeuf (59) que je pourrais rencontrer dans le Limousin ; ils nous furent tous favorables. Je crois toutefois qu'il suffira que je les paye en chansons (60) : car les boeufs du Limousin sont trop chers , et il y en a qui se vendent cent écus dans le pays.

Etant arrivés (61) à Richelieu, nous commençâmes par le château dont je ne vous enverrai (62) pourtant la description qu'au premier jour. Ce que je vous puis dire en gros de la ville, c'est qu'elle aura bientôt la gloire d'être le plus beau village de l'Univers (63). Elle est désertée petit à petit, à cause de l'infertilité du terroir, ou pour être (64) à quatre lieues de toute rivière et de tout passage (65). En cela son fondateur, qui prétendait en faire une ville de renom, a mal pris ses mesures (66) : chose qui ne lui arrivait pas fort souvent. Je m'étonne , comme on dit qu'il pouvait tout, qu'il n'ait + (67) pas fait transporter la Loire au pied de cette nouvelle ville, ou qu'il n'y ait fait passer le grand chemin de Bordeaux (68) . Au défaut, il devait (69) choisir un autre endroit, et il en eut aussi (70) la pensée ; mais l'envie de consacrer les marques de sa naissance (71) l'obligea de faire bâtir autour de la chambre où il était né. Il avait de ces vanités que beaucoup de gens blâmeront, et qui sont pourtant communes à tous les héros (72) : témoin (73) celle-là d'Alexandre le Grand (74), qui faisait laisser où il passait des mords (75) et des brides plus grands (76) qu'à l'ordinaire, afin que la postérité crût que lui et ses gens étaient d'autres hommes, puisqu'ils se servaient de si grands chevaux. Peut-être aussi que l'ancien parc de Richelieu et les bois de ses avenues, qui étaient beaux, semblèrent à leur maître dignes d'un château plus somptueux que celui de son patrimoine ; et ce château attira la ville +, comme le principal fait l'accessoire (77).

Enfin elle est, à mon avis,
Mal située et bien bâtie :
On en a fait tous les logis
D'une pareille symétrie (78).

Ce sont des bâtiments fort hauts ;
Leur aspect vous plairait sans faute.
Les dedans ont quelques défauts :
Le plus grand, c'est qu'ils manquent d'hôte.

La plupart sont inhabités ;
Je ne vis personne en la rue :
Il m'en déplut (79) ; j'aime aux cités
Un peu de bruit et de cohue.

J'ai dit la rue (80) et j'ai bien dit ;
Car elle est seule, et des plus drètes (droites):
Que Dieu lui donne le crédit
De se voir un jour des cadettes (81) !

Vous vous souviendrez bien et beau (82)
Qu'à chaque bout est une place
Grande, carrée et de niveau (83) ;
Ce qui sans doute a bonne grâce.

C'est aussi tout, mais c'est assez :
De savoir si la ville est forte ,
Je m'en remets à ses fossez (fossés),
Murs, parapets, remparts et porte (84).

Au reste, je ne vous saurais mieux dépeindre tous ces logis de même parure que par la place Royale (85) ; les dedans (86) sont beaucoup plus sombres, vous pouvez croire, et moins ajustés (87).

J'oubliais à vous marquer que ce sont des gens de Finance et du Conseil, secrétaires d'Etat (88) et autres personnes attachées à ce cardinal, qui ont fait faire la plupart de ces bâtiments +, par complaisance et pour lui faire leur cour. Les beaux esprits (89) auraient suivi leurs exemples, si ce n'était qu'ils ne sont pas grand édificateurs , comme dit Voiture (90) : car d'ailleurs ils étaient tous pleins de zèle et d'affection pour ce grand ministre. Voilà ce que + j'avais à vous dire touchant la ville de Richelieu. Je remets la description du château à une autre fois, afin d'avoir plus souvent occasion de vous demander de vos nouvelles, et pour ménager un amusement (91) qui vous doit faire passer notre exil avec moins d'ennui. (92)

A Châtellerault, ce 5 septembre 1663.

o

o o

LETTRE V

A Limoges, ce 12 septembre 1663.

Je vous promis par le dernier ordinaire (1) la description du château de Richelieu ; assez légèrement, pour ne vous en point mentir (2), et sans considérer mon peu de mémoire, ni la peine que cette entreprise me devait donner (3). Pour la peine, je n'en parle point, et, tout mari que je suis, je la veux bien prendre : ce qui me retient, c'est le défaut de mémoire ; pouvant dire la plupart du temps queje n'ai rien vu (4) de ce que j'ai vu, tant je sais bien oublier les choses. Avec cela (5), je crois qu'il est bon de ne point passer par-dessus cet endroit de mon voyage sans en vous faire la relation. Quelque mal que je m'en acquitte, il y aura toujours à profiter;et vous n'en vaudrez que mieux de savoir, sinon toute l'histoire de Richelieu, au moins quelques singularités (6) qui ne me sont point échappées, parce que je m'y suis particulièrement arrêté. Ce ne sont peut-être pas les plus remarquables; mais que vous importe ? De l'humeur dont je vous connais, une galanterie (7) sur ces matières vous plaira plus que tant d'observations savantes et curieuses. Ceux qui chercheront de ces observations savantes dans les lettres que je vous écris se tromperont fort. Vous savez mon ignorance en matière d'architecture, et que je n'ai rien dit de Vaux que sur des mémoires (8). Le même avantage ne manque pour Richelieu : véritablement au lieu de cela j'ai eu les avis de la concierge + et ceux de Monsieur de Châteauneuf (9) : avec (10) l'aide de Dieu et de ces personnes, j'en sortirai (11). Ne laissez pas de mettre la chose au pis : car il vaut mieux, ce me semble, être trompée de cette façon que de l'autre. En tout cas, vous aurez recours à ce que Monsieur Desmarets+(12) a dit de cette maison : c'est un grand maître en fait de descriptions. Je me garderais bien de particulariser(13) aucun des endroits où il a pris plaisir à s'étendre, si ce n'était que la manière dont je vous écris ces choses n'a rien de commun avec celle de ses Promenades.

Nous arrivâmes donc à Richelieu par une avenue qui borde un côté du parc. Selon la vérité + , cette avenue peut avoir une demi-lieue ; mais, à compter selon l'impatience où j'étais, nous trouvâmes qu'elle avait une bonne lieue tout au moins. Jamais préambule (14) ne s'est rencontré si mal à propos, et ne m'a semblé si long . Enfin on se trouve en une place fort spacieuse ; je ne me souviens pas bien de quelle figure elle est : demi-rond ou demi-ovale (15) , cela ne fait rien à l'histoire ;et pourvu que vous soyez avertie que c'est la principale entrée de cette maison, il suffit. Je ne me souviens pas non plus en quoi consistent (16) la basse-cour, l'avant-cour, les arrière-cours, ni du nombre des pavillons et corps de logis du château (17) , moins encore de leur structure. Ce détail m'est échappé ; de quoi vous êtes femme encore une fois à ne vous pas soucier bien fort : c'est assez que le tout est d'une beauté, d'une magnificence, d'une grandeur, dignes de celui qui l'a fait

bâtir. Les fossés sont larges et d'une eau très pure (18). Quand on a passé le pont-levis (19) , on trouve la porte (20) gardée par deux dieux, Mars et Hercule. Je louai fort l'architecte de les avoir placés en ce poste-là : car, puisque Apollon servait quelquefois de simple commis (21) aux sécrétaires de Son Eminence, Mars et Hercule pouvaient bien lui servir de suisses (22). Ils mériteraient que je m'arrêtasse à eux un peu davantage, si cette porte n'avait des choses encore (23) plus singulières. Vous vous souviendrez surtout qu'elle est couverte d'un dôme, et qu'il y a une Renommée au sommet (24) : c'est une déesse qui ne se plaît pas d'être enfermée, et qui s'aime mieux en cet endroit que si on lui avait donné pour retraite le plus bel appartement du logis.

Même elle est en une posture
Toute prête à prendre l'essor ;
Un pied en l'air + , à chaque main un cor,
Légère et déployant les ailes,
Comme allant porter les nouvelles
Des actions de Richelieu,
Cardinal, duc, et demi-dieu (25) :
Telle enfin qu'elle devait être
Pour bien servir un si bon maître ;
Car tant + moins elle a de loisir
Tant plus on lui fait de plaisir (26).

Cette figure (27) est de bronze, et fort estimée. Aux deux côtés du frontispice, que je décris, on a élevé, en manière + de statues, de pyramides, si vous voulez , deux colonnes du corps desquelles sortent des bouts de navires. ("Bouts de navires" ne vous plaira guère, et peut-être aimeriez-vous mieux le terme de pointes ou celui de becs ; choisissez le moins mauvais de ces trois mots-là : je doute fort que pas un (28) soit propre; mais j'aime autant m'en servir que d'appeler cela colonnes rostrales (29) . Ce sont des + restes d'amphithéâtre qu'on a rencontrés (30) fort heureusement, n'y ayant rien qui convienne mieux à l'amirauté , laquelle (31) celui qui a fait bâtir ce château joignait à tant d'autres titres (32). De dedans (33) la cour et sur le fronton de la même entrée (34), on voit trois petits Hercules (35), autant poupins et autant mignons que le peuvent être de petits Hercules ; chacun d'eux garni de sa peau de lion et de sa massue . (Cela ne vous fait-il point souvenir de ce saint-Michel garni de son diable (36) ?) Le statuaire, en leur donnant la contenance du père, et en les proportionnant à sa taille, leur a aussi donné l'air d'enfants,ce qui rend la chose si agréable qu'en un besoin (37) ils passeraient pour Jeux ou pour Ris (38), un peu membrus à la vérité. Tout ce frontispice est de l'ordonnance de Jacques Lemercier, et a de part et d'autre un mur en terrasse qui découvre entièrement la maison, et par où il y a apparence que se communiquent deux pavillons qui sont aux deux bouts.

Si le reste du logis m'arrête à proportion de l'entrée, ce ne sera pas ici une lettre, mais un volume ; qu'y ferait-on (40) ? Il faut bien que j'emploie à quelque chose le loisir que le roi nous donne. Autour du château sont force bustes et force statues, la plupart antiques, comme vous pourriez dire des Jupiters, des Apollons , des Bacchus, des Mercures (41) et autres gens de pareille étoffe (42) ; car, pour

les dieux, je les connais bien (43), mais pour les héros et grands personnages (44), je n'y suis pas fort expert, même il me souvient qu'en regardant ses chefs-d'oeuvre (45) je pris Faustine (46) pour Vénus (à laquelle des deux faut-il que je fasse réparation d'honneur ?) ; et, puisque nous sommes sur le chapitre de Vénus, il y en a quatre de bon compte dans + Richelieu (47), une entre autres divinement belle, et dont monsieur de Maucroix dit que le Poussin lui a fort parlé (48), jusqu'à la mettre au-dessus de celle de Médicis (49). Parmi les autres statues qui ont là leur appartement et leurs niches, l'Apollon et le Bacchus (50) + emportent le prix, au goût des savants : ce fut toutefois Mercure que je considérai davantage, à cause de ces hirondelles qui sont si simples que de lui confier leurs petits, tout larron qu'il est : lisez cet endroit des Promenades de Richelieu ; il m'a semblé beau (51), aussi bien que la description de ces deux captifs (52) dont monsieur Desmarets dit que l'un porte ses chaînes patiemment, l'autre avec force et contrainte. On les a placés en lieu remarquable, c'est-à-dire à l'endroit du grand degré (53) , l'un d'un côté du vestibule, l'autre de l'autre, ce qui est une espèce de consolation pour ces marbres, dont Michel-Ange (54) pouvait faire deux empereurs (55).

L'un toutefois de son destin soupire,
L'autre paraît un peu moins mutiné.
Heureux captifs + ! si cela se peut dire
D'un marbre dur et d'un homme enchaîné.

Je ne voudrais être ni l'un ni l'autre
Pour embellir un séjour si charmant ;
En d'autres cas, votre sexe et le nôtre
De l'un des deux se pique également :

Nous + nous piquons d'être esclaves des dames ;
Vous vous piquez d'être marbres pour nous ;
Mais c'est en vers, où les fers et les flammes (56)
Sont + fort communs et n'ont rien que de doux.

Pardonnez-moi cette petite digression ; il m'est impossible de tomber sur ce mot d'esclave + sans m'arrêter : que voulez-vous ? Chacun aime à parler de son métier , ceci soit dit toutefois + sans vous faire tort. Pour revenir à nos deux captifs, je pense bien qu'il y a eu autrefois des esclaves de votre façon qu'on a estimés ; mais ils auraient de la peine à valoir autant que ceux-ci. On dit qu'il ne se peut rien voir de plus excellent, et qu'en ces statues + Michel-Ange a surpassé non seulement les sculpteurs + modernes, mais aussi beaucoup de choses des anciens. Il y a un endroit qui n'est quasi qu'ébauché (57), soit que la mort, ne pouvant souffrir l'accomplissement d'un ouvrage qui devait être immortel, ait arrêté Michel-Ange en cet endroit-là, soit que ce + grand personnage l'ait + fait à dessein, et afin que la postérité reconnût que personne + n'est capable de toucher à une figure (58) après lui. De quelque façon que cela soit, je n'en estime que davantage ces deux captifs, et je tiens que l'ouvrier (59) tire autant + de gloire de ce qui leur manque que de ce qu'il leur a donné de plus accompli.

Qu'on ne se plaigne pas que la chose ait été
Imparfaite trouvée (60) :
Le prix en est plus grand, l'auteur plus regretté,
Que s'il l'eût achevée.

Au lieu de monter aux chambres par le grand degré, comme nous devions en étant si proches (61), nous nous laissâmes conduire par le concierge, ce qui nous fit perdre l'occasion de le voir, et il n'en fut fait + nulle mention. Monsieur de Châteauneuf lui-même, qui l'avait vu, ne se souvint pas d'en parler :

De quoi je ne lui sais aucunement bon gré ;
Car d'autres gens m'ont dit qu'ils avaient admiré
Ce degré
Et qu'il est de marbre jaspé (62).

Pour moi, ce n'est ni le marbre ni le jaspe que je regrette, mais les antiques qui sont au haut, particulièrement ce favori de l'empereur Adrien, Antinoüs (63), qui dans sa statue contestait de beauté (64) et de bonne mine contre Apollon +, avec cette différence pourtant que celui-ci avait l'air d'un dieu et l'autre d'un homme.

Je ne m'amuserai point à vous décrire les divers enrichissements ni les meubles de ce palais +. Ce qui s'en peut dire de beau, monsieur Desmarets l'a dit(65); puis nous n'eûmes quasi pas (66) le loisir de considérer ces choses, l'heure et la concierge nous faisant passer de chambre en chambre sans nous arrêter qu'aux originaux (67) des Albert Dürer, des Titiens, des Poussins, des Pérugins, des Mantègnes, et autres héros (68) dont l'espèce est aussi commune en Italie que les généraux d'armée en Suède.

Il y eut pourtant un endroit où je demeurai longtemps. Je ne me suis pas avisé de remarquer si c'est un cabinet ou une antichambre (69) : quoi que ce soit, le lieu est tapissé de portraits,

Pour la plupart environ grands
Comme des miroirs de toilette ;
Si nous eussions eu plus de temps,
Moins de hâte, une autre interprète,
Je vous dirais de quelles gens.

Vous pouvez juger que ce ne sont pas gens de petite étoffe (70). Je m'attachai particulièrement au cardinal de Richelieu, cardinal qui tiendra plus de place dans l'histoire que trente papes ; au duc (71) qui a hérité de son nom, de ses vertus, de ses belles inclinations, et de son château ; au feu amiral de Brézé (72) ;c'est dommage qu'il soit mort si jeune, car chacun en parle comme d'un seigneur qui était merveilleusement accompli, et bien auprès de Mars, d'Armand et de Neptune.Monsieur le Prince et lui (73) avaient entrepris de remplir le monde de leurs merveilles :

Monsieur le Prince la terre, et le duc + de Brézé la mer. Le premier est venu à bout de son entreprise ; l'autre l'aurait fort avancée s'il eût vécu, mais un coup de canon l'arrêta, et l'alla choisir au milieu d'une armée navale. Je ne sais si on me montra le marquis (74) et l'abbé (75) de Richelieu +. Il y a toutefois apparence que leurs portraits sont aussi dans ce cabinet, quoiqu'ils ne fussent qu'enfants lorsqu'on le mit en l'état qu'il est. Tous deux sont bien dignes d'y avoir place. Tant que le marquis a vécu, il a été aimé du roi et des belles ; l'abbé l'est de tout le monde par une fatalité + dont il ne faut point chercher la cause parmi les astres (76).

Outre la famille de Richelieu (77), je parcourus celle de Louis XIII (78). Le reste est plein de nos rois et reines, des grands seigneurs, des grands personnages de France (je fais deux classes des grands personnages et des grands seigneurs, sachant bien qu'en toutes choses il est bon d'éviter la confusion (79)) ; enfin, c'est l'histoire de notre nation que ce cabinet. On n'a eu garde d'y oublier les personnes qui ont triomphé de nos rois. Ne vous allez pas imaginer que j'entende par là des Anglais ou des Espagnols , c'est un peuple bien plus redoutable et bien plus puissant dont je veux parler ; en un mot, ce sont les Jocondes, les Belle-Agnès+ (80), et ces conquérantes illustres sans qui Henri IV (81) aurait été un prince invincible(82). Je les regardai d'aussi bon coeur que je voudrais voir votre oncle à cent lieues d'ici.

Enfin, nous sortîmes de cet endroit, et traversâmes je ne sais combien de chambres riches, magnifiques, des mieux ornées, et dont je ne dirai rien ; car de m'amuser à des lambris et à des dorures, moi que Richelieu a rempli d'originaux et d'antiques, vous ne me le conseilleriez pas ; toutefois, je vous avouerai que l'appartement du roi m'a semblé merveilleusement superbe ; celui de la reine ne l'est pas moins;il y a tant d'or (83) qu'à la fin je m'en ennuyai.Jugez ce que peuvent faire les grands seigneurs, et quelle misère c'est d'être riche : il a fallu qu'on ait inventé les chambres de stuc, où la magnificence se cache sous une apparence de simplicité. Il est encore bon que vous sachiez que l'appartement du roi consiste en diverses pièces, dont l'une, appelée le grand cabinet (84) est remplie de peintures exquises : il y a, entre autres, des Bacchanales du Poussin (85), et un combat burlesque et énigmatique de Pallas et de Vénus, d'un peintre que la concierge + ne nous put nommer (86) : Vénus a le casque en tête et une longue estocade (87). Je voudrais pour beaucoup me souvenir des autres circonstances de ce combat et des différents personnages dont est composé le tableau, car chacune de ces déesses a son parti qui la favorise. Vous trouveriez fort plaisantes les visions que le peintre a eues. Il fait demeurer l'avantage à la fille de Jupiter ; mais à propos, elles sont toutes deux ses filles : je voulais donc dire à celle qui est née de son cerveau. La pauvre Vénus est blessée par son ennemie. En quoi l'ouvrier (88)a représenté les choses non comme elles sont, car d'ordinaire c'est la beauté qui est victorieuse de la vertu , mais plutôt comme elles doivent être : assurément sa maîtresse lui avait joué quelque mauvais tour.

Ce grand cabinet dont je parle est accompagné d'un autre petit (89) où quatre tableaux pleins de petites figures représentent les quatre éléments (90). Ces tableaux

sont du .... (91) + , la concierge nous le dit, si je ne me trompe ; et quand je me tromperais, ce n'en seraient pas moins les quatre éléments. On y voit des feux d'artifice, des courses de bague (92), des carrousels (93), des divertissements de traîneaux (94), et autres gentillesses (95) semblables. Si vous me demandez ce que tout cela signifie, je vous répondrai que je n'en sais rien (96).

Au reste, le cardinal de Richelieu, comme cardinal qu'il était, a eu soin que son château fût suffisamment fourni de chapelles. Il y en a trois, dont nous vîmes les deux d'en haut ; pour celle d'en bas, nous n'eûmes pas le temps de la voir, et j'en ai regret, à cause d'un saint Sébastien que l'on prise fort (97). Dans l'une de celles qui sont en haut je trouvai l'original (98) de cette dondon (99) que notre cousin + a fait mettre sur la cheminée de sa salle. C'est une Madeleine du Titien grosse et grasse, et fort agréable; de beaux tetons (100) comme aux premiers jours de sa pénitence, auparavant que (101) le jeûne eût commencé d'empiéter sur elle.(Ces nouvelles pénitentes sont dangereuses, et tout homme de sain entendement les fuira).

Il me semble que je n'ai pas parlé trop dévotement de la Madeleine ; aussi n'est-ce pas mon fait que de raisonner sur des matières spirituelles : j'y ai eu mauvaise grâce toute ma vie ; c'est pourquoi je passerai sous silence les raretés de ces deux chapelles, et m'arrêterai seulement à un saint Jérôme (102) tout de pièces rapportées (103), la plupart grandes comme des têtes d'épingles, quelques-unes comme des cirons. Il n'y en a pas une + qui n'ait été employée avec sa couleur ; cependant leur assemblage est un saint Jérôme si achevé que le pinceau n'aurait pu mieux faire : aussi semble-t-il que ce soit peinture, même à ceux qui regardent de près cet ouvrage. J'admirai non seulement l'artifice, mais la patience de l'ouvrier. De quelque façon que l'on considère son entreprise, elle ne peut être que singulière (104),

Et dans l'art de niveler (105),
L'auteur de ce saint Jérôme
Devait sans doute exceller
Sur tous les gens du royaume.

Ce n'est pas que je sache son pays, pour en parler franchement, ni même son nom; mais il est bon de dire que c'est un Français, afin de faire paraître cette merveille d'autant plus grande. Je voudrais, pour comble de nivèlerie, qu'un autre entreprît de conter les pièces qui la composent.

Mais ne passerai-je point moi-même pour un nivelier, de tant m'arrêter à ce saint Jérôme + ? Il faut le laisser ; aussi bien dois-je réserver mes louanges pour cette fameuse table (106) dont vous devez avoir entendu parler, et qui fait le principal ornement de Richelieu. On l'a mise dans le salon, c'est-à-dire au bout de la galerie (107) , le salon n'en étant séparé + que par une arcade. Il me semble que j' aurais bien fait d'invoquer les Muses pour parler de cette table assez dignement.

Elle est de pièces de rapport,
Et chaque pièce est un trésor ;
Car ce sont toutes pierres fines,

Agates, jaspe et cornalines (108),
Pierres de prix, pierres de nom,
Pierres d'éclat et de renom :
Voilà bien de la pierrerie.
Considérez que de ma vie
Je n'ai trouvé d'objet qui fût si précieux.
Ce qu'on prise aux tapis de Perse et de Turquie,
Fleurons, compartiments (109), animaux, broderie,
Tout cela s'y + présente aux yeux ;
L'aiguille et le pinceau ne rencontrent pas mieux.
J'en admirai chaque figure ;
Et qui n'admirerait ce qui naît sous les cieux ?
Le savoir de Pallas, aidé de la teinture,
Cède au caprice heureux de la simple nature ;
Le hasard produit des morceaux
Que l'art n'a plus qu'à joindre, et qui font sans peinture
Des modèles parfaits de fleurons et d'oiseaux.

Tout cela pourtant n'est de rien compté (110) : ce qui fait la valeur de cette table, c'est une agate qui est au milieu, grande presque comme un bassin, taillée en + ovale, et de couleurs extrêmement vives. Ses veines sont délicates, et mêlées d e feuille morte, isabelle, et couleur d'aurore. Au reste, vraie agate d'Orient, laquelle (111) + a toutes les qualités qu'on peut souhaiter + aux pierres de cette espèce ;

Et , pour dire en un mot, la reine des agates.

Dans tout l'empire des camaïeux (112)+ (ce sont peuples dont les agates font une branche) je ne crois pas qu'il se trouve encore une merveille + aussi grande que celle-ci, ni que rien de plus rare nous soit venu

Des bords où le Soleil commence sa carrière.

J'en excepte cette agate qui représentait Apollon et les neuf Muses (113) ; car je la mets la première, et celle de Richelieu la seconde.

Ce palais si fameux des princes de Florence,
Riche et brillant séjour de la magnificence (114) ;
Le trésor de Saint-Marc (115) ; celui dont les François
Recommandent la garde aux cendres de leurs rois (116) ;
Les vastes magasins (117) dont le sérail abonde (118),
Magasins enrichis des dépouilles du monde ;
Jule (119) enfin n'eut jamais rien de plus précieux.

Et pour m'exprimer familièrement et en termes moins poétiques,

Saint-Denis+ et Saint-Marc, le palais du grand-duc,
L'hôtel de Mazarin, le sérail du grand turc,
N'ont rien, à ce qu'on dit, de plus considérable.

Je me suis informé du prix de cette table :
Voulez-vous le savoir ? Mettez cent mille écus,
Doublez-les, ajoutez cent autres par dessus :
Le produit en sera la valeur véritable (120).

Dans le même lieu + où on l'a mise, sont quatre ou cinq bustes + , et quelques statues, parmi lesquelles on me nomma Tibère et Livie (121) ; ce sont personnes que vous connaissez, et dont monsieur de la Calprenède vous entretient quelquefois(122). Je ne vous en dirai rien davantage (123) + , aussi bien ma lettre commence à me sembler un peu longue. Il m'est pourtant impossible de ne point parler d'un certain buste + dont la draperie est de jaspe : belle tête, mais mal peignée ; des traits de visage grossiers, quoique bien proportionnés, et qui ont quelque chose d'héroïque et de farouche + tout à la fois, un regard fier (124) et terrible, enfin la vraie image d'un jeune Scythe (125) : vous ne prendriez jamais cette tête pour celle d'un de nos galants (126) + ; c'est aussi celle d'Alexandre (127) . J'eusse fait tort à ce prince si j'eusse regardé après lui un moindre héros que le grand Armand. Nous rentrâmes pour ce sujet dans la galerie. On y voit ce ministre peint en habit de cavalier et de cardinal, encourageant des troupes par sa présence (128), et monté sur un cheval + parfaitement beau. Ce pourrait bien être ce barbe (129) qu'on appelait "l'impudent" ; animal sans considération ni respect , et qui devant les Majestés et les Eminences riait à toutes celles qui lui plaisaient. Les tableaux de cette galerie représentent une partie des conquêtes que nous avons faites sous le ministère d'Armand (130).

Après que j'eus jeté l'oeil sur les principales, nous descendîmes dans les jardins, qui sont beaux sans doute et fort étendus ; rien ne les sépare d'avec le parc. C'est un pays (131) que ce parc ; on y court le cerf (132) . Quant aux jardins , le parterre est grand et l'ouvrage de plus d'un jour (133).Il a fallu , pour le faire, qu'on ait tranché toute la croupe d'une montagne. La retenue des terres est couverte d'une palissade de phyllirea (134) apparemment ancienne, car elle est chauve en beaucoup d'endroits : il est vrai que les statues qu'on y a mises réparent en quelque + façon les ruines de sa beauté. Ces endroits, comme vous savez, sont d' ordinaire le quartier des Flores (135) : j'y en vis une (136),et une Vénus + , un Bacchus moderne, un consul (que fait ce consul parmi de jeunes déesses ?) , une dame grecque, une autre dame romaine, avec une autre sortant du bain. Avouez-le vrai (137), cette dame sortant du bain n'est pas celle que vous verriez le moins volontiers. Je ne vous saurais dire comme elle est faite, ne l'ayant considérée que fort peu de temps. Le déclin du jour et la curiosité de voir une partie des jardins en furent la cause. Du lieu où nous regardions ces statues, on voit à droite une fort longue pelouse (138) , et ensuite quelques allées profondes, couvertes, agréables, et où je me plairais extrêmement à avoir une aventure amoureuse ; en un mot, de ces ennemies du jour tant célébrées par les poètes. A midi véritablement on y entrevoit quelque chose,

Comme au soir, lorsque l'ombre arrive en un séjour,
Ou lorsqu'il n'est plus nuit et n'est pas encor jour (139).

Je m'enfonçai dans l'une de ces allées, monsieur de Châteauneuf +, qui était las, me laissa aller. A peine eus-je fait dix ou douze pas, que je me sentis forcé par une puissance secrète de commencer quelques vers à la gloire du grand Armand. Je les ai depuis achevés sur les mémoires que me donnèrent les Nymphes de Richelieu ; leur présence, à la vérité, m'a manqué trop tôt ; il serait à souhaiter que j'eusse mis la dernière main à ces vers au même lieu (140) qui me les a fait + ébaucher. Imaginez - vous que je suis dans une allée où je médite ce qui s'ensuit :

Mânes du grand Armand, si ceux qui ne sont plus
Peuvent goûter encor des honneurs superflus,
Recevez ce tribut de la moindre des Muses.
Jadis de vos bontés ses soeurs étaient confuses ;
Aussi n'a-t-on point vu que d'un silence ingrat
Phébus de vos bienfaits ait étouffé l'éclat.
Ses enfants ont chanté les pertes de l'Ibère (141),
Et le destin forcé de nous être prospère,
Partout où vos conseils, plus craints que le dieu Mars,
Ont porté la terreur de nos fiers étendars.
Ils ont représenté les vents et la fortune
Vainement indignés du tort fait à Neptune,
Quand vous tîntes + ce dieu si longtemps enchaîné (142).
Le rempart qui couvrait un peuple mutiné,
Nos voisins (143) envieux de notre diadème,
Et les rois de la mer, et la mer elle-même,
Ne purent arrêter le cours de vos efforts.
La Seine vous revit triomphant sur ses bords.
Que ne firent alors les peuples du Permesse (144) !
On leur ouït chanter vos faits, votre sagesse,
Vos projets élevés, vos triomphes divers ;
Le son en dure encore aux bouts de l'Univers.
Je n'y puis ajouter qu'une simple prière :
Que la nuit d'aucun temps ne borne la carrière
De ce renom si beau, si grand, si glorieux !
Que Flore et les Zéphyrs ne bougent de ces lieux !
Qu'ainsi que votre nom leur beauté soit durable !
Que leur maître ait le sort à ses voeux favorable!
Qu'il vienne quelquefois visiter ce séjour,
Et soit toujours content du prince et de la Cour !

Je serais encore au fond de + l'allée où je commençai ces vers, si monsieur de Châteauneuf ne fût venu m'avertir qu'il était tard. Nous repassâmes dans + l'avant- cour afin de gagner plus tôt l'autre côté des jardins (145). Comme nous étions près du pont-levis, un vieux domestique nous aborda fort civilement, et me demanda ce qu'il me semblait de Richelieu. Je lui répondis que c'était une maison accomplie ; mais que, n'ayant pu tout voir, nous reviendrions le lendemain, et reconnaîtrions ses civilités (146) et les offres qu'il nous faisait (je ne songeais pas à notre promesse) (147) .

"On ne manque jamais de dire cela, repartit cet homme ; j'y suis tous les jours at - trapé par des Allemands (148) ". Sans la crainte + de nous fâcher, et par conséquent de ne rien avoir, il aurait, je pense, ajouté : "à plus forte raison le serai-je par des Français" ; même je vis bien que le haut-de-chausse de monsieur de Châteauneuf lui semblait de mauvais augure (149). Cela me fit rire, et je lui donnai quelque chose.

A peine l'eûmes-nous congédié + que le peu qui restait de jour nous quitta. Nous ne laissâmes pas de nous renfoncer en d'autres allées, non du tout (150) si sombres que les précédentes ; elles pourront l'être dans deux cents ans. De tout ce canton , (151) je ne remarquai qu'un mail et deux jeux de longue paume (152), dont l'un pourrait bien être tourné vers l'Orient, et l'autre vers le Midi ou vers le Septentrion+; je suis assuré que c'est l'un des deux ; on se sert apparemment de ces jeux de paume + selon les différentes heures du jour, pour n'avoir pas le soleil en vue. Du lieu où ils sont il fallut rentrer en de nouvelles obscurités, et marcher quelque temps sans nous voir, tant qu'enfin nous nous retrouvâmes dans cette place qui est au-devant du château , moi fort satisfait, et monsieur de Châteauneuf qui était en grosses bottes, fort las.

o

o o

LETTRE VI

A Limoges, ce 19 Septembre 1663.

Ce serait une belle chose que ce voyage, s'il ne se fallait point lever si matin (1). Las que nous étions, monsieur de Châteauneuf et moi, lui, pour avoir fait tout le tour de Richelieu en grosses bottes, ce que je crois (2) vous avoir mandé, n'ayant pas dû omettre une circonstance si remarquable, moi, pour m'être amusé (3) à vous écrire au lieu de dormir : notre promesse (4) et la crainte de faire attendre le voiturier nous obligèrent de sortir du lit avant que (5) l'Aurore fût éveillée . Nous nous disposâmes à prendre congé de Richelieu sans le voir. Il arriva malheureusement pour nous, et plus malheureusement encore pour le sénéchal (6) dont nous fûmes contraints d'interrompre le sommeil. que les portes se trouvèrent fermées par son ordre. Le bruit courait que quelques gentilshommes de la province avaient fait complot de sauver certains prisonniers soupçonnés + de l'assassinat du marquis de Faure (7). Mon impatience ordinaire me fit maudire cette rencontre. Je ne louai même que sobrement la prudence du sénéchal. Pour me contenter, monsieur de Châteauneuf lui parla, et lui dit que nous portions le paquet du roi (8) : aussitôt il donna ordre qu'on nous ouvrît ; si bien que nous eûmes du temps de reste, et arrivâmes à Châtellerault qu'on nous croyait encore à moitié chemin.

Nous y trouvâmes votre oncle en maison d'ami. On lui avait promis des chevaux pour achever son voyage (9) ; et il s'était résolu de laisser Poitiers, comme le plus long, pourvu que je n'eusse point une curiosité trop grande de voir cette ville. Je me contentai de la relation qu'il m'en fit, et son ami le pria de ne point partir qu'il n'en fût pressé par le valet de pied qui l'accompagnait. Nous accordâmes à cet ami un jour seulement. Ce n'est pas qu'il ne dépendît de nous de lui en accorder davantage, monsieur de Châteauneuf étant honnête homme (10), et s'acquittant de telles commissions au gré de ceux qu'il conduit aussi bien que de la Cour ; mais nous jugeâmes qu'il valait mieux obéir ponctuellement aux ordres du roi.

Tout ce qui se peut imaginer de franchise (11), d'honnêteté (12), de bonne chère, de politesse (13), fut employé pour nous régaler (14). La Vienne passe au pied de Châtellerault (15), et en ce canton (16) elle porte des carpes qui sont petites quand elles n'ont + qu'une demi-aune (17). On nous en servit des plus belles, avec des melons que le maître du logis méprisait, et qui me semblèrent excellents. Enfin cette journée se passa avec un plaisir non médiocre ; car nous étions non seulement en pays de connaissance, mais de parenté.

Je trouvai à Châtellerault un Pidoux (18) dont notre hôte avait épousé la belle-soeur. Tous les Pidoux ont du nez, et abondamment (19). On nous assura de plus qu'

ils vivaient longtemps et que la mort, qui est un accident (20) si commun chez les autres hommes, passait pour prodige parmi ceux de cette lignée. Je serais merveilleusement curieux (21) que la chose fût véritable. Quoi que c'en soit (22), mon parent de Châtelleraut demeure onze heures à cheval sans s'incommoder, bien qu'il passe quatre-vingts ans. Ce qu'il a de particulier et que ses parents de Château-Thierry n'ont pas (23), il aime la chasse et la paume, sait l'Ecriture, et compose des livres de controverse (24) ; au reste (25) l'homme le plus gai que vous ayez vu, et qui songe le moins aux affaires, excepté celles de son plaisir. Je crois (26) qu'il s'est marié plus d'une fois ; la femme qu'il a maintenant est bien faite, et a certainement du mérite. Je lui sais bon gré d'une chose, c'est qu'elle cajole (27) son mari, et vit avec lui comme si c'était son galant (28) ; et je sais bon gré d'une chose à son mari, c'est qu'il lui fait encore des enfants. Il y a ainsi d'heureuses vieillesses, à qui les plaisirs, l'amour, et les grâces (29) tiennent compagnie jusqu'au bout : il n'y en a guère, mais il y en a, et celle-ci en est une. De vous dire quelle est la famille (30) de ce parent, et quel nombre d'enfants il a, c'est ce que je n'ai pas remarqué, mon humeur n'étant nullement de m'arrêter à ce petit peuple (31),

Trop bien (32) me fit-on voir une grande fille (33), que je considérai volontiers, et à qui la petite vérole (34) a laissé des grâces et en a ôté. C'est dommage, car on dit que jamais fille n'a eu de plus belles espérances que celle-là.

Quelles imprécations
Ne mérites-tu point, cruelle maladie,
Qui ne peux voir qu'avec envie
Le sujet de nos passions !
Sans ton venin (35), cause de tant de larmes,
Ma parente m'aurait fait moitié plus d'honneur :
Encore est-ce un grand bonheur
Qu'elle ait eu tel nombre de charmes (36).
Tu n'as pas tout détruit, sa bouche + en est témoin,
Ses yeux, ses traits, et d'autres belles choses :
Tu lui laissas des lis, si tu lui pris des roses (37) ;
Et comme elle est ma parente de loin,
On peut penser qu'à le lui dire
J'aurais pris un fort grand plaisir ;
J'en eus la volonté, mais non pas le loisir :
Cet aveu lui pourra suffire.

On nous assura + qu'elle dansait bien, et je n'eus pas de peine à le croire ; ce qui m'en plut davantage fut le ton de voix et les yeux ; son humeur aussi me sembla douce. Du reste ne m'en demandez rien de particulier : car, pour parler franchement, je l'entretins peu, et de choses indifférentes ; bien résolu, si nous eussions fait un plus long séjour à Châtelleraut, de la tourner de tant de côtés que j'aurais découvert ce qu'elle a dans l'âme, et si elle est capable d'une passion secrète. Je ne vous en saurais apprendre + autre chose, sinon qu'elle aime fort les romans (38);

c'est à vous, qui les aimez fort aussi, de juger quelle conséquence on en peut tirer. Outre cette parente de Châtellerault, je dois avoir à Poitiers un cousin germain, dont je n'ai point mémoire qu'on m'ait rien dit (39) : je m'en souviens seulement parce qu'il m'a plaidé autrefois (40).

Poitiers est ce qu'on appelle proprement une villace (41), qui, tant en maisons que terres labourables, peut avoir deux ou trois lieues de circuit ; ville mal pavée, pleine d'écoliers, abondante en prêtres et en moines. Il y a en récompense nombre de belles, et l'on y fait l'amour aussi volontiers qu'en lieu de la terre ; c'est de la comtesse (42) que je le sais. J'eus quelque regret de n'y point passer ; vous en pourriez aisément deviner la cause.

Ce n'est ni la Pierre-Levée
Ni le rocher Passe-Lourdin ;
Pour vous en dire ma pensée,
Je les ai laissés sans chagrin ;
Et quant à cet autre cousin,
Mon âme en est fort consolée ;
Mais je voudrais bien avoir vu
La Landru (45).

Toutefois, ayant le coeur tendre,
Je suis certain que Cupidon
N'eût jamais manqué de me prendre
S'il m'eût tendu cet hameçon ;
Et puis me voilà beau garçon,
Car au départ il se faut pendre :
Je serais fâché d'avoir vu
La Landru.

Cependant je l'aurais vue si nous eussions continué notre route ; j'en avais déjà trouvé un moyen que je vous dirai.

Pour revenir à Châtellerault, vous saurez qu'il est mi-parti de huguenots et de catholiques, et que nous n'eûmes aucun commerce (46) avec les premiers. Le terme dont nous étions convenus avec notre hôte étant écoulé, il fallut prendre congé de lui. Ce ne fut pas sans qu'il renouvelât ses prières : nous lui donnâmes le plus de temps qu'il nous fut possible, et le lui donnâmes de bonne grâce, c'est-à-dire en déjeunant bien, et tenant table longtemps, de sorte qu'il ne nous resta de l'heure (47) que pour gagner Chavigny (48), misérable gîte, et où commencent les mauvais chemins et l'odeur des aulx, deux propriétés qui distinguent le Limousin des autres provinces du monde.

Notre seconde couchée fut Bellac (49). L'abord de ce lieu m'a semblé une chose singulière, et qui vaut la peine d'être décrite. Quand, de huit ou dix personnes qui y ont passé sans descendre de cheval ou de carrosse, il n'y en a que trois ou quatre qui se soient rompu (50) le cou, on remercie Dieu.

Ce sont morceaux de rochers
Entés (51) les uns sur les autres,
Et qui font dire aux cochers
De terribles patenôtres (52).

Des plus sages à la fin
Ce chemin
Epuise la patience.
Qui n'y fait que murmurer
Sans jurer,
Gagne cent ans d'indulgence (53).

M. de Châteauneuf l'aurait cent fois maudit,
Si d'abord je n'eusse dit :
"Ne plaignons point notre peine (54) ;
Ce sentier rude et peu battu
Doit être celui qui meine (mène)
Au séjour de la vertu" (55).

Votre oncle reprit qu'il fallait donc que nous nous fussions détournés. "Ce n'est pas, ajouta-t-il, qu'il n'y ait d'honnêtes gens à Bellac aussi bien qu'ailleurs; mais quelques rencontres (56) ont mis ses habitants en mauvaise odeur (57). Là-dessus il nous conta qu'étant de la commission des Grands Jours (58), il fit le procès d'un lieutenant de robe courte (59) de ce lieu-là, pour avoir obligé un gueux à prendre la place d'un criminel condamné à être pendu, moyennant vingt pistoles (60) données à ce gueux et quelque assurance de grâce dont on le leurra. Il se laissa conduire et guinder (51)+ à la potence fort gaiement, comme un homme qui ne songeait qu'à ses vingt pistoles, le prévôt lui disant toujours qu'il ne se mît point en peine , et que la grâce allait arriver. A la fin le pauvre diable s'aperçut de sa sottise ; mais il ne s'en aperçut qu'en faisant le saut (62), temps mal propre à se repentir , et à déclarer qui on est. Le tour (63) est bon, comme vous voyez, et Bellac se peut vanter d'avoir eu un prévôt aussi hardi et aussi pendable qu'il y en ait.

Autant que (64) l'abord de cette ville est fâcheux (65), autant est-elle désagréable, ses rues vilaines, ses maisons mal accommodées et mal prises (66). Dispensez-moi , vous qui êtes propre, de vous en rien (67) dire. On place en ce pays-là la cuisine au second étage. Qui a une fois vu ces cuisines n'a pas grande curiosité pour les sauces qu'on y apprête. Ce sont gens capables de faire un très méchant (68) mets d'un très bon morceau. Quoique nous eussions choisi la meilleure hôtellerie, nous y bûmes du vin à teindre les nappes, et qu'on appelle communément la "tromperie de Bellac". Ce proverbe a cela de bon que Louis XIII en est l'auteur (69).

Rien ne m'aurait plu sans la fille du logis, jeune personne + et assez jolie+ . Je la cajolai sur sa coiffure ; c'était une espèce de cale à oreilles (70), des plus mignonnes, et bordée d'un galon d'or large de trois doigts. La pauvre fille, croyant bien faire, alla quérir aussitôt sa cale de cérémonie pour me la montrer. Passé Chavigny, l'on ne parle quasi plus français ; cependant cette personne m'entendit sans

beaucoup de peine + : les fleurettes s'entendent par tout pays, et ont cela de commode qu'elles portent avec elles leur trucheman (71). Tout méchant qu'était notre gîte, je ne laissai pas d'y avoir une nuit fort douce. Mon sommeil ne fut nullement bigarré (72) de songes comme il a coutume de l'être : si pourtant Morphée m'eût amené + la fille de l'hôte, je pense bien que je ne l'aurais pas renvoyée ; il ne le fit point , et je m'en passai.

Monsieur Jannart se leva devant qu'il (73) fût jour ; mais sa diligence ne servit de rien, car tous nos chevaux étant déferrés, il fallut attendre ; et, pour mes péchés, je revis les rues + de Bellac encore une fois. Tandis que je faisais presser le maréchal, monsieur de Châteauneuf, qui avait entrepris de nous guider ce jour-là, s'informa tant des chemins que cela ne servit pas peu à lui faire prendre les plus longs+ et les plus mauvais. De bonne fortune (74) notre traite n'était pas grande (75) : comme Limoges n'est éloigné de Bellac que d'une petite journée, nous eûmes tout loisir de nous égarer ; de quoi nous nous acquittâmes très bien, et en gens qui ne connaissaient ni la langue ni le pays.

Dès que nous fûmes arrivés, mon fidèle Achate (76) (qui pourrait-ce être que monsieur de Châteauneuf ?) disposa les choses pour son retour, et choisit la voiedu messager à cheval (77), qui devait partir le lendemain. Je fus fâché de ce qu'il nous quittait si tôt ; car, en vérité, il est honnête homme et + sait débiter (78) ce qui se passe à la Cour de fort bonne grâce ; puis il me semble qu'il ne fait pas mal +son personnage dans cette relation. Désormais nous tâcherons de nous en passer, avec d'autant moins de peine qu'il ne reste à vous apprendre que ce qui concerne le lieu de notre retraite : cela mérite une lettre entière (79).

En attendant, si vous désirez savoir comme je m'y trouve, je vous dirai : assez bien ; et votre oncle s'y doit trouver encore mieux, vu les témoignages d'estime et de bienveillance que chacun lui rend, l'évêque principalement (80) : c'est un prélat qui a toutes les belles qualités que vous sauriez vous imaginer ; splendide surtout , et qui tient la meilleure table du Limousin. Il vit en grand seigneur, et l'est en effet. N'allez pas vous figurer que le reste du diocèse + soit malheureux et disgrâcié du Ciel, comme on se le figure dans nos provinces (81). Je vous donne les gens de Limoges pour aussi fiers et aussi polis que peuple de France: les hommes ont de l'esprit en ce pays-là, et les femmes de la blancheur ; mais leurs coutumes, façon de vivre, occupations, compliments surtout, ne me plaisent point. C'est dommage que +++(82) n'y ait été mariée : quant à mon égard,

Ce n'est pas un plaisant séjour :
J'y trouve aux mystères d'amour
Peu de savants, force profanes ;
Peu de Philis, beaucoup de Jeannes (83) ;
Peu de muscat de Saint-Mesmin (84),
Force boisson peu salutaire ;
Beaucoup d'ail et peu de jasmin :
Jugez si c'est là mon affaire.

NOTES HISTORIQUES, GEOGRAPHIQUES ET LITTERAIRES

LETTRE I

1. Rappelons que les quatre premières lettres ont été publiées, pour la première fois, en 1729, au Tome II (pp. 26-56) des Oeuvres diverses de M. de La Fontaine de l'Académie françoise (Paris, Didot, 3 vol. in-8) et que c'est le texte de cette édition que nous avons reproduit. Nous y avons seulement introduit l'accentuation et la ponctuation modernes, réservant pour ces notes les faits d'orthographe de l'édition de 1729, qui furent en partie ceux de La Fontaine. Nous y ajoutons ceux des éditions de 1788 : (Voyages imaginaires) et de 1820 (Opuscules inédits) , car ces publications peuvent être considérées comme des étapes importantes dans la diffusion des Lettres de La Fontaine.

Les exemplaires des autres éditeurs qui partageaient le Privilège de 1729 (cf. Bibliographie, p. 188) ne diffèrent pas de celui de Didot, ou seulement par quelques titres et dédicaces. Ainsi ceux de Barbou commencent par une dédicace du libraire au chevalier d'Orléans.

2. Vous : Madame de La Fontaine. Marie Héricart, fille de Louis, lieutenant- criminel à la Ferté-Milon, et d'Agnès Petit. Baptisée le 26 avril 1633 elle épousa La Fontaine le 1er novembre 1647 et mourut en 1709.

3. Ces "Voyages" des Chevaliers de la Table Ronde sont les poèmes ou les romans écrits en l'honneur du roi Artus et de ses compagnons.

4. Ed. 1729 : matiéres, orféyres, premiére, rose-séche, siécles, etc ... Au XVII ème siècle l'accentuation était irrégulière et arbitraire. Cf. R.O. (Remarques sur l'orthographe des lettres V et VI), nº 13, p. 182.

5. Assaisonner : ce mot , amené ici par l'expression précédente : "matières peu convenables à votre goût" , se disait figurément des manières agréables, honnêtes, douces, dont on accompagne ce que l'on fait, dit (ou écrit) : "les graces que le Prince fait il les assaisonne avec les paroles du monde les plus honnestes". Dictionnaire de l'Académie française, (1694) 6º éd. Paris, Firmin-Didot, 1849, 2 vol. in-fol. (Abrév. A).

6. Ed. 1729 : loüer, joüez, etc ... : suivant l'usage du temps, La Fontaine employait u pour v au coeur des mots , et pour distinguer u voyelle de u consonne, il marquait le premier d'un tréma (R.O. nº 1,p.175 et nº 13,p. 182).

7. Ed. 1729 : seroit . Nous ne conservons la graphie "oi" qu'à la rime. On sait d'ailleurs que la prononciation de cette diphtongue variait de "oué" à "è".

8. Ménage. Soit : "gouvernement domestique ... , conduite que l'on tient dans l'administration de son bien" (A) ; soit : "meubles, vaisselle et batterie de cuisine." P. Richelet. Dictionnaire françois ... Genève , J. H. Widerhold, 1680, 3 vol. in-fol (Abrév. R.).

9. Ed. 1788 : tems. Graphie des dict. du XVIIº siècle.

10. Romans : " Livres fabuleux qui contiennent des Histoires d'amour, et de Chevaleries, inventées pour divertir et occuper des fainéants". (A. Furetière . Dictionnaire universel ... La Haye, Rotterdam, chez Arnout et Reinier Leers, 1690, 3 vol. in-fol. (Abrév. F.) Cf. Lettre VI, nº 38, p. 156.

11. Ed. 1729 : lû, pourvû, vû, etc ... Ces graphies ne furent pas celles de La Fontaine qui écrivait d'ordinaire : leu, pourveu, veu, sceu, etc ... (R.O. , nº 11, p. 181.).

12. Ed. 1788 : accoutumé, pas d'accord, peut-être par distraction. Cf. Lettre III, nº 80, p. 109.

13. Ed. 1729 : très-mauvaise, tout-à-fait, aussi bien ... En règle générale, La Fontaine ne se sert pas du trait d'union . R.O. nº 13 , p. 182.

Molière dira pareillement, en 1672, dans les "Femmes savantes" (I,3,v.218-20):

"Je consens qu'une femme ait des clartés de tout ;
Mais je ne lui veux point la passion choquante
De se rendre savante afin d'être savante".

C.E.F. Molière, T. IX, p. 72.

14. Le jeudi 23 Août 1663.

15. M. Jannart, oncle de Marie Héricart, conseiller du roi, substitut de Mgr le procureur général du Parlement (Foucquet).

16. Lieutenant-criminel : lieutenant du prévôt de Paris, soit d'épée, alors on le dit de "robe courte" et il est chargé de "veiller à la sûreté de la ville et de faire arrêter les meurtriers, vagabonds et gens suspects " ; soit magistrat, qui porte la robe rouge, il est lieutenant-criminel, sans autre qualificatif, il instruit "les procès criminels, et assisté de sept juges, prononce en dernier ressort sur tous les cas prévôtaux". Les deux juridictions n'étaient pas nettement délimitées et les deux catégories de L.c. aisément confondues. A. Chéruel. Dict. historique des Institutions ... 5º éd. Paris, Hachette, 1820, 2 vol. in-8 (Abrév. : Chéruel). T. II, p. 662. De nos jours, les pouvoirs de L.c. seraient ceux d'un juge d'instruction, d'un commissaire de police et d'un président de cour d'assises.

17. Jannart habitait, en 1658, quai des Augustins. Peu après il vint loger " dans l'enceinte du Palais", quai des Orfèvres.

Ed. 1729 : "quay". La Fontaine se sert de l'y au lieu de l'i, soit à la fin d'un mot (formant à lui seul un son), soit pour constituer une diphtongue finale ou suivie d'un e ou d'un t , soit dans le corps des mots (R.O. nº 2; pp. 175-76.).

18. Ed. 1729 : abbatus. La Fontaine double assez fréquemment certaines consonnes. R.O. nº 5, p. 179.

Tombez. De même, il termine en "ez" le pluriel des noms et participes que nous finissons en "és" . R.O. nº 3, p. 177 . L'éd. de 1788 utilise les pluriels en és.

19. Ed. 1729 et 1788 : pressentimens. La Fontaine supprime d'ordinaire le "t" au pluriel de tous les noms, adjectifs et participes présents qui se terminent en "ant" et "ent" . R.O. nº 7, p. 180.

Cet "ordre du roi" visait-il La Fontaine en même temps que son oncle ? Cf. Introduct. Ch. 1er. pp. 5-9. "Roi". au lieu de "roy" dans lettres V et VI , Cf. supra nº 17-.

20. Saint-Cloud et Charonne n'étaient guère éloignés de Paris (Charonne même en fait partie depuis 1860 20º Arrondissement), mais, pour les gens du XVIIº siècle qui ne voyageaient guère, y aller méritait bien le nom de "voyage". Saint- Cloud , résidence royale pourvue d'un magnifique parc (P. Jousset, La France, géographie illustrée . Paris, Larousse, 1911-13, 2 vol. gr. in-8. T. II, pp. 276-77) était un des lieux de promenade à la mode. La promenade de St-Cloud p. G. Guéret (1669) p.p . G. Monval. Paris, libr. des Bibliophiles, 1888, in-8. Cf. Voyage de Lister à Paris en 1698 ... p.p. la Sté des Bibliophiles français. Paris, 1873, in-8. Les jardins y sont décrits en trois pages, pp. 179-182

21. Ed. 1729 et 1788 : entr'autres, entr'eux ... Elision pratiquée assez souvent au XVII² siècle.

22. Chaperons : aux XIV² et XV² siècles, le "chaperon" est la coiffure commune aux hommes et aux femmes ; il est formé par un bourrelet sur le haut et une queue pendante par derrière , (l'épitoge des magistrats et des professeurs serait un souvenir de cette queue). Le chaperon devint ensuite une "bande de velours, de satin, ou de camelot que les bourgeoises mettoient sur leur bonnet" ou cale (F) .

Cales : sorte de bonnet emprisonnant les cheveux. "Espèce de coëffure de femme, un bonnet plat par en haut, qui vient couvrir les oreilles, et est échancré par devant avec une petite bordure de velours. Toutes les servantes de Brie portent des cales" (F). cf. infra,note 40, p. 79.

23. Clamart, à 6 km de Paris, "vers le couchant d'hiver", groupait une centaine d'habitants autour d'une église du XVI² siècle. Ce vieux village, situé sur le plateau, s'étendait vers les hauteurs de Meudon. Louis XIV en fit plus tard l'acquisition et ajouta à son titre de roi de France et de Navarre, celui de seigneur de Clamart.

24. Rafraîchir : en parlant de personnes, signifie : "se reposer, prendre de nouvelles forces. Quand vous aurez fait cette course, ce voyage, venez chez moy vous rafraîchir sept ou huit jours ... " (F).

25. La batteuse, i.e. la fermière chargée de baratter le beurre.

26. Le mot "jardin" n'avait pas un sens aussi restreint que de nos jours. " Les jardins sont composez de parterres pour les fleurs, de potagers, de vergers, de bois de haute fustaye et d'allée, selon leur diverse estendüe" (F). C' étaient donc de véritables parcs.

M.C. ... désigne une dame (Cf. fin de cette lettre "nous partirons de chez elle demain (26) " , dont le nom entier n'a pas été transmis.

27. Ed. 1729 : Chataigners.

28. Ed. 1729 : croi. Conformément à l'étymologie , la première personne du singulier n'a pas d's. On trouve cependant dans la même édition (p. 29) : je vois.

29. Ed. 1729 : fonds au lieu de fond. L'éd. 1788 fait bien la différence entre les deux (pp. 266-268).

30. La Fontaine, qui aime la nature simple et rustique, non fardée, comme avaient dit et le diraient d'autres écrivains du XVII[e] siècle (introduct. pp. 31-33) cède cependant aux goûts régnants, en introduisant des divinités champêtres dans le jardin de Mme C.- Pan, dieu qui présidait aux troupeaux et représentait la nature entière personnifiée. Plusieurs érudits confondent Pan avec Faunus et Sylvain et croient que ce n'était qu'une même divinité adorée sous différents noms.

31. Ce dit-on. Cet emploi explétif de "ce", condamné par Vaugelas comme une négligence ne disparut qu'à la fin du siècle. Remarques sur la langue françoise , (1647) p.p. Chassang, Paris, Baudry, 1880, 2 vol. in-8, T.I, p. 418 . Cf. Syntaxe française du XVII[e] siècle p. A. Haase, remaniée p. M. Obert. Paris, Delagrave , 1914, in-12 (Abrév. : Haase), n° 18 B, p. 37.

32. Ed. 1729 et 1788 : ayeux (cf. n° 17) qui rime avec "yeux".

33. Les mines désignent aussi les lieux souterrains d'où l'on retire certaines pierres précieuses. Cf. E. Littré . Dict. de la langue française. Paris, Hachette, 1885-86, 4 vol. in-4 et 1 suppl. (Abrév. : Littré). Il cite un texte de Buffon (Min. T. VII, p. 387) qui attribue la paternité de ce sens particulier du mot "mine" à Tavernier.

34. De quoi sert : servir prend "de" , avec "rien, peu, beaucoup, guère, quoi". Littré.

35. Ed. 1729 : Bourg La Reyne, sans trait d'union, cf. sup. n° 13 p. 75. Ce bourg sur la Bièvre, autrefois "appelé Briquet", à cause d'un pont de briques voisin, ou Vert-pré, à cause de sa situation au milieu des prairies, serait devenu Bourg-la-Reine, " à l'époque où la reine Blanche vint occuper le château de Laï situé dans les environs ... et fit loger son monde dans ce village". J. Delort. Mes voyages aux environs de Paris. Paris , Picard-Dubois, 1821, 2 vol. in-8, T. I pp. 49-50. D'autres explications du changement de nom sont données, mais tous les historiens s'accordent à reconnaître qu'il n'y a point de lieu qui ait été plus chanté que celui-ci par les Trouvères. Hist. des environs de Paris, G. Touchard-Lafosse. Paris, Philippe, 1837 , 4 vol. in 8. T. IV , pp. 439-44. Au XVII[e] s. Bourg-la-Reine était un relais pour Chartres ou Orléans-Limoges-Toulouse. Cf. Liste des Postes, p. 185 ; ou Gölnitz , Ulysses belgico-gallicus ... Sabaudiae, Lugd. Batav. ex. offic. Elzev. 1631, in-12, p. 220 et S .d'Alquié (qui répète d'ordinaire Gölnits) Les Delices de la France. Description des routes, n. pag. Le sieur Coulon dans l'Ulysse françois (Paris, G. Clousier, 1643, in-8) donne aussi des renseignements intéressants sur l'itinéraire suivi.

par La Fontaine et son oncle.

36. La "commodité" s'emploie spécialement en parlant des moyens de transport dont on dispose, des occasions favorables qu'ils offrent pour se déplacer :" Prendre la commodité du Messager, du coche, du bateau (A) . "Il faut prendre la commodité d'un bateau qui va partir "... (F). Utilité du coche, cf. supra p. 29.

37. Valet de pied du roi : officier attaché à la personne du roi et des princes, avec mission de notifier leurs ordres et de les faire exécuter. Le valet de pied, appelé encore exempt, est ici M. de Châteauneuf (Ed. 1729 : M. Châteauneuf). P. Clarac (La Fontaine. Oeuvres diverses, T. II des O.C., coll. La Pléiade, 1942, in-8) écrit d'abord "de Châteauneuf", pp. 538-39, puis "Châteauneuf" tout court, pp. 540, 542, 544, 549, et enfin reprend le "de", à partir de la lettre V.

38. Ed. 1729 : jusques à, jusques au, jusques-là. Mais on trouve aussi "jusqu'au, jusqu'à ". Il faut, disait Vaugelas (Remarques, I, pp. 77-78) écrire jusques, même devant une consonne ; mais on dit l'un et l'autre, selon les besoins de l'harmonie ou, en vers, de la mesure. Ed. 1788 : jusqu'au et jusques-là.

39. Le "marmot" en question est le fils de Jean, Charles de La Fontaine, né le 30 octobre 1653.

40. Chaperon, ici : petite servante, demoiselle de compagnie, dont la coiffure est un chaperon (cf. nº 22). De même, le mot "cale" désignait le bonnet ou celle qui le portait. Cf. Le Procez des Prétieuses, comédie d'A. de Somaize. Paris. E. Loyson, 1660, in-12, sc. 12, p. 46.

º

º º

LETTRE II

1. Clamart. Cf. Lettre I, nº 23, p. 77.

2. S'amusa : s'occupa, fit passer le temps, les moments de loisir, de façon récréative ou sérieuse : "Il s'amuse ... à faire des expériences de Physique" (A).

3. Expéditions : copies littérales d'actes, délivrées en bonne forme par l'officier public dépositaire de l'original. Au pluriel, "lettres et actes qu'on délivre en justice, soit en général, ou en copie " (F).

4. Procès : se dit aussi de "toutes les Pieces produites par l'une et l'autre partie , pour servir à l'instruction et au jugement d'un proces" (A).

5. Ed. 1729 : proménai, accompagnérent, desennuyer , etc ... : accentuation arbitraire. Cf. lettre I, nº 4, p. 74 (R.O. nº 13, p. 182).

6. Notre tante : Mme Jannart (Marie Héricart) était la tante de la femme de La Fontaine. Pour "Madame C." Cf. Lettre I, nº 26, p. 77.

7. Bourg-la-Reine, Cf. lettre I, nº 35, p.78.

8. L'église où nos voyageurs entendirent la messe a été démolie. "Elle s'élevait un peu au-dessus de celle de nos jours, mais en direction de Paris, sur la grande route. Quant au curé sur lequel La Fontaine a porté un jugement incisif autant que bref, mais peut-être immérité, il s'appelait Jean Barbery". Léon Risch : "Avec La Fontaine sur la route d'Orléans" : Revue d'histoire de Versailles et de Seine-et Oise , 39º année, nº 2, avril-juin 1937, p. 97 (Abrév. : Risch).

9. Procession : cérémonie religieuse, conduite par des ecclésiastiques, des religieux, etc .., qui marchent en ordre, récitant des prières ou chantant les louanges de Dieu. "On en fait souvent aussi autour de l'Eglise au Salut, à la Messe, etc " (F).

Eau bénite : l'aspersion d'eau bénite qui se fait à la messe chantée.

Prône : sorte d'homélie, instruction que fait chaque dimanche le curé d'une paroisse, et qui tient un milieu entre le catéchisme et la prédication.

10. Valet de pied. Cf. Lettre I, nº 37, p. 79.

11. Moines. Sans doute allusion au goût des voyages, fréquent chez les moines gyrovagues. Pellisson écrivait à Melle de Scudéry le 9 Octobre 1656 : "On remarquoit autrefois qu'un de mes coches (c'est la Seine qui parle, il s'agit donc d'un coche d'eau) ne pouvait être sans quelque religieux". V. Cousin. La société française au XVIIe siècle ... Paris, Didier, 1858, 2 vol. in-8. T. II, p. 465 . Cf. F. VII,9, v.4, G.E.F. T. II, p.141.

12. En récompense : signifie aussi "en revanche" (A), en retour , par une sorte de compensation : "cette femme est fort belle, mais en récompense elle est fort coquette" (F).

13. Se qualifiait Comtesse : "On a qualifié bien des gens du nom de Marquis ... Il se qualifie Docteur". Dans l'acception : attribuer un titre, une qualité à une personne, qualifier se construit ordinairement sans "de" , mais on le dit aussi avec "de" (Littré).

14. Ed. 1729 : qualitez , commoditez, côtez, etc ... Cf. Lettre I, nº 18, p. 76 (R.O. nº 3. p.177).

15. Cajolerie : "louange où il y a quelque affectation ou qui sent la flatterie. Il se dit aussi du langage flatteur dont on se sert pour tâcher de séduire une femme ou une fille (A).

Ed. 1729 : cajollerie ... traitte . Cf. Lettre I, nº 18, p. 76 (R.O. nº 5, p. 179).

16. Grain de sel : fig. et fam. "Il n'y a pas un grain de sel dans cet Ouvrage ; il est fade, on n'y trouve rien de piquant, d'agréable. Se dit figurément en choses spirituelles et morales ... " (F).

17. Ed. 1729 : euë. Nous avons vu (Lettre I, nº 6, p. 75) que La Fontaine devait utiliser le tréma pour distinguer dans le corps des mots l'u voyelle de l'u consonne. Ici le tréma sur "e" indique que "u" doit se faire sentir comme de nos jours dans ciguë.

18. Port-de-Pilles : actuellement simple village du canton de Dangé (arrondissement de Châtellerault, département de la Vienne), sur la Creuse.

19. La Fontaine , parti de Bourg-la-Reine a franchi les stations de Pont-Anthoni , Longjumeau et de Linas, avant de s'arrêter à Chastres-sous-Mont-le-Héry. Cf . Iodoci Sinceri itinerarium Galliae ... Lugduni, I. du Creux, 1616, in-16, p. 33 ; de même Gölnitz, o.c. p. 220 et S. d'Alquié, o.c. Descript. des routes, n.p.). Il a noté au passage "Sceaux à la droite", et un peu plus loin, Chilly , "le village sans doute", (actuellement Chilly-Mazarin), car le château du Marquis d'Effiat "était dissimulé derrière l'épais rideau du fond du parc" (Risch. p. 97). Par la suite, il visita peut-être ce magnifique château, décoré par Simon Vouet, où son ami Chapelle était maître absolu. Mémoires pour la vie de Chapelle, dans Oeuvres de Chapelle et Bachaumont. La Haie et Paris chez Quillau, 1755, in-8, p. LVLJ. L'église actuelle de Chilly-Mazarin est l'ancienne chapelle du château.

20. La Fontaine raille malicieusement Voiture, un de ses maîtres, dira-t-il plus tard. Dans une de ses chansons "sur l'air du branle de Mets", Voiture avait écrit :

"Nous vismes dedans la nuë
La tour de Mont-le-heris,
Qui, pour regarder Paris
Allongeoit son col de gruë ..."

Les Oeuvres de M. de Voiture , 5º éd. Paris. A. Courbé, 1658, 2 vol. in-12, T. I. Poésies, p.60 . On dit actuellement Montlhéry,(Commune de Seine-et-Oise, à 18 km de Corbeil), mais le véritable nom serait "Montlehéry, de Mons-Letherici qui est celui qu'on trouve dans les anciens titres. Ce nom vient de la situation élevée du lieu et d'un Lethericus ou Lederic qui, dit-on, y fit le premier construire un château ou qui, selon d'autres, fut forestier de la forêt Charbonnière, au sixième siècle ...Les premières mentions de Mons-Lethericus se trouvent dans la chronique des moines de Maurigny, dans l'histoire des Goths de Louis-le-Gros, par Suger, dans des lettres de Philippe-Auguste. Tous ces écrits ne sont pas antérieurs au douzième siècle, mais ils font remonter l'origine de la forteresse de Montlhéri au commencement du onzième, vers l'an 1015. (D'autres historiens disent 999). Ce fut alors qu'un (forestier du Roi Robert), Thibaud, surnommé "Fils-Etoupe" (ou File-Etoupe) à cause de ses blonds cheveux, fit bâtir la forteresse de Mons-Lethericus." C.A. Malckenaër, Nouvelles oeuvres diverses de J. de La Fontaine ... Paris, Nepveu, 1820, in-8, p.12, note 2. (Abrév. : W) Cf. J.J. Expilly : Dictionnaire géographique ... de la France. Paris, Desaint et Saillant, 1762-70, 6 vol. in-fol. T. IV,p. 863 (Abrév. : Expilly).

21. Risch a fait remarquer que l'erreur commise par La Fontaine, quand il dit que la fortoresse de Montléry fut construite par les Anglais, s'explique assez bien.

La forteresse de Thibaud inquiétait beaucoup Philippe Ier et Louis-le-Gros. "Ce dernier s'en empara, la fit raser, et ne conserva que la tour , qui servit depuis de prison, et où Philippe-le-Bel fit enfermer le Comte de Hainaut en 1292 et 1293" (W. ibid). Les Anglais occupèrent Montlhéry de 1423 à 1436. "Ne peut-on alors supposer , dit M. Risch, que les Anglais ... n'eurent rien de plus pressé que de réparer les courtines et le haut de la maîtresse tour vraisemblablement ruinée ... (par les cinq sièges soutenus de 1409 à 1418 . P. Clarac. O.c. p. 900). Si les Anglais sont les auteurs de cette importante réparation, ce serait encore à eux qu'il faudrait attribuer la suppression de l'escalier primitif aménagé dans l'épaisseur de la muraille ..., et son remplacement par un autre en vis de St-Gilles montant dans la tourelle, contemporaine de la reconstruction des parties hautes de la grosse tour sur lesquelles il s'appuie. Les choses entendues de cette façon, il faut admettre que la tradition de cet événement, cheminant, en se déformant dans le temps, ait fait par la suite de cette réparation partielle par les Anglais, une reconstruction totale , puis une construction initiale. Ce serait donc cette tradition altérée, recueillie sur place, semble-t-il bien, par l'oncle Jannart qui aurait été transmise telle quelle au neveu". Risch, pp. 98-99.

22. Se dément : se dit aussi des choses qui perdent leur solidité première . " des bastiments, de la menuiserie et de la charpenterie", de tout ce qui était primitivement bien construit, bien arrangé : "ce bastiment -là se dement ... ce lambris se dement" (A).

Non point ... ne point : "point" était très fréquent au XVII° siècle et niait plus fortement que "pas". Haase, n° 101 C. Remarque I, p. 254.

23. La Fontaine a vu, de l'extérieur, Montlhéry "comme une tour haute de trente - trois mètres", avec un cordon intact de mâchicoulis, mais décoiffée de son toit en poinçon ... Aux angles de la dernière muraille d'enceinte, de petites tours rondes dont une décapitée et renversée au bord d'une énorme brôche regardant les maisons de Montlhéry et laissant voir la courtine d'en face et sa galerie intérieure ." Risch, p. 99. C'était un lieu sinistre, hanté, disait-on , par les morts du " cimetière des Bourguignons" ou du "Chantier du champ de bataille" (1465). Expilly, T.IV, p. 863, Boileau, dans son Lutrin , représente la Nuit, qui "hastant son retour,

Déjà de Montlheri voit la fameuse tour" ,

et cette tour , il la décrit ainsi :

"Ses murs dont le sommet se dérobe à la vuë,
Sur la cime d'un roc s'alongent dans la nuë,
Et presentant de loin leur objet ennuieux,
Du Passant qui le fuit, semblent suivre les yeux.
Mille oyseaux effrayans, mille corbeaux funebres
De ces murs desertez habitent les tenebres".

Oeuvres de M. Boileau Despréaux, n. éd. p.p. de Saint-Marc. Paris, David, 1747, 5vol. in-8. Le Lutrin , ch. III, v. 3b-9. T. II, pp. 219-20.

24. Châtres : ou Chatre, devenu au XVIIIº siècle Arpajon : Les terres et seigneuries de Châtres, de la Bretonnière et de St-Germain, toutes trois contiguës , avaient été unies et érigées en marquisat sous le nom d'Arpajon, par lettres patentes d'octobre 1720, et il fut en même temps décidé que la ville de Châtres se nommerait Arpajon. La ville, située sur la rivière d'Orge, à une lieue S.S.O. de Montlhéry et à cinq et quart de Paris, possède une église de la fin des XIIº et XVº s. Hist. des environs de Paris. T.I. pp. 275-77. Coulon y signale "l'excellent jardin de M.Chantelou qui attiroit les moins curieux et charmoit les plus insensibles ..." parce que "toutes les belles imaginations d'Ovide, et toutes les excellentes inventions de ses Métamorphoses s'y voyaient presque aussi bien représentées sur les buys, lauriers et autres bois flexibles, que dans les escrits de cet ingenieux Poète ..." . Ce jardin, peut-être trop classique pour plaire à La Fontaine, venait d'être donné depuis quelques années aux "Religieuses de St-Benoist qui ne l'avaient pas conservé", (pp. 355 - 56) de sorte que notre voyageur ne put le visiter, même s'il en avait eu le désir.

25. M. de Condé : est-ce une erreur de La Fontaine ou une erreur de son éditeur de 1729 ? Expilly (T. II, p. 295) et les éditeurs de 1788 et 1820 l'auraient commise, eux aussi, puisqu'ils la reproduisent. Le seigneur de Châtres était alors Brodeau de Candé et non de Condé. C'était un des "grands maîtres" des eaux et forêts , "aquarum et forestarum regis in toto regno Franciae generalis inquisitor et magister", qui nommait tous les agents forestiers. La grande maîtrise avait été supprimée en 1575 et remplacée par six et, plus tard, douze grands offices de maîtres. M. de Candé était l'un d'entre eux.

26. Nous y dinâmes : dîner : "prendre un repas à midi, ou vers le milieu du jour " (F). Les maçons dînent à dix heures, les moines à onze, le peuple à midi, les gens de pratique à deux heures. Claude Perrault, qui a laissé une sorte de mémento du voyage qu'il fit de Paris à Bordeaux, en 1669, et qui, jusqu'à Richelieu, suivit à peu près l'itinéraire de La Fontaine, dit qu'il coucha, à Chastres, "aux Trois Rois" .Mémoires de ma vie ... Voyage à Bordeaux ... p. avec une introduction , des notes et un index p. P. Bonnefon. Paris, Renouard, 1909, in-8, p.139. Ce fut sans doute là aussi que La Fontaine et ses compagnons prirent leur repas, à moins qu'ils ne le firent "au Dauphin", comme Gölnitz en 1630, o.c. p. 221 et Coulon en 1643, o.c. p. 356.

27. Ed. 1729 : Plessy-pâté. La mémoire de La Fontaine le sert fort mal,et il brouille la géographie de son voyage. Puisqu'il déjeuna à Châtres (Arpajon) , il avait déjà dépassé le Plessis-Pâté, autrement dit le Plessis d'Argouges, situé à près de deux lieues au Nord-est d'Arpajon et à plus de six kilomètres au Sud-est de Montlhéry. Cf. Abbé J. Lebeuf, Histoire du diocèse de Paris. Paris, Prault, 1755-58, 15 vol. in-12, T. XII, p. 7 et W. note 4, p. I4.

28. Caucatrix ou Val-Cocatrix, près d'Etréchy, actuellement Chamarandes. Le nom vient des maison, fief et seigneurie des Cocatrix (ou Coquatrix), anciens possesseurs de ces lieux.

29. Tréfou, aujourd'hui Torfou, près de Lardy, canton de Corbeil. La forêt de Torfou aurait été de tout temps très fréquentée par les voleurs. Marot le dit dans sa "Déploration de Messire de Florimond Robertet" :

"... Tourfou jadis estoit
Un petit boys , où la Mort commettoit
Meurdres bien grans, sur ceulx qui chemin tel
Vouloient passer".

Oeuvres ... Ed. Guiffrey. Paris, Claye, 1875-1931, 5 vol. in-8. T. IV (p.p. J. Plattard, 1929) , p. 383, v. 39 b - 42 a. Cf. Gölnitz, o.c. p. 221 et Tallemant, Historiettes, éd. Techener, Paris, 1853-60, 9 vol. in-8 T.I. p. 110, note. Une vingtaine d'années avant le passage de La Fontaine, ce lieu venait d'attirer l'attention sur lui par les meurtres et les vols que deux gardes-chasses de la Maréchale de Bassompierre y avaient commis. W. pp. 14-16, notes 5 et 6 ; Lebeuf, T. XI, pp. 20-21.

30. La Fontaine fait rimer "retraite" avec "droite", écrit "drète", suivant la prononciation usuelle. Cf. Lettres I, nº 7 p. 75 et IV nº 81 p. 121 ; F. III, 8 v. 6 et 8. T. I, pp. 225-26 ; C. 4ª partie, IV, v. 50-51 p. 345. Les meilleurs écrivains d'alors offrent de tels exemples et Vaugelas acceptait ces graphies. Remarques , T.I, pp. 183-87.

31. Ce "petit domaine" de La Fontaine c'est sa ferme de la Tueterie, (du champenois "tuet", étable à porcs), dite encore La Fontaine-Regnard, ou du Renard, et le bois Pierre, sis en la commune de Chierry, à deux kilomètres au sud de Château-Thierry. La ferme est située sur l'un des côteaux qui domine la Marne, au rebord du plateau. "Le bois Pierre qui tapisse le coteau et par où le ru (La Fontaine du Renard) va s'écouler vers la Marne, offre les paysages les plus divers et les plus imprévus. Voici, sous la futaie, les rochers moussus du "petit domaine" de La Fontaine. La source se glisse invisible sous un fouillis de ronces et d'arbrisseaux. Elle gagne le creux d'un ravin, se réunit à d'autres fontaines, et bientôt avec des airs de torrent, se précipite parmi les blocs moussus ... " A. Hallays, Jean de La Fontaine, Paris, Perrin, 1925, in-8, appendice II, pp. 253-54. Cf. aussi les Amours de Psyché, 2ª partie, (T. VIII, pp. 136-38 et 163) où "la demeure du bon vieillard" et de ses deux filles semble bien peinte d'après nature, dans le "petit domaine de La Fontaine".

32. N'est-ce pas ici l'annonce d'un trait de la fable de La Mouche du Coche ? F. VII, 9, v. 4. T. II, p. 141.

"Tout ce que nous étions", locution louée par Vaugelas et Bouhours. Remarques. T. II, p. 432 ; Remarques nouvelles , pp. 30-31 ; Haase, nº 35 C, remarque II, p. 70.

33. La Fontaine l'avait dit , en 1657, dans sa lettre à l'abbesse de Coucy , par laquelle il s'excusait de ne pouvoir rendre sa visite à cette "révérence mère"

"Votre séjour sent un peu trop la poudre ;
Non la poudre à têtes à friser,
Mais la poudre à têtes briser :
Ce que je crains comme la foudre".

O.D. Epître I, v. 30-33, T. IX, p.104.

34. Ed. 1729 : brigans et méchans qui respectent mieux la rime. Cf. Lettre I , nº 19, p. 76. R.O. nº 7, p. 180 . L'éd. de 1788 (p. 273) écrit "brigands et méchans"

35. Thémis : déesse de la justice, qui personnifie ici les ordres du roi.

36. Enceinte : pas seulement les alentours, mais, comme le dit Littré, "ce qui est compris dans l'étendue de" cette forêt.

37. Amortir : Que le feu d'amour ne s'y laisse pas guérir ou "réduire à la mort" ! La Fontaine veut sans doute rappeler que ce feu étant pour certains amants un martyre, un supplice, l'amant délaissé, pour se consoler et oublier, cherche la solitude des bois ; que ce bois ne laisse donc amortir aucune peine d'amour!

38. Ed. 1729 : bocherons, pour boscherons. L'ancien français boscheron est dérivé de bosc, forme provençale primitive de bois. O. Bloch et W. von Wartburg. Dictionnaire étymologique ... Paris, Presses universitaires, 1950, gr. in-8, p. 74.

39. Cimetière : cet "on" ne peut que désigner la foule, les gens du commun, car le nom de "cimetière" est repoussé par "le bel air". F. Brunot. Histoire de la langue française des origines à 1900. Paris, Colin, 1905-1953, 13 vol. gr. in-8, T.IV 1ère partie, pp. 329 et 357.

40. Etampes ou Estampes : premier gîte de nos voyageurs. Perrault et ses compagnons y dînèrent encore aux "Trois Rois", (o.c. p. 139), comme Gölnitz "Au Dauphin " (o.c. p. 221). Cette ville , à une douzaine de lieues de Paris, sur la petite rivière de la Juine, dans une contrée agréable et fertile, fut l'objet de la munificence des premiers rois de France. Elle appartint au roi Robert, à Philippe Auguste et

Philippe le Bel, à Louis , comte d'Evreux, à Richard de Bretagne, aux comtes de Foix, à la duchesse Anne de Bretagne qui la donna en dot à sa fille Claude de France, mariée à François Ier; puis le titre et le fief passèrent à Diane de Poitiers et à Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort ... J.A. Piganiol de la Force. Nouvelle Description de la France ... Paris, Legras, 1753-54, 13 vol. in-12, T.I. pp. 183-85 .Cf. Jousset, T. II, p. 302.

41. Ed. 1729, 1788 : Monumens. Cf. supra nº 34, p. 86.

Monument "se dit encore des témoignages qui nous restent dans les Histoires et chez les Auteurs des actions passées" (F). D'où le sens plus général : tout ce qui sert à rappeler un souvenir.

42. Gothique : "qui est fait à la manière des Goths", donc figurément : antique , grossier : "ces peuples ont encore une manière barbare et gothique" (F). Est-ce une allusion aux églises de Notre-Dame et Saint-Martin ? Cf. R. de Lasteyrie. L'architecture religieuse en France à l'époque gothique. Paris, A. Picard, 1926, 2 vol. in-8 T.I. p. 23. On verra plus loin La Fontaine, comme Cl. Perrault d'ailleurs, admirer les parties gothiques des châteaux de Blois et d'Amboise. Cf. Lettre III, nº 59 , p. 106 ; IV, nº 4, p. 110 et introd. pp. 32-33.

43. Aussi : conjonction qui peut signifier : aussi bien, de fait, c'est que. " Sert à rendre raison d'une proposition précédente" (A).

44. Ed. 1729, 1788 : mouvemens. "Guerres intestines, troubles, séditions" (F).

45. Pendant la Fronde. "L'année des princes, 9.000 hommes commandés par Jacques (de Saulx, comte) de Tavannes, Valon et Clinchamp, avait, par surprise, occupé les faubourgs d'Etampes, le 23 Avril 1652, cependant que les contingents royaux, sous les ordres de Turenne, venaient camper à Châtres, afin de protéger la Cour à St-Germain . Le 4 mai, Turenne tente un coup de main sur Etampes et une action très vive s'engage et se déroule dans un des faubourgs ... Dès le lendemain de l'attaque ... , les commandants frondeurs avaient logé leurs troupes à l'intérieur de la ville et rasé tous les édifices proches les murailles ; le 27 mai, à l'annonce d'une nouvelle approche de Turenne, ils faisaient incendier les faubourgs. Le siège commence aussitôt : assauts et sorties sont repoussés de part et d'autre ; un choc décisif se prépare car le duc de Lorraine, Charles IV, arrive au secours des princes, il ne se produit pas, une convention ayant été signée le 6 Juin par laquelle il était stipulé que le siège d'Etampes serait levé et qu'à cette condition, Charles IV sortirait de France. L'armée royale se retire le 7 Juin, mais les frondeurs ne décampent que le 23. Les faubourgs d'Etampes étaient complètement ruinés et une épidémie meurtrière allait décimer la

population". Risch, p. 102 . Cf. B. Fleureau : les Antiquitez de la Ville et du Duché d'Estampes. Paris, J.B. Coignard , 1683, in-4, ch. XLIV, pp. 267-83 ; Expilly, T. II, p. 781.

46. Sarbacane, ou sarbatane (éd. 1729 et 1788 : sarbacanne) : " long tuyau par lequel on peut jeter quelque chose en soufflant" (A). Plaisanterie de La Fontaine : les écoliers se servent de ces tuyaux pour lancer des pois à leurs camarades.

47. Ed. 1729 et 1788 : faubourgs : "on disoit autrefois Forsbourg, comme qui diroit, hors le bourg ... d'où est venu ce mot par corruption" (F. citant Pasquier). Cf. Dict. étym. p. 80.

48. En 1667, quinze ans après les événements et quatre ans après le passage de La Fontaine, le P. Fleureau, pouvait encore écrire : "Il y a de l'apparence que cette misérable ville se ressentira encore long-temps des desordres de cette guerre, dont les funestes marques restent sur les mazures de beaucoup de maisons qui étoient auparavant habitées". O.c. pp. 282-83.

49. Ed. 1729 : Troyes . Souvenir de l'épopée homérique, qui contribue à faire des lettres de La Fontaine une oeuvre littéraire. Ces comparaisons qui se réfèrent à l'antiquité reparaissent ici comme dans les autres ouvrages de La Fontaine.

50. La fortune : mot à sens très étendu, se disait fréquemment de la divinité qui était censée faire, à son gré, le bonheur et le malheur, les bons et les mauvais succès.

51. Ed. 1729 : Beausse : A quatre lieues d'Etampes. Entre Ville-Sauvage, simple maison de poste, et Mennervil, les guides routiers portent cette indication: "Beausse commence". La Fontaine tourne alors le dos à ce pays plat, et donc " ennuyeux", (cf. Jousset, T. I p.108), pour s'amuser des discussions et récits de ses compagnons de voyage . S. d'Alquié dit au contraire : "moy je l'appellerois (la Beauce) le plus aimable païs de tout l'univers, s'il y avoit un peu plus d'eau qu'il n'y a pas : parce qu'elle est la plus unie, la plus tempérée et la plus propre à la vie qui se puisse trouver ..." Les Delices. T. II, p. 101 . L'orthographe des noms propres est fort variable au XVIIe siècle. R.O. noms propres, nº 12 et 8 p. 181.

52. Controverse : "se dit maintenant en un sens plus estroit, des disputes qui se font contre les Heretiques modernes. Le Pere Veron étoit un homme fort sur la controverse " ... (F) . "On mit ... sur le tapis" ; vocabulaire précieux déjà passé

dans l'usage courant.

53. Religion : Au XVIIe siècle on dit absolument : Cet homme est de la Religion, pour dire qu'il est de la croyance des Calvinistes. "On appelle dans les actes publics, le Calvinisme, la Religion pretenduë Reformée" (F). Les calvinistes sont parfois nommés "religionnaires", mais ce mot "ne se dit pas bien, et est condamné de la plupart de ceux qui croient être habiles en François" (R).

54. Du Moulin (Ed. 1788 : Dumoulin) : Pierre du Moulin, fameux théologien de la religion réformée (1568-1658), auteur de 75 ouvrages de controverse. En 1603 il avait fait paraître un opuscule contre le Purgatoire, intitulé Eaux de Siloé , pour esteindre le feu du Purgatoire ... Un des parents maternels de La Fontaine avait publié deux traités contre son Anatomie de la Messe. Cf. Lettre VI, n° 24 , p. 154-155.

55. Luther Martin, chef de la réformation religieuse en Allemagne, né et mort à Eisleben (1483-1546).

56. Ed. 1729 : je ne sai. Cf. Lettre I n° 28, p. 77.

57. Huguenots : "nom donné en France à ceux qui suivent les sentiments de Calvin" (R)

58. Nous endormîmes. Ed. 1788 : "nous nous endormîmes". Au XVIIe s. on n'exprimait pas toujours, ou bien on ne répétait pas le pronom coordonné à un ou plusieurs substantifs sujets : "Le duc de Luynes, Noirmoutier et moi, fûmes lieutenants généraux". La Rochefoucauld. Oeuvres , n. éd. p.p. D.L. Gilbert ... Paris, Hachette, 1868-83, 4 T. en 5 vol. T.II, p.121. De même, quand deux pronoms toniques coordonnés forment le sujet : "Toi et moi ferons cela. " Syntaxe historique du français, p. Sneyders de Vogel. Groningue-La Haye, Wolters, 1927 , in-8 pp.46-47 .

59. L'après-dîner (ou dîné, dînée) : "la seconde partie du jour que l'on compte depuis midi, qui est l'heure ordinaire du disner" (F).

60. Ed. 1729 : appellée ; apperçus, traitte, etc . Cf. supra n° 15 p. 81. (R. O. n° 5, p. 179)

61. Barigny. On a cherché qui était cette Barigny. M. Pierre Souty a émis l'hypothèse que ce pouvait être "la Landru", dont La Fontaine parlera dans sa lettre du 19 septembre. Cf. Lettre VI nº 45 p. 157 . "Barigny, Miravaux, Cartignon , écrit M. Souty dans le Courrier de la Vienne , (29 Décembre 1923), noms que ne connaissent point les érudits poitevins, et que pour notre part, nous n'avons point rencontrés dans notre excursion à travers les archives : ne seraient-ils point sortis de la tête féconde du fabuliste ? En outre, comment après avoir parlé avec admiration de la fille d'un tailleur ... la laisserait-il pour parler tout à coup avec non moins d'admiration d'une autre fille de tailleur ? Une explication bien simple vient à l'esprit : La Fontaine a d'abord dissimulé les véritables noms sous des pseudonymes ; puis ne se souvenant plus de cet artifice il a repris l'histoire en se servant du vrai nom". Les archives du Présidial de Poitiers signalent en effet que Pierre Landru, tailleur d'habits, eut de nombreux procès et que Marthe Landru avait plaidé le 9 mars 1661 contre une famille noble. Rochebilière, que toutes ces questions d'érudition intéressaient particulièrement, songeait, lui, à une dame Bitton dont il est question dans les lettres du chevalier de Méré, écrites lors d'un voyage en Poitou en 1652. Cf. E. Chamaillard. Le chevalier de Méré ... Niort , Clouzot, 1921, in-8, pp. 46 et 59.

62. Au reste : "On se sert d'au reste, disait Bouhours, quand après avoir exposé un fait, ou une raison, ou quelque autre matiere, on ajoute quelque chose dans le mesme genre et qui tient à ce qu'on a dit ; ou plustost qui en est la suite " . Suite des Remarques. Paris, G. et L. Josse, 1692, in-12, p. 295.

63. Astres : "se dit figurément en Morale, d'une personne extraordinaire en mérite en beauté : ... cette beauté est un astre qui brille dans son quartier" (F).

64. La métaphore se continue par l'emploi des mots "soleils", personnes remarquables entre toutes les autres par leurs grandes qualités, et "étoiles", personnes de beauté inférieure aux précédentes.

65. Romans : cf. Lettre I, nº 10, p. 75.

66. La construction de la phrase ne semble pas régulière, mais le sens reste clair.

67. Mariage de conscience : mariage que l'on fait pour satisfaire à sa conscience, pour régulariser une situation illicite. Il consiste en une simple déclaration devant un curé et des témoins, suivie d'un acte notarié. Le Concile de Trente l'avait proscrit, mais le nouveau code de droit canonique le reconnaît (canons 1104-1107). Du point de vue religieux, le mariage de conscience obligeait et liait

la conscience, comme le mariage ordinaire : "en politique, sous le rapport civil", il n'avait pas d'effet : "ainsi les hoirs mâles, quoique légitimes, n'obtenaient pas l'hérédité des charges du père". L'intermédiaire des Chercheurs ... Iº année, 1864,I, p. 356. On appelait encore ce mariage, mariage "à la Gaulmine", du nom du juriste,qui au milieu du XVIIº siècle, usa le premier de ce procédé légal et expéditif.Cf. infra nº 76 p. 92.

68. Etendre : porter le sens d'un contrat, d'un arrêt, d'une loi au-delà de ce que les termes signifient précisément. La Barigny était honnête fille "dans la limite des libertés que lui donnait son mariage de conscience". Clarac ,o.c. p. 901.

69. Clothon : La plus jeune des Parques, celle qui tenait les fils des destinées humaines. Atropos, qui coupait ces fils, eût été plus justement citée ici, si La Fontaine avait voulu être très précis.

70. Nippes : "terme général qui se dit des petits meubles ... Ce curieux est riche en tableaux, en bijous, et en autres bonnes nippes" (F) . L'éd. 1820 écrit : "nipes".

71. Conséquence : signifie parfois "grande importance ou considération", en parlant des personnes et des choses. "C'est un homme de consequence et d'un grand mérite. Il a acheté une terre de consequence, c'est à dire de grand prix" (F).

72. Mademoiselle : "Titre d'honneur qu'on donne aux filles et aux femmes des simples Gentilshommes, qui est mitoyen entre la Madame bourgeoise, et la Madame de qualité" (F) . Ce titre ne se donne pas seulement à toute femme mariée qui, étant noble, n'est pas titrée, mais à toute femme mariée qui n'est pas noble. G. Cayrou. Le français classique. Paris, Didier, 1924, in-16, p. 532. Aux Etats de 1614, la noblesse adressa au roi des supplications, au nombre desquelles on trouve celle-ci : " Que défenses seroient faites à toutes sortes de personnes, qui n'étoient pas de la qualité requise, de s'attribuer le titre de messire ou de chevalier, et à leurs femmes de prendre le nom de madame". Monnerqué. Opuscules inédits, p. 55 note 1.

73. Pitoyable : se dit aussi de ce "qui excite à la pitié", de ce qui est digne de pitié, en parlant des personnes et des choses. "Un récit pitoyable" (A).

74. Présidial : correspond à nos tribunaux de première instance. "L'Edit de 1551 , portant établissement des Présidiaux contient deux chefs. Par le premier ils peuvent juger définitivement, et sans appel, jusqu'à la somme de 250 livres , ou 20 livres de rente ; par le deuxième chef jusqu'à la somme de 500 livres par provision ,

et nonobstant l'appel, ou 20 livres de rente" (F). Cf. Chéruel. T. II, pp. 1013-14. L'appel se faisait devant les parlements : "appel à la Cour".

75. Sacrement : sacrement de mariage. "Mis solitairement, se prend quelquefois pour le Mariage. Cet homme là n'aime pas le sacrement, pour dire, qu'il n'aime pas un engagement tel que le Mariage (A).

76. Fille et femme tout à la fois. Cf. C. 3ª Partie, VI, v. 260-65. T. V. p. 203 "Galant" : se dit le plus ordinairement de celui qui fait l'amour à une femme mariée ou à une fille qu'il n'a pas dessein d'épouser. Andry de Boisregard. Reflexions sur l'usage present de la langue françoise ... Paris, L. d'Houry. 1689 . in-12, pp. 236-37. Il s'emploie aussi, sans idée défavorable, et signifie alors : "amoureux". Vaugelas avait décrété que le mot s'écrivait "galand", quand il avait un sens défavorable et s'appliquait , précise Patru, à de "jeunes personnes" qui ont "dans leur manière de vivre quelque chose de trop éveillé, et approchant du frippon, sans pourtant aller au criminel". Vaugelas, Remarques. T. II, pp. 208-11, et note de Patru, p. 210- nº 2. L'éd. de 1687 (T.II, p. 812) veut qu'on écrive le mot avec un t quand il est adjectif , et avec un d quand il est substantif. La Fontaine écrit plus généralement "galand", quels que soient le sens et la fonction.

77. Font point les diables : ne font point beaucoup de bruit, ne causent pas beaucoup de désordre, ne s'emportent point à l'excès. (A).

78. Aller au Juge ... à l'Evêque : pour faire annuler le mariage.

79. Ed. 1729 : aventures : les substitutions des voyelles, a pour e , et e pour a, se rencontrent parfois chez La Fontaine, R.O. nº 9, p. 181.

80. On entrait dans Orléans "par six portes principales". La ville "ancienne, grande, belle, agréable, l'une des plus considérables du royaume ... est bâtie sur le penchant d'un côteau exposé au midi, sur la rive droite de La Loire, qui y passe sous un très beau pont de pierre ". Cf. infra nº88. "Elle forme une espèce d'arc, représenté d'abord par le contour de ses murailles, qui s'étendent en manière de demi-cercle ; secondement par la rivière de Loire qui lui sert de corde , et enfin par le pont qui lui est comme la flèche". Expilly. T.V. p. 334. Cf. Les Delices T. II, p. 104. La Fontaine a fait les mêmes observations, tandis que Perrault a noté seulement : "nous montâmes au clocher de l'horloge, qui est un obélisque de charpenterie, couvert de plomb". O.c. p. 140. Pour plus de détails surla ville, cf. Ulysse françois, pp. 357-60 ; F. Le Maire. Histoire et antiquitez de la ville ... d'Orléans, Orléans, Maria , Paris, 1645, in-4 ; Itinerarium, pp. 42-43; Ulysses, p. 222 ; Les Delices. T. II , pp. 104-108 ; D. Polluche. Description ... d'Orléans. Orléans, Rouzeau, 1736, in-8, pp. 8 sqq. et Jousset, T.I., pp.110-14.

81. Bien davantage. Se met volontiers "au commencement d'une periode pour servir de liaison et de transition, et signifie , En outre, de plus" (F).

82. Paré : cette même trace de préciosité se retrouve dans Psyché, 2º Partie (O. D. T. VIII, p. 234) :

"Il sembloit qu'il se fût paré (le soleil)
Pour plaire aux filles de Nérée".

83. La Pucelle : Ste Jeanne d'Arc. Ecrit avec une minuscule en 1788, tandis que le mot Amazone y est écrit avec une majuscule. Pour d'Alquié : " au milieu (du pont) il y a une belle Chapelle où se voyent un bel Image de la tres-sainte Vierge, et les figures de Charles VII et de Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans.." T. II, p.104. Cf. infra, nº 87.

84. Amazone : "femme ou fille courageuse et guerrière. Se dit aussi en general d'une femme courageuse, et capable d'une entreprise hardie. La Pucelle d' Orléans a passé pour une Amazone " (F).

85. L'Infante Gradafillée : un des personnages du célèbre roman Amadis de Gaule , (aux livres VI, ch. 16 et VII, ch. 24), fille du roi de l'Île Géante, " damoiselle si excellente en beauté qu'il n'y avoit femme en toutes les îles prochaines dignes de s'égaler à elle". Lisuart, prince de la Grèce, ayant été fait prisonnier en attaquant Trébizonde, Gradafillée, qui s'était éprise de lui, le fit évader en lui portant des habits de fille dans sa prison. En nommant la belle princesse , La Fontaine sait bien qu'il va présenter à sa femme une personne de connaissance.

86. Chapelain. Jean Chapelain (1595-1674) avait publié en 1656 les douze premiers chants de son poème "La Pucelle", composé, disait Boileau, "de méchans vers douze fois douze cents" Epigramme XXIV. Ed. St-Marc. T. II p. 393. L'accueil du public le détourna de publier les douze derniers chants. La Fontaine parle ici avec respect de Chapelain distributeur de pensions et qui louera les premiers contes.

Ed. 1729 : croniqueur , "mot vieux et burlesque, pour dire, un faiseur de croniques, un historien" (R). En 1688, L. Allemand écrit encore : "cronologue" et "cronologiste". Nouvelles observations ... Paris, Langlois, in-12 p. 476.

87. "Un premier monument à la gloire de Jeanne d'Arc avait été érigé sur le vieux pont d'Orléans (en 1458) ; mutilé en 1562 par les protestants, il fut restauré en 1570, par Jean Bescot, fondeur " ... "Les figures étaient en bronze, et l' on croit qu'elles furent les premières que l'on fondit en France. Le piédestal en pierre était d'une belle exécution ... " Déplacé en 1745, oublié dans les magasins de

l'hôtel de ville, le monument fut installé, en 1771, "dans la petite place que forme la jonction de la rue Royale avec celle de la Vieille-Poterie" ... Enfin, le 29 août 1792, il fut enlevé brisé, et fondu en canons à Paris. G. Touchard-Lafosse, La Loire historique, pittoresque et biographique. 2º éd. Tours, Lecesne, 1851, 5 vol. gr. in-8. T. III, pp. 454-55. (Abrév. : Touchard). Cet ouvrage contient de nombreux détails recueillis par l'auteur en 1839-40, dans les villes, bourgs, etc ... de la source de la Loire à son embouchure. Cf. Expilly T.V, p. 352.

88. Le pont d'Orléans que vit La Fontaine était très ancien. Il avait été le principal théâtre des événements militaires de 1428-29. Il existait encore sous le règne de Louis XV, mais, à cette époque, menaçait ruine. Touchard, T. III, p. 492 . Le grand pont actuel, long de 335 mètres, fut construit de 1751 à 1760 à une centaine de mètres en aval de l'ancien. P. Jousset, T.I, p. 114.

89. Carrières : "espace à parcourir dans une course". C'est comme terme d'équitation que le mot a été emprunté, les autres sens (dont celui de mouvement des astres) se sont développés dès la fin du XVIº siècle. Dict. étym. p.107.

90. Ed. 1729 : horizon, de même F. et R. Dans La Fontaine il y a très peu de substitutions de consonnes, et généralement celles qu'il a faites étaient alors d'usage courant. R.O. nº 8 p. 180.

91. Ed. 1729 : conte (pour compte) : ces deux mots se prenaient l'un pour l'autre au XVIIº siècle. Ils s'écrivaient, tantôt d'après l'étymologie (lat. computare : compter), tantôt d'après la prononciation, identique dans les deux cas. Ce n'est qu'à la fin du siècle que la différence se fera : "Compter, dit alors Boisregard , signifie : nombrer, et conter signifie raconter, faire un récit". O.c. p.135.

92. En quelle distance : La préposition "en" s'employait alors dans certaines tournures au lieu de "à" . Haase, nº 126 D, pp. 342-43.

93. Ed. 1729 : batteaux, cf. supra, nº 15 p. 81. Actuellement, nom générique donné aux navires d'échantillon moyen, et qu'on applique à tort aux navires à voiles ou à vapeur de tout tonnage. Au XVIIº siècle, le sens de bateau était restreint d'ordinaire aux barques utilisées "sur les rivieres, les lacs, les estangs" (F).

94. Navires : bâtiments "pour la haute mer" (F) , de plus fort tonnage que les bateaux. "Menage remarque qu'en prose navire est toûjours masculin, mais qu'en Poëme l'on s'en sert encore au féminin, et qu'il y sied mieux qu'au masculin" (F).

95. Constantinople. La Fontaine , évidemment, n'a jamais été à Constantinople,mais, chez Foucquet, il avait pu en entendre parler. Le port de Constantinople passait alors pour le plus important du monde : "Constantinople , est la plus belle ville du monde par sa situation et pour ses vues. Son port passe aussi pour être le plus beau et le plus sûr du monde". Dict. de Trévoux, n. éd. Paris, Libr. assoc. 1771 , 8 vol. in-fol. Comme au XVII² s. le port d'Orléans était en pleine activité (Polluche , o.c. pp. 11-12) La Fontaine aura songé à ce rapprochement qui satisfaisait aussi son goût pour les comparaisons burlesques. Cf. supra nº 49 p. 88 et F. VIII, 9, v. 6-8 . T. II, p. 253.

96. Ed. 1729, 1788 : toute entiere . Au XVII² l'accord des adjectifs qui remplissaient un rôle adverbial était de règle quand ils déterminaient un adjectif féminin, même si celui-ci commençait par une voyelle. Vaugelas. Remarques. T.I, p.179 ; Haase, nº 46, pp. 99-100.

97. Le Mail, n'était pas seulement l'allée où l'on jouait au mail. C'était aussi dans quelques villes de la vallée de la Loire, à Orléans notamment, le nom de la promenade publique. "En beaucoup de ville, on va se promener au Mail" ... (F) . Cf. Dict. étym. p. 364.

98. Particulariser : détailler, "dire beaucoup de menuës circonstances d'une affaire. Les histoires qu'on particularise trop ... sont ennuyeuses" (F).

99. Ed. 1729 : ennuirois. La Fontaine supprime souvent (en vers, surtout)la voyelle e dans les futurs et conditionnels des verbes en ayer , uyer, et ier , où jadis l'e comptait pour une syllabe. R.O. nº 10, p. 181.

100. Ed. 1729 : spatieuses (A). Hentzner avait déjà signalé le bon état des routes. Itinerarium Germaniae, Galliae ... Breslae, ap. hered. J. Eyeringii ... 1617 , in-4, p. 70 ; Gölnitz, o.c. p. 220 et Expilly T.V. p. 323, confirment cette affirmation.

101. Rempart. L'enceinte gallo-romaine, agrandie et réparée au cours des siècles , avait subi des graves dommages au début du XV² siècle. "En 1466, Louis XI fit construire de nouvelles parties de fortification au sud-est de la ville ... Sous le règne de Charles VIII, ce fut au nord et à l'occident que s'étendit l'enceinte d'Orléans. Louis XII ... fit continuer, en les modifiant, les travaux commencés sous son prédécesseur, et en ordonna d'autres qui complétèrent la clôture de la ville au sud. François Ier voulut à son tour augmenter l'importance militaire d'Orléans ; or, tandis que, sous les règnes précédents, on s'était appliqué à étendre l'enceinte, des parties de muraille s'étaient dégradées ; elles furent réparées, et de nouveaux ouvrages de fortification consolidèrent particulièrement la ligne du sud". Touchard .

T. III p. 492. Charles IX, au contraire, commença la démolition d'une partie de cette enceinte et ses successeurs continuèrent cette entreprise. La Fontaine put voir de beaux restes, disparus depuis la Révolution, et même certaines parties de murailles du temps de Jeanne d'Arc. Expilly, T.V, p. 335.

102. Sainte-Croix. Cathédrale d'Orléans. Fondée "vers l'an 330 (par saint Euverte), sous le règne de Constantin-le-Grand, selon les traditions légendaires ... (Expilly, ibid. p. 337). Elle fût brûlée par les Normands en 865. On la reconstruisit aussitôt et le feu la dévasta de nouveau en 999. L'évêque Arnould la fit réparer, mais dès 1277 elle tombait en ruines. "En 1287, (le II août) Gilles Pastay, évêque d'Orléans, posa la première pierre de la nouvelle église ... " L'édifice n'était pas terminé qu' en 1567 les calvinistes "minèrent les quatre piliers qui soutenaient le clocher haut de plus de cent mètres ; et cette énorme masse, en s'écroulant, entraîna dans sa chute une partie de l'édifice ... " Charles IX, en 1580, ordonna de faire quelques réparations à Sainte-Croix ... "Dix-huit ans après, Henri IV promit de faire rétablir cette église cathédrale, et accorda des dons à cet effet ... " En 1601 (le 18 Avril), le roi et la reine Marie de Médicis, s'étant rendus à Orléans, posèrent une nouvelle première pierre. Les travaux se poursuivront longtemps et ne seront achevés qu'au début du XIXº siècle. Lors du passage de La Fontaine à Orléans le transept du midi venait juste d'être terminé. Touchard, T. III, pp. 508-12. Cf. Expilly, pp. 337-38 et R. de Lasteyrie, T.I, pp. 162-63.

103. Chevaliers et Dames. La Fontaine termine sa lettre à la façon des anciens chroniqueurs qui célébraient les exploits des chevaliers et de leurs dames.

104. Seoir : Ce verbe seoir est usité à l'infinitif et à quelques autres temps seulement, et on se sert d'ordinaire en sa place du verbe "s'asseoir". "Ainsi on peut fort bien dire : faites le seoir. Seyez-vous .... Sied-toi (F). "Quand on est las d'être debout, on se peut seoir ... Seiez-vous-là Monsieur ... (R). En 1693 F. de Caillières préfère "asseyons-nous " à"assoyons-nous ou soyons-nous". Du bon et du mauvais usage ... Paris, Barbin, 1693, in-8, p. 45.

LETTRE III

I. Autant que : comme en latin, la proposition subordonnée est en tête : le "que" marque cette subordination. Cette construction était très usitée au XVII° siècle. Haase, n° 139, 4°, p. 383 et n° 153, C, p. 414.

2. Ed. 1729 : Beausse : cf. Lettre II, n° 51,p.88.

3. Au lieu de continuer directement sur Limoges, nos voyageurs passèrent par la rive gauche de la Loire, en prenant la direction : "Orléans-Nantes", par Blois, Amboise, Tours ... "La route, entre la Sologne et le Vendômois, était une des plus belles et des plus agréables de France et une des plus "instructives". Chaque étape rappelait un souvenir historique". H. d'Alméras. A pied, à cheval, en carrosse. Paris Albin-Michel, 1929, in-8 p. 258.

4. Sologne : elle faisait partie du gouvernement d'Orléanois et s'étendait du sud de la Loire jusqu'au Cher. C'est "un assez mauvais pays", dit Expilly. T. V. p. 328. Cf. Jousset, T.I, p. 109.

5. Vendômois : ou Duché de Vendôme, borné au nord par le Perche, à l'est par le Blésois, au sud par la Touraine et à l'ouest par le Maine. "Il produit en abondance ce qui est nécessaire à la vie". Dictionnaire géographique portatif ... traduit de l'anglais, sur le 13° éd. de Laurent Echard. Paris, Didot, 1747, in-8.

6. Lequel : le pronom relatif "lequel", très usité dans l'ancienne langue à partir du XIV° siècle, était encore d'un usage courant, au lieu du relatif, au XVII° siècle. Vaugelas l'estimait rude pour l'ordinaire et en restreignait l'usage aux phrases où "qui, que, dont" auraient fait équivoque. Remarques. T.I. pp. 207-10. Haase, n° 33 A, p. 64 .

7. Niais : "On appelle proverbialement un niais de Sologne, celuy qui se trompe à son profit, ces matois qui font les Niais, qui entendent bien leur compte et qui souvent trompent les autres" (F). Allusion aux proverbes suivants :

"Les Solognots sots à demi
Qui se trompent à leur profit" .

"Un fol de Soulogne qui s'abuse à son profit".
"Quel niais de Sologne ! tu te trompes à ton profit".

Leroux de Lincy. Le livre des proverbes français. Paris, Delahaye, 1859, 2 vol. in-8. T.I, p. 397.

8. Champagne et Picardie. Allusion au proverbe : "Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent bêtes". Le même dicton avait cours pour la Picardie .On raconte que "Thibault, comte de Champagne, ayant besoin d'argent, mit un impôt sur les troupeaux qui comprendraient au moins cent têtes. Les Champenois, pour échapper à cet impôt, ne formèrent que des troupeaux de quatre-vingt-dix-neuf moutons. Cette finesse n'eut pas le succès qu'elle aurait eu, si le prince avait été esclave de sa parole. Thibault décida que le berger ferait la centième tête du troupeau". L. Martel. Petit recueil des proverbes français. 2º éd. Paris, Garnier, 1884, in-8 p. 71. "Champagne" et "Picard" se retrouvent souvent au XVIIº siècle comme nom de domestique. Fous est écrit "fols" en 1788.

9. Cléry. (Ed. 1788 : Cleri). Petite ville ancienne du département du Loiret, qui se recommande par plusieurs faits historiques. Perrault passe vite sur Cléry(o. c.p. 141) pour arriver à Chambord et Blois. La Fontaine, au contraire, visite la ville, remarque et note l'essentiel.

10. L'église. Selon la version émise dans la légende de Saint Liphard, en 550, on aurait bâti à Cléry un oratoire consacré à la Vierge Marie. En 1280, des paysans découvrirent en labourant leur champ, "des armes, des débris de vases, des ossements, et enfin une statue de femme, qui devait être une divinité païenne ... Les habitants de la contrée, regardant cette figure comme un présent céleste, la portèrent dans l'oratoire de Cléry, où elle fut inaugurée en qualité de Notre-Dame". Touchard. T. III, p. 555. Les foules accoururent et les rois de France s'intéressèrent à Notre Dame de Cléry. En 1330, Philippe de Valois posa la première pierre d'une nouvelle église, terminée sous son règne et pillée, en 1428, par les Anglais. Louis XI vers 1440 ordonna de construire un nouvel édifice, qui fût brûlé en 1472, par suite de la négligence d'un couvreur. En 1482, le même souverain fit reprendre les constructions. Les calvinistes dévastèrent cette basilique en 1562. Mais, dès 1580 de riches présents des rois de France permirent de la restaurer et d'y apporter quelques modifications. La Révolution y causa de grands dégâts qui furent réparés au XIXº siècle. Cf. L. Jarry. Histoire de Cléry et de l'église collégiale ... Orléans, Herluison, 1899, in-8. Lasteyrie, T.I, pp. 164-66 et Touchard, T. III, pp. 556-59.

11. Collégiale ou "église collégiale", se dit d'une "Eglise où il n'y a point de Siège épiscopal, et qui est desservie par des Chanoines" (F), qui ont pour Chef un Doyen, ou un Prévôt. "Simon de Melun, seigneur de la Salle-lez-Cléry, ... maréchal

de France, sénéchal du Périgord , du Quercy et du Limousin, sous Philippe-le-Bel, résolut de fonder à Cléry une collégiale sous l'invocation de "Sainte-Marie, mère de Dieu" ; mais tué en 1302, à la désastreuse bataille de Courtray , il ne put achever sa pieuse institution : ce furent sa femme, descendante des anciens comtes de Beaugency, et son fils, qui établirent le chapitre et le dotèrent. Renaud de Camperdon, curé du lieu, (Jarry écrit : Regnault de Champerdon, o.c. p. 44) fut le premier doyen de cette collégiale, composée en outre de quatre chanoines. Philippe-le-Bel, après avoir confirmé la fondation faite par la veuve ... y fonda cinq nouvelles prébendes, augmenta les biens du chapitre par des donations royales, et se montra plein de ferveur pour la vierge de Cléry". Touchard, T. III p. 554 ; Expilly , T.II p. 377. En 1562 le chapitre rentra sous la juridiction épiscopale et fut composé d'un doyen , de dix chanoines, deux grands vicaires et un bas-choeur, formé de chapelains". Touchard, p.558.

12. Leur aie ouï dire : ellipse de "le" devant un autre pronom au datif, en usage chez tous les auteurs du XVIIe siècle. Haase, n° 4, A p. 5.

Ed. 1729 : aye oüi. Cf. Lettre I, n° 17 p. 76 et 6 p. 75. (R.O. n° 21, p. 175 , n° 13 p. 182)

13. Ed. 1729 : enfans. Cf. Lettre I, n° 19, p. 76 (R.O. n° 7, p. 180)

14. "Louis XI se montra, plus qu'aucun de nos rois, dévôt aux autels de la Vierge.. Il portait à son bonnet une image (de la Vierge), devant laquelle il s'agenouillait pour obtenir la rémission de ses crimes, qu'il appelait modestement des péchés". Il affectionnait surtout N.D. de Cléry et décida de se faire inhumer dans l'église collégiale de Cléry. "Il voulut être représenté à genoux sur un carreau, les mains jointes dans son chapeau, en costume de chasse, chaussé du brodequin, ayant son cornet en écharpe, mais décoré de l'ordre de Saint-Michel ; à ses côtés devait reposer son chien ..." , le tout en airain doré (Cf. esquisse de ce projet : Jarry, o.c. planche VI, pp.144-45). En 1562 les calvinistes détruisirent ce monument"Il fut rétabli en 1652 par ordre de Louis XIII, à peu près tel que son cauteleux prédécesseur l'avait conçu, mais en marbre blanc, et par les soins de Michel Bourdin, statuaire orléanais". Touchard, T. III, pp. 557-559-60. C'est ce dernier monument que La Fontaine a décrit . La Révolution l'avait brisé. Il a été restauré au XIXe siècle par Romagnési et Pagot.

15. Le bon apôtre : qualificatif cher à La Fontaine, qui l'emploie dans le sens d'homme rusé et de mauvaise foi. F. VII, 16, v. 43 b. T. II, p. 190 ; F.X, 3, v. 36 b. T. III, p. 21 ; C. IIe partie, v. 66.T. IV, p. 163 ; etc ...

16. Le saint-homme. Saint à la façon du "saint homme de chat ..." F. VII, 16, v. 34 a. T. II, p. 189.

17. Bien mieux pris. On sait que Louis XI avait recommandé au sculpteur L. Wrine de le représenter "dans toute la vigueur de l'âge, et d'éviter tout ce qui pouvait rappeler l'état de dépérissement où l'avait réduit la maladie". Touchard , T. III,p. 560.

18. Le Bourguignon : Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Allusion à l' humiliation de Louis XI qui commit l'imprudence de visiter Charles le Téméraire, à Péronne, au moment où ses émissaires soulevaient Liège contre le "Bourguignon"et, retenu prisonnier, dut signer, en 1468 , un traité fort désavantageux.

19. Comprenez : dont la vie pourrait rarement être suivie sur quelques points Ed. 1788 : quelque point.

20. Heures : ou "livre d'Heures", recueil où se trouvent les prières que lesgens d'église ont coutume de réciter selon les diverses heures du jour.

21. Ed. 1729 : menuës ustanciles. Pour "menuës", cf. Lettre I,nº 6 , p. 75. Ustanciles au lieu de "ustenciles", du genre féminin. Le latin "utensilia" , pluriel neutre, avait été pris d'abord pour un féminin singulier. C. IVº Partie, X, v. 26 b. T. V. p. 487 . Furetière dit pourtant : "Utencile ou utensile, subst.masculin. L'Académie dit ustensile , en ajoutant que plusieurs disent utensile". Richelet est plus large : "Ustencile ou utensile ... Ce mot est masc. et féminin,mais le plus souvent fém. Il signifie en général outil. Instrument et tout ce dont on se sert dans l'usage ordinaire". Les "ustenciles" de la royauté sont donc les instruments qui sont utilisés par le roi dans l'exercice de ses fonctions. Pour " an" au lieu de "en", cf. Lettre II, nº 79, p. 92 (R.O. nº 9 p. 181 .) .

22. Main de justice : verge surmontée d'une main ouverte, symbole du droit de justice. C'était un des attributs des rois de France. "La main de justice,dit Millin, se trouve pour la première fois sur le sceau de Hugues Capet, depuis lequel elle ne paraît plus jusqu'à Louis X, dit le Hutin. Ce dernier et ses successeurs jusqu'à Charles VI, la portèrent à la main gauche et le bâton royal dans leur droite. On croit communément que Charles VI est le premier qui a introduit l'usage de porter le sceptre avec la main de justice. Chéruel T. II,p. 699.

23. Sa Notre-Dame. Louis XI portait à son chapeau une médaille de Notre-Dame de Cléry. Cf. supra, nº 14, p. 99.

24. Le prévôt Tristan : Tristan l'Ermite, prévôt des Marchands sous Charles VII & Louis XI, célèbre par son dédain des formes judiciaires et sa cruauté. Une fois de plus La Fontaine se moque de Louis XI.

25. Compter. Cf. Lettre II nº 91 p. 94 , "compter" souvent écrit "conter". Il s'agit ici évidemment de "compter parmi le nombre des convives". On a parfois conclu de ce passage : "Promenade, lecture, distraction, nous avons là tout La Fontaine". Disons plutôt : nous avons là un La Fontaine, celui de la légende.

26. Saint-Dié, "petit bourg ... à quatre lieues de Cléry", situé sur la rive gauche du fleuve, à la hauteur de Chambord. Selon la légende, le moine Dyé,"sous le règne de Clovis, bâtit en ce lieu, un ermitage, et les miracles qu'il fit ne tardèrent point à rassembler autour de sa retraite un grand nombre d'habitants ... Plus tard, la population s'étant beaucoup accrue, une muraille fut construite par elle, et cette enceinte devint une des forteresses du Blésois. Maintenue jusqu' aux guerres de religion, elle fut alors détruite". Touchard, p. 775 ou dans son Histoire de Blois et de son Territoire, (Blois, F. Jahyer, 1846, in-8) p. 417. Cf. J.Bernier. Histoire de Blois ... Paris, F. Muguet, 1682, in-4,pp. 92-93.

27. Ed. 1729 : lieües. Cf. sup. nº 21 ; "hayes". Cf. Lettre I,nº 17,p.76 (R. O., nº 2, p 176).

28. Ed. 1729 : traittes. Cf. Lettre I, nº 18,p. 76. (R.O. nº 5,p. 179).

29. Ed. 1729 : avanture. Cf. sup. nº 21.

30. Pélerins de Saint-Jacques (de Compostelle). Depuis le dixième siècle, l'usage des pélerinages ou de la visite des lieux consacrés par des traditions religieuses, s'était fort répandu. On allait surtout à St- Jacques de Compostelle et à Rome, par dévotion ou par pénitence.

31. La Fontaine emprunte cette anecdote aux Avantures du baron de Foeneste, par Th. Agrippa d'Aubigné, n. éd. Cologne, héritiers de P. Marteau, 1729, 2 T. en 1 vol. in-8,pp. 147-152.

32. En même hôtellerie. Vaugelas avait essayé de déterminer l'emploi de "en" et de "dans". Remarques. T. II,pp. 183-85. Bouhours avait repris et précisé ces règles, tout en reconnaissant que "ces deux prépositions ont tant de rapport et de ressemblance qu'il est assez difficile de dire quand il faut mettre l'une plutost que l'autre ..." Remarques nouvelles, pp. 62 et 63-69. La Fontaine emploie encore "en" au lieu de "dans" à la lettre IV , p. 56 : "coucher en mêmes lits, boire en mêmes verres". Pour l'absence d'article, cf. Haase, nº 28 D, p. 54.

33. Ed. 1729 : Ceder : couchérent, et plus bas : "maniére". Pour l'accentuation ,

cf. lettre I, nº 4, p. 74 (R.O. nº 13, p. 182).

34. Je ne sais : La Fontaine écrit ordinairement scai, le "c", par fausse dérivation de scire, et l'absence de "s", en conformité avec l'étymologie. Cf. Lettre I, nº 28, p. 77. (R.O. nº 7, p.180).

35. Tant y a que : "toujours est-il que, quoi qu'il en soit". "Cette façon de parler a esté autrefois un usage dans le beau style, et nos meilleurs Ecrivains s'en sont servis", dit Bouhours ... Cette expression "a vieilli depuis, et ne se peut souffrir que dans le discours familier : encore n'y-a-t-il gueres que les petites gens qui (le) disent ... " Suite des Remarques , p. 345 ; Haase, nº 98 C, p. 241.

36. Blois. Lieu du "dîner" de la quatrième étape. Le château en est le principal ornement, aussi La Fontaine le décrit-il assez longuement. Pour le reste, cf. Touchard dans son Histoire de Blois pp. 392-408, ou T.III de sa Loire historique , pp. 725-37.

37. En pente : "partie couronnant le coteau qui domine le fleuve, partie s'échelonnant sur la colline, partie s'étendant à sa base : disposition dont l'ensemble présente un amphithéâtre imposant , et qui prête à la cité une importance qu'elle n'a pas". Touchard, T. III p. 661 ; cf. J. Sinceri p. 102 : Expilly T.I. p. 659.

38. Ed. 1729 : disposez. Cf. Lettre I, nº 18, p. 76 (R.O. nº 3, p.177)

39. Ed. 1729 : dégrez . Cf. Lettre I, nº 4 et 18, pp. 74 , 76. Les degrés sont les marches d'un escalier ou l'escalier lui-même. Cf. Lettre V, nº 53 p.133 . Cette comparaison s'explique par la disposition de la ville. Cf. supra, nº 37.

40. Ed. 1729 : croi. Cf. supra, nº 34.

41. Le château. Il est assis sur un côteau qui domine la rive droite de la Loire, et presque toute la ville. J. Bernier, o.c. pp. 12-13. Cf. Gölnitz, p. 258 ; d'Alquié, T. II, p. III ; Expilly , T.I, p. 659. La Fontaine vit les façades qui regardent l'orient et le midi (Louis XII) et celle du septentrion (François Ier) . Cf. infra, nº 57-58 p.105.

42. Ed. 1729 : Sainte Solenne ; 1788 : Sainte Solemne . L'évêque de Chartres, Solenne, ou Solemne, qui vivait vers 490, passe généralement pour avoir établi ou consolidé la foi dans le pays de Blois. D'après Saint Grégoire de Tours, dès l'année 450, une chapelle, dédiée à S. Pierre, existait au pied du coteau sur lequel fut construite, vers le VII° siècle, l'église dont St Solenne fut établi patron . Gallia Christiana ... Parisiis, ex typog. regia ... T. VIII ; col. 1095 (Sigebert, Albericus et Grégoire de Tours y sont cités). Touchard croit que l'église, dédiée à Saint Solenne, fut construite , non au VI° siècle, comme le dit L. de la Saussaye dans son Histoire de la ville de Blois ... Paris, Dumoulin, 1846 , in-12, p.3 ,mais sans doute au VII° siècle (pp. 666 et 730). Toutefois, ajoute-t-il, "aucun titre se rapportant à cette basilique n'est antérieur au commencement du XI° siècle" (p.730). Cette église, aujourd'hui cathédrale de Blois, n'est plus telle que La Fontaine la vit. Un ouragan la renversa presque de fond en comble en 1678. Elle fut reconstruite aux frais de Colbert, mais elle perdit son ancien nom et fut mise sous le patronage de St Louis. "Cependant, il paroîtroit , dit Walckenaër ... , que la nouvelle dénomination n'a pas été continuée jusqu'à nos jours. Le Dictionnaire universel de la France ... 1804, in-4, tome I, p. 389, parle de l'église de Sainte-Soleine et de la place Sainte-Solenne ..." W. pp. 28-29 , note 12. L'erreur de La Fontaine - si du moins elle est de lui - ou l'erreur de l'éditeur de 1729 s'expliquerait peut-être par l'usage des habitants de ce pays. Perrault dit plus justement (p.144):"Nous fûmes voir toutes les églises. Celle de Saint-Solenne est voûtée de bois peint de blanc, comme le reste de l'église".

43. Aucunes. Dans l'ancienne langue et même au XVII° siècle, "aucun" et "nul" s'employaient quelquefois au singulier, plus souvent au pluriel, surtout comme adjectifs. Haase, 50 B, remarque 3, p. 108.

44. Polie : "civilisé, honnête. Qui a quelque chose de galand" (R) , de bon goût, élégant ... en parlant des choses aussi bien que des personnes.

45. Monsieur : Jean-Baptiste-Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, souvent exilé à Blois, dut s'y retirer en 1653 jusqu'à sa mort le 2 février 1660.

46. Bossus. "Tous ceux qui passaient à Blois et y séjournaient, s'accordaient à reconnaître que nulle part on ne parlait aussi bien le français, que nulle part on n'était aussi aimable avec les étrangers et que nulle part également il n'y avait autant de bossus, sauf peut-être à Orléans. Particularité bizarre assez difficile à expliquer et qui avait comme correctif une exceptionnelle abondance de jolies femmes". D'Alméras, p. 260. En note l'auteur ajoute : "Peut-être les traitait-on de Bossus simplement parce qu'ils habitaient la Beauce" . Les expressions : "avoir de l'esprit ... rire... comme un bossu" viennent sans doute de ce que le plus populaire des acteurs du théâtre de marionnettes, le type de l'esprit mordant et railleur , Polichinelle, que tout le monde connaissait, avait deux bosses, ou encore, de ce

que les bossus, se sentant toujours menacés des moqueries des gens grossiers, cherchent, par une sorte de tactique, à détourner d'eux les insultes, en faisant montre de leur esprit et en riant bruyamment des plaisanteries des autres.

47. Ed. 1729 : voye-là : Cf. Lettre I,nº 17,p. 76 (R.O. nº 2,pp.175-76.).

48. On sait que Rabelais avait raconté à sa façon la formation de la Beauce. Oeuvres p.p. Ch. Marty-Laveaux. Paris, Lemerre, 1868-1903, 6 vol. in-8.T.I. ch. XVI, pp. 63-64.

49. Délicat : "Doüillet, qui aime ses aises. Il est tout à fait délicat , il ne sauroit souffrir la moindre petite incommodité" (R).

Pour fainéans, cf. supra,nº 13, p.99.

50. Fit la mauvaise. Cf. lettre II,nº 77, p. 92 : faire les diables . Menacer de faire du désordre. Mauvaise est pris substantivement.

51. Le Sort : ou Fortune , Destin ... : divinité à laquelle on attribue les divers événements de la vie.

52. La Fontaine avait sans doute écrit "pleine" pour la rime. R.O. nº 9, p.181.

53. Ed. 1729 : s'applanir, cf. supra,nº 28,p. 101.

54. S'égaler : égaliser, "rendre égal. Egaler les parts ou les portions, égaler les biens et les conditions des personnes" (A).

55. Cousin : En France, le roi, dans ses lettres, traitait de cousin, non seulement les princes de son sang, mais encore plusieurs princes étrangers, les cardinaux, les pairs, les ducs, les maréchaux de France, les grands d'Espagne , et quelques seigneurs du royaume. Le Roi des dieux fait comme le roi de France.

56. Est que ... nous déjeunâmes ... Pour la suppression de "ce" dans une phrase amenée par "ce qui" ou "ce que", cf. Haase, nº 19 D, p. 39.

Ils déjeunèrent peut-être aux "Trois Marchands", dont Perrault dit que c'était "une fort bonne hôtellerie", p. 142.

57. Le logis du Prince. La Fontaine a bien remarqué que le château de Blois est de diverses époques. Certaines parties remonteraient au X$^{\circ}$ siècle (la tour dite du Foix) ou au XIII$^{\circ}$ (salle des Etats, tour château-Regnault ou des Oubliettes). Cf. F. Bournon. Blois ... Paris, Renouard, 1908, gr. in-8 p. 28. Au pied de la Tour du Foix s'étendent des bâtiments en pierres et en briques dont les plus anciennes parties ne sont pas antérieures aux premières années du XV$^{\circ}$. La chapelle, construite derrière ces bâtiments, date de Louis XII. "Un corps de logis, élevé aussi par les comtes de la maison d'Orléans ... s'étendait à l'est sur la place appelée aujourd'hui du château, et qu'on nommait autrefois la basse-cour. L'aile actuelle, se composant de deux étages, a été entièrement construite par ce souverain (Louis XII), dans les premières années de son règne. Elle est moins somptueuse que celle élevée au nord par François Ier" ... "En retour d'équerre du bâtiment de l'est ... s'élève l'aile dite de François Ier, ornée avec une splendide prodigalité de tout ce que la renaissance avait conçu de sculptures tour à tour savantes, malignes, capricieuses, et délicieusement exécutées ... L'escalier, renfermé dans la tour pentagone qui se détache presque de l'édifice, est, extérieurement et intérieurement, un chef d'oeuvre vraiment incomparable d'architecture et de sculpture ... La façade extérieure de l'aile de François Ier n'est pas moins remarquable que l'autre ... Les fenêtres s'ouvraient en arcades retombant sur des colonnes et des pilastres d'un bon style, entre lesquelles étaient pratiquées des niches destinées sans doute à recevoir des statues ... Au-dessus de l'entablement règne une attique s'élevant jusqu'au toit et formant une galerie soutenue par des pilastres légers. Des balustres à hauteur d'appui fermaient cette galerie, et donnaient passage à des gargouilles de formes bizarres, mais étudiées, qui complétaient ce couronnement ... " Touchard, T. III, pp. 716-22. Cf. Ulysse françois pp. 375-77 ; Perrault pp. 142-43 ; Expilly, T.I, p. 659. Toute cette partie du château "contenta" La Fontaine "plus que tout le reste".

58. Corps de logis à la moderne : Gaston d'Orléans avait sans doute "formé le projet de renouveler entièrement le château de Blois, sans le moindre égard aux magnificences obtenues à grand frais par Louis XII et François Ier ..." La façade extérieure du bâtiment qu'il fit construire d'après les plans de Mansard "présente au milieu un avant-corps un peu en saillie, et à ses deux extrémités des pavillons faisant une plus forte saillie. Deux ordres superposés se développent aux deux étages qui se voient de ce côté : celui d'en bas est dorique, celui du haut, corinthien. Les pilastres des fenêtres et leurs sculptures répondent à chacune de ces ordonnances ... Du côté de la cour, le bâtiment a trois étages, y compris le rez-de-chaussée. Aux extrémités s'élèvent des ailes en retour, qui n'ont pas été terminées. L'ornementation de cette façade est plus riche que celle du côté opposé ... Aux deux bâtiments en retour se développaient, en demi-cercle, à la hauteur du premier étage et jusqu'aux coins de l'avant-corps du milieu, des terrasses, soutenues de chaque côté par neuf colonnes d'ordre dorique accouplées ... Cette double colonnade s'harmoniait parfaitement avec les colonnes doriques, striées ou cannelées, figurant au centre de la façade. Les balustres qui environnaient ces terrasses étaient surmontées de divers groupes en marbre, dus au ciseau de Guillain". Touchard, pp. 722-43. Cf. Expilly, T.I, pp. 659-60 ; Jousset, T.I, pp.119-20.

59. On a fait remarquer (introduction pp.32-33) que La Fontaine paraît heureux de constater que ces dernières constructions n'ont "rapport ni convenance l'une avec l'autre" et ne sont pas symétriques ; de même il loue les bâtiments de François Ier de ce qu'ils n'ont ni "régularité", ni "ordre". Serait-ce que La Fontaine, en avance sur son siècle, répugnait à l'ordre et à la règle ? Il ne le semble pas, puisque, plus loin, nous le verrons vanter la symétrie de Richelieu. G. Michaut a attiré l'attention sur la fin de cette phrase. "S'il n'y avait que l'absence de "rapport", écrit-il, je prendrais le "Dieu merci" au sérieux ; puisqu'il y a absence de "convenance", je suis tenté d'y voir de l'ironie. Le contexte appuie la première interprétation, la seconde a pour elle un éloge de la symétrie" (o.c. p.175, note 2) La Fontaine aime les monuments de "grand style" comme aussi ceux qui s'en écartent, pourvu que ces derniers donnent une impression de grandeur.

60. Ed. 1729, 1788 : ornemens. Cf. supra, nº 13, p. 99.

61. Le dedans : aucune partie des appartements intérieurs des bâtiments de Gaston d'Orléans ne fut terminée. La Fontaine n'avait donc pas trop à regretter de n'avoir pu les visiter.

62. La mémoire de ce Prince. Cet éloge surprend quand on songe à ce que fut Gaston d'Orléans avant sa retraite. Certains commentateurs ont cherché à l'expliquer en faisant remarquer que, le 8 Juillet 1664, La Fontaine recevra de la duchesse douairière (Veuve de Gaston d'Orléans) brevet de gentilhomme et entrera dans sa maison. Cf. La vie de J. de La Fontaine p.p. L. Roche, Paris, Plon, 1913, in-8, pp.9-10, note 2. Dès septembre 1663, La Fontaine aurait médité de gagner les bonnes grâces de la duchesse. Le vrai motif de cet éloge ne se trouverait-il pas plutôt dans ce que dit ensuite La Fontaine : "Jamais règne ne fut plus doux, plus tranquille, ni plus heureux que n'a été le sien ?" Cf. note suivante.

63. Règne : par "règne " du Prince, il faut entendre : son gouvernement dans cette région qui lui formait un apanage. Sens autorisé par F. et Trévoux. Pendant ses dernières années de vie (1653-60) Gaston avait reconquis par de bonnes actions & de nombreux bienfaits, l'estime générale qu'il avait perdue autrefois. Et comme le dit La Fontaine, le prince fut vivement regretté dans le Blésois et dans toute l'étendue de son duché. Barnier (p. 23) l'appelle "les delices de la France" Cf. encore pp. 333-34 et Touchard, Histoire de Blois et de son territoire. Blois, F. Jahyer, 1846, in-8, pp. 224-233 et 239.

64. Jardin des plantes. A Blois, le frère de Louis XIII s'était fait le protecteur des sciences, des lettres et des arts. Il fonda en cette ville un jardin botanique qui fut en France un des premiers établissements de ce genre : le célèbre botaniste irlandais Morison s'y forma, ainsi que le peintre Robert, qui passa ensuite en cette qualité au Jardin du Roi ... " Touchard T. III p. 713. Cf. Gölnitz, o.c. p. 260 ; d'Alquié, T.II, p.112 ; Perrault, p. 144 et Expilly, T.I, p. 660.

65. Lequel ... sa vie. Pour "lequel", cf. supra nº 6 p. 97. "Pendant sa vie" : l'emploi du possessif était beaucoup plus étendu que de nos jours. C'était aux lecteurs de distinguer les noms auxquels ces relatifs ou possessifs renvoyaient.

66. Montagnes pelées ... Maucroix. On sait que nos auteurs classiques n'ont guère connu et aimé la nature sauvage (Cf. Cahiers de l'Association internationale des Etudes françaises. Paris, Belles Lettres, 1954, in-8, Article de A. Adam). Ils lui préféraient la nature "modérée", comme dit Sainte-Beuve, celle des bords de la Seine et des bords de la Marne et de l'Oise. Il ne plaisait guère aux écrivains de ce temps, comme à ses peintres, de décrire ou de représenter des sites qui ne fussent point imaginaires.

F. de Maucroix avait été envoyé en Italie par le Surintendant Foucquet, et comme il était l'intime ami de La Fontaine, il avait dû lui dire ou lui écrire son mépris de ces "montagnes pelées".

67. La Loire. La description de la Loire, disait Hémon (Cours de Littérature ... Paris, Delagrave, 1889-1906, 31 vol. in-8. T. IV, p. 32) est parmi les plus beaux vers qu'ait écrits La Fontaine. Elle révèle en tout cas la manière dont le poète réagit en face de ce qu'il a observé : sa fantaisie le fait rêver dans le ton élégant de la mythologie antique, mais il conserve toujours une nette vision du réel, sans dureté ou sécheresse, et toujours accompagnée de sa riche et mobile sensibilité. L'ouvrage Les Voyageurs inconnus (Paris, Ch. de Sercy, 1655, in-12) contenait aussi l'histoire en vers du "Rhône et de la Sône" (pp. 42-45) ; celui de Chapelle & Bachaumont n'avait que six vers sur la Loire, mais six pages sur la Garonne (pp. 15 et 26-31). Un tel récit avait donc sa place dans un Voyage. De nos jours, on peut y voir une réponse à la critique souvent formulée contre La Fontaine et les autres écrivains classiques que leur horizon ne s'étendait guère au-delà l'Ile-de-France. "Sa géographie, disait Amiel de La Fontaine, n'a que quelques lieues carrées et n'atteint ni le Rhin, ni la Loire, ni les montagnes, ni la mer". Fragments d'un journal intime ... p.p. E. Schérer. Genève. Georg. 1884, 2 vol. in-12. T.II p. 227. D'ailleurs, il importe peu que La Fontaine et ses contemporains aient des connaissances géographiques étendues, l'essentiel est qu'ils voient et sentent ce qu'ils doivent nous faire voir et sentir. L. Arnould. La terre de France chez La Fontaine ...Tours Mame, 1924, in-16, p. 25.

68. Histoire : Les Métamorphoses d'Ovide, si familières à La Fontaine. Il avait emprunté et emprunterait à cet ouvrage le thème de plusieurs de ses pièces : Adonis, Daphné, Galatée. Philémon et Baucis, Les Filles de Minée, etc ...

69. Amazone. Cf. Lettre II, nº 84, p. 93.

70. Nymphe. Se dit des divinités subalternes de la Fable qui, selon les Païens, habitaient les fleuves, les fontaines, ainsi que les bois, les montagnes et les prairies.

71. Belles. "se dit absolument des Dames bien faites" (F).

72. Se dément : cf. Lettre II, nº 22, p. 83.

73. Tout à l'heure : "Tout incontinent" (R) ou, tout à l'instant.

74. Entretènement : action d'entretenir une chose, de la tenir en bon état. " Entretien" (R). "Despense qu'on fait pour les choses nécessaires à la vie" (F). "Il est vieux dans tous les sens" (A). Boisregard (p. 195) ne l'admet que "sur les Troncs des Eglises ..." Dans les autres cas il lui substitue le mot "entretien".

75. Département : répartition, "distribution, assignation qu'on fait des tailles, et autres impositions sur les Eslections et les Paroisses. Ce sont les Intendants de Justice à qui on adresse les commissions des tailles et autres levées de deniers pour en faire le departement sur les Eslections, Villes et Parroisses", (F).

76. Ed. 1729 : vuë, êmuë, nuë. Cf. supra, nº 21, p. 100.

77. Appas. Amorce, charme. "Ce qui sert à attraper les hommes, à les inviter à faire quelque chose (F). Se dit particulièrement de la beauté et des attraits des femmes et dans ce cas s'écrit , "appas" au lieu de "appasts". Comme cette distinction orthographique ne repose sur rien, La Fontaine n'en a probablement pas tenu compte.

78. Enchantés. Ed. 1729 : "enchantez, plantez". Cf. supra nº 38 p. 102. Enchanté s'employait comme adjectif en parlant des choses qui ont un effet magique, surnaturel (A).

79. Amphitrite. Fille de Nérée et de Doris, épouse de Neptune dont elle eut un fils, appelé Triton et plusieurs nymphes marines.

80. Ed. 1788 : placés; Ed. 1729 et 1820 : placé, sans accord. Ce n'est pas une licence poétique. Les règles d'accord du participe passé n'étaient pas encore fixées du temps de La Fontaine. Le P. Bouhours disait : "On donne des nombres et des genres aux participes, afin de soûtenir le discours ... Cela est si vray que lors qu'on ajoute quelque chose aprés, le participe redevient indéclinable, estant suffisamment soûtenu par ce qui suit comme il paroist dans les exemples de M. de Vaugelas .. A quoy on peut ajoûter, la peine que m'a donné cette affaire". Remarques nouvelles sur la langue françoise. Paris, S. Mabre - Cramoisy, 1675, in-12 pp. 469-70.

81. Cristal : fig. et poét. Se dit pour exprimer l'extrême limpidité des eaux (A. et F).

82. Canal : "Lit d'une rivière, ou d'un ruisseau" (F). "Lieu creusé en forme de fleuve, et où il y a de l'eau" (R).

83. Richelieu : le château du cardinal de Richelieu, qui sera l'objet de la cinquième lettre de La Fontaine.

84. Ed. 1729 : datte. Cf. supra, nº 28, p. 101.

85. Ed. 1729 : Rélations, et plus haut : léveroit. Cf. Lettre I, nº 4, p. 74 (R . O. nº 13, p. 182.).

86. Une fois de plus La Fontaine parle de son amour du sommeil et de la paresse , créant ainsi la légende qui a fait de lui un paresseux. Cf. supra, nº 25, p. 101.

º

º º

LETTRE IV

1. Amboise. De Blois à Amboise nos voyageurs suivent la "belle chaussée" qui règne (pendant dix lieues) le long de la Loire et passent par Chouzy, Escutes, Onzain ou Vesves et le Hault Châtier". Cf. Liste des postes, p. 185 ; Ulysse françois p. 381. Aussitôt arrivé, La Fontaine entreprend de visiter le château, principale curiosité de la ville. Expilly, T.I, p. 138.

2. Et pour cause : La Fontaine ne connaît pas ce plan, et il sait que cela importe peu à sa femme. Cf. Lettre V, p. 59.

3. Devers ... roc : Preposition relative au temps, ou au lieu dont on parle" (F). Du côté de ... Il est devers Lyon. Haase nº 127 A, p. 349. Le château d'Amboise est suspendu "à la corniche d'un abrupt rocher : la ville est en aval, ourlée d'une belle promenade, pleine d'oeuvres et de souvenirs". Jousset, T. I. p. 71. Cf. Gölnitz, pp. 262-64 ; Piganiol. T. XII, p. 62.

4. Charles VIII, à son retour d'Italie, fit rebâtir le château d'Amboise avec magnificence. "On construisit sous son règne la partie méridionale du château démolie en 1815 ; la chapelle, monument de la période gothique, qui réunit une partie des délicates inspirations de cette époque ; et les deux tours qui, partant de la base du rocher, s'élèvent jusqu'au corps du logis appelé les Sept-Vertus. L'une de ces tours, situées au nord et au midi, la tour des Minimes, présente circulant en spirale, autour d'un noyau de maçonnerie, une rampe douce qui permet de monter en voiture jusqu'à la plateforme ; leur hauteur est de quatre-vingt dix pieds, leur diamètre de quarante-deux (près de trente mètres sur quatorze). La tour du nord ne fut achevée que sous François Ier ... Louis XII... fit construire la grande galerie et le grand balcon ... François Ier fit bâtir les appartements du roi et de la reine; puis Catherine de Médicis ... ajouta à ces appartements une chambre soutenue seulement par quatre piliers de pierre, et n'ayant qu'une seule ouverture sans plancher". Touchard, T. IV, pp. 157-59. L'ensemble est important et brillamment orné ; mais La Fontaine ne s'y intéressa qu'à "trois ou quatre choses fort remarquables", dit-il, celles que note aussi Perrault, pp. 145-46.

5. Ed. 1729-1788 : guéres. Pour l'accentuation de guéres, piéces, premiére, etc, cf. lettre I, nº 4, p. 74. (R.O. nº 13 p.182). " Guère" dans le sens de " pas trop" est admis sous les deux formes : guere et gueres (s adverbial) par Vaugelas, (Remarques, T. II, p. 15) mais d'après R. Bary (La Rhétorique françoise ... où le

sentiment des délicats (éd. 1653) des puristes (1659) est rapporté sur les usages de nostre langue. Paris, P. le Petit, in-4 et in-8) " on n'use pas beaucoup des mots de gueres ny de quasi ... " p. 231.

La Fontaine s'intéresse à ce "bois de cerf", que l'on montrait à tous les visiteurs. Cf. Gölnitz, p. 263 ; les Delices ... T. II,pp.113-14. Perrault l' observa aussi lors de son passage : "Je remarquai, écrit-il (p.145), que la portion du crâne qui y est attachée et qui est presque la moitié de ce qui enferme la cervelle est fort petite à comparaison du bois et des os feints qu'on voit en ce lieu, qu'on dit être du même cerf, mais en récompense cet os du crâne est extraordinairement épais. L'énorme grandeur de ce bois et des autres os ont fait croire qu'ils sont feints et faits de quelque composition artificielle, mais les os que l'on manie, qui sont le corps d'un vertèbre et trois côtes, sont des os véritables, que quelques-uns disent des os de baleine". La supercherie que La Fontaine soupçonnait fut démontrée vers la fin de 1700. Philippe de France, duc d'Anjou et roi d'Espagne, se trouvant à Amboise avec les princes ses frères, examina et fit examiner , de concert avec eux, ce fameux bois de cerf. Ils reconnurent qu'il avait été fait de main d'homme, ainsi que la vertèbre et les trois côtes. Expilly, T.I, p.138 ; Piganiol , T. XII, p. 62. Suivant un guide de la collect. Joanne (De la Loire à la Garonne, 1881) ce prétendu bois de cerf aurait été enlevé par les Prussiens, en 1870.

6. Quand bien : "bien" signifie ici, à la vérité, en effet : formule de concession ; employée quelquefois dans un sens ironique, quelquefois par redondance. Haase, nº 136 D, Remarque II, p. 371.

7. Ed. 1729 : sû, cf. Lettre I,nº 11.p. 75 (R.O. nº 11 p. 181).

8. Deux tours : cf. supra , note nº 4.

9. Image empruntée à Virgile :

"Aesculus imprimis , quae, quantum vertice ad auras
Aetherias, tantum radice in tartara tendit".

Géorgiques. Texte établi et trad. p. H. Goelzer. Paris, Belles Lettres, 1926 , in-8. Livre II, v. 291-92, p. 78. Cette image sera reprise dans les fables : I, 22, v.31-32, T. I pp.127-28. Racan, dans l'Ode pour le duc de Bellegarde et Scarron dans le Virgile travesti l'avaient aussi utilisée.

10. D'autre bout : l'omission de l'article est fréquente chez La Fontaine, comme chez tous les classiques. Haase nº 57 , II, p. 122.

11. Jeunes rois. La seigneurie d'Amboise passa à la couronne en 1434 et, dès lors le château devint "le berceau des jeunes rois". Charles VIII y naquit et y mourut ; la reine Claude y donna le jour à trois de ses sept enfants ... Gölnitz attribue cette préférence donnée à Amboise (et à Blois, ajoute-t-il) à la douceur du climat et à la fertilité du terroir (pp. 262 & 257). De même , Coulon o.c. p. 381 ; Topographia Galliae ... pars VII a, pp. 5 et 12 ; S. d'Alquié, T. II, pp.111 et 113 , etc ...

12. Ed. 1729 : vûe, étendûë, cohuë, ruë ... Cf. supra nº 7.

13. Quinze ... lieues : six seulement, en réalité.

14. En aspect : "objet qui frappe la veuë. Cette maison est en un bel aspect , c'est à dire , a une belle veuë devant elle ou elle est belle à voir de loin.." (F).

15. Au pied d'une prairie. Certaines éd. suppriment le "d" comme faute d'impression. Le texte n'est pas clair ou plutôt est d'un tour négligé. On peut le comprendre ainsi : si l'on regarde au pied du château on a l'aspect (la vue) d' une prairie. Gölnitz (p. 263) avait déjà fait cette remarque. Expilly la répète : Du côté de la campagne, ce même château est séparé d'une grande place en esplanade, par un fossé ... " T. I. p.138.

16. Fouquet : La Fontaine écrit ordinairement Foucquet. Le Surintendant, arrêté à Nantes le 5 septembre 1661, fut conduit à Angers, puis à Saumur, et le 4 décembre au château d'Amboise où il resta jusqu'au 25 du même mois : il fut alors transféré à Vincennes.

17. Ed. 1729 : joüir, cf. Lettre I, nº 6, p . 75 (R.O. nº 1, p. 175 et 13 p. 182.)

18. Cf. la lettre de Foucquet, publiée par Walckenaër, o.c. p. 164.

19. Je demandai de la voir : la préposition "de" avait un emploi plus étendu que de nos jours. Haase, nº 112 B, p. 293.

20. Ed. 1729 et 1820 : nompareil : qui excelle par dessus les autres, qui est sans pareil, sans egal". (A) R et F l'écrivent "nompareil", A "nonpareil".

21. Chambre murée : signifie ordinairement : dont les portes et fenêtres ont été bouchées avec de la maçonnerie. Ici les fenêtres seules ont été bouchées.

22. Charmes. Alemand (pp. 338-39) critiquant Ménage, écrit que "ce mot de charmes (renferme) en soy un je ne scay quoy, qui pour parler Bouhours, nous gagne et nous entraîne d'une manière à la vérité inconnuë, mais sensible : et il devoit (Ménage) rejetter le mot magique qui ... a un sens très desavantageux en notre langue, de même que dans l'italienne et dans l'espagnole".

Au passage, remarquons que La Fontaine ne croit pas sa femme insensible ; s'il raille les travers de son esprit, il ne paraît pas douter de son coeur.

23. On n'eût jamais pu ... La Fontaine, qui, trop souvent, dissimule ses véritables sentiments, n'aurait-il pas, dans son émotion, laissé apparaître ici son réel et profond attachement au malheureux Foucquet ?

24. Ed. 1729 : ayent . Cf Lettre I, nº 17, p. 76 (R.O. nº 2, pp. 175-76.).

25. La Vienne. Les souvenirs de La Fontaine sont exacts. Les voyageurs eurent à franchir quatre rivières : le Cher, l'Indre, la Creuse et la Vienne. L'erreur réside seulement dans l'ordre suivant lequel ils les franchirent. Pour la versification de ce vers , le mot Vienne compte pour deux pieds.

26. Sont péris . Brunot donne des exemples du verbe périr employé avec l' auxiliaire être ou avoir, celui-ci étant jugé plus régulier. T. IV, 2º partie, p. 735. A. dit aussi "ont péri" et "sont péris". Cf. Corneille. <u>L'Illusion comique</u> , II, 2, v. 320, "Dont la race est périe ... ".

27. L'Indre. Puisque La Fontaine se dirige vers le Port-de-Pilles, il a dû, avant d'atteindre l'Indre, franchir d'abord le Cher.

28. Ed. 1729 : delabrez , commoditez, citez ... Pour le pluriel en "ez", cf. Lettre I nº 18 p. 76. (R.O. nº 3, p. 177). - Délabrer signifie, au propre, mettre en pièces ; mais il n'est guère en usage" (R). "Il ne se dit au propre que des habits, des estoffes, des tapisseries, ou autres choses qui ne se peuvent mettre en lambeaux" (F).

29. Guzmanesque. Ed. 1820 : gusmanesques : semblable à Guzman d'Alfarache, le héros du roman picaresque espagnol de Mateo Aleman (1599) , que Chapelain avait traduit librement en 1635 et que Le Sage imitera en 1732. Guzman est tour à

tour mendiant, page et laquais. L'adjectif doit être de l'invention de La Fontaine.

Ces "héros" venaient sans doute de donner quelque représentation théâtrale dans les villages voisins.

30. Laquelle ... Cf. Lettre III, nº 6 p., 97 ; "en derrière" pour "par" : Emplois de "en" plus fréquents que de nos jours chez La Fontaine et ses contemporains. Haase nº 126 E p. 344.

31. Ed 1729 : apperçumes, juppes, cappe ... Cf. Lettre I, nº 18, p. 76 (R.O. nº 5, p. 179.).

32. Philis d'Egypte. Ed. 1820 : Phyllis : bohémiennes. Au XVIIº s. les bohémiens étaient appelés "Egiptiens", soit, dit L.Alemand (p. 257) à cause de leur teint basané, soit "parce qu'ils se mêlent de deviner qui étoit et qui est encore le grand métier des Egiptiens naturels". Le prêtre F. Vinchant raconte naïvement dans son Voyage en France et en Italie (1609-10) les légendes qui avaient cours alors sur ces vagabonds. Cf. cet ouvrage p.p. la Sté royale belge de Géographie, 20º année, 1896, nº 4 et 5, pp. 47-50.

33. Folâtrant : "Folastrer ou folatrer : faire des actions, ou avoir des entretiens folastres, plaisans, agreables, peu serieux" (F).

34. Duègnes. Ed. 1729 : Doüégnas ; 1802 : Douégnas : c'est le mot espagnol dueña, duégne, i.e. matrone, vieille gouvernante. Se prononce douégna, d'où l'orthographe.

35. Détestables : sens très fort du latin "detestari" : se détourner en attestant les dieux, "qui est horriblement laid, qui ne vaut rien" (R). "Affreux, execrable, abominable" (R).

36. A proportion ; dans la mesure où les duègnes invitent à penser qu'elles l'étaient.

37. La laideur et la vieillesse de ces Philis ont fait horreur à La Fontaine et provoqué en lui une sorte de répulsion physique. Mme de Sévigné écrit de même: "Nous avons eu de vilains bohêmes qui nous ont fait mal au coeur" (24 Juin 1671). G.E.F. - Sévigné, T.II, p. 255 et note 2.

38. Médiocrement : sans être défavorable , juste ce qu'il faut , d'une façon ordinaire.

39. Equipage. Ce mot "se dit du train, de la suite des valets, mulets, chevaux , carrosses, hardes, armes, et de tout ce qui est nécessaire pour s'entretenir honorablement" (F).

40. Ed. 1729 : cappe ... tafetas , falut : cf. supra nº 31. Si les doublements de consonnes sont fréquents chez La Fontaine, les dédoublements (consonne unique au lieu de deux) le sont autant. (R.O. nº 6, p.179.) . La cape est un manteau à capuchon.

41. Chapeau à l'anglaise : La Fontaine lui-même décrit ce chapeau, en disant qu'il était "de taffetas de couleur, avec un galon d'argent". Alors, comme aujourd'hui, on appelait "anglaise" le "gros galon de fil ou de soie qui sert à garnir les étoffes pour meubles et mêmes les vêtements". Grand dictionnaire universel du XIX º siècle. T.I., p. 362.

42. Déesse. Encore un souvenir virgilien : "Incessu patuit dea". Enéide.Texte établi par H. Goelzer et traduit p. A. Bellesort. Paris, Belles Lettres, 1938, in 8, Livre I, v. 405 a, p. 21.

43. Comme ... que nous étions : en tant que nous étions de simples mortels.Cf.Haase , nº 139, Remarque II, p. 382.

44. Ce religieux servait d'aumônier à la caravane.

45. Ed. 1729 : vuides : mot de l'ancien français, de "vocitu" pour "vacuatum".Dict. étym. p. 640.

46. Turquets : "espèce de petit chien, qui n'a point de poil" (R et F).

47. Garde du corps : dont le rôle essentiel était de veiller nuit et jour sur la personne du roi. Quatre compagnies, qui servaient par quartiers. En 1578 on leur adjoignit des exempts dont la mission spéciale était de notifier et de faire exécuter les ordres du roi. C'est cette dernière fonction que remplissait alors M. de la Fourcade.

48. Quelles gens. Ces dernières personnes devaient être des filles de joie qu'on menait aux colonies. Divers édits ordonnaient d'envoyer aux galères les bohémiens ou égyptiens et de fouetter, flétrir et bannir hors du royaume les femmes et les filles qui les accompagnent "sorcières, larronnesses et diseuses de bonne aventure". Cf. O.D. Lettre XXIII à M. de Saint-Evremond. T. IX, p. 410.

49. Cette hôtellerie était peut-être celle de Bléri-sur-Cher. Pour "en mêmes lits" cf. Lettre III, nº 32, p. 101.

50. Montels: Walckenaër a trouvé quatre Montels en France (trois dans l' Hérault, un dans l'Aveyron). La Fontaine a probablement confondu Manthelan (entre Amboise et Port-de-Pilles) avec Montels, peut-être par suite d'une mauvaise prononciation des habitants.

Selon Grégoire de Tours, Manthelan possédait déjà une paroisse dès la fin du 5º siècle. Touchard. T. IV, pp. 251-52. La Fontaine n'y fit que coucher.

51. Port-de-Pilles : cf. Lettre II nº 18 p. 82. La Fontaine y dîna, puis gagna Richelieu (situé à environ six lieues dans la direction de l'Ouest : "cinq" dit La Fontaine).

52. Ed. 1729 : parens, Allemans, mechans, cf. Lettre I nº 19, p. 76 (R.O. nº 7, p. 180).

53. Les ALlemands. Il était d'usage au XVIIº siècle de se moquer du touriste allemand. Cf. Ulysse françois pp. 335-360 ; Chapelle et Bachaumont, Voïage p.19; O.D. Psyché Iº partie, T. VIII , p. 42 ; Molière dit, par la bouche du pédant Caritidès, que les allemands sont de "curieux lecteurs et spectateurs des ... inscriptions" (des enseignes des maisons, boutiques, cabarets, etc ...) Les Fâcheux . III , 2. G.E.F. - Molière , T. III, p. 84.

54. Chatelleraud. L'orthographe des noms propres est très variable au XVIIº siècle. R.O. nº 12 pp.181-82. La lettre VI écrit Chastelleraut. On y accédait par un très beau pont de neuf arches, sur la Vienne, bâti par le duc de Sully, sous le règne de Henri IV. Gölnitz, p. 298 ; d'Alquié , T. II, p. 139 (construction du pont attribuée à Cath. de Médicis) ; Expilly, T. II, p. 286.

55. Ed. 1729 : commoditez. Pour le pluriel en ez, cf. supra nº 28 , et pour le sens du mot, lettre I nº 36 p. 79. Des "commodités incommodes", est un de ces rapprochements que les précieux affectionnaient.

56. Mal embouchés (1729 : embouchez) : dont le mors est mal mis ou ne convient pas bien à la bouche.

57. Laisse le pire ... : souvenir de Marot (Epistre au Roy par Marot estant malade à Paris ... v. 33. Oeuvres ... T. III, p. 186).

58. Mener en trousse : "se dit aussi de la crouppe du cheval, sur laquelle on porte les trousses, le bagage d'un cavalier. Un hobereau mène sa femme en trousse ... " (F).

59. Boeuf : pour ces promesses faites dans le besoin et non tenues une fois hors de danger, cf. F. IX, 13, v. 10 sqq. T. II, pp. 422-24.

60. Payer en chansons : payer de chansons. Locution proverbiale.

61. Ed. 1729 : arrivé sans s , faute évidente de l'édition.

62. Envoyerai : pour y au lieu de i , cf. lettre I, nº 17, p. 76 (R.O. nº 2, pp.175-176). La forme envoierai était en usage au XVIIº s. La Fontaine avait décrit Vaux dans le Songe (O.D. T. VIII, pp. 240-42 ; 268-70, 277-80, 295-301) ; il décrira Versailles dans Psyché (ibid.pp.27-42, 120-26) ; la lettre V sera consacrée à Richelieu.

63. Le plus beau village. S. d'Alquié écrivait en 1670 : Richelieu , c'est " une des plus belles choses qu'on puisse voir en France, et peut-être même en Europe". Les Delices p. 337. "Le cardinal de Richelieu ne s'était pas borné à la construction d'un château au siège de son duché-pairie ; avant Louis XIV il avait voulu qu'une ville aussi surgit de ses projets grandioses ... Et vers 1637, l'on vit s'élever aux frais de Richelieu (ou plutôt aux frais de ses courtisans) cette cité ... dont les rues tirées au cordeau, devaient être et ne furent pas le séjour de l'opulence, du luxe et des plaisirs ... Le fameux cardinal, en descendant au tombeau ... a privé Richelieu de l'âme qui ne lui avait pas encore été communiquée". Touchard , T. IV, pp. 303-304. Cf. Expilly, T. VI, pp. 267-68. C'est actuellement un chef-lieu de canton d'Indre-et-Loire, qui compte 1860 habitants. Que reste-t-il aujourd'hui des magnificences de jadis ? " Le rond-point de l'entrée en demi-lune ; de larges fossés d'eaux vives ou dormantes, anciennement grand canal et douves, qui indiquent l'emplacement du corps principal du château ; un pavillon, le Dôme, qui était un avant-corps des communs ; deux petits bâtiments à l'extrémité des parterres, les grottes ; au-delà, le parc ... ". Reconstitution du château de Richelieu ... Tours, impr. Arrault, 1931, in-8, préface p. H. Hennion. L'église, construite sur les plans de Lemercier, subsiste encore.

64. Pour être : usage classique, même de nos jours, pour indiquer une cause. Haase, nº 134 C, remarque II, p. 363.

65. Passage. Richelieu était alors tellement privé de communications que les courtisans n'auraient pu y résister sans ennui. En 1716, l'abbé Richard, passant par là, écrivait : "Il y a si peu de monde qui veüille y faire sa demeure ordinaire, que ce lieu, tout délicieux qu'il soit (sic), est presque désert, quoy que Richelieu (le cardinal) ait procuré aux Habitans toutes sortes d'immunités et de privilèges qui devoient y attirer un grand concours de peuple". Parallèle du cardinal de Richelieu et du cardinal Mazarin ... Paris, J. Bouillerot, 1716, in-12, p. 112. Cf. infra nº 68.

66. Mal pris ses mesures : "mesure se dit figurément en Morale du menagement des temps, des occasions, et des autres circonstances, qui font reussir, ou qui ruinent toutes les affaires. Un prince qui entreprend une guerre doit bien prendre ses mesures, observer bien des precautions, faire de grands preparatifs" (F).

67. Ed. 1729 : qu'il n'avait pas. Faute probable du copiste.

68. Ed. 1729 : Bourdeaux. Au milieu du XVIIIº s. on disait encore Bourdeaux. La route de Paris-Bordeaux passait par Orléans où elle se scindait en deux : Orléans-Tours-Poitiers-Angoulème-Bordeaux et Orléans-Limoges-Périgueux-Bordeaux. Richelieu restait bien en dehors de ces relais.

69. Il devait, pour il aurait dû. Usage du XVIIº siècle conforme aux règles du latin : l'indicatif remplace le conditionnel avec les verbes marquant la possibilité, l'obligation ou la convenance. Haase, nº 66 D, p. 151.

70. Aussi : "sert à rendre la raison de la proposition qui a precedé" (A) : aussi bien, de fait.

71. Marques de sa naissance. Le cardinal n'était peut-être pas né à Richelieu, mais la Maison du Plessis-Richelieu tirait son nom et son origine de la terre du Plessis où elle possédait "un petit castel ..." accompagné de quelques "corps de servitudes et au milieu de cours et de jardins entourés de murailles". L. Batiffol. Autour de Richelieu. Paris, Calman-Lévy, 1937, in-8 p. 146. Le tout-puissant ministre voulut glorifier les "marques" - "les signes artificiels qui viennent de l'institution des hommes" (F) - de sa famille, et en 1625 il commença les premiers travaux. L'érection en duché-pairie de sa seigneurie modifia complètement ses projets, aussi, vers la fin de 1631, l'architecte Lemercier entreprit la construction d'un immense édifice.

Mademoiselle a pourtant écrit : "J'appris que cela (les défauts qu'elle a remarqués à l'intérieur du château) venoit de ce que le Cardinal avoit voulu que l'on conservât la chambre où il étoit né ... " Mémoires ... T. XI de la Collect. des Mémoires, p.p. Petitot. Paris, Foucault, 1824, in-8 p. 387. De même Vignier, Le Chasteau de Richelieu ... Saumur, Isaac et Henry Desbordes, 1676, in-8. Au lecteur n.p. (Abrév. Vignier).

L'acte de baptême de Richelieu prouve que le cardinal fut baptisé à Paris, paroisse de St-Eustache, "le 5º jour de may (1586)", mais ne porte pas qu'il y était né "le neuviesme jour de septembre 1585". Ne pourrait-on admettre que, né à Richelieu, l'enfant fut presque aussitôt emmené à Paris ?

72. Héros. "Se dit quelquefois pour un homme qui excelle en quelque vertu" (A) ou qualité intellectuelle. Il se dit de tout "homme d'une rare valeur ou d'un rare mérite" (R). La Fontaine emploie ce mot dans le sens restreint que signale La Bruyère : "Il semble que le héros est d'un seul métier, qui est celui de la guerre". G.E.F. La Bruyère, Paris, Hachette, 1865-78, 4 vol. in-8 T.I. p161 nº 30. Boisregard (p. 243) reprend la phrase de la Bruyère et distingue bien le héros du grand homme.

73. Témoin : "se dit quelquefois de choses inanimées". On appelle (témoin muet) une chose qui peut servir d'indice ou d'une sorte de preuve, ordinairement dans une affaire criminelle. Son "épée sanglante" ... fut un témoin contre lui (F).

74. Alexandre le Grand : roi de Macédoine, fils de Philippe et d'Olympias (356 - 323).

75. Ed. 1729 : mords, archaïsme.

76. Grands. Ed. 1729 : grandes. Accord avec le mot le plus rapproché, conforme à l'usage d'alors.

77. Le principal fait ... : le verbe faire s'emploie d'une manière relative avec la plupart des autres verbes, et alors il prend toujours la qualité et la signification du verbe qui l'a précédée et auquel il se rapporte. Ainsi on dit qu' "un homme n'aime plus tant le jeu qu'il faisait", pour dire qu'il ne l'aime plus tant qu'il l'aimait ... (A) Cf. Haase, nº 71 A, p.170.

78. Symétrie. Précédemment La Fontaine louait l'absence de symétrie du château de Blois (lettre III, note 59, p. 106 ou texte p. 51). La ville de Richelieu avait

été bâtie sur un plan uniforme : enceinte rectangulaire percée de six portes que réunissaient une rue principale et deux rues perpendiculaires à celle-ci. "La principale Ruë est composée de vingt-huit gros Pavillons, quatorze de chaque côté, tous à Portes Cochères, et d'une même simétrie ; à chaque bout il y a une Place de quarante-six toises en quarré, (près de quatre-vingt-dix mètres), avec des Pavillons doubles aux quatre coins. L'Eglise est dans la Place la plus proche du Château ... Le Palais et les Halles sont dans la même Place, avec une Fontaine dans un des coins. Il y en a aussi une dans l'autre Place pour la commodité des Habitans". Vignier p. 3 . Zeiller dans sa Topographia Galliae ... Francofurti, ap. G. Merianum, 1657, in-fol. Part. VII p. 54, donne une vue du château et de la ville, propre à éclaircir la description de notre auteur. Le château a été représenté dans tous ses détails par J. Marot, architecte et graveur du roi (1620-1701) en 19 pièces gravées : Le magnifique Chasteau de Richelieu en general et en particulier ... 1676 , in-fol. Cf. Bibliographie, pp.202-203: liste des ouvrages principaux sur Richelieu.

Pour l'état du château un siècle après Vignier, cf. Nouvelles archives de l'art français. "Description du château par un anonyme du XVIIIº siècle, p.p. Ch. de Grandmaison, 2º série, T. III. Paris, Charavay, 1882, in-8, pp.211-37 (Abrév. : Anonyme).

Pour "l'état général des statues et bustes , tant antiques que modernes ...avec leur estimation et prisée ..." en 1800, cf. Archives de l'art français. "Mission de Dufourny et de Visconti ... " p.p. M. Tourneux . T. IV. Paris, J. Schemit, 1910, in-8 pp. 351-413 ; ou E. Molinier, Mélanges 1878-89. Paris, 1882, in-8.

79. Il m'en déplut : emploi impersonnel du verbe plaire, en usage au XVIIº siècle . Haase, nº 58 A, p. 125. Nous avons conservé certaines expressions analogues :"ne vous en déplaise, il me déplaît de ..."

80. La rue : il n'y avait qu'une rue principale à Richelieu au bout de laquelle apparaissait la splendide entrée du château.

"Deux rangs de Pavillons, ou plutôt de Palais,
Par une admirable industrie,
Font une Ruë où l'oeil ne se lasse jamais,
De contempler en tous la même simétrie". Vignier, p. 2.

Mademoiselle avait, en 1637, visité Richelieu : "je passai dans une fort belle rue, dit-elle, dont toutes les maisons sont des mieux bâties et pareilles les unes aux autres et faites depuis peu : ce qui ne doit pas étonner. Messieurs de Richelieu, quoique gentilshommes de bon lieu n'avoient jamais fait bâtir de ville : ils s'étoient contentés de leur village et d'une médiocre maison (cf. supra nº 71 p. 118-19). C'est aujourd'hui le plus beau et le plus magnifique château qu'on puisse voir ..." . Mémoires ... pp. 385-86.

81. Les rimes "droites, cadettes", s'expliquent par la prononciation du temps. La Fontaine avait, sans doute, écrit drète. Cf. Lettre II, nº 30, p. 85.

82. Bien et beau : pour bel et bien, tout à fait.

83. De niveau : sur le même plan, cf. plus haut, note 78, p. 119-120.

84. Porte. Richelieu est bâtie près de deux petites rivières : l'Amable (ou Le Mable) et la Veude (ou la Vide). La première remplissait les fossés de la ville. Le cardinal ne craignait plus les attaques des seigneurs ses voisins, puisqu'il avait anéanti la féodalité hostile, aussi parvenait-on au château par un pont à demeure et non par un pont-levis.

85. Place Royale : commencée sous Henri IV en 1604, achevée sous Louis XIII. Elle a la forme d'un carré dont les quatre faces sont bordées de maisons construites symétriquement en brique et pierre de taille. Sous le premier étage de ces maisons règne une galerie continue, percée d'arcades en plein cintre. Cette symétrie rappelait bien celle de Richelieu.

86. Les dedans "partie intérieure, le dedans de la cuisse, le dedans d'une maison" (R). ".. Les dehors du Louvre sont beaux, mais le dedans est tout autre chose" (F).

87. Ed. 1729 : ajustez : signifie aussi au sens figuré : "accommoder quelque chose, la mettre en état, la rendre juste pour être propre à servir selon sa destination" (F) "accommoder, embellir(A).

88. J'oubliais à pour "de" : régulier devant un infinitif. Vaugelas, Remarques, T. II, p. 425 ; Haase, nº 124 A, pp. 327 et 330.

Gens de Finance ... Secrétaires d'Etat. Ces différents officiers aidaient à gouverner l'Etat. "Le Conseil d'Estat, est celuy où preside Mr le Chancelier, qui est composé de douze Conseillers d'Estat ordinaires, et de douze Semestres, de trois Conseillers d'Eglise, de trois d'espée, du Controlleur General des Finances, et de deux intendants des Finances. C'est où se traittent les affaires qui sont devolües au Conseil du Roy" (F). Dans les portefeuilles de Lancelot, il y aurait, paraît-il, un plan de Richelieu ("Desin de la ville de Richelieu le 6º Aoust") avec, au bas de la façade de chaque maison, le nom, plus ou moins défiguré, de son propriétaire. Liste p. 337, note I, t. III des Oeuvres complètes de La Fontaine ... p.p. Ch. Marty-Laveaux. Paris, Daffis, 1857-77, 5 vol. in-12. M. Dumolin n'a pu trouver ce document, mais le Minutier central des Archives Nationales (Fonds LXXXVI, li. 307)lui

a permis de dresser la liste de ces propriétaires et il en a donné les noms dans son article : "La construction de la ville de Richelieu". Bulletin des Antiquaires de l'Ouest ... 1935, in-8, pp. 6-14 et 17-27) ; récapitulation, sous le titre " plan de lotissement de la ville de Richelieu", en fin de l'article.

89. Beaux esprits : "ceux qui se distinguent du commun par la politesse de leurs discours et de leurs ouvrages" (A).

90. Grands édificateurs. Voiture dans une lettre à Costar écrivait : "Nous autres beaux esprits, nous ne sommes pas grands edificateurs, et nous nous fondons sur ces vers d'Horace :

"Aedificare casas, plostello adjungere mures,
... Si quem delectet barbatum, amentia verset".

Lib. II, Sat. III v. 247 et 249. Horace.

Satires , texte établi et traduit par F. Villeneuve. Paris, Belles Lettres, 1932, in-8, p. 167. Voiture : lettre CXXV, Oeuvres, 3e éd. Paris, A. Courbé, 1652, pp. 386 - 87.

91. Amusement : "occupation qui sert à passer le temps" (F). Cf. Lettre II, nº 2, p. 80.

92. Ennui : sens plus fort que de nos jours : "chagrin, fâcherie que donne quelque discours, ou quelque accident desplaisant, ou trop long. Il se meurt d'ennui". (F).

º

º º

LETTRE V

Rappelons que pour cette lettre et la suivante nous avons suivi le texte des Manuscrits Conrart de la Bibliothèque de l'Arsenal (Ms. nº 5132 , pp.123-39 : Lettre V).

Pour les particularités de la langue, sauf les faits grammaticaux, nous nous permettons de renvoyer aux notes placées après la lettre VI, où se trouvent groupées toutes les remarques orthographiques (pp. 175-183).

1. Ordinaire : "courrier ... qui part reglement à certain jour de la semaine : Et on dit,Ecrire par l'ordinaire, pour dire,par la voye de la poste, de ce Courrier qui a accoûtumé de partir" (F).

2. Pour ne vous en point mentir. Aujourd'hui sans "en" , dont l'emploi avec mentir est réservé aux temps composés : "en avoir menti", avoir fait un mensonge en affirmant ou niant une chose qui vient d'être énoncée, cf. Haase, nº 9,II, A.p.19. Avec un infinitif accompagné d'un pronom complément, les écrivains classiques séparaient souvent ne et pas (ou point, plus, jamais), qui se plaçait soit après le pronom , soit après l'infinitif. L'ordre actuel que Vaugelas conseillait, se trouve rarement.

3. Me devait donner. Au XVIIº siècle, lorsqu'un infinitif était précédé d'un verbe principal, le pronom complément de l'infinitif se plaçait habituellement devant le groupe des deux verbes.

4. Que je n'ai rien vu. M. Clarac, qui ne put consulter les manuscrits Conrart, mis à l'abri pendant la dernière guerre, a écrit à la suite de Régnier : que n'ai rien vu ..." et signalé ce tour comme "archaïque et familier", p. 895, note 4. On le trouve, en effet, plus de trente fois dans les fables et les contes. Ici pourtant La Fontaine a bien écrit : "que je n'ay rien veu".

5. Avec cela. "Avec" préposition marque parfois l'opposition comme ici : malgré cela. Littré en cite plusieurs exemples dans Voiture, Molière et Massillon.

6. Singularités : "qualité de ce qui est singulier" (A) , c'est-à-dire, "unique" en son genre, "particulier, rare, excellent".

7. Galanterie : "se dit (aussi) des actions et des choses" (F) où se marquent le bon air, la distinction, l'élégance. Au lieu d'un mémoire technique, La Fontaine veut adresser à sa femme une relation enjouée et badine, où il entrera plus encore de bon goût que d'affectation. Au contraire, le grand souci de Cl. Perrault était "d'examiner et d'étudier les ouvrages d'architecture" qu'il rencontrait "sur son chemin". A. Hallays. Les Perrault, Paris, Perrin, 1926, in-8 p. 66.

8. Le Surintendant Foucquet avait, en 1658, chargé La Fontaine de décrire Vaux-le-Vicomte qui n'était pas encore achevé. Le poète avait reçu de Louis le Vau, Le Brun, Silvestre et Le Nostre, etc ... des mémoires sur ce qu'ils allaient entreprendre. Et c'est d'après ces renseignements techniques qu'il écrivit le "Songe de Vaux", inachevé lui aussi. Ces fragments ne furent publiés par La Fontaine qu'en 1671.

9. Monsieur de Châteauneuf. Dans les lettres précédentes (éd. 1729) l'exempt était d'ordinaire appelé Monsieur Châteauneuf. Le "de" n'était d'ailleurs pas signe de noblesse. Cf. Lettre I, nº 37, p. 79.

10. Ms : Avecque. La forme "avecque" est bonne, dit Vaugelas et "commode aux poètes", et même aux prosateurs qui ont "quelque soin de satisfaire l'oreille, soit pour former la juste mesure d'une période, soit pour (la) joindre aux mots avec lesquels (elle rend) le son plus doux et la prononciation plus aisée, soit enfin pour empescher dans la prose la mesure des vers". Remarques I, pp. 424-25.

11. J'en sortirai "signifie aussi, se dégager de quelque ... affaire difficile" (F).

12. Desmarets (de Saint-Sorlin, Jean), (1595-1676), auteur de la comédie des Visionnaires, et du poème de Clovis, ridiculisé par Boileau. Converti en 1645, il était devenu intendant du duc de Richelieu. Sa retraite lui avait donné l'occasion de composer ses Promenades de Richelieu ou Les Vertus chrestiennes (Paris, H. Le Gras, 1653, petit in-8 de 63 pages). Ce petit ouvrage contient huit sermons, en vers, sur les vertus chrétiennes. La description de Richelieu n'y tient que peu de place, et, comme le dit La Fontaine, la "manière" est entièrement différente dans les deux auteurs.

13. Particulariser. Cf. Lettre II, nº 98, p. 95.

14. Préambule : au figuré, se dit de toute espèce de préliminaire (Littré). Cette longue avenue, bordée d'ormes, menait à l'entrée principale du château.

15. Demi-rond ou demi-ovale. "Demi entre en la composition de plusieurs mots substantifs de la Langue, et alors c'est une espéce de particule qui n'a ni genre, ni declinaison, ni regime" (F). Cf. Haase, nº 56, Remarque II, p. 119.

16. Ms: consiste, accord du verbe avec le mot le plus rapproché, conforme à l'usage des latins et de beaucoup d'auteurs du XVIIº siècle.

17. Basse-cour : "cour de derriere dans un hôtel, où on loge les valets, et où sont les escuries, les remises de carrosse" (F).

Avant-cour : lieu fermé de murailles, couvert de gazon, "qui est avant la principale cour du logis" (F). A Richelieu l'avant-cour avait plus d'un hectare de surface.

Arrière-cours : petites cours qui, dans un corps de bâtiments, servent à dégager et à éclairer les appartements. Les arrière-cours de Richelieu s'élevaient à droite et à gauche de l'avant-cour (cent vingt mètres de longueur sur trente-cinq de largeur), avec de vastes servitudes dont une écurie qui pouvait contenir une centaine de chevaux. Cf. Desmarets, Cinquiesme promenade, pp. 30-31 ; Vignier, p. 6.

Pavillons : "gros bastiment quarré qu'on couvre ordinairement en crouppe avec quatre arestiers (pièces de charpentes qui forment les encoignures des combles), ou en dome" (F).

"Vu de la cour d'honneur", le château de Richelieu "présentait au fond un gros pavillon à deux étages, avec mansardes, duquel partaient à droite et à gauche, deux corps de logis moins élevés ; un pavillon terminait chacune des extrémités de ces bâtiments opposés à celle qui joignait le pavillon du milieu, et de ces extrémités se développaient en retour d'équerre deux grandes ailes venant joindre à la partie antérieure de la cour, deux magnifiques pavillons jumeaux, pareils à celui qui se trouvait entre les corps de logis du fond. Une élégante galerie au milieu de laquelle s'élevait un portique dans le goût de la renaissance, et que surmontait une statue, s'étendait de l'un à l'autre pavillon, sans cacher l'admirable ordonnance du monument, puisque sa hauteur n'excédait pas les croisées du rez-de-chaussée. Cette galerie offrait de chaque côté du portique sept ouvertures, alternativement arrondies et carrées à leur partie supérieure. Toutes les croisées du château étaient carrées ; dans leurs intervalles, des niches avaient été pratiquées pour recevoir, au rez-de-chaussée des bustes, au premier étage des statues". Touchard, T. IV, p. 303. Cf. Mademoiselle, o.c. pp. 385-86 ; Perrault, p. 150 ; Expilly. T. VI, pp. 267-68.

18. Fossés. Un fossé large de 25 mètres entourait l'édifice ; il était bordé de revêtements en belles pierres dures, avec balustrades à jour à l'intérieur, et parapet à l'extérieur. Vignier, p. 8.

19. Le pont levis était fixe. Cf. Lettre IV, nº 84, p. 121.

20. La porte. Claude Perrault (p.151) la décrit ainsi : "Au milieu du portail, dans une arcade au-dessus de la porte, est la statue de Louis XIII, de marbre blanc et aux deux côtés en bas il y a dans des niches deux statues antiques, et, sur le faîte du portail une Renommée de bronze. Aux deux côtés sur la terrasse, il y a en dehors deux colonnes rostrales et en dedans deux obélisques de marbre jaspé". L'"architecte" emploie les termes techniques que La Fontaine évite à dessein (supra nº 7) et joint à son récit des plans sommaires et des croquis. Pourtant, c'est La Fontaine qui fait mieux voir les beautés de Richelieu. Cf. Vignier, pp.9-10.

21. Puisque Apollon. La Fontaine a fait l'élision de "e". Mais, plus loin il écrit "entre autres", conformément aux règles actuelles. - Commis : "Celuy qui est commis par un autre à quelque employ dont il doit luy rendre compte. Il ne se dit guère que de ceux qui sont employez de cette sorte, ou chez les Secrétaires d'Estat, ou dans les finances, ou dans quelque Greffe" (A).

22. Les deux "antiques" dont parle Perrault étaient Mars et Hercule (Vignier, p.11). La Fontaine en fait plaisamment les suisses de son Eminence. On ne sait ce qu'ils sont devenus à la ruine du château. La dispersion des richesses d'art antique et moderne, accumulées à Richelieu, commença dès 1727. Elle se continua en 1792 et 93. A la Restauration, le domaine et le château furent restitués au duc de Richelieu, ministre de Louis XVIII. Quand il mourut en 1822, ses héritières lotirent les terres et le parc ; puis finalement le château fut vendu en 1835 à un M. Boutron, qui fit démolir les bâtiments pour en vendre les matériaux. D'où l'intérêt de la description de La Fontaine.

F. de Clarac, dans son Musée de sculpture antique et moderne ... Paris, impr. nat. 1841-53, 6 T. en 7 vol. in-8, signale un Hercule qui viendrait de Richelieu. T.V. nº 2016 A, p. 35. Visconti et Dufourny avaient noté pour le Musée Central des Arts : "à gauche, en entrant, à côté de la porte", un "terme de Mercure" à demi antique et un "terme d'Hercule, demi-figure terminée en gaine, d'un seul bloc et entièrement antique, de marbre cipolla". Molinier nº 18 et 20. La Fontaine n'en a pas parlé. Autre Hercule, cf. Molinier nº 10 et Inventaire général des Richesses d'art.. Musées, Province, T. V. Musée de Tours, Paris, Plon, 1891, in-8 p. 388.

23. Me: Encor : on n'écrivait "encor" d'ordinaire que dans les vers, "surtout à la fin du vers, et au repos des alexandrins" (R). Vaugelas avait interdit la forme "encor" dans la prose. Remarques ... I, p. 395-96.

24. Renommée. La Renommée "est une espèce de Divinité Payenne et fabuleuse, qu'on disoit porter par le monde les nouvelles de toutes choses. Virgile a fait une

belle description de la Renommée dans le IV. de l'Enéide" (F).

L'Anonyme du XVIIIº siècle signale (p.214) que cette statue de la Renommée en airain se trouvait encore "sur le petit dôme de la principale porte". On ignore où elle a pu passer à sa sortie de l'hôtel Drouot, en 1854. Desmarets la décrit ainsi:

"Sur la pointe d'un dome icy semble emplumée
Partir pour un grand vol la prompte Renommée.
Autour d'elle je voy ces oyseaux voleter,
Pour partir avec elle, ou pour la consulter,
Voulant porter bien-tost sur leurs ailes legeres
Les discords des François aux terres Estrangeres".

(IVº Promenade, p. 22).

Dans sa description, La Fontaine ne fait pas allusion aux "discordes" de la Fronde, comme Desmarets, mais seulement aux exploits de Richelieu.

Cette statue d'airain, ainsi que l'indiquent Vignier (p.10) et une note marginale de Conrart sur le manuscrit (de même que celle, en marbre blanc, de Louis XIII) était l'oeuvre du sculpteur Berthelot (+ 1648). "Les travaux les plus importants de statuaire moderne furent exécutés par Guillaume Berthelot. C'était un maître de haute valeur. De bonne heure il passa en Italie où il résida dix années, jusqu'en 1619. Durant ce temps, il restaura , pour le prince Borghèse, un Narcisse en marbre qu'il reproduisit ensuite en métal. A la prière de Paul V, oncle du prince, il fit plusieurs beaux ouvrages en bronze, entre autres une statue de S. Paul et deux Anges . Son travail le plus remarquable est une statue en bronze, de la Vierge immaculée , portant l'Enfant Jésus dans ses bras ..." (actuellement sur la place de la Basilique Ste-Marie-Majeure, à Rome).

"Grandi et fortifié au contact des maîtres de la Rome antique, G. Berthelot, à son retour en France, ne tarda pas à conquérir une éclatante et solide popularité parmi les amants du beau. La cour s'empressa de lui adresser ses commandes pour les palais royaux. Il réussit si parfaitement que bien vite il devint "sculpteur ordinaire de la Reyne ..."

Richelieu apprécia le talent de Berthelot. En 1635, il lui commanda la statue du roi, "en général et en Mars" , qui était terminée en 1636. Elle fut jetée à bas le 10 mai 1793, à l'occasion du passage à Richelieu du conventionnel Tallien. Ses restes mutilés sont conservés par la Société des Antiquaires de l'Ouest, au musée de Chièvres, rue Victor-Hugo, à Poitiers. Le glaneur châtelleraudais, nº 2 , nov.1933, art. du Dr Orrillard. Cf. Bulletin des Amis du vieux Chinon. Poitiers, Société fr . d'impr. 1942, in-8.

"Tout porte à croire qu'il (Berthelot) fut appelé à tailler quelques-uns des marbres rares qui ornaient la façade, les galeries ... Ce qu'il y a de certain, c'

est qu'il est l'auteur de la Renommée en bronze, qui était placée au-dessus du dôme d'entrée ... " L.A. Bosseboeuf, Histoire de Richelieu et des environs ... Tours , Péricart, 1890, in-8, pp. 242-44 (Abrév. : Bosseboeuf). Ce dôme de 14 mètres d'élévation, d'ordre dorique, surmontait un édicule à fronton triangulaire, placé au-dessus de la porte principale. Il était flanqué de deux colonnes rostrales de marbre jaspé, de quatre mètres de hauteur. Cf. infra, nº 29.

25. Richelieu. En 1631, le Cardinal de Richelieu avait fait ériger en duché-pairie les seigneuries de Chinon et de l'Ile-Bouchard qui lui appartenaient et une quinzaine d'autres fiefs qu'il avait acquis. Expilly, T. VI, p. 268. Pour les poètes d'alors tous les grands personnages étaient des dieux ou des demi-dieux.

26. Tant moins ... tant plus. La Fontaine affectionnait cette façon de parler (cf O.D. Dizain, III, T. IV p. 66). Vaugelas l'estimait vieillie. Remarques, I , pp. 98-99. Le dictionnaire de l'Académie préfère aussi la tournure : "plus ...moins" Cf. Haase, nº 98 B, p. 239.

27. Figure : "se dit encore des représentations qui se font par des corps solides comme sont les statuës. Des figures de bronze, de marbre ... Mais en ce sens, il se dit plus souvent des personnes que des autres choses. On dit pourtant une figure equestre, d'un homme représenté sur son cheval" (F).

28. Pas un : "a souvent, comme nul, l'acception de aucun, quelqu'un, personne" . Haase, nº 52 C, p. III. "On ne trouve plus dans les cours pas une personne agréable, pas un visage raisonnable (R).

29. Rostrales. La Fontaine évite le terme technique parce que ce mot ne convient pas dans une "galanterie". Vignier (p.10) l'utilise : "deux belles Colonnes Raustrales", Perrault aussi, p. 251. Cf. supra, nº 20, p. 126. Ces colonnes autrefois au Louvre (P. Vitry. Catalogue des sculptures du Moyen-Age ... Paris, Musées nationaux, 1921, 2 parties en I vol. II Part. nº 863-64, p. 2) sont maintenant au Musée de la Marine, nº 127.

30. Rencontre : Le dict. de Trévoux donne sur ce mot des indications que La Fontaine avait ignorées ou dédaignées. "Nous donnons ici, disent les auteurs, la notion qu'on trouve dans le Dictionnaire de l'Académie et dans presque tous nos vocabulaires. Notion peu exacte, quoiqu'autorisée par l'usage. Il vaudroit beaucoup mieux se servir, avec M. l'abbé Girard, du mot "trouver" pour les choses inconnues, ou pour celles que nous cherchons ; et du mot "rencontrer" pour les choses qui sont à notre chemin, ou qui se présentent à nous, et que nous ne cherchons point".

31. Laquelle. Pour cet emploi du relatif, cf. lettre III, nº 6, p. 97.

32. Titres. Le cardinal de Richelieu avait en effet le titre de grand amiral de France. C'est pour cette raison qu'il avait fait sculpter sur les murs de ses palais des proues de navires.

33. De dedans : "quelquefois (dedans) est préposition. J'ay cherché celà où m' avez dit : il n'est ni dedans ni dessus le coffre. Il passe par dedans la ville. Il n'a guere d'usage que dans ces phrases ou autres semblables" (A). Vaugelas ne l'admet que "précédé d'une autre préposition". Sauf ce cas, il se fait rare, dès le milieu du XVIIº siècle, soit en vers, soit en prose, Haase, nº 126 Iº, pp. 338-39.

34. Le visiteur, en franchissant la porte du Dôme, pouvait remarquer que, de chaque côté, s'ouvrait, sous la terrasse, un large corridor qui menait aux deux pavillons entrêmes de la chapelle et de la Marine. De la cour d'honneur il avait une vue magnifique sur la terrasse et l'édicule central : "six colonnes supportent le premier entablement, sur lequel reposent quatre autres colonnes, toutes de marbre, le fronton triangulaire aux armes du Cardinal, le dôme et la Renommée ... Sur les flancs, au lieu des colonnes rostrales, sont deux obélisques de marbre. A la place de Louis XIII figurent trois Hercules ... Cf. Vignier p.10. Dans les niches latérales, correspondant à celles de Mars et d'Hercule, sont un Apollon et une Vénus vêtue et tenant au bras un petit Cupidon. Dix autres niches décorent la terrasse par les statues de marbre qu'elles renferment". Bosseboeuf, pp.180-81.

35. Hercules. Vignier estimait fort ces Hercules de marbre. "Du costé de ce petit Dôme qui regarde la Cour, il y a deux Obelisques de marbre, et dans l' ouverture du Dôme trois petits Herculés de marbre antiques et très beaux". p.10 cf. Anonymes, p. 214.

-Poupins : "qui a le visage, et la taille mignonne, et une grande propreté dans l'ajustement" (F). En général ce mot s'emploie pour indiquer une certaine affectation dans la parure et les manières.

36. Saint Michel est presque toujours représenté écrasant le démon. On ne sait à quelle statue (que connaissaient Mademoiselle de La Fontaine et ses amis et dont ils s'étaient peut-être amusés) La Fontaine fait ici allusion.

37. En un besoin : "necessité" (A) : en cas de besoin, s'il le fallait. Cet emploi de "en" est fréquent chez La Fontaine dans cette locution. Cf. C.E.F. T. XI. p. 316, b.

38. Jeux ou Ris. Ces mots s'emploient, en poésie surtout, pour désigner certaines divinités allégoriques consacrées à la gaieté et à la joie. "Vénus a à sa suite les jeux, les ris, les graces, les amours, pour dire toutes les choses agréables" (F).

39. Jacques Le Mercier (vers 1585-1654). Il passa plusieurs années en Italie pour se familiariser avec les chefs-d'oeuvre de l'antiquité : rentré en France, il construisit le Palais-Cardinal (actuellement le Palais-Royal), les églises de la Sorbonne, de l'Oratoire et Saint-Roch à Paris ; celle de l'Annonciade à Tours ; l'église paroissiale et le château de Richelieu, etc ... C'est le plus éminent architecte de l'époque, architecte du roi en 1618. Son portrait se trouve au fond de la galerie d'Apollon au Louvre, ceux de ses frères Nicolas et Pierre, qui furent ses collaborateurs à Richelieu sont à l'église et à la mairie de la ville.

40. Qu'y ferait-on ? Encore une de ces expressions chères à La Fontaine : que pourrait-on faire à ce propos ? Il faut bien s'y résigner.

41. Vignier (pp. 13-55) donne le détail de ces bustes et statues. "Il a compté plus de cent antiques, et il fait sur chacun d'ux des vers qui sont au-dessous du médiocre". W. p. 53, nº 22 . Cf. Bibliographie pp. 203-205.

42. Etoffe. Autre expression que l'on retrouve plusieurs fois sous la plume de La Fontaine : de même dignité.

43. Je les connais bien. Taine l'a dit excellemment : "C'est chez La Fontaine qu'ils (les dieux) se sont réfugiés ... Il les aime ; ils les a dans l'esprit habituellement, en bon adorateur ... Il parle d'eux sans cesse et souvent sans besoin, comme Homère. Les images mythologiques naissent chez lui d'elles-mêmes. Il n'a pas eu besoin de les chercher ; on voit que sa pensée habite dans ce monde ..." La Fontaine et ses Fables. Paris, Hachette, 1860, in-12, pp. 226-28.

44. Héros. Cf. Lettre IV, nº 72, p. 119.

45. Ms : chef d'oeuvres. Ce nom composé est considéré comme nom simple, d'où l'accord à "oeuvre" . R.C: Accents et signes divers, p. 182.

46. Faustine. Vignier signale dans sa liste deux statues de Faustine (pp. 25 et 49) et raconte ainsi la légende qui courait sur la femme de Marc-Aurèle :

"L'Amour est un Gladiateur
Qui sans cesse combat une Ame qu'il obséde,
Et l'on trouve peu de reméde
Pour s'opposer à sa fureur.
Faustine éperdument éprise
D'un Athlette , à ses yeux vigoureux et charmant,
Marc Aurelle l'occit pour guérir sa sotise,
Et froté de son sang encore tout fumant,
Par l'avis d'un Devin, avec la Belle eut prise" (p. 25).

"Tout lecteur, dit Martha, qui prendra la peine de parcourir la correspondance intime et authentique de Marc-Aurèle et de Fronton, trouvera bien invraisemblables ou fort exagérés les récits que de plats historiens ont débités sur les désordres publics et scandaleux de cette mère de onze enfants, qui fut toujours si tendrement aimée par son mari". Les Moralistes sous l'empire romain. Paris, Hachette, 1881, in-8, p. 212, note 1.

47. Vénus. Vignier fait mention de nombreuses statues de Vénus dans le château de Richelieu, pp. 12, 18, 22, 27, 31, 35, 44 et 45.

48. Maucroix. Ce chanoine (cf. Lettre III, nº 66, p. 107) avait séjourné à Rome avant la mort de Nicolas Poussin (1665) et comme il était officiellement chargé par Foucquet de rechercher des oeuvres d'art, il a pu et même dû entrer en relation avec cet artiste. Cf. L. Paris. Oeuvres diverses de Maucroix. Reims, Brissart-Binet, 1854, 2 parties en 1 vol. in-12, p. CXXXII.

49. Cette Vénus "plus belle que la Vénus de Médicis" (Journal ... du Cavalier Bernin ... p.p. Chantelou. Paris, Stock, 1930, in-8, p.185) avait été découverte à Pouzzoles. Elle se trouvait dans l'aile gauche du château, au-dessus du buste de Junia Claudia (fille de Silanus et femme de Caligula). "On la tient de Praxitelle " disent Vignier (p. 22) et Desmarets (Première promenade, p. 3):

"Laissons cette Venus que tailla Praxitele,
De qui la Beauté mesme a fourny le modele ... "

Cf. Molinier, p.13. Cette Vénus est maintenant au Louvre (Catalogue sommaire des marbres antiques, Paris, musées nationaux, 1922, in-8, nº 366 p. 20). La Vénus nº 2113 (p.118) viendrait aussi de Richelieu. Clarac les décrit l'une et l'autre. T. IV nº 1291, p. 74 et nº 1362 p.101. Cf. Molinier, nº 54.

50. L'Apollon et le Bacchus. Vignier cite plusieurs statues de chacune de ces divinités : Apollon , pp. 12, 25, 42 et 55 ; Bacchus, pp. 21, 29, 37, 43 et 46 . Le Bacchus dont parle La Fontaine ainsi que deux des Apollons se trouvent au Louvre.

Catalogue 1922 : nº 87 p. 6 ; 614 , p. 37 et 884 p. 54. Le 3º Apollon est peut-être celui qui se trouve au Musée de Tours : Inventaire général ... Province, T.V. p. 388. L'histoire de la statue de Bacchus est connue : le célèbre florentin Roberto Strozzi l'avait offerte en 1550 au roi Henri II qui l'offrit, à son tour, au connétable de Montmorency. Ce dernier la légua au Cardinal avant d'être décapité. Elle fut transportée à Paris par le Maréchal de Richelieu, sous Louis XV. Elle représente Bacchus "debout et absolument nu, (qui) s'appuie du bras gauche sur un tronc d'orme, auquel se marie un cep de vigne. Sa tête, parfaitement conservée, est couronnée de feuilles de lierre et ceinte du bandeau bachique ou crédemnon ; ses cheveux descendent en longs anneaux sur sa poitrine. La douceur de son regard, la grâce de ses traits, ses formes délicates et arrondies, tout, dans cette figure concourt à exprimer cette langueur voluptueuse dont les anciens avaient fait le caractère distinctif de Bacchus". Clarac. T. IV, p.190 ; Molinier nº 30. Autre Bacchus venant, dit-on de Richelieu : nº 337, p.18.

51. Mercure. Le Louvre possède une statue de Mercure qui vient de Richelieu. Catalogue 1922 : nº 573 , p. 35. Clarac la décrit T. IV, nº 1542 p. 175. La Fontaine, à propos de ce Mercure, nous renvoie à Desmarets. Voici les vers qu'il trouvait beaux :

"Mainte hirondelle passe avec son aile aiguë,
Consulte de ces Dieux la response ambiguë,
Va cent fois et revient, gazoüillant allentour
De Jupiter, de Mars, de Venus et d'Amour.
Mais n'en voy-je pas une insolente et profane,
Qui gaste de son nid le carquois de Diane ?
Une autre a pour abry la harpe d'Apollon :
Cette autre, de Pommone habite un creux melon.
J'admire celle-cy qui simple s'avanture
De confier sa race à ce larron Mercure".

Quatriesme Promenade, p. 22.

L'adjectif "simple" est passé dans La Fontaine.

52. Les deux captifs, ou les "deux esclaves" sont de Michel-Ange, "les deux plus rares pièces de cette nature qu'on ait vues dans notre siècle", dit Mademoiselle. (p. 396). Destinés au tombeau du pape Jules II, ils furent aussi offerts par Strozzi à Henri II (d'autres disent à François Ier), et par le roi au connétable de Montmorency, qui les utilisa pour la décoration d'une des façades de son château d'Ecouen. Le fils du connétable, Henri, les donna au Cardinal en 1632. Au XVIIIº siècle , le maréchal de Richelieu les transporta à Paris dans les jardins de son hôtel. Anonyme p. 216. A la révolution, Alexandre Lenoir les recueillit dans le couvent des Petits-Augustins. Ils sont maintenant au Louvre. P. Vitry , nº 696-97, p. 85. Cf. Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest ... 1901, Art. de E. Michon.

La Fontaine renvoie encore à Desmarets pour la description de ces deux statues. Laissons, disait le poète, laissons tous ces "Dieux dans leurs niches placez

Et ces nobles Captifs vivans dans la sculpture,
Dont l'un brave le sort, l'autre triste l'endure ;
En qui ses derniers coups l'art voulut reserver,
Deffiant l'avenir d'oser les achever.

Première Promenade, p. 3.

Voici ce qu'en disait Vignier : "Sur le Balcon qui est devant le Dôme du grand Escalier, sont les deux Esclaves de Michel-Ange.

Sur le prémier Esclave, qui paroist fort tranquille.
"C'est dans l'adversité que paroît le courage,
Un Homme généreux voit les fers sans frémir,
Il est libre dans l'esclavage
Et soufre ses maux sans gémir".

Sur le second Esclave, qui semble estre dans le desespoir.

"Un esclave dans la fureur,
Qui n'écoute rien que sa rage,
Ne fait qu'augmenter son mal-heur,
Et par l'excés de sa douleur,
Témoigner son peu de courage ".

o.c. p. 23.

53. Grand degré. Caillières (pp.160-62) semble préférer le mot "escalier". Il dit que "degré" convient mieux à une maison ordinaire.

54. Michel-Ange. Le génial Michel-Ange Buonarotti (1475-1564).

55. Empereurs. Idée que le poète reprendra dans sa fable du "Statuaire et de la Statue de Jupiter" :

Un bloc de marbre étoit si beau
Qu'un Statuaire en fit l'emplette.
Qu'en fera, dit-il , mon ciseau ?
Sera-t-il dieu, table, ou cuvette ? ... "

F.IX,6, v. I-4. T. II p. 385.

56. Esclaves, marbres, fers, flammes : termes du répertoire poétique et précieux, qui s'employaient communément au XVII° siècle, en parlant de l'amour profane. Cette digression sur les esclaves est-elle "un souvenir personnel, demande Lafenestre, un aveu fugitif d'une séduction subie, dont il aurait souffert et qui n'a pas duré ? Serait-ce une allusion à des coquetteries vis-à-vis d'étrangers ? Si débonnaire, si étranger à la jalousie, ajoutons même, si indifférent et si tolérant que fût cet époux vagabond, on a quelque peine à croire à une semblable impertinence dans une lettre qui devait probablement passer sous les yeux de tout le petit cercle de Château-Thierry". C. Lafenestre. La Fontaine. Paris. Hachette, 1895, in-16, pp. 26-27.

57. Ebauché. On a déjà fait remarquer à propos du château de Blois ce qu'il y a de non-conventionnel dans les goûts artistiques de La Fontaine (lettre III n°5,9, p. 106).

Pour "quasi", cf. supra lettre IV, n° 5, p. 111 . et infra n° 66, p. 135.

58. Figure; cf. supra, n° 27, p. 128.

59. L'ouvrier. Ce mot que Bouhours estime "bas" dans son sens ordinaire a reçu de l'usage des "lettres de noblesse". Remarques, pp. 87-91. Cf. La Bruyère :"N'y épargnez rien, grande Reine ; employez-y l'or et tout l'art des plus excellents ouvriers ; que les Phidias et les Zeuxis de votre siècle déploient toute leur science sur vos plafonds et sur vos lambris. Ed. c. T. I, p. 271. Il signifie donc ici :artiste, maître en peinture, sculpture, etc ...

60. L'ancienne langue avec sa souplesse de construction héritée du latin admettait aisément l'intercalation du complément entre l'auxiliaire et le participe, même dans la prose.

61. En étant si proches. Les propositions participiales à la place de propositions circonstancielles sont en usage au XVII° siècle. Haase, n° 95 D, Remarque, p.226.

62. Degré de marbre jaspé. Cf. supra n° 53. Desmarets a parlé dans sa quatriesme promenade de ce "riche escalier que l'Estranger admire,

Aux deux larges rampans de marbre et de porphyre... p. 22

et dans la Huitiesme :

Allons voir ... cét ample pallier,
D'où partent les rampans de ce double escalier.

Les carreaux blancs et noirs sont si clairs qu'on s'y mire:
Et le riche balustre est de rouge porphyre". p. 59.

Cl. Perrault aussi l'a décrit : "le grand escalier est à deux rempants qui se joignent en un palier ; les ballustrades et les appuis sont d'un marbre qui ressemble fort au porphyre" (p.151). Cet escalier était en pierre de liais d'une rare beauté et les rampes ou balustres en "marbre jaspé", comme le dit La Fontaine.

63. Antinoüs. Vignier le mentionne (p. 30). Le jeune favori d'Adrien est au Louvre en Aristée, coiffé d'un chapeau et vêtu d'une tunique courte, sans manches, un hoyau sur l'épaule droite. Catalogue 1922, nº 578, p. 35 et Clarac, T. V. nº 2431, p. 238. Molinier nº 32. Un roman historique récent a retracé les principaux épisodes de la vie d'Antinoüs. Mémoires d'Hadrien, p.p. M. Yourcenar (Melle de Crayencour), Paris, Plon, 1951, in-16, pp.162 sqq.

64. Contestait de beauté. Contester : "quereller, plaider, disputer. Les honnestes associez ne contestent guére ensemble ... Les philosophes contestent toute leur vie, et ne s'accordent jamais" (F). Quant à la préposition "de", elle tendait au XVIIº siècle à remplacer toutes les autres ; ici, au sujet de ... Haase, nº 110, p. 279.

65. Desmarets l'a dit. Spécialement dans sa "Huitiesme et derniere promenade", p p. 52 à 63.

66. Quasi. Très usité au XVIIº. Vaugelas l'estime "bas" et lui préfère "presque", il l'admet cependant par exception. Remarques I, p. 82 ; Haase, nº 98 C, pp.246-47.

67. Sans nous arrêter qu'aux ... Tournure elliptique classique chez Corneille et ses contemporains, v.g. :

"Revoyons les vainqueurs, sans penser qu'à la gloire".

Horace, III, 1, v. 727.

68. Albert Dürer : peintre et graveur allemand (1471-1528). Les oeuvres de Dürer qui se trouvaient à Richelieu étaient la Nativité, l'Adoration des Mages et la Fuite en Egypte. Vignier, p. 58. Elles formaient un tryptique qui ornait le rétable de l'autel, placé dans un angle de l'antichambre du roi. Au XVIIIº siècle ce tryptique est passé dans la collection du Régent. La Fontaine francise les noms

propres et leur donne la marque du pluriel.

Titiens : Tiziano Vecelli (ou Vecellio) (1477-1576), dit le Titien. Sur la "Madeleine" de Richelieu qui lui est attribuée, cf. infra nº 98,p.142.

Poussins, Nicolas Poussin, (1594-1665) l'un des maîtres, sinon le premier de notre école française. Trois tableaux sur les huit qui allaient de la corniche au haut du plafond, dans le cabinet du roi, étaient de lui. La Fontaine en parlera un peu plus loin,(nº 85pp. 139-40).

Pérugins. Pietro Vanucci, dit le Pérugin ou Pérusin (1446-1524). Cecondisciple de Léonard de Vinci, ce maître de Raphaël, remarquable par la limpidité du coloris & la fraîcheur des paysages avait un de ses tableaux dans ce même cabinet du roi. La Fontaine le décrit longuement dans la suite, nº 86 p.140.

Mantègnes. Dans ce cabinet il y avait encore deux tableaux d'Andrea Mantegna, (1430-1506), de l'école vénitienne (Vignier pp.61-62) : la "Sagesse victorieuse des vices" et le "Parnasse". L'Anonyme (p.212) dit que le second Mantegna " dont on ne sçait point le sujet", écrivait Vignier (p. 62),était le tableau des "Amours de Mars et de Vénus". Ces peintures, ainsi que celles du Pérugin et de Costa (Lorenzo Costa, (1460-1535) : "Ile consacrée à Vénus", (Vignier p. 64) et la "Duchesse de Mantoue", ou "Vénus conduisant l'Amour" avaient été exécutées pour Isabelle d'Este-Gonzague.P. Mantz : Gazette des Beaux-Arts ... Paris, Charavay, 1886, in-8. T. XXXIII, pp. 5-17-, 177-193, 480-498 ; T. XXXIV, pp. 5-16 ; 107-126 , 208-225. Cf. relation de Visconti ... pp. 384-85.

quand Desmarets décrit les appartements du roi il signale aussi ces "tableaux merveilleux" :

"Dans ce grand cabinet de clartez petillant,
La pompe luit partout : sur l'or doux l'or brillant ...
Plus haut voyez de l'art les plus rares effets.
Ces tableaux merveilleux, ces chef-d'oeuvres parfaits.
Icy du grand Poussin la mignardise regne,
Du Perusin charmant, et du docte Mantegne,
Et d'autres dont le trait par l'oeuvre est ennobly ... "

Huitiesme et derniere promenade, pp. 57-58.

Pour "héros", cf. Lettre IV, nº 72,p. 119. - "Suède" : sous Gustave-Adolphe, ce pays avait joué un grand rôle dans la guerre de Trente ans.

69. Antichambre. Vignier nous apprend (pp. 91-95) ce que La Fontaine n'avait pas "remarqué" : ces portraits - 17 représentaient les membres de la famille de Richelieu - se trouvaient dans la chambre même du cardinal, ainsi que dans l' antichambre et le cabinet qui en dépendaient.

70. De petite étoffe : cf. supra nº 42, p. 130.

71. Duc : Armand-Jean Vignerot (1629-1715), fils aîné de François Vignerot, petit-fils de Françoise du Plessis-Richelieu, soeur du Cardinal. Il épousa Anne Poussart en 1649 (cf. lettre VI nº 7 p. 152). Son grand-oncle le substitua aux noms et armes du Plessis-Richelieu.

72. Amiral de Brezé : Jean-Armand de Maillé-Brézé, duc de Fronsac et de Caumont, (1619-1646), fils du maréchal Urbain de Maillé-Brézé et de Nicole du Plessis-Richelieu, soeur du Cardinal. (Sa propre soeur, Claire-Clémence, épousa le grand Condé en 1641). Grand maître, chef et surintendant général de la navigation et commerce de France, il avait plusieurs fois battu les flottes espagnoles. Il fut tué sur mer, au siège d'Orbetello (Toscane), d'un coup de canon, le 14 Juin 1646.

73. Monsieur le Prince et lui. La Fontaine compare rapidement les mérites des deux beaux-frères (Louis II de Bourbon, dit Monsieur le Prince et surnommé le grand Condé, et le duc de Brézé). Condé était peut-être le "Mars" de la phrase précédente, qui réunissait Mars, Armand (Richelieu) et Neptune.

74. Le marquis : Jean-Baptiste-Amador Vignerot, marquis de Richelieu (1632-1662), frère d'Armand-Jean, cité plus haut, était lieutenant-général des armées du roi. Il avait épousé Jeanne-Baptiste de Beauvais, fille de Mme de Beauvais, la première femme de chambre d'Anne d'Autriche.

75. L'abbé : Emmanuel-Joseph Vignerot, comte de Richelieu (1639-1665) frère des précédents, était abbé de Marmoutier et de Saint-Ouen de Rouen. Parti en mars 1664 pour guerroyer contre les Turcs, dans le corps auxiliaire envoyé à l'empereur, par Louis XIV, il se distingua à la bataille de Saint-Gothard, livrée le Ier août. La guerre terminée l'abbé alla offrir ses services à Venise, où il mourut le 9 janvier 1665.

76. Pour la fin de cette dernière phrase, voir variantes (p.170). La Fontaine a simplifié sa phrase et, en même temps, étendu la portée de son éloge.

77. La famille de Richelieu. Vignier signale encore trois autres portraits des membres de la famille de Richelieu : celui du grand-père du cardinal, Louis Duplessis, seigneur de Richelieu ; celui de son père ; François Duplessis, grand prévôt de France, capitaine des gardes du corps ; et celui de sa mère : Suzanne de la Porte (Vignier p. 93). Les vers de Vignier sur la mère du Cardinal ont justement été trouvés ridicules W. p. 62, note 36. Le catalogue du Musée d'Orléans signale comme

venant de Richelieu les portraits d'Antoine, de Jean et de François Duplessis e t ceux des femmes d'Armand-Jean, de Louis-François et de Louis-Armand Duplessis : nº 531-36 , pp. 187-89. Le portrait de Suzanne de la Porte est conservé actuellement au château du Haut-Buisson, dans la Sarthe.

78. Louis XIII. Dans la garde-robe des appartements de la reine, le compartiment, au-dessus du lambris, est divisé en cadres dans lesquels se trouvent plusieurs portraits de la famille royale par le Romain, entre autres "de Henri IV, de Marie d e Medicis, de Louis XIII, d'Anne d'Autriche, de feu Monsieur le duc d'Orléans, et de tous les Princes et Seigneurs les plus considerables de l'une et l'autre Cour". Vignier, p. 78 ; Anonyme, pp. 218-19.

La grande salle qui occupait le premier étage de l'aile droite avait, sur ses murs, de nombreux portraits , en particulier, celui de la reine d'Angleterre, p a r Antoine Van Dyck (1599-1641), le disciple préféré de Rubens, et celui de Gustave-Adolphe, de grandeur naturelle. Vignier, pp. 83-84.

79. Eviter la confusion. La Fontaine songe-t-il déjà à l'épigramme qui trouvera place dans une de ses fables :

"Combien de grands seigneurs sont bustes en ce point ?"

F. IV, 14, v. 12. T. I. p. 325.

80. Les Jocondes. Pour Monmerqué et Walckenaër, La Fontaine désignait ici "les beaux hommes et les belles femmes de la Cour que des aventures galantes avaient rendus célèbres". W. p. 63 note 38 ; Monmerqué, <u>Opuscules inédits</u> ... p. 27, note I. Ce dernier précise : "aucune maîtresse de nos rois n'a porté ce nom (celui de Joconde). Il est vraisemblable, dit-il, que La Fontaine, en écrivant cette lettre , étoit tout occupé de la nouvelle de "Joconde" qu'il fit imprimer l'année suivante". Il s'agit plutôt de la fameuse Monna Lisa, femme de Francisco del Giocondo, gentilhomme florentin, qui fut peut-être la maîtresse de François Ier. Le passage s e comprend mieux s'il est question de femmes, et non d'hommes et de femmes.

Les Belle-Agnès. La Fontaine a bien écrit "Belle-Agnes". Il fait ici allusion sans doute à Agnès Sorel (1422-1450) (noble demoiselle Agnès Seurelle, en son vivant dame de Beauté, de Roqueserein, d'Issoudun et de Vernon-sur-Seine), favorite de Charles VII.

81. Ms : Henri quatriesme. La Fontaine emploie le nombre ordinal, contrairement à la coutume qui s'introduisait à cette époque d'employer le cardinal. Vaugelas (I, p. 215) constate que "dans les Chaires et le Barreau" on disait "au chapi t r e neuf" , "Henry quatre" et que le grand usage semblait autoriser cette façon de parler. De même Bouhours. <u>Remarques</u> , pp. 524-25 ; Haase, nº 56, pp.118-19.

82. L'histoire a conservé à Henri IV le surnom de "Vert-galant".

83. Desmarets signale aussi cette profusion d'or dans tous les appartements. Voici par exemple, "le tapis de Perse" de la chambre du roi :

"Un ouvrage tramé, plus plein d'or que de soye,
Dans l'espace des murs peint la brûlante Troye.
D'or est le grand cheval : d'or y sont tous les feux ;
Et d'or y sont armez tous les Grecs courageux.
L'or à l'argent se joint sur les troupes craintives,
Et sur les longs habits des Princesses captives.

Dans ce grand cabinet de clartez petillant,
La pompe luit par tout : sur l'or doux l'or brillant.
D'or les riches plafonds, d'or les lambris éclattent.
Et la Richesse et l'Art par tout icy combattent".

Huitiesme et derniere Promenade, p. 57.

De même l'Anonyme, p. 218.

84. Le grand cabinet : "lieu le plus retiré dans le plus bel appartement des Palais, des grandes maisons. Un appartement royal consiste en sale, antichambre, chambre et cabinet avec une galerie à costé" (F). Vignier et l'Anonyme (qui le copie textuellement ici) décrivent ainsi le cabinet : "Il est d'une figure presque quarrée ayant six toises dans un sens (environ onze mètres soixante-dix) et un peu plus de cinq dans un autre (neuf mètres soixante-quinze). "Son Lambris régne depuis le Parquet jusqu'au Plat-fonds de la hauteur de quinze à seize pieds (près de cinq mètres) ... " Vignier, p. 61 ; Anonyme, p. 223. Voici les peintures qui s'y trouvaient encore au XVIIIº : un Lorenzo Costa ... "représentant une Isle délicieuse où l'Amour couronne les Amans, avec les Poëtes qui ont vanté ses victoires", ou des philosophes grecs donnant une fête champêtre ; le banquet de Silène par le Poussin ; les Amours de Mars et de Vénus célébrés par les Muses, de Mantegna ; Minerve qui chasse les Vices d'un lieu délicieux, par le même ; Ile consacrée à Vénus, par L. Costa ; le Combat de l'Amour et de la chasteté par le Pérugin ; une Bacchanale de Poussin ; le Triomphe de Bacchus du même. Anonyme, pp. 223-24 ; cf. Vignier, pp. 61-63.

85. Bacchanales. Elles furent commandées à Poussin par le Cardinal vers 1638 et étaient au nombre de quatre : le Triomphe de Silène, de Bacchus, de Pan et, sans doute, celui de Galatée. M. Jamot, s'appuyant sur la description de Vignier, a démontré que les trois premières pièces, dont les copies (pour certains : les originaux)

provenant de Richelieu sont au Musée de Tours (Inventaire des richesses d'art de la France ... Musées ... T. V. pp. 340-41) ornaient le Cabinet du roi à Richelieu. Le Triomphe de Galatée (d'autres disent de Neptune) n'y figurait pas, mais il pouvait être dans une autre salle du château. Actuellement les Bacchanales sont dispersées : le Triomphe de Silène est à la National Gallery (nº 42 du Catalogue) , celui de Bacchus se trouve dans la famille du Comte de Carlisle à Castle Howard, celui de Galatée fut longtemps au musée de l'Ermitage à Léningrad. Enfin le Triomphe de Pan appartient à M. Jamot. P. Jamot . Gazette des Beaux-Arts. Paris, Durand, 1921, in-8 , p. 93-100 ; 1925 , pp. 93-98. Dans ces Bacchanales, "nous trouvons, dit M. Jamot, l'accomplissement d'un art qui associe les beautés de la nature aux passions de l'humanité, d'un art qui rend présentes et vivantes à nos yeux les créatures, de la poésie et de la mythologie antiques". Le catalogue du Musée de Tours signale d'autres oeuvres qui viennent de Richelieu, pp. 332- 350, 355 et 361.

86. Le "combat burlesque et énigmatique de Pallas et de Vénus", ou plus exactement de l'Amour et de la Chasteté est du Pérugin. Il avait été peint en 1505, pour le studiolo d'Isabelle d'Este, qui se plaisait à ce genre d'allégorie. Acquis en 1627 ou 1630 par Richelieu avec les Costa et Mantegna (Bosseboeuf p. 195 dit : enlevé lors du pillage du palais d'Isabelle en 1630), il se trouve aujourd'hui au Louvre. L. Hautecoeur, o.c. nº 1567 . Voici la description de Desmarets que La Fontaine a certainement lue :

"L'ouvrage en l'autre quadre est beau, mais serieux,
Où la sage Pallas, d'un regard furieux,
Seule combat Venus, les Amours et les Graces,
Qui tombent sous son fer desja foibles et lasses.
Que ce peintre est trompeur ! La Grace a l'oeil mignard
En son tableau succombe, et triomphe en son art".

Huitiesme et derniere Promenade, p. 58.

Vignier (pp. 64-64) est plus précis : "Ce tableau est de Pierre Pérusin maître de Raphael, l'ordonnance en est admirable, et représente un combat de l'Amour , et de la Chasteté. L'on y voit quantité de petits Amours, les uns tirent des femmes par les cheveux, et les autres avec des cordons de soye, étans tous armez de fléches d'or, et de toutes sortes d' instrumens propres à l'Amour. La Chasteté brise leurs traits , et leurs Arcs, en bat d'autres avec leurs flambeaux, et en tire pareillement par les cheveux. On voit dans le lointain toutes les Métamorphoses que l'Amour a causées".

87. Estocade. "Espee longue et estroite, qui n'est bonne à frapper que de la pointe. C'est un breteur, il porte toujours une longue estocade à son costé (A) ; "longue espée ou brette qui sert particulièrement en combat singulier. Il a été temps qu'on portoit de longues estocades" (F).

88. L'ouvrier, cf. plus haut nº 59, p. 134.

89. Vignier (p. 71) dit que ce "petit cabinet" était celui de la reine.

90. Vignier (p. 76) décrit ainsi ces quatre tableaux : "Au-dessus du lambris on voit jusqu'au haut du Plat-fonds quatre Tableaux dans leurs quadres, représentant les quatre Elémens. Le prémier qui représente la Terre, ou le triomphe de Louis XIII, pour la naissance de Sa Majesté à présent régnante, et de Monsieur. Le second représente l'Air ; c'est une Chasse d'oyseaux où Madame de Lorraine paroît avec toutes les Dames de la Cour, montées sur de superbes chevaux. Le troisiéme représente le Feu par des feux d'artifices tirez au milieu d'une place environnée de bastimens. Et le quatriéme qui représente l'eau, fait voir les divertissemens des Dames et des Galands de Hollande durant la glace. Les figures de ce Tableau sont de Dervet, et les Paysages de Claude Lorain". Cl. Deruet (1588-1660), imitateur de Callot, était peintre du duc de Lorraine. Cf. Ph. de Chennevières. Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France ... T. II p. 299-318. Cl. Gelée (1600-82), dit le Lorrain, est plus connu. Son surnom de "Raphaël du paysage" caractérise bien son talent. Cf. Huitiesme et derniere promenade, pp. 56-57 et Anonyme, p. 222.

91. La Fontaine a effacé dans le manuscrit le nom de Poussin et n'en a pas mis d'autre. (W. et Monmerqué ont lu, par erreur, "Rembrandt" au lieu de "Poussin" mais le nom de Poussin est visible sous les ratures). La Fontaine se doutait qu' on l'avait trompé.. Ces "quatre Elements" sont maintenant au Musée d'Orléans, avec 24 autres tableaux qui doivent venir de Richelieu. E. Marcille, Catalogue des tableaux exposés au Musée d'Orléans. Orléans. Herluisson, 1876, in-8 , pp. 32-37. Pour les autres tableaux, voir pp. 60-61 , 172, 179, 187-189.

92. Courses de bague. La bague "signifie aussi, L'anneau que l'on pend au bout d'une carrière, et que ceux qui courent en lice taschent d'emporter avec la lance. Courre la bague, emporter la bague ... " (A).

93. Carrousels : "feste magnifique que font des Princes ou Seigneurs pour quelque réjouissance publique, comme aux mariages, aux entrées des Rois, etc ... Elle consiste en une cavalcade de plusieurs Seigneurs superbement vestus ... Ils se rendent à quelque place publique, où ils font des courses de bague, de joustes, tournois , et autres exercices de Noblesse. On y ajouste quelquefois des chariots de triomphe, des machines, des danses de chevaux, etc ... et c'est de là que ces festes ont pris leur nom ..." (F).

94. Ces divertissements de traîneaux correspondent au quatrième tableau et indiquent tous les "amusements" qui se font sur la glace.

"En ce quadre dernier sont les plaisirs divers
Sur les fleuves glacez dans les aspres Hyvers.
Dans les riches traisneaux chaque bande est diverse,
L'un coule et triomphe, et l'autre se renverse".

Huitiesme et derniere
Promenade, pp. 56-7.

95. Gentillesses : "tours de passe-passe ou de souplesse que font les hommes ou les animaux. Il signifie aussi de petits ouvrages délicats et curieux. Il y a mille gentillesses à la foire, dans son cabinet" (A).

96. Pour la signification de ces tableaux, voir plus haut (nº 90).

97. Dans un angle de l'antichambre du roi, Richelieu avait fait installer un oratoire. L'autel était orné des tryptiques de Dürer (cf. nº 68 p. 135) et d'un Saint Sébastien d'albâtre "admirablement beau" (Vignier, p. 58). La Fontaine n'a pas vú cette statue qui était peut-être alors dans la chapelle du bas.

Cette chapelle est dépeinte par Desmarets :

"Sous ce pavillon gauche allons voir le saint lieu.
C'est l'auguste chapelle, où vingt blanches colonnes
Ont leurs chapiteaux d'or, comme autant de couronnes.
En la base, en la frise, et dans la voûte encor,
Du blanc la douceur regne avec celle de l'or.
Que d'illustres tableaux ornent ces feints portiques !
Que de nobles enfans des grands peintres antiques ! "

Huitiesme et derniere Promenade p. 53.

98. Cet "original" de Titien n'était qu'une "bonne copie", dit Vignier (p.94). Il décorait l'antichambre du cardinal, transformée en oratoire et située dans le pavillon en encorbellement qui se rattachait à la façade postérieure du château. On y voyait de nombreux tableaux, excellentes copies du Titien et de Raphaël, et le Saint Jérôme en mosaïque dont La Fontaine parle un peu plus loin.

99. Dondon : femme ou fille qui a beaucoup d'embonpoint et de fraîcheur (A).

100. Tetons. Vaugelas et Ménage rangeaient parmi les mots bas, à proscrire, celui de "tetons" et lui préféraient "gorge". La Fontaine dit "gorge", "sein" et préfère tetons.

101. Auparavant que, pour avant que. "Auparavant que" se trouve dans Malherbe, Scarron, d'Andilly, etc. et a été conservé par La Fontaine, mais n'est "pas du bel usage", dit Vaugelas (Remarques II, pp. 207-208). A la fin du siècle l'expression sera tolérée dans le langage ordinaire. Alemand, pp. 189-190. Haase, nº138, p. 378.

102. Ce saint Jérôme (Ms : Hierosme, du latin Hieronymus) avait été remarqué aussi par Cl. Perrault : "Dans la chapelle, il y a un tableau d'un Saint-Jérome qui est fait en mosaïque. Les pierres dont elle est composée ne sont pas larges d'une ligne et épaisses de demi-ligne, ainsi que l'on pouvait voir en un endroit qui étoit éraillé" (pp. 151-52). Vignier (p. 94) décrit cette mosaïque à peu près dans les mêmes termes que La Fontaine.

La Fontaine portait un grand intérêt à la mosaïque qui n'était guère répandue en France à cette époque. Cf. O.D. Psyché, Iº Partie, T. VIII, p. 33 ; M. le V ... (Le Viel). Essai sur la peinture en mosaïque, Paris, Vente, 1768, in-8, ch. IX. La peinture en mosaïque semblait avoir fixé son séjour à Rome, pp. 79-85.

103. Pièces rapportées : "se dit aussi des ouvrages faits par la convenance de plusieurs petites pièces assemblées, qui font ensemble quelque représentation agréable ... La mosaïque est un ouvrage de rapport " (A). Essai sur la peinture ... pp. 28-29 et ch. XI, pp.101-122.

104. Singuliére : "unique, particulier qui n'a point son semblable, rare, excellent. Cet exemple est singulier ... , vertu, piété singuliere" (A).

105. Niveler : La Fontaine joue sur les deux sens de ce verbe et de ses dérivés. "Niveler, au sens propre, c'est mettre de niveau, ici, évidemment : faire un travail de mosaïque ; au sens figuré, c'est "s'amuser à des vétilles, à des bagatelles" (A). On a attribué à La Fontaine la paternité de "nivèlerie", mais Antoine Oudin dans ses Recherches italiennes et françoises (1641) le signalait déjà. C'est plutôt un archaïsme qu'un néologisme. De même (A) nous apprend qu'on disait "nivelleux" et non "nivelier".

106. Desmarets décrit dans sa "Huitiesme .. Promenade" cette trop fameuse table :

" Cette table est de jaspe ; et tous ses ornemens
Ces delicates fleurs, et ces compartimens,
Sont formez d'un amas de pierres precieuses
Que tailla le bel art des mains laborieuses,
Qui de la pierre mesme efleurent les couleurs,
Dont se fit sans pinceau la nuance des fleurs.

L'Art imite souvent les corps de la Nature :
Icy d'un corps solide il forme une peinture" p.60.

Elle faisait le principal ornement de la magnifique galerie du château, immense salle longue de soixante-dix mètres environ sur dix de large, éclairée par vingt-deux croisées et haute de plus de sept mètres. La table mesure près de deux mètres de long sur un mètre trente. "Le cadre est dessiné par une frise de douze cm. de largeur formé d'abord d'un entrelacs de douze ovales de lapis et douze losanges d'Agathe d'Allemagne, remplis à leur tour de pièces de lapis, de jaspe, de serpentin, de cornaline & de marbre d'Italie. Le milieu du compartiment est occupé par un ovale, d'un mètre de long, entouré d'un cartouche d'albâtre oriental dans lequel se déroulent, sur fond de marbre noir, des fleurons et des feuillages de jaspe et de serpentin, mêlés d'agathe et de cornaline. Enfin, au centre du grand ovale, resplendit une agathe qui a un pied et demi de longueur sur un pied de large (environ cinquante centimètres sur trente) .

Et, pour dire en un mot, la reine des agates .

Elle est entourée d'une douzaine d'autres agathes, plus petites, renfermées dans un compartiment de portiques avec fleurs et fleurons de Cornaline, de jaspe et de lapis-lazuli rehaussé de filets d'or. C'est une pièce admirable au point de vue du choix de la matière, de l'harmonie des tons et de la perfection du travail".Bossebeuf,pp. 218-19, d'après Vignier,pp.100-101.

Cette table avait pu être faite à Florence, ville spécialisée pour ces travaux de mosaïque. L'abbé Richard vit dans un atelier florentin le dessin d'une table d'un mètre soixante-cinq de long sur quatre-vingt centimètres de large , qui devait être commencée en 1762. "C'étoit, disait-il, une guirlande de coquillages, les plus rares, entremêlés de branches de corail rouge, noir et blanc ; le tout attaché par un cordon de perles tournant autour de la guirlande ; et le fond de la table devoit être de lapis-lazuli". On l'assura que cet ouvrage devait occuper "quarante hommes pendant un an et demi". Essai sur la peinture en mosaïque ... ch. XII, p.129. La table du château de Richelieu passa à la Bibliothèque royale où elle resta jusqu'en 1835. Actuellement elle se trouve au Louvre, galerie d'Apollon.

107. Cette galerie était ornée de nombreuses peintures disposées symétriquement sur un quadruple plan ;

"Que cette gallerie est noble en sa grandeur !
Que le blanc joint à l'or y respand de splendeur !
D'abord sur un coursier est peint le Prince Juste.
A costé sur un barbe est son Ministre auguste ;
Et tous leurs grands exploits, des Muses tant chantez,
Icy dans les tableaux sont peints de tous costez".

Huitiesme et derniere Promenade, p. 60.

108. Agates et cornalines : pierres dures et opaques, à grain fin et de couleurs variées, employées en joaillerie.

109. Fleurons (de tapis) : espèce de représentation de fleur servant d'ornement.

Compartiments : "dessein composé de plusieurs figures diverses et disposées avec symmetrie, pour orner un parterre, un plafond, des panneaux de vitre ou de menuiserie, les pavez ou carreaux d'un plancher ... " (F).

110. De rien conté : emploi de la préposition "de" dans de nombreuses locutions, Haase, nº 107, C, p. 274.

111. Laquelle. La Fontaine avait d'abord mis "qui", cf. Lettre III, nº 6, p. 97.

112. Camaïeux : "pierre sur laquelle se trouvent plusieurs figures ou representations de paysages et autres choses par un jeu de la nature, en telle sorte que ce sont des especes de tableaux sans peinture" (F).

113. L'agate "qui représentait Apollon et les neuf muses" est la précieuse agate du roi d'Epire, Pyrrhus, le vainqueur des romains à Ausculum.

114. "Ce palais si fameux" est l'admirable palais de Luca Pitti, commencé en 1440 et vendu en 1549 aux grands-ducs, qui l'achevèrent et l'agrandirent peu à peu, pour en faire leur résidence.

115. Le trésor de Saint-Marc, à Venise, célèbre par ses richesses inestimables. Cf. les Merveilles de l'Italie. Coll. Médicis, Florence, J. Fattorusso, 1948, in-8, p. 111 sqq.

116. Il s'agit de Saint-Denis où les rois de France se faisaient enterrer.

117. Magasin : le mot "magasin" est noble dans la langue classique : il a chez La Fontaine les emplois les plus variés.

118. Sérail : palais du grand Turc, c'est-à-dire, de l'empereur Ottoman, Top Kapou, à Constantinople

119. Jule pour Mazarin (l' s disparu par licence poétique). On sait quels trésors artistiques il avait réunis et quelle peine il eut, mourant, à quitter toutes ces richesses.

120. On racontait au sujet de cette table que les pierres fines qui l'ornent avaient été volées à Saint-Marc de Venise ou à Saint-Denis (à la châsse même de Saint Denis). Richelieu aurait aussi fait écorner la table, avant l'arrivée du roi au château, pour la rendre, par ce défaut, indigne du Souverain· D'autres ajoutaient que le Cardinal aurait trompé le Roi sur la valeur réelle de cette table,de peur de la perdre. Au total, disait Dufourny, "c'est un beau morceau ; mais pas aussi précieux que l'ignorance et l'intérêt ont voulu le faire croire". Relation de Visconti ... p. 31 , Molinier,p.14. De même nous n'apprécions plus guère cette description versifiée, si ce n'est comme preuve de la virtuosité de La Fontaine. Au XVII° il était d'usage d'attacher une grande importance à la difficulté vaincue. L. Guillet, o.c. p. 118.

121. Tibère et Livie. A la suite de la chambre de Richelieu et de "l'incomparable galerie" il y avait un "magnifique Salon de figure quarrée" (Vignier, p.133). La Fontaine y a remarqué les statues de Tibère et de Livie, peut-être celles que l'on voit actuellement au Louvre sous les noms de "Romain" et de "Dame romaine". Catalogue 1922, n° 492, p. 28 ; n° 2362,p. 50. Desmarets en parle aussi : Huitiesme promenade, pp. 61-62.

Le manuscrit de La Fontaine porte ici la trace de plusieurs tâtonnements. Il s'est arrêté à la formule la plus simple et la plus claire. Variantes p. 172.

122. La Calprenède (Gauthier de Costes, seigneur de) romancier et auteur dramatique français. Il avait composé de nombreux romans que Melle de La Fontaine & Jean lui-même avaient lus. Cf. O.D. ballade VII, v. 53, T. IX, p. 25. Mais il nous semble bien que dans ce texte La Fontaine a écrit : ce sont personnes ... dont Mr de La Calprenède vous entretient" et non "nous entretient", comme disent habituellement les éditeurs des lettres de La Fontaine.

123. Rien davantage ; pour "rien de plus" de la langue actuelle. Haase,n° 98 C , p. 243.

124. Farouche. La Fontaine avait d'abord mis "sauvage", qui était alors le synonyme de farouche. Quand il "se dit des hommes ... il marque seulement u n e humeur sombre et retirée ; un esprit ennemi du monde, et des conversations agréables ... " Bouhours. Remarques, pp. 402-403.

Fier. "Il ya bien de la difference entre fier et sauvage, farouche, féroce..." Ce mot signifie "quelque chose de délicat et de vertueux : s'il y entre de l'orgueïl de l'audace, de l'air galant ; c'est un noble orgueïl, c'est une audace meslée de pudeur, c'est un air galant honneste ... " Bouhours, o.c. p. 53.

125. Scythe : type des peuples barbares d'autrefois.

126. Galants. Cf. Lettre II, nº 76, p. 92.

127. C'est aussi celle d'Alexandre : pour "aussi", cf. Lettre IV nº 70, p.118. : de fait, c'est celle d'Alexandre. D'après ce que disent La Fontaine, Vignier (p. 140) et Desmarets, ce buste passait pour être celui d'Alexandre le Grand :

"La valeur d'Alexandre en ce buste respire".

Huitiesme ... Promenade, p. 62.

Il est maintenant au Louvre. P. Vitry, o.c. IIº Part. nº 1316, p.57. Clarac le décrit.T. V, nº 2100, p. 82.

128. Le cardinal avait à maintes reprises joué un rôle actif et de premier plan dans les guerres entreprises par Louis XIII. Dans ce tableau il était représenté, monté "sur un barbe, ancourageant les troupes". Vignier, p.99. La mairie de Richelieu possède un portrait du cardinal, qui viendrait du château.

129. Barbe : "cheval de Barbarie qui a une taille menuë, et les jambes déchargées" (F). Le mot se trouve dans Desmarets :

De cent barbes legers allons voir les beaux rangs".

Cinquiesme Promenade, p. 30.

A costé sur un barbe est son Ministre auguste".

Huitiesme ... p. 60.

On appelait ce cheval l' "Impudent", parce qu'il "rioit" à toutes les juments "qui luy plaisoient".

130. Dans cette galerie "les ovales renfermaient l'histoire d'Ulysse ; les tableaux, placés au-dessous, contenaient des scènes de l'histoire grecque et romaine ;

les sujets du trumeau étaient des sièges et des combats livrés sous le ministère de Richelieu ; enfin, les panneaux de la partie inférieure du lambris représentaient quelques épisodes de la bataille ou du siège, retracé au-dessus. Les tableaux d'histoire étaient l'oeuvre de Dorigny, et la vie d'Ulysse avait été peinte par Claude Lorrain et Prévost"(1605-70). Bosseboeuf, pp. 214-15 ; cf. Vignier , pp. 127-133 et Anonyme pp. 231-32. Douze de ces derniers tableaux historiques sont conservés au Musée de Versailles (Catalogue Soulié : nº 593-594, 607-616.)

131. Pays. Ce mot signifie que ce parc peut-être comparé à une sorte de territoire particulier dans l'ensemble des terres de Richelieu, tellement il est étendu.

132. Court le cerf : Vaugelas admet "courir" et "courre" mais précise leur emploi: on va "courre" et non "courir" un cerf ; on fait "courir" et non "courre" un bruit ; mais on dit "courre" ou "courir" fortune. (Remarques, I, pp. 400-401). Ces règles n'étaient pas toujours observées. Comme le disait Alemand (p. 454) "l'on ne dispute pas si l'un de ces mots est bon ou non, on convient qu'ils sont tous deux et François et en usage, mais on ne peut demeurer d'accord des endroits où il faut précisément placer l'un et l'autre". Il paraît bien cependant, d'après Alemand lui-même (pp. 457-58) que l'usage était de dire "courre le cerf". De même Boisregard : Reflexions ... p. 140.

133. "Derrière le Mable, qui semblait ne quitter ces merveilles (qu'il arrosait)qu'à regret, s'ouvrait une demi-lune, correspondant à celle de l'entrée. Ici encore, les parterres les plus variés, les bosquets les plus verdoyants, les bassins les plus mouvementés servaient de cadre à de ravissantes statues de marbre. Au fond, adossé à la forêt, une sorte d'amphithéâtre donnait asile à des hôtes auxquels on avait taillé une vingtaine de niches touffues, dans une haute bordure de philaria". Bosseboeuf, p. 225 ; cf. Vignier, p. 4.

134. Phylliréa, plus communément filaria : arbrisseau toujours vert, "qui jette des branches et des feuilles dés sa racine, et qui est propre à faire des palissades et labyrinthes" (F). Ici cette palissade couvre "la retenue des terres" , i.e les terres relevées en talus, qu'elle protège et maintient.

135. Flores : déesses des jardins. Flore était une nymphe dont Zéphyr fit son épouse en lui donnant pour douaire l'empire des fleurs.

136. Vignier (pp. 152-53 et 155) fait aussi mention de cette statue de Flore ainsi que de la dame grecque et de la dame romaine sortant du bain. Le vêtement de cette dernière était "d'un marbre noirâtre".

137. Avouez le vrai : expression chère à La Fontaine. Il l'avait précédemment employée à propos du "buste d'Alexandre" puis supprimée. Variantes, p. 172.

138. Pelouse. "A ces parterres ... (cf. nº 133), qui formaient comme le cadre immédiat du château se rattache , de chaque côté , une série de jardins et de pelouses, d'une rare beauté. Ici, à droite, un mail de près d'un kilomètre, planté d'ormes vigoureux, des allées de conifères, le verger disposé en quinconce et bordé par le Mable". Bosseboeuf, p. 226.

139. Dans une de ses fables, La Fontaine reprendra ce vers , sous une forme plus harmonieuse :

"Et que, n'étant plus nuit, il n'est pas encore jour".

F. X. 14 v. 13. T. III, p. 81.

Non seulement la pensée de ce vers, mais encore les idées qui l'amènent dans la lettre de La Fontaine, sont empruntées à Ovide : Amours , I, Eleg. V, v. 5-6 .Texte établi et traduit par H. Bornecque. Paris, Belles Lettres, 1930, in-8, p.18. Les poètes ont toujours aimé ces "allées", commodes, là pour la rime, ici pour les confidences . Cf. Corneille. Rodogune, V. 4, v. 1611-17. Mme de Sévigné G.E.F. T. IV, p. 275 ; V . 253 ; VI 545 etc .. et Mme de La Fayette dans La Princesse de Clèves. Oeuvres complètes ... n. éd. Paris, Colnet, 1804, 5 vol. in-8 T. II, pp. 223, 238-239.

140. Au même lieu. Même, placé avant le substantif , signifie actuellement : semblable ; placé après : lui-même. Cette différence n'existait guère au XVIIº siècle. Haase, nº 53 A, p. III.

141. Les pertes de l'Ibère. Celles de l'Artois et du Roussillon. L'Artois, par les traits de Madrid (1526) et de Cambrai (1529), appartint à l'empereur Charles-Quint, puis à son fils, Philippe II, et, par droit de réversibilité, à Philippe IV , roi d'Espagne. Conquis en 1640, l'Artois revint à la France par le traité des Pyrénées (1659) et celui de Nimègue (1678).

Le Roussillon , maintes fois occupé et perdu par la France, fut définitivement acquis par elle au traité des Pyrénées.

142. le cardinal avait eu, par commission expresse, en date du 4 février 1627 , le commandement en chef de l'armée devant la Rochelle. Il avait fait construire la digue de la Rochelle qui fermait le port : Clément Metezeau en avait conçu le projet, Jean Tiriot, maître maçon de Paris commença à le réaliser le 30 novembre 1627. La ville ne se rendit que le 30 octobre 1628, après un siège de quatorze mois. "Ses habitants avaient été réduits, durant ce siège, de vingt-sept mille qu'ils étaient d'abord,

à cinq mille. La famine plus meurtrière que le glaive avoit presque tout moissonné". M. Arcère . Histoire de la Ville de la Rochelle ... La Rochelle, Desbordes, 1756-57, 2 vol. in-4. T. II, livre VII, pp. 268 et 323.

143. Nos voisins : les Anglais.

144. Les peuples du Permesse (ruisseau de Béotie, sortant de l'Hélicon) sont les poètes.

145. "En redescendant du côté droit ... on errait au milieu de jardins arrosés de canaux, de belles pelouses, de riants parterres ... De là on se rendait à la ville, en longeant un autre parterre, un mail tournant et un double jeu de longue paume" (dont La Fontaine parle plus loin) Bosseboeuf, p. 227.

146. Civilités : honnêtetés, courtoisie dans les manières. "Courtois et affable ne sont plus gueres dans le commerce des gens du monde, et les mots de civil et d'honnête ont pris leur place, de même que civilité et honnêteté ont pris la place de courtoisie et d'affabilité". Caillières, p. 173. Bouhours , le premier, s'était ouvertement déclaré contre ces mots (Remarques, p. 48) que, treize ans plus tard , Alemand s'efforçait de réhabiliter.

147. Notre promesse de rejoindre le lendemain Jannart à Châtellerault, Cf. lettre IV, p. 56.

148. Allemands : on avait l'habitude au XVIIº siècle de railler les Allemands, sur leur manie de vouloir tout visiter sans offrir de pourboires. Cf. supra, lettre IV, nº 53, p. 116.

149. Le haut-de-chausse. "On appelle haut-de-chausses la partie de l'habillement de l'homme qui est depuis la ceinture jusqu'aux genoux " (F).

150. Du tout: dans une proposition affirmative : entièrement, tout à fait, absolument. Il s'emploie aussi dans une proposition négative dans le sens de " pas tout à fait, pas absolument" et non "absolument pas". Haase , nº 98 C, p. 241.

151. Canton : "coin, certain endroit d'un pays ou d'une ville séparé et différent du reste " (A). Mot du style relevé.

152. Jeu de paume : sorte de jeu auquel se livrent deux ou plusieurs personnes qui se renvoient une balle avec une raquette ou un battoir dans un lieu préparé exprès.

Courte paume : celle à laquelle on joue dans un carré long enfermé de murailles ordinairement peintes en noir, et pavé de dalles de pierre.

Longue paume : celle à laquelle on joue dans un long espace de terrain ouvert de tous côtés et disposé exprès.

La description de Vignier (p. 4) éclaircit ce passage :"le Mail commence proche (la porte de l'anti-cour) il est à tournant, et passe autour de ces deux jeux de longue Paûme, il a trois cent quarante six toises de long, et de large quatre toises et demie (six cent soixante-quatorze mètres sur près de neuf). Il y a une petite Allée qui va d'une passe à l'autre pour la commodité de ceux qui voyent jouër". En 1665, deux ans après l'époque du Voyage de La Fontaine, le duc de Richelieu fit construire proche du Mail et de la porte de l'anti-cour, un jeu de courte-paume "C'est, dit Vignier (p. 5), un des plus beaux du royaume".

o

o o

LETTRE VI

Texte manuscrit 5131, pages 875 à 881.

1. S'il ne se fallait point lever. Usage classique : Cf. Lettre V, nº 2 et 3, p. 123..

La visite du château avait duré jusqu'au soir, si bien que La Fontaine et M. de Châteauneuf durent coucher à Richelieu, puis se lever de grand matin pour rejoindre Jannart à Châtellerault, comme il était convenu.

2. Je crois : au XVIIº siècle, on trouve plus souvent : "je croi", conforme au latin.

3. Amusé. Cf. Lettre II , nº 2, p. 80.

4. Notre promesse. Cf. Lettre précédente p. 67, et lettre IV p. 56.

5. Devant que : ou, avant que . "Tous deux sont bons" déclare Vaugelas. Il constate pourtant que la locution "avant que" est "plus de la Cour et plus en usage" ; il préfère "devant que de" suivi de l'infinitif à "devant que". Remarques .. I, p. 435.

6. Sénéchal : "principal officier de justice des seigneurs particuliers qui avaient haute, moyenne et basse justice. Il se disait aussi d'un Officier royal de robe longue, chef d'une justice subalterne, ou de l'officier chef de la noblesse quand elle était convoquée pour l'arrière-ban. Chéruel, pp. 1148-49.

7. Marquis de Faure : Poussart de Vigean, marquis de Faure (ou Fors) était frère de la duchesse de Richelieu. Cf. lettre V, nº 71 p. 137. Anne Poussart, veuve de François d'Albert, sire de Pons, comte de Marennes, s'était remariée en 1649 avec le duc de Richelieu, elle mourut en 1684. Son autre soeur, Marthe, mourut aux Carmélites de Paris. Le Marquis de Faure fut assassiné en 1663, dans son carrosse , à deux lieues de Poitiers, près du château de sa soeur. Walckenaër a raconté longuement cet assassinat et ses suites. Histoire de la vie et des ouvrages de J. de La Fontaine. Paris, Nepveu, 1820, 2 vol. in-8, T.I, pp. 123-31.

8. Paquet du roi : "se dit de plusieurs lettres enveloppées ensemble ... Le courrier qui portoit le paquet du Roy" (F). "Se prend aussi quelquefois pour toutes les lettres et les dépêches que porte un courrier. Le paquet d'Angleterre" (A).

9. Nos voyageurs vont faire le reste du voyage à cheval, car le service de postes n'allait pas de Châtellerault à Limoges. Ils auraient pu aller en diligence jusque Poitiers par les Barres de Nintre, la Tricherie et Chassenay, mais Jannart "s'était résolu de laisser Poitiers , comme le plus long". Lettre VI, p. 69; Cf. Liste des postes, p. 185.

10. Honnête homme : "l'honnesteté des hommes, est une maniere d'agir juste, sincere, courtoise, obligeante, civile" (F) . Cf. infra nº 12.

11. Franchise : "sincérité tant en ... paroles qu'en ... actions" (F).

12. Honnêteté : bons procédés, marques d'amitié et de bienveillance. "Maniere d'agir obligeante et officieuse" (A). Ce mot, dérivé d'honnête, dans le sens de "civil, courtois, poli " était récent. Cf. lettre V, nº 146, p. 150.

13. Politesse : ajoute au mot "honnêteté" l'idée de "bon goût, finesse, élégance" .

14. Régaler : dans un sens plus large que de nos jours. Régaler s'employait en parlant de repas (voir la suite), mais aussi de tout ce qui était destiné à faire plaisir aux hôtes.

15. Pour entrer dans la ville, La Fontaine avait franchi la Vienne sur un pont à neuf arches, avec deux grosses tours romanes, qui était "un des plus beaux du royaume". Expilly, T. II p. 286.

16. Canton : Cf. lettre V , nº 151, p. 150.

17. Demi-aune : l'aune, ancienne mesure valant 1 mètre 188.
Pour demi invariable , cf. lettre V, nº 15, p. 125.

18. Pidoux : La Fontaine était, par sa mère, de la famille des Pidoux. Les Pidoux formaient , à cette époque, une des familles les plus illustres de la bourgeoisie du Poitou, et leur réputation de longévité était bien établie. On citait un Pierre

Pidoux (de Malaguet), trésorier de France et maire de Poitiers, en 1575, nommé maire pour la seconde fois en 1615, mort le 8 mars 1636, à l'âge de 86 ans ; ensuite, un Jean Pidoux, assesseur civil et maire en 1618, qui mourut le 28 Janvier 1656, âgé de 81 ans ; (son fils, Pierre Pidoux, fut lieutenant-général au siège royal de Châtellerault). Jean Pidoux, docteur en médecine, fut maire de Poitiers en 1631, et mourut en 1662, âgé de 78 ans. Le Pidoux que La Fontaine trouva à Châtellerault est René Pidoux (du Verger), né le 10 octobre 1581. Il s'était marié trois fois et allait avoir , en 1664 (à 83 ans), une nouvelle fille Jeanne. Roche, o.c. p. 399.

19. La Fontaine avait, en effet, le nez bien long.

20. Accident : "Cas fortuit, ce qui arrive par hasard ... funeste accident , heureux accident" (A).

21. Curieux : sens étymologique : se dit de celui "qui a beaucoup d'envie et de soin ... de posséder des choses nouvelles, rares, excellentes, etc ... (A) . "La curiosité n'est pas un goût pour ce qui est bon ou ce qui est beau, mais pour ce qui est rare, unique ... " La Bruyère , <u>Caractères,</u> XIII, 2. G.E.F. T. II. p. 135.

22. Quoi que c'en soit. Emploi assez rare au XVII° du pronom "ce" à la place du pronom neutre "il". Haase, n° 20 A, p. 40.

23. Quatre-vingts ans. Ms : quatre vingt : en latin vingt et cent sont invariables. Au XVII° siècle, à part "quelques hésitations" - c'est le cas de La Fontaine - ils prenaient la marque du pluriel, même s'ils étaient suivis d'un autre nombre. Vaugelas, <u>Remarques</u> II, p. III ; Bouhours, <u>Remarques</u>, p. 239 ; Alemand, pp. 314-8. Ce dernier marque "quelques hésitations" à propos de cent ; Haase, n° 55 III p. 116.

Il est arrivé à certains éditeurs de couper le texte de la façon suivante : "mon parent ... passe quatre vingts ans, ce qu'il a de particulier, et que ses parents de Château-Thierry n'ont pas. Il aime la chasse ... ". On voit, en effet, "par les lignes précédentes que ce qui intéresse fort La Fontaine ici, c'est la longue durée de la vie chez les Pidoux" (Michaut. T.I, note 2, pp. 11-12). De plus, seules la connaissance de l'Ecriture et la composition d'ouvrages de controverse semblent avoir été propres à ce parent. Pourtant, l'étude attentive du manuscrit ne permet pas d'adopter cette ponctuation, et il faut faire porter : "ce qu'il a de particulier ..." sur tout ce qui le suit et non sur ce qui le précède.

24. Ce René Pidoux connaissait, en effet, la Bible et composait des livres de controverse. En 1638 et 1656 il avait publié deux traités d'apologétique contre

les Protestants et il participa à des conférences théologiques et contradictoires à Châtellerault en 1618. Cf. Lettre II, nº 54, p.89.

25. Au reste. Cf. Lettre II, nº 62, p. 90.

26. Je crois, Cf. supra nº 2, p.152.

27. Cajole et infra : cajolai. Cf. lettre II, nº 15, p. 81.

28. Galant. Cf. Lettre II, nº 76, p. 92.

29. Grâces : l'agrément, le charme dans les personnes. "On dit en Poësie, les Jeux, les Ris, les Graces, les Amours, en parlant des divers agréments qu'ont les femmes qu'on aime" (F).

30. Famille : "se prend plus particulièrement pour un ménage composé d'un chef et de ses domestiques, soit femmes, enfans ou serviteurs" (F).

31. Indifférence de La Fontaine à l'égard des enfants, ce qui explique le peu d'attention qu'il prête à son fils dans ses lettres. Cf. F.IX,2, v. 54. T.II,p. 364.

32. Trop bien : locution fréquente chez La Fontaine en tête de phrase. Elle signifie : mais ce qui est bien mieux... Cf. C.I, 2, v. 73 ; II, 2, v. 111. T. IV, pp. 70 et 187. Haase , nº 98, p. 245 et pour l'inversion du pronom sujet, nº 153 B, p. 413.

33. Une grande fille : Marie Louise qui devait se marier , en 1668, au conseiller Béraudin de Bourlières.

34. La petite vérole : maladie qui se manifeste par une éruption de boutons pustuleux, la plupart déprimés à leur centre, et qui laissent ordinairement de petits creux dans la peau après la guérison.

35. Venin : poison. "Se dit aussi par extension, du principe et de l'action des maladies contagieuses. Le venin de la peste, de la petite vérole. Ce sens n'est guère usité dans le langage médical" (A).

36. Charmes : "signifie , au figuré, attrait , appât, qui plaît extrêmement, q u i touche sensiblement" (A). Cf. lettre IV, nº 22, p. 113.

37. Lis : au figuré , teint de lis : "teint extrêmement blanc". Teint de rose : "teint frais et vermeil, teint mêlé de blanc et d'incarnat" (A).

38. Romans. Cf. Lettre I nº 10 p.75 . La Fontaine, pourtant lecteur de romans, estime, avec la plupart des moralistes de son temps, que ces ouvrages portent à l'amour passionné et sont plus funestes qu'utiles aux femmes et jeunes filles. Cf . Fénelon. Traité de l'éducation des filles , ch. II, pp.8-9 au T. XVII de ses Oeuvres. Paris, le Clère, 1830, 54 vol. in-8.

39. La Fontaine avait en effet plusieurs cousins à Poitiers. François Pidoux (1585-1662), frère de la mère de Jean, médecin de Louis XIII, doyen de la Faculté de Médecine de Poitiers et maire de la ville, avait eu huit enfants.

40. Le procès auquel fait allusion La Fontaine était relatif à la succession d e son grand-père maternel. Cf. Lettre à M. Jannart (14 février 1656). O.D. T.IX, p. 295 et note 4. Pour la construction du verbe, Haase, nº 59, p. 136.

41. Villace. Terme dédaigneux (R) qui désigne une "grande ville mal peuplée et mal fortifiée (F et Trévoux). Ce mot se trouve aussi dans Chaulieu, à propos d e Paris (T.I. p. 335) et dans Voltaire, qui l'applique à Rome. Lettre à Cideville (12 janv. 1759). Oeuvres complètes ... p.p. M.M. Auguis , Clogenson ... Paris, Delangle frères, 1822-34, 97 vol. in-8 T. LXXVIII, p. 3. Perrault (p.156) décrit Poitiers d e la même façon que La Fontaine : "c'est une ville fort mal pavée de petits cailloux & les rues sont inégales, étant pleines de fossés et d'éminences..." Cf . Jousset, T. I, pp. 222-24. La ville comprenait cependant une université ... quatre abbayes, des capucins, des carmélites, des dames de la visitation, etc, et vingt-deux paroisses pour une population que d'Expilly ne portait pas à plus de 9698 individus en 1768 . T. V. p. 727.

42. Comtesse. La comtesse poitevine dont il est question dans les lettres précédentes.

43. Pierre levée. Cf. Rabelais (Pantagruel, livre I, ch. V, T. I, pp. 237-38) q u i parle aussi de ce fameux dolmen, aujourd'hui brisé. Voici comment le décrit Walckenaër : "masse énorme de forme oblongue et irrégulière qui a environ 20 pieds de long sur 17 de large (six mètres soixante sur cinq soixante environ) : elle est élevée sur cinq piliers de la hauteur d'environ 3 pieds et demi (un peu plus d' un

mètre) : elle est brute ainsi que les piliers ou espèces de bornes qui la supportent, on la trouve à un quart de lieue à l'est de Poitiers, en sortant par la porte de Pont Joubert, à gauche du chemin qui conduit à Bourges, à 500 toises environ (près d'un kilomètre) du faubourg ou village Saint-Saturnin ". W. note 65, p. 86. Cf. Iodoci Sinceri, p. 155. Gölnitz, pp. 293-94. La tradition fait remonter les origines de la Pierre-levée à Sainte Radegonde patronne de Poitiers qui aurait vécu de 521 à 587. Pour d'autres cette pierre fut dressée au XII² siècle. "Audit an mil quatre cent soixante dix-huict, raconte J. Bouchet, ledit Roy Loys permist à Messire Olivier Merichon, Seigneur du fief des Halles de Poictiers, de faire et dresser Halles au vieux marché de ladite ville, pour y estaller toutes marchandises, et y prendre tels et semblables droits qu'aux foires anciennes d'icelle ville ... les deux foires anciennes sont l'une à la my caresme, et l'autre au mois d'Octobre, qu'on appelle la Pierre levée, parce que lorsque la dite foire fut octroyée, en memoire d'icelle, une grosse Pierre ou Roch fut enlevée, comme on voit encores hors ladite ville du costé du Pont à Joubert, des le temps de Madame Alienor Duchesse d'Aquitaine", donc entre 1122 -1204. Les Annales d'Aquitaine ... p. J. Bouchet, éd. dernière et nouvelle. Poictiers, A. Mounin, 1643, in-fol, p. 284. Cf. Coulon, o.c. p. 420. En fait, J. Bouchet dit qu'on enleva "lorsqu'on établit la foire d'Octobre , une Pierre-levée, semblable à celle qu'on trouve près du Pont-Joubert", parce que cette pierre gênoit pour l'établissement du marché. W. pp. 86-87 , note 65. Ce dolmen doit plutôt remonter aux premiers âges de la société.

44. On appelle Passe-Lourdin à Poitiers, une grosse roche qui forme un précipice sur les bords de la Clain qui en lave la base et qui n' offre qu'un passage très étroit : il y a dans ce roc une grotte où il est difficile d'arriver, et dont le retour est encore plus périlleux. Iodoci Sinceri, p. 155 et Gölnitz, p. 293-94. Les écoliers nouvellement venus à l'université de Poitiers, les lourdins (i.e. les lourdauds, les balourds) étaient contraints par leurs camarades de passer le long du rocher pour descendre dans la grotte. De là le nom de Passe-Lourdin qu'on a donné à ce rocher. Belle-forest fait allusion à cette coutume lorsqu'il dit : " ... le bonhomme n' estoit encores passé sous l'arche de sainct Longin, à Mantoüe, pour estre deniaisé, ni sur le roc de Passe-Lourdin à Poitiers, pour se bien former la cervelle". Histoires tragiques ... Paris, Buon et autres, 1568 -1616; 7 vol. in-16, T. II , 32² histoire , p. 681. On dit aussi que c'était la coutume pour les nouveaux mariés d'aller, après leurs noces, visiter la grotte de ce rocher ; mais que cet usage a cessé depuis que deux jeunes époux avaient eu le malheur de tomber dans la Clain et y avaient péri. Jodoci Sinceri, p. 155-56. C'est sans doute dans Rabelais, son auteur favori, que La Fontaine avait surtout pris connaissance de la Pierre-levée et du rocher Passe-Lourdin.

45. La Landru. Cf. Lettre II n² 61 p.90. Qu'il s'agisse de la Barigny, ou de quelque beauté à la mode, La Fontaine ne cache pas à sa femme qu'il aurait bien voulu la voir et lui conter fleurette.

46. Commerce : "liaison, rapport, communication ... " entre personnes (A). " C e mot se dit elegamment dans le figuré , lors qu'il ne s'agit point de trafic et de négoce". Bouhours. Suite des Remarques nouvelles sur la langue françoise . Paris, G. et L. Josse, 1692, in-12, p. III.

47. De l'heure : du temps.

48. Chavigni : actuellement Chauvigny sur la Vienne, à trois lieues de Poitiers. La Fontaine ne fait que citer cette ville aux cinq châteaux féodaux dont il ne restait déjà plus que des ruines. Il n'a donc pas remarqué non plus les deux belles églises romanes du lieu : Notre Dame et Saint-Pierre. Cf. R. de Lasteyrie. L'architecture religieuse en France à l'époque romane. Paris, Picard, 1929, in-8, pp. 270, 456-57. Toute cette partie du voyage ne paraît pas l'avoir intéressé, car il n'en parle que pour se plaindre des mauvaises routes.

49. Bellac : petite ville bâtie sur le penchant d'un coteau rapide qui domine le Vincou et son affluent le ruisseau de Basine. Son église paroissiale est composé e de deux nefs, l'une romane, l'autre ogivale. Le palais de justice et la prison occupent le reste de l'ancien château, "qui dans le Xº siècle étoit une des plus fortes places du pays, puisqu'il ne put être pris par l'armée confédérée du roi Robert et du Duc d'Aquitaine". Expilly, T.I. p. 557-58. Cf. Itinerarium, p. 162 ; P. Granet. Histoire de Bellac. Limoges, Ducourtieux, 1890, in-18, pp. 180-83. Fénelon sera reçu à Bellac en 1681 avec beaucoup de pompe.

50. Ms : Rompus le cou. Les règles d'accord du participe ne sont pas encore nettement fixées . Cf. Lettre III , nº 80 p. 109.

51. Entés : greffés, entassés les uns sur les autres. Cette route fut beaucoup améliorée, par Turgot, et la direction en a été changée.

52. Patenôtres : "au pluriel, Se prend aussi pour les grains d'un chapelet, e t pour tout le chapelet ; mais en ce sens, il est bas" (A). Ce mot s'employait au sens propre du "pater noster", puis il devint le synonyme de "formules inintelligibles, marmottées entre les lèvres".

53. M. Clarac fait remarquer à propos de cette strophe "chère à la Pléiade", que La Fontaine la maniera dans ses fables et contes "avec un art délicieux" ; "le souvenir de ce rythme dansant ne cesse de le poursuivre ; d'où tant de strophes , de rimes en écho si caractéristiques de sa technique ... " P. Clarac .Notes sur Daphné , T. II p. 847, nº 22.

54. Ne plaignons ... Plaindre sa peine se dit au figuré de celui qui emploie sa peine, ses soins, son temps, ses pas avec répugnance, à regret. "Il ne faut point plaindre sa peine pour ses amis ... On dit qu'un homme ne plaint point l'argent, ne plaint point la dépense, pour dire qu'il aime à dépenser " (A).

55. Cf. F. XI, 2, v. 43-44. T. III, p.107.

"Il (le duc du Maine) apprendra de moi les sentiers peu battus
Qui mènent aux honneurs sur les pas des vertus".

La légende d'Hercule à la croisée des chemins entre le Vice et la Vertu est bien connue.

56. Rencontre : quelquefois, circonstance fortuite, "occasion. Je vous serviray dans la rencontre ... " "Quelques-uns le faisoient autrefois masculin, et il l'est encore en cette phrase : en ce rencontre" (A). Caillières (p. 203) préfère "occasion" et dit que l'emploi de rencontre au masculin "est mal parler". Du temps des lettres le genre de "rencontre " n'était pas encore fixé avec précision.

57. Odeur : dans le sens de "réputation, bonne ou mauvaise", encore en usage de nos jours dans l'expression : "en odeur de sainteté".

58. Grands jours : "assises que des magistrats envoyés par le roi tenaient à certaines époques ou dans des circonstances solennelles pour la répression des crimes que les juges ordinaires étaient impuissants à punir ... A partir du XVI[e] s. le nom de "grands jours" fut réservé à des commissions extraordinaires qui siégeaient au nom du roi pour réprimer des désordres". Chéruel, T. I. p. 505. Il y avait eu des "désordres" dans le Poitou, pendant les guerres civiles, " le roi jugea devoir y faire tenir une cour de grands jours", et nomma, en 1634 , une commission de conseillers au parlement de Paris et de maîtres de requête, présidée par M. Seguier" . Thibaudeau, "Abrégé de l'Histoire du Poitou", Paris, Demonville, 1782-88, 6 vol. in 12. T. VI pp.130-31 ; J. Bouchet. Seance des grands jours de l'an 1634, o.c. n. p. (2[e] partie, après le ch. sur l'Université de Poitiers). On ne cite après eux, sous la monarchie, que les Grands jours d'Auvergne (1665) , dont Fléchier s'est fait le très instructif et très piquant historien.

59. Lieutenant de robe courte (ou "prévôt", comme l'indique un peu plus loin La Fontaine) : c'était un officier pourvu du "droit de juridiction en première instance dans toutes les matières civiles, personnelles, réelles et mixtes entre roturiers, et pour tous les délits qui n'étaient pas réservés aux baillis et sénéchaux." Chéruel, T. II, p.1019. Le prévôt de Bellac, dont il est ici question, s'appelait Louis Monfaucon. Convaincu de concussions, voleries et malversations", il fut condamné à être pendu. Granet, o.c. p. 167.

60. Pistole : monnaie d'or , "battuë en Espagne et en quelques endroits d'Italie" (F) qui avait cours en France. Une déclaration du 20 mars 1682 fixa à dix livres la valeur de la pistole. Dans la suite, les pistoles ne furent plus qu' une monnaie de compte de la valeur de dix livres. Chéruel, T. II, p. 980.

61. Guinder : hisser (à la potence) : "terme de marine : c'est hausser et eslever soit les voiles, soit quelque autre chose. On le dit aussi en autres occasions. On ne sçait comment cet homme s'est guindé au haut de ce bastiment ..." (F). Cf. F. VI, 19, v. 24, T. II , p . 66.

62. Faisant le saut. "On dit proverbialement, qu'un homme a fait le saut en l'air pour dire qu'il a été pendu" (F).

63. Le tour : "se dit aussi generalement du procédé, de la maniere d'agir à l' égard de quelqu'un. Tour de galant homme, d'honneste homme. Tour d'amy" (R). Le tour du prévôt est "bon", parce que bien joué.

64. Autant que : cf. lettre III, nº 1, p. 97.

65. Fâcheux : "qui donne de la fascherie, de la peine et de la difficulté ... Les Alpes sont fascheuses à traverser. Les chevaux sont fascheux à dompter ...(F). "Chemin fascheux, montée fascheuse, passage fascheux" (A).

66. Mal accommodés et mal prises. Accommoder : "ranger, agencer, ajuster, approprier quelque chose. Il a bien accommodé... sa maison"(A). Mal prises : mal proportionnées.

67. De vous en rien dire. Rien "s'employe aussi quelquefois pour signifier "quelque chose ... " : qui vous dit rien ? qui vous reproche rien ?" (A). Haase , nº 51 B, remarque I, p. 109.

68. Méchant : mauvais, qui ne vaut rien dans son genre, en parlant des choses , tant physiques que morales (A).

69. Louis XIII, passant un jour par Bellac, aurait d'abord été réjoui par la belle apparence du vin du lieu, mais aussitôt qu'il en aurait goûté il aurait cru à une tentative d'empoisonnement et se serait écrié : "c'est la tromperie de Bellac"

Et le mot resta ... D'Alméras, pp. 268-69. Le vin qu'on recueille dans la Haute-Vienne est, dit-on, "au-dessous du médiocre", plutôt doux que vert, mais très plat.

70. Cale à oreilles : cf. lettre I, nº 22, p. 77.

71. Trucheman ou truchement : interprète dans la conversation entre personnes qui ne parlent pas la même langue. J. Racine, racontant à La Fontaine son voyage à Uzès, s'était plaint, lui aussi, des difficultés qu'il avait eues dès Lyon pour se faire entendre des gens du pays. Lettre à La Fontaine (Usez, ce II. novembre 1661). G.E.F.-Racine p.p. Mesnard. Paris, Hachette, 1865-73. 9 vol. in-8.T. VI, pp.425-26.

72. Bigarré. Sens figuré : formé d'éléments variés et disparates : la peau du léopard de la fable (IX, 3, v. 7b. T. II p. 370) est "bigarrée", i.e. "marquetée, vergetée, mouchetée", autrement dit ornée de couleurs qui tranchent l'une sur l'autre

73. Devant que : cf. supra nº 5 p. 152.

74. De bonne fortune : par chance. Le mot fortune "se prend quelquefois pour Bonheur ... Il se prend aussi pour Malheur ...", ou pour "tout ce qui peut arriver de bien ou de mal à un homme ... " (A). Ce sens très étendu du mot "fortune" vient du latin "fortuna" : hasard, chance, événement, fortuit, d'où "bonne chance" ou " mauvaise chance", puis "destinée, situation", heureuse ou malheureuse. Cayrou, o.c. p. 411.

75. De Bellac à Limoges, par Conore, il n'y a que quarante kilomètres environ.

76. Fidèle Achate : dans l'Enéide : "fidus Achates", (VI, v.158. T. III, p.169) compagnon dévoué d'Enée. Son nom a passé dans la langue pour désigner celui qui ne quitte jamais une personne, qui est toujours à ses côtés.

77. La voie du messager à cheval : le mode de transport par courrier. Après sa louange du coche (cf. p. 29) l'auteur des Delices ajoute : "le Messager est encore plus divertissant quand on veut estre avec des gens de qualité, d'esprit et de merite, et si on veut faire des connoissances dans toutes les Provinces du Royaume : au reste, c'est quand on est sans soin de sa vie ny de son cheval, on fait toûjours tres-bonne chere et on rit à ventre deboutonné ; parce qu'il y a tousjours des esprits divertissans ou quelques niais qui prétent à rire à toute la troupe" p. 307.

78. Debiter : "mettre en circulation , en parlant de choses qui se détaillent (nouvelles, idées, etc .) ; raconter, exposer, développer, sans nuance défavorable." Cayrou, o.c. p. 230.

79. Cette lettre fut-elle écrite ? Cf. Introduction, pp. 23-25.

80. Ce prélat était François de la Fayette (1590-1676), abbé de Sainte-Marie de Dalon, (dans le bas Limousin), oncle du mari de Mme de La Fayette. Gallia christiana, T. II, col. 541-543 ; Aulagne, o.c. p. 173.

81. "Limoges, célèbre par la beauté de ses châtaigniers et la longévité de ses habitants était une ville opulente, une ville grasse, où on cultivait abondamment, trop abondamment, cet horrible légume, cette pomme de terre gâtée, qui s'appelle la rave. Aussi Rabelais avait-il surnommé les gens du pays des macheraves". D'Alméras , pp. 269-70. Cf. Piganiol. T. XI, p. 369. Rabelais avait aussi ridiculisé l'écolier limousin : "Tu es Limosin pour tout potaige. Et tu veulx icy contrefaire le Parisian" . Pantagruel, II, 6. Ed. c. T. II p. 45. De même, Cl. Marot, dans sa traduction des épigrammes de Martial, remplaçait Sertorius, homme grossier et stupide, par un Limousin. Oeuvres ... Ed. c. T. IV. Epigr. CCLXXVII p. 272. Molière, en 1669, ferait de M. de Pourceaugnac, gentilhomme ridicule, un "avocat de Limoges". D'Alquié exprimait l'opinion courante quand il disait : "Les Limosins sont bons, simples et sobres et même en apparence sont niais ; c'est pourquoy il n'y a pas grand plaisir avec eux". Delices II, pp. 300-301. Aux femmes de Limoges on reprochait , soit comme l'avait fait Charles VII, "la simplicité de leurs vêtements ... et leur coiffure disgracieuse".(C. Jouhanneaud. Bulletin ... du Limousin, 1913, p.12. Cf. Jodoci, p.163 et Gölnitz, p. 643) ; soit, avec P. Merula, leur trop grande "chasteté". P. Laforest. Limoges au XVII° siècle. Limoges, libr. ecclés. 1862, in-8 , pp. VIII et 7. Cf. Coulon p. 614. Seul d'Avity avait écrit dans ses Estats, empires et principautez du monde ... Paris, Chevalier, 1619, in-4, p. 67 : "Il fait bon vivre à Limoges". Tel n'était pas l'avis de La Fontaine.

82. On ne sait à qui La Fontaine fait allusion : il s'agit d'une personne que Melle de la Fontaine et son cercle connaissaient bien. Cf. M. de Pourceaugnac : " Une personne comme vous, dit Nérine à Julie, est-elle faite pour un Limosin ? S'il (M . de Pourceaugnac) a envie de se marier, que ne prend-il pas une Limosine et ne laisse t-il en repos les chrétiens ?" I,3. G.E.F.-Molière ... T. VII, p. 241.

83. Les Philis et les Jeannes sont des "maîtresses" de condition sociale différente. Cf. La Fontaine, T. IX, pp. 436-7, où il explique pourquoi il a mis "Jeannetons" au lieu de "Chloris".

84. Saint-Mesmin : de quel Saint-Mesmin la Fontaine veut-il parler ? Au cours de son voyage, il put goûter les meilleurs crûs du val de la Loire : ceux de Saint-Mesmin et de Cléry (vins blancs et non muscats). Expilly cite le Saint-Mesmin et le vin rouge, "connu sous le nom d'Auvernat", comme particuliers à l'Orléanois et ajoute : "Quoique les vins d'Orléans n'aient pas aujourd'hui la réputation de ceux de Bourgogne et de Champagne, ils ne laissent pas que d'être fort estimés". T. V, p. 327 . Peut-être aussi La Fontaine faisait-il allusion au St-Mesmin de Champagne (Aube), en prenant encore le mot "muscat" au sens de bon vin.

o

o o

V A R I A N T E S

Les Variantes qui ne portent que sur l'accentuation ou sur l'orthographe sont indiquées dans les notes qui précèdent et, pour les Lettres V et VI, dans les remarques qui suivent. Ici nous comparons seulement le texte de 1729 avec ceux de 1788 et de 1820. Pour les deux dernières lettres nous avons essayé de découvrir sous les ratures les mots ou phrases que La Fontaine n'a pas voulu conserver. Les mots que nous allons étudier sont signalés dans le texte des Lettres par une croix.

LETTRE I

Page 41 -

Ed. 1788 - "Madame", ajouté à tort, cf. Lettre II nº 72, p. 91.

" - "rien", au lieu de "récit", par suite d'une mauvaise lecture.

Ed. 1820 - "bien", au lieu de "bientôt" , ce qui modifie le sens de la phrase.

" - "demeurerez", pour demeurez" (1729 et 1788).

Ed. 1788 - "belle", au lieu de "bonne".

" - "d'une quantité", pour"de quantité".

" - "nos malheurs", au lieu de "tous nos malheurs".

Page 42 -

Ed. 1820 - "Madame C", au lieu de "M. C" ; de même p. 43. Mais p. 44, toutes les éd. , sauf celle de 1788, portent "Madame".

Ed. 1788 - "ce que, au lieu de "et c'est ce que".

" - "je me trompe, si" , pour "je me trompe bien si".

Lettre I

Page 43 -

M. Marais dans sa Vie de La Fontaine (p.p. S. Ch. de la Rochette. Paris. Renouard, 1811, in-12) dit : "Faites bien des recommandations ... ", au lieu de "mes" . De même éd. 1788.

LETTRE II

Page 44 -

Ed. 1788 - "l'eau-bénite et le prône" ; éd. 1729 : pas de "et".

Page 45 -

Ed. 1788 - "point de montagne sans vallée", ordre des mots changé.

" - "pour" , au lieu de "afin de".

" - "il méritoit", pour "il mériteroit".

Ed. 1820 - "Ce ne sont pas ..." au lieu de "ce n'est pas..." (1729 et 1788)

Page 46 -

Ed. 1788 - "religion luthérienne". le mot "religion" seul suffisait au XVIIe siècle dans ce cas.

" - "nous nous endormîmes" au lieu de "nous endormîmes".

" - "des simples étoiles", ordre des mots changé.

Ed. 1820 - "Cloton", pour "Clothon".

Page 47 -

Ed. 1729 - "ne furent que penser à sa maîtresse", mais l'errata indique nettement : "penser à, lisez : pour sa". L'Ed. 1788 dit : ne furent que pensées pour ...

Ed. 1788 - "que lui avoit fait son amant", ordre des mots changé.

Lettre II
Page 47 -

Ed. 1729 - "M. Châteauneuf", au lieu de "M. de Châteauneuf", que l'on ne retrouvera que dans les Lettres V et VI. Pourtant, à la page 35 de cette édition de 1729, on lit deux fois M. de Châteauneuf.

Page 48 -

Ed. 1788 - "ses eaux sont claires", au lieu de "fort claires", par suite d'une mauvaise lecture.

" - "je m'imagine", pour "imaginai".

" - "à le regarder du côté de la Sologne", pour "regarder de la Sologne".

" - "cependant", à la place de "pourtant".

" - "église de Sainte-Croix" , pour "église Sainte-Croix.

LETTRE III

Page 49 -

Ed. 1788 - "Ce sont ... ce pourroit", au lieu de "ce seroient ... ce pourroient"

" - "pas", au lieu de "point", dans : "point arraché", "point mis", et Lettre IV, p. 54 dans "ne m'amuserai point" ; et "point" , au lieu de "pas" dans : "pas céder" p. 50 et "n'allons pas chercher" p.52.

" - "en marbre", pour "de marbre".

" - "Il ne m'arriva", au lieu de "il ne m'y arriva".

" - "dans même hôtellerie", pour "en même ...".

Page 50 -

Ed. 1788 - "se plaignit fort des puces le lendemain", ordre des mots changé.

" - "à ce qu'on m'a dit", au lieu de "me dit".

" - "tout d'une voix", pour "tous ... " éd. 1729 et 1788.

Lettre III

Page 51 -

Ed. 1729 : "leur charges", par inadvertance certainement.

Ed. 1788 : "ce que je vous assure est fort vrai", pour "être ... vrai".

" : "je la considère", pour "considérais".

" : "puis nous faire partir", au lieu de "nous fit partir".

Page 53 -

Ed. 1788 : "l'ame encore émue", pour "encore tout émue".

" : "Mais avec ...", au lieu de "Avec ..." seul. Sans doute pour donner 7 pieds à ce vers.

" : "ma lettre", au lieu de "ma troisième lettre".

M. Marais : "se léveroit de grand matin. Cependant j'emploie ..." , au lieu de "se lèverait de fort grand matin. J'emploie cependant ..."

" : "de maris", pour "des maris".

LETTRE IV

Page 54

Ed. 1788 : "et paroît extrêmement haut vers la campagne". Le point après "haut" a été supprimé, ce qui change le sens de la phrase.

" : "quoiqu'il soit", pour "bien qu'il soit".

" : "au pied une prairie", pour "au pied d'une prairie". Moland a pourtant admis la version de 1788.

" : "je demandai à la voir", pour "de la voir".

Page 55 -

M. Marais : "Huit portes ...", au lieu de "Trois".

Lettre IV

Page 55 -

Ed. 1788 : le vers de La Fontaine est corrigé comme suit :

"L'Indre, le Cher, et la Creuse et la Vienne".

Ed. 1820 : "L'Indre et le Cher et la Creuse et la Vienne".

Ed. 1788 : "Ce ne sont pas de simples ruisseaux."
Le "de" supplémentaire rend le vers faux.

Page 56 -

Ed. 1729 : "écureüils à turquets", l'errata rectifie : "écureuils et ...
L'éd. 1788 dit : "écureuils et traquets", ce qui n'a pas d
sens ici.

Ed. 1788 : "à Tours", par distraction, sans doute, pour "à tous".

" : "s'offrit à m'accompagner", pour "de"...

" : "je les fis mettre" pour le présent "fais".

Page 57 -

Ed. 1729 : "qu'il n'avoit pas" ; 1788 : "qu'il n'a pas". Les deux éd. emploient le subjonctif "ait" dans le deuxième membre de la phrase.

" : "attire à la ville", pour "attira la ville".

Page 58 -

Ed. 1788 : "fait faire ces bâtiments, au lieu de "la plupart de ces bâtiments".

" : "voilà tout ce que ...", au lieu de "voilà ce que ..."

LETTRE V

Rappelons que la présente édition donne le texte du manuscrit Conrart (Arsenal Ms. 5132). Nous y avons seulement mis des alinéas, rétabli les majuscules après les points et introduit l'orthographe moderne.

Page 59 -

- Après "la concierge" , en surcharge une demi-ligne barrée, à peu près illisible. On devine : "avecque l'ayde de ...". L"avecque" du texte définitif avait été écrit en fin de ligne. La Fontaine l'a barré et transcrit à la ligne suivante.

-"monsieur desmarets". Presque toujours La Fontaine écrit les noms de famill e sans majuscule. De même les noms des oeuvres, v.g. un peu plus bas : les promenades au lieu des "Promenades".

- "selon la vérité de l'affaire". Les derniers mots ont été barrés.

Page 60 -

- "en l'air". La Fontaine avait d'abord écrit "dans" ; il a mis au-dessus "en"

- "car tant ... ", le "tant" de ce vers et celui du suivant sont en surcharge à un autre mot illisible.

- "en manieres", s a été supprimé.

- "ce sont des restes", "des" en surcharge entre "sont" et "restes".

Page 61 -

- "dans Richelieu", "dans" au-dessus d'un "de" qui a été barré.

- "l'Apollon et le Bacchus". La Fontaine avait d'abord écrit : "l'Apollon e t le Mercure". Il a supprimé "Mercure" et ajouté "Bacchus".

- "Heureux captifs", "Heureux" au-dessus de "Pauvres" biffé. De même "si" a remplacé "car".

- "nous nous piquons". En surcharge au premier "nous" un autre "nou inachevé & non barré.

- "sont fort communs", sont, à la suite d'un premier "sont" barré dont le "t" n'était pas clairement écrit.

Lettre V

Page 61 -

- "ce mot d'esclave", la marque du pluriel a été supprimée.

- "soit dit toutefois sans ..." , "toutefois" en surcharge à "dit" et "sans".

- "en ces statues". La Fontaine avait commencé le mot statues ("st") et celui de sculpteur, à la ligne suivante ("scu").Il a barré ces lettres que sans doute il trouvait mal faites.

- "soit que ce ..." , "ce" effacé, puis remis.

- "l'ayt fait ...", "l'ayl" barré, à sa suite : "ayt".

- "personne n'est capable" ; 1ère rédaction : "nul".

- "autant de gloire", "autant" commencé : "auta" , puis barré.

Page 62 -

- "fut fait nulle mention", après "fait". La Fontaine avait ajouté "depuis" , il l'a barré ensuite.

- "contre Apollon", écrit d'abord "l'Apo". Il a biffé ce mot pour supprimer l'article.

- "les meubles", 1ère rédaction : "ny les meubles, ce qui s'en peut dire ..."
2ème rédaction : il remplace la virgule par un point et met en surcharge "de ce palais".

Page 63 -

- "le duc de Brézé" : un "ma", commencement de "marquis" peut-être, avait été écrit avant "duc".

- "je ne sais ... l'abbé de Richelieu". La Fontaine avait d'abord mis : " je consideray aussi avec grande attention le feu marquis de Richelieu".

- "par une fatalité ..." 1ère rédaction : "par une fatalité dont tous (?)ceux qui connoissent son merite n'iront point chercher la cause dans les astres". Il a barré tous les mots depuis "dont ..." et les a remplacés en surcharge par les mots actuels.

-"les Belle-Agnès." D'abord "belle-Agnes", puis "Belle agnes", enfin "Belle - Agnes".

Lettre V
Page 63 -

- "la concierge", ce mot mal écrit d'abord a été barré et écrit clairement à la suite.

Page 64 -

- "ces tableaux sont du +++. La Fontaine a effacé le nom du Poussin, et n'en a pas substitué d'autre.

- "cousin", écrit une première fois, barré et remis.

- "il n'y en a pas une". 1ère rédaction : "pas une seule".

- "Saint Jérôme". 1ère rédact. : "mais je passerois moymesme pour un nivelier si je m'arrestois davantage à ce St Hiero ... " Toute cette phrase a été biffée.

- "le salon n'en étant" est en surcharge à deux mots illisibles.

Page 65 -

- "s'y présente", "s"y" barbouillé a été refait par La Fontaine.

- "taillée en ovale", "en" effacé, puis remis.

- "laquelle a toutes.." , "laquelle" en surcharge à "et qu qui" barrés.

- "qu'on peut souhaiter". 1ère rédact. : "qu'on souhaite", puis il a mis "peut" en surcharge et ajouté un "r" à "souhaite".

- "dans tout l'empire ..." . Après le vers : "Et, pour dire ... la reine des agates", il y a huit lignes raturées où nous avons pu déchiffrer ce qui suit :

"dans tout l'empire des camay(eux) je ne crois pas qu'il y ait", en surcharge à "qu'il y ait" barré ; "qu'on put" ... (trouver) barré aussi.

"de .... des grandes que celle .... que celle cy".

.... "qu'il se trouve".

.... "dont les. Une fin de mot biffée termine la sixième ligne, puis La Fontaine recommence : " Ce sont peuples de en ... " , ces derniers mots sont barrés , on lit au-dessus : "dont les agates" non barré, puis au-dessus encore : "que l'on confond" barré. La huitième ligne a donné lieu aussi à trois rédactions : "font une partie", puis "font une branche" non barré, et "bien souvent avec les agates" barré. Sans doute La Fontaine a-t-il intercalé en troisième lieu ce que le texte présente comme seconde rédaction dans ces deux lignes. Enfin, La Fontaine écrit le texte que nous avons donné.

- "merveille", en fin de ligne, un peu brouillé, d'où effacé et repris plus clairement.

- "Saint Denis", écrit d'abord St-Di, puis barré.

Page 66 -

- "dans le même lieu ..." 1ère rédact. : "Dans le mesme lieu ou on a mis cette table il y ...", "table" a été remplacé en surcharge par "merveille" et au-dessus encore par le qualificatif : "ra" (re) , puis La Fontaine a supprimé tout cela et a seulement placé un "l" devant "a" de "a mis" et ajouté la marque du féminin à ce participe : "où on l'a mise".

- "sont quatre ou cinq bustes". 1ère rédact. : " ... sont quatre ou cinq bustes et quelques statuës parmi lesquelles on me nomma Tibère et Livie : non le Tibere de Calprenede mais celuy de Corneille Tacite ; quant à Livie vous la connoissez, c'est cette femme qui dans le Cinna de Monsieur Corneille dissuade ... " La Fontaine refait à la suite, ces deux derniers membres de phrase : "Quant à Livie, vous la connoissez (de) par le Cinna de Monsieur Corneille ..." Enfin, il a effacé tous ces essais pour adopter la rédaction que nous avons suivie dans le texte, rédaction qu'il a écrite au-dessus des lignes barrées, à partir de "non le Tibere ..."

- "rien davantage". 1ère rédact.:" rien davantage, cette lettre commençant a.." corrigé ainsi : "cette lettre" barré et remplacé par "aussi bien ma lettre", commençant " perd sa finale "nt" et devient "commence".

- "d'un certain buste", primitivement "d'une certaine teste embrassée (?) en jaspe, laquelle fait un des princ(ipaux) des bustes de ce, des principaux bustes de ce salon. Tout a été biffé et, en surcharge à "d'une certaine teste ..." il a écrit le texte que nous avons donné.

- "et de farouche", ce qualificatif est en surcharge à "barbare" supprimé.

- "galants". Après "galans" :"avoüez le vray". Ces mots ont été biffés.

- "cheval". 1ère rédaction : "barbe blanc" effacé , et il écrit "cheval" au-dessus de "beau", d'où, sur le manuscrit on lit : "monté sur un parfaitement beau cheval".

- "en quelque", écrit d'abord "en qu" un peu barbouillé et repris "quelque".

- "Vénus", en interligne : "bacchus moderne ... jeunes déesses".

Page 67 -

- "Monsieur de Châteauneuf". La Fontaine avait écrit en fin de ligne "Monsieur de Chas" et en surcharge "teauneu". Ce n'était pas assez clair, il a barré le mot et l'a récrit à la ligne suivante. Même remarque pour "eus je" qui était aussi en fin de ligne.

- "lieu qui me les a ..." , d'abord : "lieu qui m'ayda a", corrigé en "m'a aydé à les ébaucher", remplacé en surcharge par : "qui me les a fait ébaucher".

- "tîntes", d'abord écrit "tintes", , puis biffé et remplacé à côté par "tingtes"

- "au fond de". 1ère rédact. : "je serois encor dans l'all(ée..)", "au fond de" en surcharge.

- "nous repassâmes dans " ; d'abord "dans la cour (qui) , l'avant cour du chasteau", "la cour" et "du chasteau" supprimés.

Page 68 -

- "sans la crainte". 1ère rédact. : "si ce n'eust este", barré et remplacé en surcharge par "sans".

- à peine l'eûmes-nous congédié". 1ère rédact. : "à peine l'eusmes nous quité", puis "laissé" en surcharge, et enfin "congédié" à côté de "laissé".

- Avant "je suis assuré " : "pour" barré.

- "jeux de paume", d'abord "paumes", puis marque du pluriel supprimée.

LETTRE VI

Page 69 -

- "soupçonnés". La Fontaine avait d'abord commencé le mot "accusés".

- "elles n'ont", écrit en fin de ligne : "n'on", puis barré et repris à la ligne suivante.

Page 70 -

- "sa bouche". 1ère rédact. : "ses yeu(x)", remplacé par "sa bouche".

Lettre VI
Page 70 -

- "assura". lère rédact. : "on nous dit, remplacé par "on nous asseura", e n surcharge.

- "apprendre". lère rédact. : "je ne vous en scaurois dire ... "apprendre"en surcharge.

Page 72 -

- "guinder a" , en fin de ligne, semble un futur. La Fontaine barre cet "a" et le replace au début de la ligne suivante.

- "jeune personne". lère rédact. : "jeune vertu" (peut-être commencement de vertueuse), puis "personne", en surcharge.

- "et assez jolie", "et assez l...jolie, trois lettres illisibles, barrées, avant "jolie".

Page 73 -

- m'entendit" , "ne laissa pas de m'entendit" barré, puis "m'entendit assez aisément", enfin "m'entendit" conservé et "sans beaucoup de peine" en surcharge à "assez aisément".

- m'eût amené". La Fontaine avait écrit d'abord : "si pourtant Morphée m'eust amené la Landru ou au moins ... " il a ensuite supprimé la fin de la phrase depuis la Landru ..."

- "je revis les rues" ; "rues", barré, puis remis.

- "les plus longs", "les plus mau(vais), barré et remplacé par "longs".

- "honnête homme et ... " lère rédact. : "il est honneste homme et ne débite pas mal ce qui se passe à la cour", puis au dessus de "ne" barré, "scait", "debite" conservé "debiter" ; "pas mal" est supprimé, "ce qui se passe à la cour"conservé. Au-dessus de "la cour","de fort", suivi "d'assez", barré , et de "bonne grâce". Ces derniers mots sont en surcharge à d'autres illisibles, peut-être : " ceci en consolation".

- "il me semble qu'il fait assez bien", ces trois derniers mots barrés e t remplacés par "il ne fait pas mal ... "

- "diocèse" . lère rédact. : "le reste de la province", remplacé par "diocèse" en surcharge.

ORTHOGRAPHE DES LETTRES V & VI

L'édition Régnier des Oeuvres de La Fontaine a consacré quelques pages à l'orthographe de cet auteur, étudiée dans des fragments de sa tragédie d'Achille et dans une lettre de 1691 à Mesdames d'Hervart, de Vireville, et de Gouvernet. Cette orthographe est celle de La Fontaine vers 1685-90, c'est-à-dire, celle de sa pleine activité littéraire. Nous étudions ici l'orthographe de La Fontaine dans ses premières oeuvres (1663). Le lecteur pourra constater que, du commencement à la fin de sa carrière, La Fontaine a suivi l'usage de son temps.

Pour la facilité de la comparaison nous avons adopté le plan de Régnier.

1º) La Fontaine distingue l'u voyelle de l'u consonne par un tréma :

Avenüe (59) ; avoüez (66). (1)

Continüé (VI, 71).

Eües (63).

Lieüe (2 fois 59 ; VI, 71) ; loüanges (64) ; loüay (60 ; VI, 69).

Massüe (60).

Retenüe (66) ; rües (VI, 72, 73).

Statüe (3 fois 60, 61) ; (62).

Veüe (58).

2º) Il se sert de l'y au lieu de l'i :

- soit formant à lui seul un son, à la queue du mot :

Ainsy (67 ; VI, 70).

Cecy (61) ; celle cy (65; VI, 70) ; celuy cy (62) ; ceux cy (61).

Icy (60 , 63).

(1) Les chiffres entre parenthèses indiquent la page à laquelle il faut se reporter.

Ny (3 fois 62 ; 2 fois 61 , VI, 71, 73 ; 59, 64, 65, 66). Pourtant il écrit toujours "aussi" et "quasi" (61, 62, VI, 72).

- <u>soit appartenant à une diphtongue également finale ou suivie d'un e</u>

Ay (4 fois 59 ; 3 fois 64 ; 2 fois VI, 71 ; 65, 67, VI,70);

Ayt (2 fois 61 , 67, VI,72 ; 62, 63, 64, 66, VI,70, 71, 73).

Admiray (64, 65) ; amuseray (62) ; arresteray (64) ; attachay (62) ;

Avoueray (63) ;

Cajeolay (VI, 72) ; commençay (67) ; consideray (61, VI,70) ;

Contentay (VI, 69) ;

Demeuray (62) ; diray (63, 66, VI,71, 73) ; donnay (68).

Enfoncay (67) ; ennuyai (63).

Gay (VI, 70).

Laissay (VI, 73) ; louay (60, VI,69).

Passay (VI, 73) ; passeray (2 fois 64).

Regarday (63) ; remarquay (68) ; respondray (64).

Seray (68) ; sortiray (59).

Trouvay (64, VI, 69).

Vray (2 fois 66) ; vraye (65, 66).

Employe (60).

Moy (2fois 59 ; 61, 62, 63, 64, 68 , VI,72).

Pourquoy (64)

Quoy (2 fois 59 ; 62 ; 63,66 , VI, 72, 73).

Roy (5 fois 63 ; 2 fois VI, 69 ; 60, 65, 67).

Voye (VI, 73).

Luy (6 fois VI,70 ; 5 fois VI,69 ; 3 fois 60,61,62 ; 2 fois 66,68, VI,72 ; 63, 67, VI, 72).

Celuy (2 fois 60 ; 59, 62, 63, 65, VI,72).

- soit, enfin dans le corps des mots :

Ayde (59) ; Aydé (65) ; ayme (2 fois 60, VI, 70 ; 61) ;

aymeriez (60) ; aymez (VI, 71) ; aymé (63).

Camayeux (65).

Gayement (VI,72).

Reyne (2fois 63;65).

3º) Il termine en ez le pluriel des noms et participes que nous finissons en és :

Achevez (67) ; antez (VI,72) ; arrivez (VI,73).

Bontez (67).

Civilitez (67) ; Costez (60, VI,70).

Deferrez (VI,73) ; destournez (VI,72) ; dez (que) (VI,73).

Elevez (67) ; estimez (61).

Fossez (67).

Indignez (67).

Laissez (VI,71).

Majestez (66).

Obscuritez (68).

Pechez (VI73) ; placez (60 ,61) ; proprietez (VI,71) ; proportionnez (66).

Qualitez (65 , VI73).

Raretez (64) ; rencontrez (60).

Singularitez (59) ; soupconnez (VI, 69).

4°) Il insère l's, ordinairement, mais pas toujours, étymologique, dans un grand nombre de mots, et dans certaines désinences verbales, où nous le supprimons ou remplaçons par un accent :

Accordasmes (VI,69) ; acquitasmes (VI,73) ; aisles (60) ; ajousta (VI,72) ;ajousté (68) ; ajouster (67) ; ajoustez (66) ; appreste (VI,72) ; arresta (63) ; arrestasse (60) ; arresté (59, 61) ; arrester (61, 62, 64, 67, VI, 70) ; arresteray (64) ; arrivasmes (59, VI,69) ; aussitost (VI, 69, 72).

Bastir (2 fois 60) ; beusmes (VI, 72).

Chaisnes (61) ; chascun (62, VI, 73) ; chasteau (2 fois 59, 60 ; 62, 64, 68) ; Chasteauneuf (de) (3 fois VI, 69) ; 2 fois 67, 68 ; 59, 62, VI, 72, 73) ; Chasteauthierry (VI,70) ; Chastelleraut (3 fois VI, 69 ; 2 fois VI, 70, 71) ; conquestes (66) ; costé (59, 60, 61, 67, VI, 70) ; coustume (2 fois VI, 73) .

Dependist (VI, 69) ; descendismes (66) ; descrire (62) ; descris (60) ; descrite (VI, 71) ; desja (VI, 71) ; desjeunant (VI, 71) ; despouilles (65) ; destournez (VI, 72) ; destruit (VI, 70) ; diadesme (67) ; disposasmes (VI, 69) ; donnasmes (2 fois VI, 71).

Enchaisné (61, 67) ; entreprist (64) ; eschapé(es) (69) ; escrire (VI, 69) ; escris (2 fois 59) ; escriture (VI, 70) ; escus (66) ; eslevé (60) ; espousé (VI, 69) ; estage (VI, 72) ; estant (62, 64, VI, 69, 70, 72, 73) ; estat (63) ; estendars (67) ; estendre (59) ; estendus (66) ; estes (59, VI, 72) ; esté (2 fois 63; 62, 64, VI, 73) ; estions (2 fois VI, 69) ; estofe (60, 62) ; estoient (67) ; estois (59) ; estoit (2 fois 67, VI, 73 ; 59, 62, 64, 67, 68, 69, VI, 70, 72) ; estoufé (67) ; estre (3 fois 60, 61 ; 2 fois 63, 68, VI, 72, 73 ; 59, 64, 66, 67, VI, 69) ; estre (peut estre) (69, 60) ; eusmes (62, 64, 68, VI, 69, 71, 73) ; eust (2 fois VI, 71 ; 62, 63, 64, VI, 73) ; evesque (VI, 73);

Fascher (68) ; fascheux (VI, 72) ; fasché (VI, 71, 73) ; fist (VI, 73) ; fusmes (VI, 69, 73) ; fust (2 fois VI, 69 ; 64, 65, 67, VI, 70, 73).

Giste (VI, 71, 73) ; goust (61) ; gouster (67).

Haste (62) ; Hierosme (4 fois 64) ; honneste (VI, 69, 73) ; honnestes (VI, 72) ; honnesteté (VI, 69) ; hoste (VI, 69, 71, 73) ; hostal (65) ; hostellerie (VI , 72).

Jeusne (64) ; jugeasmes (VI, 69) .

Laissasmes (62 ; 68).

Maistre (59, 60, 67, VI, 69) ; maistresse (63) ; mareschal (VI, 73) ; meschant (VI, 72, 73) ; meslées (65) ; mesme (3 fois 64 ; 2 fois 60, 67 ; 59, 61, 62, 66, 68, VI, 69) ; mesprisoit (VI, 69) ; mestier (61) ; mist (VI, 72); monstra (VI, 72). monstrer (VI,72).

Naist (65) ; nostre (3fois VI, 71; 2 fois 67, VI, 69, 73; 61, 63, 64,VI, [illegible]).

Osté (VI,70) ; ouvrist (VI,69).

Paroist (61) ; paroistre (64) ; patenostres (VI,72); plaist (60) ; (la) plus-part (59, 60, 62, 64) ; plustost (63;67) ; preste (60) ; prestres (VI,71) ; prevost (VI, 72).).

Quatriesme (Henri IV) (63) .

Reconnoistrions (67) ; reconnust (61) ; renouvelast (VI,71) ; rentrasmes (66); repassasmes (67) ; respondis (67) ; respondray (64) ; retrouvasmes (68).

Seneschal (2fois VI, 69) ; sortismes (63).

Tascherons (VI,73) ; teste (2 fois 66;63,54) ; tinstes (67) ; tost (67 ;VI,73) tousjours (59, 67, VI, 72) ; traisneaux (64) ; traversasmes (63) ; trouvasmes (59 ,VI,69).

Vescu (2fois 63) ; vismes (64) ; vostre (2 fois 61; 63, 67, VI, 69,72, 73).

5º) <u>Il double assez fréquemment certaines consonnes</u> :

Appeller (60) ; appellée (63) ; appelloit (66) ; apperceut (2 fois VI,72).

Fidelle (VI,73).

Jetté (66).

Pallissade (66).

Serrail (2 fois 65).

6º) <u>Mais les dédoublements, i.e.consonnes uniques au lieu de deux, sont plus fréquents encore</u> :

Acquitant (s') (VI,69) ; acquistames (VI,73) ; acquite (59).

Batu (VI,72).

Echapé (59) ; eschapées (59) ; estofe (60 ; 62) ; estoufé (67).

Flames (61) ; fleuretes (VI,73).

Mignones (VI,72).

Quita (68) ; quitoit (VI,73).

Regrete (62) ; regreté (62).

Sotise (VI,72).

7º) Comme additions de consonnes, autres que celles des 4º et 5º, nous relèverons celles-ci :

celle de b dans obmettre (VI,69) ;

" c dans effect (VI,73) et dans le verbe savoir : scachant (63) scache (64) ; schachiez (63) ; sçais (2 fois 63,VI,70 ; 59,62,64,VI, 71) sçait (VI, 70; 73) ; scaurez (VI,71) ; scauriez (VI,73) ; scaurois (66 , VI, 70) ; scavans (61, VI,73) ; scavantes (2 fois 59) ; scavez (59, 66) ; scavoir (59, 65, 66, VI, 73).

comme suppression de consonnes, autres que celles de 6º, relevons :

celle de c dans greque (66) ;

celle de t au pluriel de tous les noms, adjectifs et participes présents se terminant en "ant" et "ent" :

cens (deux) (68) ; compartimens (65) ; complimens (VI,73) ; differens (63); divertissemens (64) ; elemens (63,64) ; enfans (2fois VI, 70; 60,63,67); excellens (VI,69) ; galans (66) ; habitans (VI,72) ; parens (VI,70) ; scavans (61, VI,73).

Ajoutons : allemans (68) et estendars (67) pour étendards (écrit parfois : etendarts) , et dans un vers "ce hameçon" (VI,71) ;

celle de h dans catolique (VI,71) et dans scite (66).

8º) Il a plus de substitutions de consonnes en 1663 que dans ses dernières oeuvres:

d pour t à certaines 3º personnes du verbe avoir : void (2fois 66; 60,64); revid (67) ;

m pour n (2fois 60) ; mais il écrit : conte (61) ; conter (59 ,64), conté (65) pour compte, compter, compté ;

ph pour f dans philirea (66) ;

s pour x dans beaus (64 , 66) ; jeus (2fois 68) ; morceaus (65,VI,72) ; oiseaus (65) ; mais on trouve chevaux (VI, 69 , 73);

ss pour c sausses (VI,72) ;

z pour s carrouzels (64) ; hazard (65) ; pelouze (66).

9º) Par contre, il a moins de substitutions de voyelles. On rencontre :

a pour e dans antez (VI,72) et avanture (66). Trucheman (VI,73) est encore en usage à côté de truchement.

é pour ai dans éguille (65) .

10º) Il supprime parfois la voyelle e : encor (60,67, VI,73) qu'il n' écrit guère encore que quand la rime l'exige (VI, 70).

Il écrit même dans la prose avecque (59, "avecque l'ayde", et 61 , " avecque force") et une fois avecq (VI,73 "avecq elles").

11º) Il ajoute au contraire cette même voyelle e dans certains cas :

Apperceut (2 fois VI, 72) ; asseura (VI, 69, 70) ; asseurance (VI, 72) ; asseuré (68) ; asseurément (63) .

Beusmes (VI,72).

Cajeolay (VI,72) ; cajeole (VI,70).

Deu (VI,69).

Pourveu (59, VI, 69) ; veu (3 fois VI, 71 ; 2 fois 59; 62,67, VI,70,72,73).

Veüe - (68).

Il écrit meine pour mène (VI, 72).

12º) Noms propres.

L'orthographe des noms propres était fort variable au XVIIº siècle. La Fontaine "ne se défend pas au reste d'aimer ces noms changeants, ces noms à variantes qui rendent souvent grand service aux poètes ..." Cf. Montléry ,Montlehéry (G.E.F. T.IX. p. 228), Signalons dans les lettres V et VI :

i au lieu de y dans Zephirs (67) ;

y au lieu de i dans S. Denis (65) ;

l'introduction d'un "s" dans Hierosme (4 fois 64) ;

l'addition d'un g dans Magdeleine (2 fois 64) ;

la suppression d'un l dans Chastelleraut (3 fois VI, 69 ; 2 fois 70, 71) ;
dans Belac (3 fois VI, 72 ; 2 fois 73 ; 71).

la suppression de l's dans Jule (63) , Limoge (2fois VI,73; 59, VI; 69).

la substitution de voyelles : a pour e : Titian (62 , 64) ;

oe pour e : Phoebus (67) ;

la suppression de u dans Limosin (VI, 71, 73).

Enfin, on remarquera que la plupart de ces noms propres ne commencent pas par une majuscule (cf. p. 169) et que les accents sont omis (cf. nº 13).

13º) Accents et signes divers

L'omission des accents est, en effet, "fréquente chez La Fontaine, irrégulière, arbitraire : il serait donc inutile de dresser ici une liste des mots qu' il a accentués ou non selon sa fantaisie".

Nous avons vu au 1º) le tréma servant à distinguer dans le corps des mots l'u voyelle de l'u consonne. La Fontaine en use encore dans : aÿant (67) et paÿs (64,66, VI,69,72,73).

Il ne paraît pas connaître le trait d'union :

bassecour, avancour , (les) arrierecours (59) ; chefd'oeuvres (61) ; pont levis (60, 67) ; belle soeur (VI, 69) etc .

Il emploie la cédille , même à tort :

graçe (2 fois VI, 72; 64,VI,70,71) ; piece (4fois 64) ; plaçe (62,63,VI,72) ; renfonçer (68) ; sçite (66) ; terraçe (60) ; villaçe (VI,71).

Il supprime parfois l'apostrophe :

dautant (64, VI,73).

La ponctuation de la Fontaine est meilleure que celle de la plupart des écrivains de son temps et se rapproche déjà beaucoup de la nôtre. Boisregard en formulera les principes essentiels en 1689 (Reflexions sur l'Usage present de la langue françoise ... Paris, d'Houry, 1689, in-12, pp. 423-428). Ce sont ceux que La Fontaine avait généralement mis en pratique.

La Fontaine montra toujours un vif souci de la correction grammaticale et de l'orthographe. Ayant relevé des fautes d'imprimerie dans son second recueil de fables, il faisait faire un errata et suppliait le lecteur de corriger à la main ce "défaut considérable". Les deux lettres que nous venons de parcourir nous ont montré que l'orthographe de La Fontaine fut, dès les débuts, celle des meilleurs auteurs du XVIIº siècle et qu'elle n'offre pas de difficultés spéciales. Elle donne même à ces lettres un coloris agréable, cet air d'antiquité que l'on aime trouver dans les oeuvres de valeur.

º

º º



CARTE de
l'ITINERAIRE
de LA FONTAINE
de PARIS a LIMOGES
1663
PARIS
S.Clou
Clamart
Charonne
Bourg la Reyne
Sceaux
Longemeau
Mont le hery
Plessy Pate
Chaftre
Trefou
Caucatrix
Eftampes
Mennerville
Toury
Artenay
Orleans
Clery
Blois
Tours
Amboife
la Loyre R.
la Seyne R.
Yonne R.
la Loyre R.
S.Die
Beuveron R
Monbazon
le Cher R.
Mantelan
Richelieu
le Port de Piles
Chaftelleraud
Indre R
Creuse R.
Poictiers
Chauvigny
Morte mer
Montmorillon
Luffac
Plaifance
Belac
Touron
Limoges
Vienne R.
Eschelle 1 : 2000000
Lieües Communes de France
5 10 15

LISTE DES POSTES DE PARIS A POITIERS

La Carte géographique des Postes qui traversent la France. 1632 (1)	La Carte du gouvernement général d'Orléans 1650 (2)	Les Délices de la France (description des routes) 1670 (3)	Le Tableau général des Postes pour l'année 1779 1779 (4)
Paris	Paris	Paris	Paris
B. la Reyne	Bourg la Reyne	Le Bourg la Reyne	
		Le Pont Anthony	La Croix de Berni
Longumeau	Longemeau	Longjumeau	Longjumeau
	M. le hery	Linas	
Linas	Linas	Mont le Hery	
Chatre	Chastre	Chastre sous Mt le Hery	Arpajon
		Tourfou	
Bonne	Estrechy	Estrechy le larron	Etrechy
Estampe	Estampes	Estampes	Etampes
Guillerval		Ville sauvage	
	Monnerville	Monervil (à dextre)	Mont-desir
Angerville	Angerville	Engerville la Gaste	Angerville
Boisseau		Champ à Lorry	
	Arseville		
Toury	Toury	Toury	Toury
Chaû Gaillard		Chasteau Gaillard	
Artenay	Artenay	Artenay	Artenay
		La Croix de Briquet	Chevilly
		Langeniere	
Sercotes	Sercotte	Sercotes	
Orleans (5)	Orleans	Orleans	Orléans (5)
Saint-Mesmin			Méung
Clery	Clery	Nostre-Dame de Clery	Beaugency
5 cheminées			
S. Laurens	S. Laurens	S. Laurens des Eaux	Mers
Muide	S. Dié	S. Dier	Menars
		Chambort(à main gauche)	
Montlivaut		Montlivaut	
Blois	Blois	Blois	Blois
Chouzy	Chouzy	Chousy	Chouzy
Vesves	Onzain	Escoutes	Veuves
le hault Châtier			Haut-Chantier

La Carte géographique des Postes qui traversent la France	La Carte du gouvernement général d'Orléans	Les Délices de la France (description des routes)	Le Tableau général des Postes pour l'année1779
1632 (1)	1650 (2)	1670 (3)	1779 (4)
Amboyse	Amboise	Amboise	Amboise
Montlouys	Mont Louys	Monlouys	La Trilliers
		La ville aux Dames	
Tours	Tours	Tours	Tours
		S. Avertin	Les Carrés
Montbazon	Montbazon	Montbason	Montbazon
	Ste-Catherine	Ste-Catherine	Sorigny
S. Maure	Mantelan		
Ste Maure	Ste Maure	Ste Mole	Ste Maure
Le Port de Pilles	Le port de Pilles (Richelieu,Faye la Vineuse, Aurigné)		Beauvais
			Les Ormes
Piolent			Ingrande
Chastelleraut	Chastelleraud	Chastellerault	Chastellerault
Les barres de Nintre			Barres de Nintré
La Tricherie		La Tricherie	La Tricherie
			Clau
Chassenay	Dissay	Le Pont Dausance	Grand-Pont
Poictiers	Poictiers	Poitiers	Poitiers
	Mortemer		
(De Poictiers à Limoges, il n'y a pas de poste. Le service continue vers La Rochelle,Brouage et Bordeaux - S.Jean de Luz).	Lussac Montmorillon Plaisance Pont S. Martin Belac (6)		(De Poitiers à Limoges, il n'y a pas de poste.Le service continue vers Angoulème-Bordeaux

(1) Carte géographique des Postes qui traversent la France. A Paris, par Melchior Tavernier, graveur et imprimeur ordinaire du Roy pour les tailles douces, demeurant en l'Isle du Palais sur le quay qui regarde la Megiserie. 1632, in-fol.

(2) Gouvernement general d'Orleans , suivant les derniers Estats Generaux ... par N. Sanson d'Abbeville, Geographe du Roy, chez l'Autheur. Et chez P. Mariette, rue Sainct Jacques à l'Esperance. 1650, in-fol.

(3) Les Delices de la France, avec une description des Provinces et des Villes du Royaume , par N. Savinien d'Alquié. Paris. G. de Luyne, 1670, 2 vol. in-12. (Descript. des routes, n.pag.).

(4) Liste générale des Postes de France pour l'année mil sept cent soixante dix neuf. Paris, J illet, géographe ordinaire du Roi, in-8, pp. 44-45. Pour la route Orléans-Limoges, p. 117.

(5) Il y avait un service de Postes : Orléans-Limoges. La Fontaine et Jannart prirent à Orléans le service Orléans -Nantes.

(6) De Bellac à Limoges on allait soit par : Mortemar, Oradour sur Glaine, La Chapelle Blanche, soit par : Touron et Nueil.

o

o o

BIBLIOGRAPHIE (1)

Editions des Lettres de La Fontaine sur son
Voyage en Limousin

I) Les quatre premières Lettres (25 Août - 5 Septembre 1663).

Oeuvres diverses de M. de La Fontaine de l'Académie françoise.
Paris, Didot, 1729, 3 vol. in-8 (T. II , pp. 26-56).
(ye 8319).

D'autres exemplaires portent les noms des libraires Barbou, Huart, Vve Pissot , Robustel, ou des Libraires associés.(T. II pp. 26-56).
(Robustel) (ye 8322).

Une impression de l'édition de Paris avec un nouveau classement fut faite , la même année , à La Haye ou Amsterdam, par Isaac van der Kloot, 4 vol. in-12).

Oeuvres diverses ... (réduct. de l'éd. Didot).
Paris, A. David, 1744, 3 vol. in-12. (T. II, pp. 25-58).
(ye 8325).

D'autres exemplaires en 4 vol. in-12 rééditent les textes de l'éd. A. David :E. David, Huart, Vve Pissot, Chaubert et, à Amsterdam, Wytwerf. (T.II pp.25-58)
(Huart) (ye 8328) (Pissot) (ye 8332).

Oeuvres diverses ...(rééd. des vol. de A. David, avec quelques nouvelles pièces).
Paris, Despilly, 1758, 4 vol. in-12.(T. II pp. 25-57).
(ye 8336).

Autres exemplaires aux noms de Nyon, Leclerc, Prault, Savoye, Damonneville.

Oeuvres choisies de J. de La Fontaine , pour servir de suite à ses fables.
Copenhague, chez les frères C. et A. Philibert, 1758 et Genève, 1763, in-8, (pp.475-502).
(8º ye 10403).

---

(1) Les pages indiquées entre parenthèses sont celles du Voyage en Limousin , et les cotes celles de la Bibliothèque Naticnale.

Oeuvres choisies de M. de La Fontaine.
Londres, éd. n. indiqué. Paris, Cazin, 1782, in-12 (pp. 94-131).
(ye 8340).

Voyages imaginaires, romanesques, merveilleux, allégoriques, amusans, comiques, et critiques, suivis des Songes et Visions, et des Romans cabalistiques . Amsterdam et Paris, rue et hôtel Serpente, 1787-89, 36 vol. in-8 (T.XXVIII p. 265-298).
(y^2 9290 (3)).

Voyages en France ornés de gravures, avec des notes par La Mésangère (Pierre - Antoine Leboux de). Paris, Devaux, impr. Chaignieau aîné, an VI (1798) , 4 vol. in-12. (T. III, pp. 91-144) 3º éd. 1818.
(ye 35093).

Oeuvres diverses de La Fontaine. Stéréotypie d'Herhan. Paris, Renouard, an XII, (1804), in-12 (pp. 247-279).
(ye 8342).

in-18 (réimpres. de l'in-12) (pp. 247-279).
(ye 8341).

Paris, Mme Dabo-Butschert, 1825, in-12 (pp. 247-279).
(ye 8347).

Voyages en France et autres pays, en prose et en vers, par Racine, La Fontaine, Regnard, Chapelle et Bachaumont, Hamilton, Voltaire, etc ...

Paris, Chaumerot, 1808, 5 vol. in-18 (T. III, pp. 35-83).

Rééditions : Paris, Briand, 1818 ; Paris, Lelong, 1824. 5 vol . in-12 (.T. III, pp. 36-83).
(ye 35097 et 8º ye 5717).

Oeuvres diverses de M. de La Fontaine. Ed. stéréotype. Paris, P. Didot l'aîné & F. Didot, 1813, 2 vol. in-12 (T. II, pp . 34-64).
(ye 8344).

Rééditions in-18 : Stéréotypie d'Herhan. Paris, Belin, 1813. Stéréotypie de Didot, Paris, F. Didot, 1813.

Oeuvres complettes de Jean de La Fontaine, précédées d'une nouvelle notice sur sa vie (par L.S. Auger). Paris, Lefèvre, 1814, 6 vol. in-8º (T.VI,pp 312-347).
(ye 8252).

Réédition en 1818 (T. VI, pp. 312-347).
(ye 8259).

Oeuvres complètes de Jean de La Fontaine, précédées d'une nouvelle notice sur sa vie (par Desprez). Paris, Pillet, 1817, 2 vol.
(ye 8260).

Oeuvres complètes de Jean de La Fontaine. Paris, Ménard et Désenne, 1820-21,8 vol. in-18.(T. II, pp. 38-77).
(ye 8346).

Oeuvres complètes, précédées de l'éloge de l'auteur (par Chamfort). Nouvelle éd. Paris, Igonette, 1826, gr. in-8º (pp. 508-516).
(ye 8290).

Oeuvres diverses ... Paris, Lecointe, 1830, 2 vol. in-12 (Nouvelle Bibliothèque des Classiques français). (T. II pp. 34-64).
(ye 8349).

Bibliothèque populaire, nº 290, Paris, H. Gautier, 1892, in-16.
(avec des coupures, pp. 218-234). (8º Z. 10658).

2) Les deux dernières lettres (12 et 19 Septembre 1663).

Manuscrits Conrart (Bibliothèque de l'Arsenal) :

la 5ª, Ms. 5132 (pp. 123-139) ;
la 6ª, Ms. 5131 (pp. 875-881) .

Elles furent publiées pour la première fois en 1820:

Opuscules inédits de La Fontaine, p.p. M. de Monmerqué. Paris. J.J. Blaise,1820, in-8 (pp. 15-48).
(ye 8246).

et à la suite des Mémoires de M. de Coulanges, même lieu et même date, in-12, et in-8º, avec fac-simile (pp. 568-608).
(8º L b^{37} 144).

3) Les six lettres ensemble

Nouvelles oeuvres de Jean de la Fontaine et Poésies de Fr. de Maucroix, accompagnées d'une Vie de Fr. de Maucroix, de notes et d'éclaircissements, par C.A. Walckenaër. Paris, A. Nepveu, 1820, in-8º. (pp. 3-96).
(ye 8350).

Oeuvres complètes, accompagnées d'une Histoire de la vie et des ouvrages de J.de La Fontaine, par C.A. Walckenaër.... Paris, A. Nepveu, de l'impr. de P.Didot aîné, 1820-21, 18 vol. gr. in-8º :

4 premières lettres T. XIV (pp. 105-154).
2 dernières lettres T. XV (pp. 22-83).
(ye 8262).

Poëtes français, ou collection des poëtes du premier ordre et des meilleurs ouvrages en vers du second ordre. Poësies du second ordre : voyages. Paris, Vve Dabo, 1822, in-12. (B.U.L.F.C. 46).

Oeuvres de La Fontaine. Nouvelle éd. revue, mise en ordre et accompagnée de notes, par C.A. Walckenaër. Paris, Lefèvre, de l'impr. du P. Didot, 1822-23, 6 vol. in-18. (T. VI, pp. 389-468).
(ye 8269).

Oeuvres complètes de La Fontaine, collectionnées avec soin sur les meilleu r s textes. Paris, Lequien, 1824, 5 vol. in-8 (T. V. pp. 253-317).
(ye 828I).

Réimpression. Paris, Peytieux, 1825 (ex. incomplet).
(ye 8253).

Oeuvres complètes ... avec une notice (par Balzac). Paris, Sautelet (ou Baudouin) 1826, gr. in-8 (pp. 454-467).
(ye 8291).

Oeuvres complètes avec les notes de tous les commentateurs et des notices historiques en tête de chaque ouvrage. Paris, Dupont, 1826, 6 vol. in-8º (Contrefaçon de l'éd. Walckenaër 1822-23). (T. VI, pp. 201-268).
(ye 8289).

Oeuvres complètes ... Nouvelle édition par C.A. Walckenaër . Paris, Lefèvre,1827, 6 vol. in-8º (réimpres. éd. 1822). (T. VI pp 362-439).
(ye 8275).

Nombreuses éditions - dont la plupart ne se trouvent pas à la B.N. - faites par Walckenaër, sous des titres et des formats divers :

Paris, Lefèvre, 1832, 6 vol. in-8º, (réimpres. éd. 1827).

Paris, Lefèvre, 1835, gr. in-8º ; réimpression en 1836, puis en 1840., 53 et 58, chez Firmin-Didot ;

Paris, Furne, 1835, in-4 ; réimpression en 1837 et 38 chez Lefèvre (et F. Didot) ; en 1864 chez Didot.

Paris, Lefèvre, 1838, 2 vol. in-8 (T. II, pp. 625-670).
(ye 8283).

Paris, Firmin-Didot, 1841, in-12.

A partir de 1850 les grandes éditions se préparent et la librairie Hachette spécialement publie sans cesse les oeuvres de La Fontaine.

Oeuvres complètes ... éd. Ch. Lahure, Paris, Hachette, 1856, 2 vol. in-12, réimprimés en 1858 et 61 (T. II, pp. 541-575).
(ye 8295).

1864, 3 vol. in-8º (T. II, pp. 334-368).
(ye 8300).

De 1866 à 1913, 15 réimpressions de l'éd. précédente sont signalées par les bibliographes.

Oeuvres complètes ... Nouvelle éd. revue sur les textes originaux par L. Moland. Paris, Garnier, 1852-66, 7 vol, in-8 (T. VII, pp. 218-285).
(Z. 28206 (39)).

Réimpression en 1877 sous le titre : Oeuvres complètes ... Nouvelle éd.très soigneusement revue sur les textes originaux et précédée d'une étude sur la vie et les ouvrages de La Fontaine par L. Moland.

Oeuvres de J. de La Fontaine. Théâtre, fables, poésies, etc ... Nouvelle édit. , avec une introduction par Ed. Fournier. Paris, Laplace-Sanchez, 1877, gr.in-8 (pp. 426-442).
(ye 3199).

Oeuvres complètes ... publiées d'après les textes originaux accompagnées de notes ... p.p. Ch. Marty-Laveaux. Paris, P. Janet et P. Daffis, 1857-77,5vol. in-12 (T. III, pp. 211-364).
(ye 8313).

Oeuvres complètes ... d'après les textes originaux, suivies d'une notice sur sa vie et ses ouvrages, d'une étude bibliographique, de notes, de variantes et d'un glossaire, p. A. Pauly, Paris, Lemerre, 1875-1891, 7 vol. in-8 (T. II, pp. 320-380).
(8ºye 790).

Voyages dans tous les mondes. Nouvelle bibliothèque historique et littéraire publiée sous la direction de M.E. Muller ... Voyages des poètes français aux XVIIº et XVIIIº siècles ... Paris, Delagrave, 1888, in-18 (pp. 48-98)
(8º G 5903).

Oeuvres de Jean de la Fontaine. Nouvelle édition revue sur les plus anciennes impressions et les autographes et augmentée de variantes, de notices, de notes ... p.H. Régnier, Paris, Hachette et Cie (les grands écrivains de la France) (1883-92, 12 vol. in-8 (T.IX, pp. 219-295).
-8º ye 323).

Oeuvres diverses ... p.p. F. Hémon. Paris, Delagrave, 1894 , in-12 (pp.115-165)
(8º ye 3814).

Oeuvres de La Fontaine publiées d'après les textes originaux avec des notices par J. Longnon, Paris, à la cité des livres, 1927, 10 vol. in-8º (T.VIII , pp.15-75).
(8º ye 12003).

Oeuvres diverses ... , texte établi et annoté par P. Clarac. (T. II des Oeuvres complètes, Coll. La Pléiade), Paris, impr, Union , 1941-42, 1 vol. in-8 , (pp. 533-68.)

La Fontaine, contes et Nouvelles, Théâtre , Oeuvres posthumes, texte établi et annoté par R. Delbiausse (T. II des Oeuvres complètes. Coll. Les Classiques verts). Paris, éd. nationales, 1949, in-8 (pp. 307-327).
(8º Z 30076 (6)).

4) Editions modernes du Voyage seul ou joint à quelques autres lettres de La Fontaine

Lettres de Jean de la Fontaine sur un voyage de Paris en Limousin, à Mmes de Bouillon, de Champmeslé, Ulrich, etc ... éd. complète, illustrée par J. C. Perrichon de paysages et de portraits gravés sur bois.
Paris, de la coll. Ad. Bordes, Helleu et Sergent , 1920, in-8º
(8º Ln^{27} 60315).

Voyageurs de jadis et naguère. Jean de La Fontaine. Le voyage en Limousin avec une notice, des notes, un autographe, et des images du temps.
Paris, la Renaissance, 1927, in-8º (8º Ln^{27} 64612).

Jean de La Fontaine. Voyage en Limousin... et correspondance. Edition ... , établie par Louis Perceau et ornée de gravures sur bois par Pierre Gandon.
Paris, G. Briffaut, 1933, in-8.
(Rés. 8º Ln^{27} 80205).

Lettres de La Fontaine à sa femme sur un voyage de Paris en Limousin. Paris, éd. d'Histoire et d'Art, Plon, 1944, in 8º.
(8º Ln^{27} 60315 A).

Lettres de La Fontaine à sa femme sur un voyage de Paris en Limousin. Bibliothèque de voyage (4). Genève, Kundig, 1945, in-8º .
(Rés. m Z. 249 (4)).

Jean de La Fontaine. Voyage de Paris à Limoges. Gravures originales de G. Frélaut
Paris, les pharmaciens bibliophiles.(Impr. de Féquet et Baudier) ,1951,in-4º
(Rés. 4º Ln^{27} 60315 B).

Jean de La Fontaine. Lettres à sa femme sur un voyage de Paris en Limousin. Gravures sur cuivre de G. Ambroselli. Paris, Société des médecins bibliophiles (Impr. de Aulard). 1953, in-16.
(Rés. 16º Ln27 60315 C).

II) Ouvrages relatifs aux lettres de La Fontaine et à leur contenu.

A - Introduction - L'exil.

AULAGNE (J) : Un siècle de vie ecclésiastique en province. La réforme catholique au XVIº siècle dans le diocèse de Limoges. Paris, H. Champion, 1906, in-8º.

Biographies (Les) de La Fontaine anciennes et modernes.

CHATELAIN (U.V.) : Le Surintendant Nicolas Foucquet, protecteur des lettres, des arts et des sciences. Paris, Perrin, 1905, in-8º.

Faguet (E.) : Revue hebdomadaire des Cours et Conférences (R.C.C.). Paris, Sté française d'impr. et de libr. 1897, in-8º (nº 15 et 33).

- Revue hebdomadaire (R.H.). Paris, Plon, 1913, in-8º.

- Histoire de la Poésie française. T. IV. Jean de La Fontaine, Paris, Boivin, 1930, in-16.

FOUQUET (N.) : Recueil des défenses de ... S.l. 1665-68 , 13 vol. in-12, (T. XII). (8º L b37 3423).

FUNCK-BRENTANO (F.) : Les lettres de cachet à Paris ... Paris, impr. nationale, 1903, in-4.

LAIR (J.) : Nicolas Foucquet, procureur général, surintendant des finances, ministre d'Etat de Louis XIV. Paris, Plon 1890, 2 vol. in-8.

MAZE (H.) Le procès du Surintendant Fouquet. Revue des Cours littéraires de la France et de l'étranger, Paris, Germer Baillière, in-8, 18 avril 1868, pp. 314-27.

MERCIER (L.S.) Tableau de Paris, n. éd. Amsterdam, 1782-88, 12 T. en 6 vol. in-8º (T. VII). (8º L i3 52 C).

MICHAUT (G.) : "Travaux récents sur La Fontaine". Revue d'Histoire littéraire de la France. Paris, Colin, in-8º (Janv.juin 1916, pp.63-106).

MONMERQUE (L.-J.N.) : Opuscules inédits de J. de La Fontaine, Paris, Blaise, 1820, in-8º, (ye 8246).

PETIT (L.) : Autour du procès de Fouquet. La Fontaine et son oncle Jannart sous la griffe de Colbert. R.H.L.F. 1947, pp. 193-210.

RAVAISSON (F.) : Archives de la Bastille. Documents inédits recueillis et publiés par ... Paris, A. Durand , 1866-1904, 19 vol. in-8º (T. II).

Sur les lettres de La Fontaine et les relations de voyages au XVIIº

ALMERAS (H. d') : A pied, à cheval, en carrosse. Voyages et moyens de transport du bon vieux temps. Paris, Albin-Michel, 1929, in-8º (pp.240-273)

ATKINSON (G.) : Les relations de voyages au XVIIº siècle ... Paris, Champion , 1927, in-16.

BABEAU (A) : Les voyageurs en France depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution. Paris, F. Didot, 1885, in-12. (8º L^{29} 123).

BACHAUMONT (F. Le Coigneux de) : Cf. Chapelle.

BARBIER (Chanoine) : "Un petit-fils de La Fontaine à Pamiers et lettres à lui adressées par Louis Racine". Bulletin périodique de la Sté Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts. Foix, typ. Gadrat, in-8º (1898 6 vol. nº 6 pp. 403-424).

CHAPELAIN (J) : Lettres ... p.p. Ph. Tamizey de Larroque. Paris, impr. nationale 1880-83, 2 vol. in-4. (L^{45} 31 E).

CHAPELLE (Cl. E. Luillier,dit) et BACHAUMONT : Recueil de quelques pièces nouvelles et galantes, tant en prose qu'en vers ... Cologne, P. Du Marteau, 1663, 2 vol. in-12. Citations d'après Oeuvres ... p.p . Lefèvre de Saint-Marc. La Haie, Paris, Quillau, 1755, in-8º. (ye 11973).

Une nouvelle édition du Voyage d'Encausse, conforme au manuscrit Varangot (inconnu de Saint-Marc) a été publiée par M. Souriau à Caen, chez Jouan, en 1901, in-8. (8º ye 5522.

DEFFAND (M. de Vichy-Chamrond, marquise du) : Correspondance complète ... p.p. M. de Lescure. Paris, Plon, 1865, 2 vol. in-8º.
(Z. 15527-528).

FAUGERE (A.P.) : Journal d'un voyage à Paris en 1657-1658. Paris, Duprat, 1862, in-8º. (8º L k7 6474).

FRERON (E.C.) : L'année littéraire, ou Suite de Lettres sur quelques écrits de ce temps.
Amsterdam, Paris, Lambert, 1754-75, in-12 (1758).
(Z. 40491).

HALLAYS (A) : Essai sur le XVIIº siècle. J. de la Fontaine. Paris, Perrin, 1922, in-8º.

HAMILTON (Comte A.) : Oeuvres diverses, s.l. 1772, in-12.
(Z. 23400).

HAZARD (F) : La crise de la conscience européenne (1680-1715). Paris, Boivin, 193 in-8º.

HEMON (F.) : Cours de littérature ... Paris, Delagrave, 1889-1906, 31 vol. in-8. (T.V).

HUETIANA ou pensées diverses de M. Huet, evesque d'Avranches. Paris. J. Estienne 1722, in-12. (Z. 18126).

JOUHANNEAUD (C.) : "Le voyage de La Fontaine en Limousin". Bulletin de la Sté archéologique et historique du Limousin. Limoges, Ducourtieux, 1913, in-8º (pp. I-13).

LANSON (G.) : Choix de lettres du XVIIº siècle. Paris, Hachette, s.d., in-16.

LUGLI (V.) : "La Fontaine, poète de la nature". Cahiers de l'Association internationale des Etudes françaises. Paris, Belles Lettres, 1954, in-8

MAIGNIEN : "Etude sur la correspondance de La Fontaine". Bulletin de l'Académie delphinale. Grenoble, impr. municipale de Prudhomme, in-8º, 1861 , (2º série , T.I. pp. 439-452).

MARAIS (M.) : Histoire de la vie et des ouvrages de M. de La Fontaine ... publiée pour la première fois avec des notes et quelques Pièces inédites (par S. Chardon de la Rochette). Paris, Renouard, 1811 , in-12. (8º L n27 11003).

NICOLE (P.) : Essais de morale contenus en divers traités sur plusieurs devoirs importants. Paris, G. Desprez, 1714-15, 13 vol. in-12 (T.VI).
(D. 14108, 6).

PETIT (L.) : "Sur un trésor de Lettres de Racine et de La Fontaine : R.H.L.F. Janv. Mars, 1955 (pp.1-14).

PILON (E) : Portraits français. T. II Le voyage de La Fontaine. Paris, Sansot, 1906, in-12, (pp. 10-48).

SAINTE-BEUVE (Ch. A.) : Causeries du Lundi (3º éd.) Paris, Garnier, 18 57 - 72, 15 vol. in-12 (T. XI).
(Invent. Z. 59613).

SAINT-EVREMOND (Ch. de Marguetel de Saint-Denis, seigneur de) : Oeuvres...p.p. Des Maizeaux. Amsterdam, Covens et Mortier, 1726, 5 vol. in-12.
(Z. 20524-528).

TAINE (H.) : La Fontaine et ses fables. Paris, Hachette, 1861, in-18.
(ye 33680).

VAUTIER (Ad.) : Voyage de France. Moeurs et coutumes françaises (1664-65). Relation de Sébastien Locatelli (prêtre Polonais). Paris, A. Picard, 1905, in-8. Voyage effectué en 1664-65. Dans l' introduction, Vautier donne toute une liste de récits de voyages.

Voyageurs inconnus (Les) et autres oeuvres curieuses. Paris, Ch. de Sercy, 1665 in-12, (ye 7762).

B - Notes - Faits de langue.

ALEMAND (L.) : Nouvelles observations ou Guerre civile des François sur la langue. Paris, Langlois, 1688, in-12.
(X. 13323).

BARY (R.) : La Rhetorique françoise ... ou le sentiment des puristes est rapporté sur les usages de nostre langue. Paris, Le Petit , 1653, in-8º. (X. 18456).

L'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal (4º B L 932) porte "delicats" au lieu de "puristes").

BLOCH (O.) : et WARTBURG (W. von) : Dictionnaire étymologique de la langue française. Paris, Presses Universitaires, 1950, gr. in-8º.

BOISREGARD (N. Andry de) : Reflexions sur l'Usage present de la langue française ... Paris, d'Houry, 1689, in-12).
(X. 13343).

BOUHOURS (R.P.D.) : Remarques nouvelles sur la langue Françoise. Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1675, in-12.
(X. 13332).

- Suite des Remarques nouvelles... Paris , G. et L. Josse, 1692 , in-12, (X. 13336).

BRUNOT (F.) : Histoire de la langue françoise des origines à 1900. Paris, A. Colin , 1905-53, 13 vol. gr. in-8º.

CAILLIERES (F. de) : Du bon et du mauvais usage dans les manières de s'exprimer .... Paris, Barbin, 1693, in-12. (X. 13291).

- Des mots à la mode et des nouvelles façons de parler ... Lyon , Amaubry, 1693, in-12 . (X. 13326).

CAYROU (G.) : Le français classique. Lexique de la langue du XVIIº siècle ... 2º éd. Paris, Didier, 1924, in-16.

CROUZET (P.) : Berthet (G.) , GALLIOT (M.) : Grammaire française simple et complète . Paris, Didier-Privat, 1936 , in-16.

Dictionnaire de l'Académie française. 6º éd. Paris. Firmin-Didot, 1849, 2 vol. in-fol.

FURETIERE (A) : Dictionnaire universel contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences e t des arts ... La Haye, Arnout et Reinier Leers, 1690, 3 vol.in-fol.

HAASE (A.) : Syntaxe française du XVIIº siècle, nelle éd. traduite et remaniée par M. Obert. Paris, Delagrave, 1914, in-12.

LITTRE (E) : Dictionnaire de la langue française. Paris. Hachette, 4 vol. et 1e suppl. 1885-86, in-4º.

OUDIN (A) : Recherches italiennes et françaises ou Dictionnaire ... Paris, de Sommaville, 1643, in-4º. (X. 2317 (I) (2)).

RICHELET (P.) : Dictionnaire français . Genève, J.H. Widerhold, 3 vol. in-fol.

TREVOUX : Dictionnaire universel françois et latin, vulgairement appelé dictionnair e de Trévoux, n. éd. Paris, par la compagnie des Libraires associés, 1771, 8 vol. in-fol.

VAUGELAS : Remarques sur la langue françoise (1647) ... nelle éd. par A. Chassang, Paris, Baudry, 1880, 2 vol. in-8. (8º X. 1443).

Ouvrages généraux qui renseignent sur les villes visitées par La Fontaine.

ALQUIE (Savinien d') : Les delices de la France avec une description des Provinces, des Villes du Royaume ... Paris, G. de Luyne, 1670, 2 vol. in-8 . (L ^{15} 12).

ARNOULD (L.) : La terre de France chez La Fontaine. Bêtes et gens. Tours, Mame et fils, 1924, in-16.

AVITY (P. d') : Les Estats, empires et principautez du monde, représentez par la description des pays, moeurs des habitans ... Paris, P. Chevalier, 1619, in-4º. Citat. d'après l'éd. 1625, in-fol. (G. 504).

COULON : L'Ulysse françois ou le Voyage de France, de Flandre et de Savoye ..... Paris, G. Clousier, 1643, in-8º. (G. 10913).

DUPORTET (M.) : Topobibliographie de la France. Néris-les-Bains, centre bibliogr. Macon, impr. Protat, 1937-47, 3 vol. in-4º.

ECHARD (L.) : Dictionnaire géographique portatif ... , traduit de l'anglais sur la 13º éd... Paris, Didot, 1747, in-8º. (G. 10636).

EXPILLY (abbé J.J.) : Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France . Paris, Desaint et Saillant, 1762-70, 6 vol. in-fol. (Fol. L ^{16} 5).

FELIBIEN (A.) : Mémoires pour servir à l'histoire des maisons royales et bastimens de France. Paris, Baur, 1874, in-8º. (8º L ^{2I} 23).

Gallia Christiana ... Parisiis, ex typogr. regia, D. Sammarti, T. II, 1720 ; T. VIII, 1744. In-fol. (L. d ^{I} IO).

GOLNITZ (Abr.) : Ulysses belgico-gallicus, fidus tibi dux et Achates per Belgium hispana regnum Galliae, ducat ... Sabaudiae , Lugduni Batav. ex officina Elzeveriana, 1631, in-12. (G. 9219).

HENTZNER (P.) : Itinerarium Germaniae, Galliae, Angliae, Italiae scriptum a ..... Breslae, ap. haeredes J. Eyeringli et J. Perfertum, 1617, in-4. (G. 3541).

JODOCI SINCERI Itinerarium Galliae ita accommodatum, ut ejus ductu mediocri tempore tota Gallia obiri ... possit ... Lugduni, J. du Creux, 1616, in-16. (L. ^{25} 4).

JOUSSET (P.) : La France, géographie illustrée, Paris, Larousse, 1911-13, 2 vol. in-fol.

PERRAULT (Ch.) : Mémoires de ma vie ... Voyage à Bordeaux (1669) par Claude Perrault, p. avec une introduction, des notes et un index p. P. Bonnefon. Paris, Renouard, 1909, in-8º (pp. 139-218).

PIGANIOL DE LA FORCE (J.A.) : Nouvelle description de la France ... Paris, Legras, 1753-54, 13 vol. in-12. (Rés. L^{15} 17. H.)

TOUCHARD-LAFOSSE (G.) - La Loire historique, pittoresque et biographique, de la source de fleuve à son embouchure dans l'Océan. Tours, Lecesne , 1851, 5 vol. gr. in-8º. (L. ^{19} 8º).

VINCHANT (Fr). Voyage de ... en France et en Italie du 10 sept. 1609 au 18 fév. 1610. Ms autographe conservé à la B. royale de Bruxelles, 2º série nº 1025, p.p. la Société royale belge de géographie, 20º années , 1896, pp. 285-330 et 389-432 ; 1897 , pp. 23-61, 133-67, 232-61 , 359-94.

Voyage curieux, historique et galant. Contenant plusieurs particularités très considérables, ce qu'il y a de beau et de plus remarquable à voir au tour de la France. Et autres traittes de galanteries, Meslées de prose et de Vers par les plus beaux esprits de ce temps. s.l. 1680, in-12 (Voyage de Messieurs Bachaumont et La Chapelle, pp. 47-102). (y c 13552).

Voyageurs inconnus (les) : Paris, Ch. de Sercy, 1655, in-12.

ZINZERLING (J.) : V. Jodoci Sinceri Itinerarium Galliae.

Ouvrages particuliers

Environs de Paris

DELORT (J.) : Mes voyages aux environs de Paris, Paris, Picard-Dubois, 1821, 2vol. in-8º (8º L k^{7} 7768).

GUERET (G.) : La promenade de Saint-Cloud (1669), p. avec une notice et des notes p. G. Monval. Paris, libr. des Bibliophiles, 1888, in-8º.(T. II des Mémoires historiques, critiques et littéraires par feu M. Bruys ... Paris, Hérissant, 1751, 2 vol. in-12).
(8ºyf 15 (16).

LEBEUF (ou le Boeuf) (abbé J.) : Histoire du diocèse de Paris, T.IV (à XV). Paris, Prault, 1755-58, in-12, (T. XII). (8º L k^{3} 470).

PIGANIOL DE LA FORCE (J.A.) : Description de Paris, de Versailles, de Marly, de Meudon, de S. Cloud, de Fontainebleau et de toutes les autres belles maisons et châteaux des environs de Paris. Paris, C.N. Poirion, 1742, 8 vol. in-12.
(8º L k^7 6015).

- Description historique de la ville de Paris et de ses environs. Paris, G. Desprez, 1765, 10 vol. in-12.
(8º L k^7 6016).

TOUCHARD-LAFOSSE (G.) Histoire des environs de Paris. Paris. Philippe, 1837, 4 vol. in-8º. (L k^7 7789).

Etampes

FLEUREAU (R.P. B.) : Antiquités de la ville et du duché d'Estampes ... Paris, J.B. Coignard, 1683, in-4º.
(4 L k^7 2656).

Orléans

LE MAIRE (F.) : Histoire et antiquitez de la ville et du duché d'Orléans. Orléans, M. Paris, 1645, 4 parties en 1 vol. in-4º.
(4 L k^7 5894).

POLLUCHE (D.) : Description de la ville et des environs d'Orléans avec des remarques historiques. Orléans, Rouzeau, 1736, in-8º. (1º éd. 1678). (8º L k^7 5899).

RISCH (L.) : "Avec La Fontaine sur la route d'Orléans". Revue d'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise, 39º année, nº 2 avril-juin 1937, pp. 95-103.

Cléry

JARRY (L.) : Histoire de Cléry et de l'église collégiale et chapelle royale de N.D. de Cléry. Orléans, H. Herluisson, 1899, in-8º.
(8º L k^7 32746).

Blois

BERNIER (J.) : Histoire de Blois contenant les antiquitez et singularitez du Comté de Blois...Paris, E. Muguet, 1682, in-4º.
(L k7 1027).

BOURNON (F.) : Blois,.. Paris, Renouard, 1908, gr. in-8º.

LA SAUSSAYE (L. de) : Histoire du château de Blois. Blois, les libraires, 1840, in-4º. (Fol. L k7 1031).

- Histoire de la ville de Blois ... 1846, in-8º. (8º L k7 1032).

Richelieu

1º) Descriptions ou Elévations.

MAROT (J.) : Le magnifique château de Richelieu en général et en particulier ou les plans, les elevations et profils generaux et particuliers dudict chasteau et de ses Avenües, Basses-courts, Anti-courts, Courts, Corps de logis, Aisles, Galleries, Escuries, Maneges, Jardins, Bois, Parc et generalement de tous ses Appartemens ... s.l.n.d. (19 pièces gravées vers 1660). (Mazar. 19365).

- Estampes. Top. de la France (Va 72).

Description de la ville et chasteau de Richelieu en l'an 1635. Relation manuscrite datée du 10 janvier 1635 (Papiers des Sainte-Marthe, fol. 835 sqq). (B.N. fr. 20152).

(Cette description paraît la même que celle de du Buisson, datant de 1634). (Maz. Ms. 2694.)

Bibliothèque de l'Institut. Godefroy 218, fol. 106 ; 219, fol. 63.

Le château de Vaux le Vicomte dessiné et gravé par R. Pfnor ... accompagné d' un texte historique et descriptif p. A. France. Paris, Lemercier, 1888, in-4. (Fol. L k7 26724).

BOSSEBOEUF (L.A.) : Histoire de Richelieu et des environs au point de vue civil, religieux et artistique. Paris, Perient, 1890, in-8º. (L c19 51).

BRACKENHOFFER (E.) : Voyage en France (1643-44) ... traduit p. H. Lehr. Paris, Berger-Levrault, 1925, in-8º, (pp. 231-32).

CHERGE (de) : Notice sur le château de Richelieu (avec plan). Bulletin de la Société ... des Antiquaires de l'Ouest. Poitiers, Sté française d'impr. et de libr. in-8º. (Juin 1836). (L k7 18331).

COLARDEAU : Description de Richelieu, à la mémoire du Cardinal-duc (vers 1643).

DESMARETS-DE-SAINT-SORLIN : Oeuvres poétiques ... Paris, H. Le Gras, 1641, in-4. Les Visionnaires, III, 5. (Description poétique du château et surtout des jardins).
(yf 306-313).

- Les Promenades de Richelieu ou les Vertus chrétiennes . 1653, in-8º (ye 8050).

DUMOLIN (M.) : La construction de la ville de Richelieu. Bulletin des Antiq. de l'Ouest. 2º trim. 1935.

MERIAN (G.) : La ville de Richelieu en Poictou (1656) (en allemand).
(Ge F F 748).

- Topographia Galliae ... (par M. Zeiller). Francofurti,ap. G. Merianum, 1656, 4 vol. in-fol. (Pars VII, pp. 54-58).
(G 564-567).

Minutier central des Archives Nationales. Fonds LXXXVI. Li 307. Plan de Lotissement de la ville de Richelieu.

MONTPENSIER (Melle de) : Mémoires de ... , fille de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. T. XL. Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France, p.p. M. Petitot, Paris, Foucault, 1824, in-8º. (8º L^{45} 20).

VIGNIER (M.) : Le chasteau de Richelieu ou l'histoire des dieux et des héros de l'Antiquité avec des réfléxions morales. Saumur, Issac et H. Desbordes, 1676 ,in-8º.(Rés. L k^7 8277).

2º) <u>Richesses artistiques</u>

Etat général des statues et bustes, tant antiques que modernes du château de Richelieu, avec leur estimation et prisée, dressé le 4 vendémiaire an 9 par les Cns Visconti et Dufourny, commissaires du gouvernement (B.N. Ms. fr. 15564).

Cet état a été publié par :

TOURNEUX (M.) : Archives de l'Art français. Nelle période. Paris, J. Schemit , 1910, in-8 (pp. 351-413). (8º V 234).

A. de BONNEAU : donne dans sa Duchesse d'Aiguillon ... Paris; Didier , 1879, in-8 (Ln27 30702), appendice IV, pp.482-83, un "détail des tableaux,statues et meubles qui ornaient le château de Richelieu,d'après un inventaire conservé dans la famille".

BOUCHET (L.) : Richelieu ou raretés qui se trouvent dans le château de Richelieu. Bibl. de Chartres, Ms. 596.Documents d'histoire, 1912.

GRANDMAISON (Ch. de) : Description du château de Richelieu par un anonyme du XVIII[e] siècle, p. d'après un manuscrit de la bibliothèque de Tours. Nouvelles archives de l'Art français. Recueil de documents inédits p.p. la Sté de l'histoire de l'art. franç. Paris , Charavay, 1882, in-8. 2ª série, T. III (pp. 211-237). (8º V 234).

LABBE (A.) : Etat des statues et bustes de marbre du château de Richelieu (Dernier inventaire avant la mort du Maréchal de Richelieu). Archives historiques du Poitou. 1901. T. XXXI (pp.477-565).

G. Hanotaux possède une collection de dessins faits par ordre de Richelieu d'après les statues de l'antiquité et de la renaissance italienne réunies par lui au château de Richelieu.

BATIFFOL (L.) Autour de Richelieu. Paris, Calmann-Lévy 1937, in-8 ,(pp. 143.205) .

BOISLILE (de) : Les collections de sculptures du Cardinal de Richelieu. Extrait des Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France. T. XLII. Paris, 1882, in-8. (8º V 5271).

BONNAFFE (E.) : Recherches sur les collections de Richelieu. Gazette des Beaux - Arts, courrier européen de l'art et de la curiosité. Paris , impr. Charaire, 1882, in-8. T. XXVI (pp. 5-25 ; 96-112 ; 205-223).

BOSSEBOEUF (L.A.) : Une visite rétrospective au château de Richelieu. Sté des Antiquaires de l'Ouest. T. II. p. 51 sqq.

BOUCHER (H.) : A propos du château de Richelieu. Bulletin des Amis du vieux Chinon. Poitiers, Sté franç. d'impr. et de libr. 1942 ,in-8.

CHENNEVIERES (Ph. de) : Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux de l'ancienne France. 1851. T. II -(pp.299-318).

CLARAC (Comte F. de) : Musée de sculpture antique et moderne ... Paris , impr.royale, 1841-53, 6 T. en 7 vol. in-8. (V 24980-986).

COURAJOD (L.) : Quelques sculptures de la collection du cardinal de Richelieu aujourd'hui au Musée du Louvres. Gazette des Beaux-Arts 1882 , in-8. Extraits.

HAUTECOEUR (L.) : Catalogue des peintures de l'école italienne, Paris, musées nationaux, 1930, in-8.

HENNION (H. : Reconstitution du château de Richelieu. Exposition d'oeuvres et d'objets d'art, de livres et de documents. Tours, impr . Arrault,1931, in-8. (8º L k7 46522).

Inventaire des richesses d'art de la France. Archives des Musées des monuments français. Paris, Plon, in-8. T.V. : Musée de Tours (1891) T. VI : Musée de Béziers (1892).

JANOT (P.) : Gazette des Beaux Arts ... Paris, Durand, 1921, in-8, 5º période. T. IV, (pp. 93-100) ; Paris , impr. moderne, 1925, IIº semestre (pp. 73-114).

LENOIR (A.) : Papiers de ... Du château de Richelieu et de la ville bâtie par le cardinal. Inventaire des richesses d'art de la France. Journal des Arts. 1835. T.II.

MANTZ (P.) : Gazette des Beaux-Arts, 1886, T. XXXIII, pp. 5 à 17 ; 177 à 193; 480 à 498 et T. XXXIV, pp. 5 à 16 ; 107-126 et 208-225.

MARCILLE (E.) : Inventaire des richesses d'art de la France. Province T.I. ou Catalogue des Tableaux , statues et dessins exposés au musée d'Orléans. Orléans, H. Herluison, 1876 , in-8.
(8 V 100).

MICHON (E.) : Le Bacchus de Richelieu et les Esclaves de Michel-Ange. Extrait des Mémoires de la Sté des Antiquaires de l'Ouest,1901,in-8.

MOLINIER (E). : Mélanges 1878-1889. Les statues du château de Richelieu. Courrier de l'Art. Paris, 6 Juillet 1882.
(8º Z 9767 (2))

MONTAIGLON (A. de) et LAURENT (F.) : Inventaire des richesses d'art de la France . T. V. : Musée de Tours. Paris, Plon, 1891,in-8.

ORRILLARD (Dr) : "La statue de Louis XIII au château de Richelieu". Le glâneur Châtelleraudais, nº 2, Châtellerault, in-4, nov. 1933.

VITRY (P.) : Catalogue des sculptures du moyen âge , de la renaissance et des temps modernes. Paris, musées nationaux, 1922, 2 part. en 1 vol. in-8.

Catalogue des marbres antiques ... 1922, in-8.

Poitiers

BOUCHET (J.) Annales d'Aquitaine ... Poitiers, A. Mousin, 1644, in-fol.
(L k^{I} 25 J).

Bellac

GRANET (Abbé P.) : Histoire de Bellac. Limoges. Ducourtieux. 1890, in-18.
(Mazar. 51230).

THIBAUDEAU (A.R.H.) : Abrégé de l'histoire du Poitou. Paris, Demonville, 1782-88, 6 vol. in-12. (L k^{2} 1361).

Limoges

LAFOREST (P.) : Etudes sur les anciennes provinces de France. Limoges au XVII° siècle. Limoges, Leblanc, 1862, in-8.
(8° L k^{7} 4084).

enseignements divers (institutions, faits historiques, légendes ...)

ARCERE : Histoire de la ville de La Rochelle et du pays d'Aunis. La Rochelle, Desbordes ; Paris, Durand, 1756-57, 2 vol. in-4.
(L k^{7} 3462).

BELLEFOREST (F. de) : Histoires tragiques, extraictes des oeuvres italiennes de Bandel et mises en langue françoise, les 6 premières par P. Boisteau, ... les douze suivans, par F. de Belle Forest ... Paris, G. Buon, et autres, 1568-1616, 7 vol. in-16. T. II, Lyon. P. Rigaud, 1616.
(y^{2} 15968-974).

BERNIN : Journal ... du Cavalier ... p.p. Chantelou. Paris, Stock, 1930, in-8.

CHERUEL (A.) : Mémoires sur la vie publique et privée de M. Foucquet, surintendant des finances, d'après ses lettres et des pièces inédites conservées à la Bibliothèque impériale. Paris, Charpentier, 1862, 2 vol. in-8.
(L n^{27} 7818).

-Dictionnaire historique des institutions, moeurs et coutumes de la France. Paris, Hachette, 1880, 2 vol. in-16.
(L iI 24 D).

Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux. Paris, Vve B. Duprat, in-8, 1864, (T.I.).

LASTEYRIE (R. de) : L'architecture religieuse en France à l'époque romane. Paris, Picard, 1929, in-8.

LE ROUX DE LINCY (A.J.V.) : Le Livre des Proverbes Français, précédé de recherches historiques sur les proverbes français .... Paris, Delahaye, 1859, 2 vol. in-8. Z 53460-461.

LE VIEL (M.) : Essai sur la peinture en mosaïque . Paris, Vente, 1768, in-8. (V 44922).

MEDICIS : Les merveilles de l'Italie, Coll. Médicis. Florence, J. Fattorusso , 1948, in-8.

RABELAIS (F.) : Les oeuvres de Maistre ... p.p. Ch. Marty-Laveaux. Paris,Lemerre, 1868-1903, 6 vol. in-8.

SOUTY (R.) : Article sur la Landru. Courrier de la Vienne , 29 déc. 1923.

TALLEMANT DES REAUX (Gédéon Tallemant, dit) : Les Historiettes ... Mémoires pour servir à l'histoire du XVIIº siècle, publiés sur le manuscrit autographe de l'auteur par M. Monmerqué . 2º éd. Paris, Garnier, 1861. 10 T. en 5 vol. in-8. (8º L b36 53 C.)

YOURCENAR (M.) : Mémoires d'Hadrien. Paris, Plon, 1951, in-16.

º

º º

I N D E X

Cet index ne concerne que les personnes ou les divinités citées au cours des pages précédentes. On n'a laissé de côté que La Fontaine, dont le nom se retrouve à chaque page.

Les nombres désignent la page où le personnage est étudié ou mentionné.

o
o o

TABLE DES MATIERES